QUARANTIÈME ANNÉE · Nº 11964 — SAMEDI 16 JUILLET 1983

M. Hervé Bourges est nommé président de TF 1

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dr. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Brésil est écrasé de dettes

Fin de rêve

Un an, ou peu s'en faut, après que l'incapacité du Mexique à faire face aux échéances de sa dette extérieure a déclenché une des plus graves crises de confiance qu'ait connues le système financier international, abreuvé pourtant de secousses depuis une bonne quinzaine d'années, les développements de l'affaire brésilienne viennent rappeler que, en dépit des apparences, le problème de l'endettement international demeure aussi préoccupant aujourd'hui qu'hier.

C'est dans des circonstances particulièrement difficiles que le Brésil est amené à prendre de nouvelles mesures pour essayer de dégager le surplus dont il a besoin pour rembourser ses créanciers extérieurs. La maladie du chef de l'Etat, le général Figueiredo, n'arrange pas les choses. Le vice-président qui assure l'intérim est un civil : M. Aureliano Chaves. Nul doute qu'il sera étroitement surveillé par l'oligarchie militaire, qui assume la réalité du pouvoir, et cela d'autant plus que l'année prochaine doit être élu un nouveau président de la République.

Sauf événement imprévu, les Brésiliens seront appelés à désigner pour la première fois depuis 1964 un civil pour remplir les fonctions de chef de l'Etat. Raison de plus pour l'état-major de se montrer vigilant afin de prévenir les « dérapages ».

Déjà délicate par elle-même, la situation politique est encore compliquée par les effets d'une récession économique — baisse de 5 % du P.N.B. en 1983 ? — particulièrement mal acceptée dans un pays qui, jusqu'en 1981, avait connu un des taux de croissance le plus élevés du monde, financé en grande partie par des crédits extérieurs (90 milliards environ d'emprunts accumulés, qui font du Brésil le pays le plus endetté, suivi de près par le Mexique).

Il fut un temps où, dans les pays occidentaux, et notamment en France et aux États-Unis, on trouvait des économistes pour vanter le système d'indexation généralisée du Brésil. C'est ce dispositif qui vient de recevoir un coup sévère : les salaires ne seront plus indexés qu'à concurrence de 80 %, et encore de façon incomplète, tandis que la hausse des taux d'intérêt sera plafonnée. Le gouvernement espère ainsi briser la fameuse spirale prix-salaires, le taux d'inflation, qui avoisinait 100 % l'an dernier, s'étant brusquement accéléré au cours des derniers mois pour atteindre le rythme annuel de 140 %.

Au mois d'avril dernier, Sao-Paulo a été le théâtre de graves troubles sociaux qui ont causé la mort de nombreuses personnes que la pauvreté et le chômage avaient poussées à manifester. Les graves inondations qui se sont produites dans plusieurs régions agricoles ont provoqué une flambée supplémentaire des prix. Telles sont les circonstances au milieu desquelles les autorités sont amenées à porter un coup sévère au système de protection des salariés contre les conséquences de l'inflation.

Le plus difficile reste encore à faire pour le gouvernement : diminuer un énorme déficit public, diminution aussi difficile qu'ailleurs et qui doit se traduire par la suppression des subventions aux consommateurs.

Quels que soient les efforts aujourd'hui entrepris par le plus gros pays débiteur du monde, l'assainissement financier reste subordonné à un facteur qui échappe totalement au Brésil : une forte et durable reprise de l'économie dans les pays industrialisés, faute de laquelle il serait vain de demander aux pays du tiers-monde d'augmenter leurs exportations afin de dégager les devises nécessaires pour rembourser leurs créanciers.

Lourds sacrifices sur les salaires et le niveau de vie

Avant de s'embarquer jeudi 14 juillet pour Cleveland (aux Etats-Unis), où il doit subir divers examens médicaux et peut-être une deuxième opération du cœur (après celle qu'il avait déjà subie en septembre 1981 à la suite d'un premier infarctus), le chef de l'Etat brésilien, le général Joao Figueiredo a commenté lui-même, à la radio et à la télévision, les nouvelles mesures d'austérité qui s'ajoutent à celles qui avaient déjà été prises au début de l'année, au moment où le Brésil négociait avec le Fonds monétaire international un prêt de 4,9 milliards de dollars constituant la clé de voûte d'un vaste programme de rééchelonnement des dettes et d'octroi de nouveaux crédits.

Les nouvelles mesures visent directement les salaires et risquent de peser lourdement sur une population déjà sévèrement touchée par les conséquences d'une crise économique qui frappe de plein fouet le Brésil.

Le plus important de ces mesures consiste à lever partiellement l'indexation automatique des rémunérations salariales sur la hausse du coût de la vie.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 17.)

Camouflet à Moscou, blâme à Paris : le P.C.F. perd sur les deux tableaux

M. Marchais, en se rendant en U.R.S.S. espérait apparaître comme un interlocuteur privilégié pour les dirigeants français et soviétiques. Cette tentative paraît aboutir à un double échec

Le nouvel incident qui s'est produit entre les communistes français et soviétiques, à propos de la façon dont la presse de Moscou a rendu compte de la rencontre entre MM. Georges Marchais et Youri Andropov, confirme que les relations entre les deux partis ne vont pas sans difficultés.

Tass et les journaux soviétiques ont omis un passage de la déclaration commune, adoptée par les deux secrétaires généraux, le 12 juillet, passage que M. Marchais avait déjà dû rappeler après une première « bévue » de l'agence officielle. Il s'agit d'une phrase soulignant la nécessité de *« s'engager sur la voie d'une réduction équilibrée des armements, en tenant compte de l'ensemble de ceux qui existent de part et d'autre, à l'Est comme à l'Ouest ».*

Cette omission révèle, de la part des Soviétiques, une désinvolture peu flatteuse pour le P.C. français. Ayant obtenu de celui-ci, deuxième formation de la coalition gouvernementale française, qu'il appuie leur demande de « comptabilisation » de la force nucléaire française dans l'ensemble des armements de l'OTAN, les dirigeants soviétiques se soucient fort peu des considérations dont les communistes français assortissent cette position.

Non seulement ils n'en tiennent pas compte, mais ils le laissent voir. L'autorité dont M. Marchais avait voulu faire montre, en obtenant l'annulation le 12 juillet d'une dépêche de l'agence Tass sur ses entretiens avec M. Andropov, ne paraît pas impressionner les responsables de la propagande soviétique.

Le solde du voyage à Moscou n'est guère positif pour le secrétaire général du P.C.F. M. Marchais pouvait attendre de cet entretien avec le numéro un soviétique qu'il redore quelque peu le blason des communistes français, en montrant que, malgré la faiblesse de leurs résultats électoraux et de leur influence sur la politique gouvernementale, ils demeurent, sur le plan international et grâce à leur campagne sur le thème de la paix, des interlocuteurs considérés par l'un des deux acteurs principaux de la confrontation Est-Ouest. Or le traitement qui a été réservé, à Moscou, aux dirigeants du P.C.F., fait plutôt apparaître ceux-ci comme les instruments d'une diplomatie qui cherche à faire pression sur la France.

Côté français, les dirigeants du P.C.F. pouvaient espérer tirer parti de l'absence de dialogue direct entre les responsables des deux pays pour se voir reconnaître un rôle dans le maintien d'un contact entre Paris et Moscou. Cet espoir est, lui aussi, déçu. Le président de la République a sèchement remis à sa place la direction du P.C.F., en déclarant, jeudi 14 juillet, sur TF1, que *« tout ce qui touche à l'indépendance nationale et à l'intégrité du territoire ne se décide ni à Moscou, ni à Washington, ni à Genève, mais se décide à Paris »* et, a-t-il ajouté, *« par moi-même ».*

Répliquant, de façon allusive, à la position du P.C.F., favorable à la *« prise en considération »* des forces françaises dans la négociation américano-soviétique, M. François Mitterrand a déclaré : *« A Genève, ceux qui négocient sont les Américains et les Russes ; ils ne peuvent pas nous engager. »*

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 5.)

Le dollar dépasse 7,80 F

Les Américains refusent d'intervenir

Le dollar, à la veille du week-end, a battu de nouveau tous ses records à Paris atteignant plus de 7,80 F et retrouvant à Francfort son cours de 1976 à 2,60 DM environ. En début de matinée du vendredi 15 juillet, la monnaie américaine avait même atteint 7,83 F et 2,6050 DM avant de revenir à 7,8150 F et 2,5975 DM.

Ce bond en avant intervient au lendemain de la déposition que M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis (FED), a faite devant la commission bancaire du Sénat, chargée de statuer sur sa reconduction à la tête de la FED. Dans sa déposition, très attendue par les milieux financiers internationaux, M. Volcker n'a pratiquement « rien dit » sinon que la FED ne prendrait aucune décision spectaculaire, notamment sur le relèvement de son taux d'escompte, comme le bruit en avait couru la semaine dernière (*voir l'article de notre correspondant Henri Pierre en page 20*).

La déception éprouvée par les opérateurs internationaux, conjuguée avec l'attitude actuelle de la FED, qui fait monter les taux d'intérêt « en douceur » par le biais d'une réduction des disponibilités des banques, a provoqué immédiatement une avancée du dollar.

Ce phénomène ne peut que mécontenter les partenaires européens des Etats-Unis, notamment l'Allemagne fédérale, qui souffre, on le sait, d'un drainage de ses capitaux au profit de l'Amérique. Pour la France, les conséquences d'un tel phénomène sont de plus en plus mauvaises dans la mesure où elles renchérissent encore davantage le coût de ses importations de produits de base.

Ainsi, le prix des matières premières industrielles achetées à l'étranger par notre pays, exprimé en francs, a augmenté de près de 30 % depuis le début de l'année. Ce chiffre comprend la hausse des matières premières sur les marchés mondiaux, celle du dollar, et celle due à la dévaluation du franc du 21 mars dernier.

FRANÇOIS RENARD.

La mévente des magnétoscopes : durant les six premiers mois de l'année, les achats des Français ont chuté de 60 %

LIRE PAGE 18

Menace sur les vergers français : une maladie venue des Etats-Unis, « le feu bactérien », est apparue dans le nord de la France et attaque les plantations du Sud-Ouest

LIRE PAGE 20

La Grèce désenchantée

Les « déçus du socialisme » sont nombreux en Grèce où l'on constate une usure rapide du pouvoir en place depuis octobre 1981 et une tension croissante entre partisans et adversaires de M. Papandréou

De notre envoyé spécial

Athènes. — *« Les déçus du socialisme ? Ici —* geste circulaire embrassant la place Kolonaki, dont l'heure du café peuple les terrasses jusqu'à celle de l'ouzo — *ils sont certainement nombreux. Et même, soyons juste, dans l'ensemble de la capitale. Mais Athènes n'est pas toute la Grèce, pas plus que les éditoriaux de la presse d'opposition ne représentent l'ensemble de l'opinion. En province, nous tenons le coup, et même plutôt mieux que nous ne l'espérions à l'origine ! »* Dans son réalisme, comme dans son relatif optimisme, le jugement de ce très proche collaborateur de M. Papandréou ne paraît pas, à l'examen, dépourvu de pertinence.

Dans les grandes villes, le désenchantement populaire n'est guère niable. Certes, il s'accompagne là comme ailleurs de la « déception » ostensible de gens qui, en réalité, n'attendaient rien de bon de l'arrivée au pouvoir des socialistes, en octobre 1981, mais qui jugent plus politique, dans l'immédiat, de feindre de s'être trompés sur la nature du PASOK que de triompher sur le thème : *« On vous l'avait bien dit. »* Mais ils sont nombreux aussi ceux qui avaient grossi par leur bulletin de vote la « vague verte » de 1981 — puisque telle est la couleur choisie par le parti socialiste panhellénique, — et qui maugréent aujourd'hui contre les effets d'un *« changement »* qu'ils ont contribué à rendre possible.

Fait plus inquiétant encore pour M. Papandréou que ce recul global et manifeste dans l'opinion urbaine : les milieux ouvriers ne sont pas les derniers à afficher leur déception, voire leur colère.

BERNARD BRIGOULEIX.

(Lire la suite page 3.)

Point de vue

Les mécomptes des vacances

Les mesures gouvernementales ont bouleversé les habitudes des Français, qui sont moins partis en juin. Suffiront-elles à redresser la balance des paiements ?

par JEAN-PIERRE SOISSON (*)

Le ministre du commerce extérieur et du tourisme a indiqué récemment que la France devrait pouvoir doubler le solde positif de ses échanges touristiques avec l'étranger.

Cette affirmation appelle deux remarques. D'une part, l'évolution des dernières années montre qu'un tel objectif n'est pas hors de portée. Mais, d'autre part, ce n'est pas la politique actuellement conduite qui en permettra l'obtention.

La progression de ces dernières années a été spectaculaire. En millions de francs courants, les recettes ont doublé en quatre ans : 17,4 milliards en 1976 ; 34,8 en 1980. Sur la même période, l'excédent passait de moins de 1 milliard à 9,4 milliards de francs. L'élément le plus remarquable dans une telle évolution tenait au fait qu'elle se conjuguait avec une progression du taux de départ en vacances des Français : 49 % de départs en 1974, plus de 56 % en 1981, soit près de 30 millions de vacanciers, dont une part croissante choisit désormais l'étranger.

Malgré cela et grâce à un effort conjoint de l'État, des collectivités locales et des entreprises, le tourisme français avait, au cours de la deuxième moitié des années 70, affirmé sa vocation exportatrice. En 1981, notre pays était parvenu au troisième rang mondial pour les recettes en devises, derrière les États-Unis et l'Italie, mais devant l'Espagne. Il accueillait 30 millions de touristes étrangers pour plus de 260 millions de nuitées. Une tendance à la diversification de la clientèle étrangère était par ailleurs observée, même si l'Europe représentait encore à cette date 85 % des arrivées aux frontières.

Parallèlement, les activités à l'exportation des entreprises françaises du secteur s'affirmaient. Les grandes chaînes hôtelières ou de loisirs (Novotel, Méridien, Club Méditerranée...) multipliaient leurs implantations.

(*) Député, maire (U.D.F.-P.R.) d'Auxerre, ancien ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

(Lire la suite page 8.)

« STELLA », UN FILM DE LAURENT HEYNEMANN

Amour et morale sous l'occupation

Début août 1944, une femme blonde au visage émacié, portant une étoile jaune sur la poitrine, sort, à pas hésitants, du camp de transit de Compiègne. Elle aurait dû en partir pour les fours crématoires d'Allemagne. La voilà libre, elle, Stella, la juive marquée du signe d'infamie, libre grâce à l'homme qu'elle aime, Yvon. Il l'attend, auprès d'une voiture, il la serre dans ses bras, lui arrache son étoile. Le cauchemar est fini pour Stella. Bientôt, les Alliés seront à Paris.

Ce pourrait être une fin heureuse, c'est le début d'un drame dans lequel les cartes sont redistribuées pour une partie incertaine. Car elle a beau, Stella, se savoir délivrée, se gaver de nourriture, penser à un proche avenir de vie normale, il faut bien qu'elle pose à Yvon la question essentielle : *« Comment as-tu fait ? »* Et de cette interrogation dépend tout le film.

L'amour, dit-on, réalise des miracles. A cette époque-là, il fallait avoir de bonnes relations du côté des occupants. Yvon les a trouvées en acceptant de travailler dans un « bureau d'achats », rassemblant des marchandises, des œuvres d'art, tout ce qui peut avoir une valeur monnayable pour les Allemands. Le « miracle » d'Yvon, c'est la collaboration avec un organisme dépendant de la Gestapo française. Yvon n'a pas torturé et tué comme on le faisait au 93, rue Lauriston, sous la direction du « patron », le truand Lafont, une des puissances de Paris occupé. Mais il a payé, par amour, le prix d'une vie, en se compromettant, en se déshonorant.

Laurent Heynemann montre deux êtres placés dans une situation insensée qu'engendra cette terrible époque. Sa reconstitution historique n'est pas minutieuse dans le détail ni embellie par le style rétro : elle existe par l'atmosphère fiévreuse, inquiète, violente, du temps évoqué et par les rapports des personnages.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

idées

Philosophie

Les difficultés des temps n'empêchent pas le débat philosophique de se poursuivre avec vigueur. Christian Delacampagne montre l'enjeu de celui dont est l'objet la sémiotique — qui se veut la science du déchiffrement des symboles. Olivier Calon s'attend à une réhabilitation de ce même humanisme qui, il y a vingt ans, était universellement décrié, et pour lequel, dans un livre dont rend compte Jean Guyénot, Denis Buican présente un plaidoyer déterminé. Enfin Arnold Mandel, à l'occasion du double centenaire de Kafka et de Marx, conteste qu'il y ait la moindre « part juive » dans le message du second.

Pour ou contre la sémiotique

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

LA culture a-t-elle un sens ? Plus précisément, les œuvres d'art — qui constituent une partie importante des créations de l'esprit humain — sont-elles explicables à partir d'un petit nombre de schémas fixes et universels ? Sont-elles, malgré la diversité de leurs auteurs ou de leur provenance, le résultat de l'élaboration de quelques structures simples, combinables à l'infini selon certaines règles logiques ? Si oui, peut-on dire ces structures ? Peut-on formuler ces règles ?

Voilà des questions qui n'ont cessé d'agiter la réflexion philosophique depuis qu'existe, en Occident, une théorie du discours articulé sur une théorie de la culture, c'est-à-dire depuis l'âge des sophistes grecs au moins. Inutile d'ajouter qu'elles restent toujours actuelles : le problème demeure entier, en effet, bien que des événements décisifs aient modifié, durant le cours de notre siècle, les conditions dans lesquelles il se pose. Le premier de ces événements est la naissance, chez Ferdinand de Saussure, d'une science linguistique qui se veut structurale. A sa suite, un certain nombre de linguistes russes démontrent que les langues naturelles peuvent s'expliquer, du point de vue phonologique, à partir de systèmes d'oppositions binaires, dont ils s'efforcent de dresser la liste : ces travaux du cercle de Moscou, puis du cercle de Prague — dont fait partie Roman Jakobson — renouvellent complètement notre approche du langage.

Mais ils trouvent également à s'appliquer dans des domaines plus complexes que la phonologie. D'une part l'ethnologie entreprend, avec Claude Lévi-Strauss, d'introduire les principes structuraux dans l'analyse de la parenté (dans les années 40), puis des mythes (dans les années 60). D'autre part l'idée se fait jour que les méthodes inventées pour l'analyse des langues naturelles pourraient permettre de rendre compte de systèmes linguistiques plus élaborés : un discours déterminé, un poème, une œuvre d'art, ou bien un conte populaire, une légende stéréotypée, un récit quelconque. Sur ce chemin les pionniers sont, encore une fois, des Russes : les premières théories « formalistes » de la littérature apparaissent dans les années qui suivent immédiatement la Révolution de 1917, elles sont contemporaines des premières peintures « abstraites » de Kandinsky ou du « suprématisme » de Malévitch. Elles ouvrent un espace théorique radicalement nouveau, dans lequel les directions de recherche se mettent à foisonner. De ce bouillonnement intellectuel, retenons ici les travaux de Vladimir Propp sur la morphologie du conte populaire, qui ont exercé une certaine influence sur Lévi-Strauss lui-même.

Puis, à partir de Propp et de Lévi-Strauss, autour des recherches de Roland Barthes et d'A.-J. Greimas, se constitue peu à peu une théorie générale des sytèmes de signes qu'on peut baptiser de différentes manières mais qui, en France du moins, reçoit le plus souvent le nom de « sémiotique ». Qu'est-ce que la sémiotique ? Une entreprise visant à déchiffrer le sens des productions symboliques et qui se veut scientifique et objective.

Que cherche-t-elle à prouver ? Que par-delà la diversité des modes d'expression possibles (langagier, gestuel, visuel, musical, vestimentaire etc.), les mécanismes d'engendrement du sens sont en petit nombre, et que ce sont toujours les mêmes qui structurent, en profondeur, la façon dont un message est émis à l'intérieur d'un code donné. Bref, que le multiple est réductible à l'un, et que le sens global des œuvres de la culture humaine est déchiffrable par la raison.

Au-delà de la linguistique

Mais ce n'est pas tout. Même si la sémiotique est évidemment tributaire du modèle linguistique, même si elle ne peut éviter d'interférer avec les recherches de certains linguistes contemporains dans le domaine de la « pragmatique » (Charles W. Morris) ou de la psychologie de l'apprentissage (Jacques Mehler), elle tente d'aller plus loin que la linguistique, à la fois vers le haut et vers le bas. Vers le haut : elle essaye de formuler, dans le détail, les règles exactes auxquelles doit obéir la fabrication d'un récit pour que celui-ci soit effectivement perçu comme tel même par un enfant, c'est-à-dire par une personne qui n'a jamais réfléchi sur ce qu'est l'essence du récit, mais qui sait parfaitement — et, pourrait-on dire, « instinctivement » — quand une histoire est terminée ou quand elle ne l'est pas.

Vers le bas, ensuite : la sémiotique tente de remonter plus profondément que ne l'a fait la linguistique « générative » (Chomsky) dans la compréhension des mécanismes fondamentaux du cerveau humain. Elle aboutit ainsi, de façon paradoxale, à reposer de très anciennes questions philosophiques que l'on aurait pu croire abandonnées depuis longtemps. Par exemple celles-ci : selon quels schémas fondamentaux l'esprit tend-il à se représenter » tout ce qui arrive », autrement dit le monde en général ? Comment découpe-t-il la réalité ? Comment met-il en forme le temps ? Quels sont les mécanismes de la perception et de la représentation ? Qu'appelle-t-on penser ?...

Pour qui souhaiterait avoir une connaissance directe des travaux les plus spécialisés réalisés en ce domaine depuis une quinzaine d'années, il n'est d'autre solution que d'essayer d'entrer dans les livres d'A.-J. Greimas, le chef de file actuel de l'école française de sémiotique. Mais celui que le vocabulaire technique des sémioticiens rebuterait quelque peu pourrait aussi se tourner vers le livre d'Anne Hénault, *les Enjeux de la sémiotique* (1) dont le tome 2 vient de paraître sous le titre : « Narratologie, sémiotique générale ».

Si je retiens ce travail parmi d'autres, c'est qu'il présente plusieurs qualités : il dit en langage clair, pour un public cultivé mais non nécessairement spécialisé, où en sont les recherches actuelles, quels sont les problèmes déjà résolus, quelles sont les questions qui continuent à se poser ou qui viennent de surgir. De plus, ce livre est écrit par quelqu'un qui, tout en ayant une connaissance de première main des travaux dont il parle, sait aussi les replacer dans un contexte plus général, et montrer les enjeux, philosophiques et scientifiques, autour desquels ils tournent.

Enfin — et cela est tout à son honneur, — Anne Hénault, bien que convaincue des vertus de la sémiotique, n'est pas fanatique comme certains de ses collègues : elle a bien conscience du fait que la sémiotique est une voie de recherche parmi d'autres, non la seule possible. Son livre ne respire ni l'impérialisme d'une discipline qui aspirerait à « conquérir le marché » (comme tant de livres de psychanalyse, par exemple) ni même le triomphalisme naïf de ceux qui viennent de découvrir une science nouvelle et croient avoir réponse à tout.

Voilà pourquoi je pense qu'il peut aider le lecteur à se faire une idée personnelle de ce qu'est, aujourd'hui, la « théorie des signes ». Il faudrait sans doute en compléter la lecture par celle des écrits de Julia Kristeva ou, dans un genre un peu différent, de Jacques Derrida. Ce dernier, par exemple, est loin d'être convaincu que la sémiotique puisse prétendre au nom de « science » ; il aurait même tendance à la réinscrire dans la métaphysique la plus traditionnelle. Les psychanalytes, de leur côté, trouveront que les sémioticiens font bon marché de l'inconscient. Quant aux artistes, ils admettront difficilement que l'on explique toutes les œuvres d'art à partir d'un petit nombre de principes uniques.

Sans prétendre dire, en quelques mots, qui a raison, contentons-nous de répéter, pour conclure, qu'il s'agit là, aujourd'hui, d'un débat fondamental.

(1) PUF, Tome 1, 1979 ; Tome II 1983.

Vers une réhabilitation de l'humanisme

par OLIVIER CALON (*)

L'HUMANISME refait surface. Sans toujours dire son nom. Après avoir été « bêlant » depuis l'aube des années 50, sera-t-il triomphant en cette fin de siècle? Si rien ne permet encore de l'affirmer, quantité de signes sont là pour nous le suggérer. L'humanisme gagne du terrain par le retentissement d'œuvres littéraires, comme celle de Soljenitsyne bâtie sur les valeurs les plus dépouillées de l'humanisme, par le renouvellement du personnel politique (François Mitterrand ne manque pas une occasion de dire son attachement aux valeurs humanistes), par la réintroduction de l'art figuratif, par l'essor des sciences dites « humaines », par le consensus qui entoure des organismes humanitaires et apolitiques, comme Amnesty International ou Médecins du monde. Entre autres. Le courant est fort qui marque, sans toujours le revendiquer, le retour de l'humanisme.

Mais de quel humanisme? Et qu'est-ce que l'humanisme? Ce terme ne peut se défaire d'une image de concept fourre-tout, d'auberge espagnole où chacun apporterait son « croire » et son « penser ». Sous un même vocable cohabitent des aspirations divergentes jusqu'à la contradiction. C'est au nom de l'humanisme, pour protester contre les violations des droits de l'homme dans les démocraties populaires et contre l'invasion de l'Afghanistan, que le gouvernement américain a suspendu, sous Carter, ses livraisons de céréales à l'U.R.S.S. Mais c'est au nom de l'humanisme aussi que, soucieux de « *ne pas affamer les populations* », il a dénoncé cette mesure quelques mois plus tard. Cet humanisme-là n'est qu'un alibi. On peut lui faire dire n'importe quoi.

L'humanisme ne serait-il qu'une aspiration morale à établir entre des contemporains un régime raisonnable fondé sur l'égalité et la diginité, une sorte de rêve rousseauiste un peu rétro? Sans doute, mais plus que cela, l'humanisme serait d'abord la marque d'une foi inébranlable et active en l'homme et en ses capacités morales, intellectuelles et scientifiques. Une foi inébranlable qu'il est méritoire de conserver et de défendre quand tout est là pour l'ébranler.

Voilà sans doute la raison pour laquelle rarement concept a reçu autant de qualificatifs haineux et de bordées d'insultes que l'humanisme : « sénilité intellectuelle », « concept répugnant », « vocable exténué », « aspiration perverse », etc., la liste n'en finit plus. Le tombeau de l'humanisme déborde de crachats.

A partir des années 50, seul un instinct suicidaire ou masochiste pouvait pousser un intellectuel français à se proclamer humaniste. Il encourait alors l'excommunication et les foudres de ses pairs. Anti-sésame, la défense de l'humanisme fermait les portes de toutes les écoles de pensée qui ont prétendu détenir la vérité au cours de ces trente dernières années : néo-marxisme, néo-freudisme, structuralisme, existentialisme...

« *Je n'existe pas, le fait est notoire* », fait dire Beckett à l'un de ses personnages. Phrase-clef, idée-clef puisqu'elle sera au cœur de tous les débats intellectuels de la France de ces trente dernières années. La disparition de la forme humaine, la vision d'une planète dévastée et l'absence d'avenir ont constitué le noyau central des œuvres de Lévi-Strauss, d'Althusser, de Clavel, de Foucault, de Deleuze entre autres. Mais les philosophes n'étaient pas les seuls à manier avec application la pelle de fossoyeur de l'humanisme. Innombrables sont les créateurs qui ont rejoint le chœur anti-humaniste : Beckett, Robbe-Grillet, Ionesco... Et Picasso, Max Ernst, Giacometti, Chirico... Générique introuvable pour un combat commun contre la même cible : l'humanisme.

Comment l'humanisme en est-il arrivé à être considéré comme un recul et non comme un progrès? Le premier responsable en est la politique. Car peu à peu l'humanisme s'est réduit à une idéologie comme les autres et plus particulièrement à une idéologie enserrée dans un groupe social déterminé; celui des « *classes moyennes conservatrices ou vaguement réformistes* ».

Quelques années auparavant, en 1945, personne pourtant n'aurait osé se déclarer ouvertement anti-humaniste. Qui aurait eu alors la cynique audace de s'opposer à la défense de l'homme, de ne pas croire à son avenir alors que l'humanité venait de frôler l'anéantissement ? Même, alors, et, selon le titre de la célèbre conférence de Sartre, « *l'existentialisme était un humanisme* ».

Pourtant, dès 1948, la réintroduction de l'homme dans la nature, brutal renversement, apparaît comme le crime suprême, le signe absolu de dégénérescence et de régression. Comme un contresens historique. L'époque alors est à la mort de l'homme. Quiconque prétendait le contraire était un « imbécile » ou un « salaud ». Ou pire encore, un « petit-bourgeois ». Seul Emmanuel Mounier aurait pu apporter une autre voix à ce concert. Mais, mort en 1950, le père du personnalisme ne put faire entendre sa voix discordante.

Une attaque convergente

Après la mort de Mounier, toutes les théories philosophiques nouvelles ont déclenché une attaque convergente contre l'humanisme. Ces philosophies disparates et souvent incompatibles se définissaient toutes par opposition à une problématique traditionnelle qu'elles désignaient sous le vocable infamant d' « humanisme ». Dans *les Mots et les Choses*, Michel Foucault vise à « *déraciner les anciennes valeurs humanistes* » et débusque partout dans l'humanisme de ces deux derniers siècles « *la tyrannie du discours institutionnel* ».

A force de reniements, de revirements, de détours, de retours et incapables de répondre aux aspirations profondes de ce temps, ces philosophies se sont fissurées jusqu'à l'écroulement. Et peu à peu, l'humanisme, cette vertu éminemment française, s'est glissé entre ces fissures.

Le contexte, il est vrai, a changé. Si l'humanisme est apparu réactionnaire en période d'abondance dans les sociétés permissives de l'Ouest, il semble qu'il redevienne progressiste en période de crise et de menaces. Comme ironise J.-M. Domenach : « *Partout où des gens luttent contre l'oppression, ils le font en s'appuyant sur des valeurs humanistes ; on n'a jamais vu et on ne verra jamais de résistance structuraliste...* »

Cette résurgence de l'humanisme — qui sans doute ne fait que commencer — n'est-elle que le fruit de la crise que nous traversons ? Il est encore trop tôt pour le dire. Quelle qu'en soit l'issue, cette crise aura eu l'immense mérite de nous rappeler qu'au-delà de tous les discours, tous les écrits, toutes les avant-gardes et tous les reniements, l'homme reste la plus belle conquête de l'homme. Sans doute la plus fragile.

(*) Enseignant de formation permanente.

Centenaires en coïncidence

par ARNOLD MANDEL (*)

LE centenaire de la naissance de Franz Kafka (3 juillet 1883) coïncide à peu près avec celui de la mort de Karl Marx. L'un et l'autre étaient d'ascendance juive. Le premier nommé, bien qu'ayant vécu, en partie, sa condition, et en le déplorant, dans une « négativité juive », demeura, durant toute sa vie, fidèle à sa communauté d'origine et de sort. Il s'intéressait à la culture juive, s'initiait à l'hébreu et sympathisait avec le sionisme.

Sans vouloir judaïser excessivement et exclusivement son œuvre — qui est universelle dans ses résonances — il y a tout de même lieu de rappeler que la représentation kafkaïenne procède de la saisie et de l'expérience affective juives de la fondamentale et dramatique extranéité de l'homme. Dans ses dimensions signifiantes, l'univers de Kafka est celui de la cabalistique « brisure des vases », accident originel de la création au cours duquel les coquilles se sont mêlées aux étincelles pour les enfouir. Dans cette perspective, Kafka est vraiment un écrivain juif. « *C'est l'une des singularités les plus remarquables de l'œuvre de Kafka qu'elle semble tourner autour des grands thèmes de la pensée et de la littérature juives — l'Exil, la Faute, l'Expiation, ou si l'on veut, en termes plus modernes, sa culpabilité liée au déracinement et à la persécution — sans mettre un seul juif en scène.* » (Marthe Robert : « *Seul comme Kafka* ».).

L'origine juive de Karl Marx, de lignée rabbinique, ne détermina en rien sa pensée, ni son action, à moins de voir dans son antisémitisme sommaire et vulgaire (tel qu'il s'exprime dans « *la question juive* ») un réflexe typique d'auto-détestation juive, névrose et psychose, analysées par le psychologue Theodor Lessing dans « *der jüdische Selbsthass* », « la haine juive de soi-même ».

Converti au luthérianisme dans son enfance, ne connaissant à peu près rien du judaïsme, même pas dans l'ordre actuel et social de son propre temps (vivant à Londres, il ignorait l'existence dans cette métropole de milliers de prolétaires juifs immigrés et identifiait tous les juifs avec la ploutocratie et le culte de l'or), on voit très bien, et immédiatement, ce que Marx doit à Hegel. Mais absolument pas en quoi sa pensée serait tributaire de la *Tora* de Moïse, de l'éthique du judaïsme rabbinique, de l'humanisme juif religieux traditionnel qui vénère en l'homme le reflet de Dieu sur sa face.

Une part juive

Le poncif archi-usé du « messianisme », qui serait la part juive par excellence de la doctrine marxiste, intervient en porte-à-faux dans toute la mesure où l'attente juive du Messie n'est pas — absolument pas — un « messianisme » aspirant à un ordre social idéal et rationnel au fil de la continuité d'une histoire qui serait en même temps son apothéose. Le Messie de l'attente et de l'espoir juifs est eschatologique et surnaturel. Il ne procède pas d'une finalité rationnelle, mais d'une mutation fondamentale de l'ordre de la grâce.

Autant pour l'exigence prophétique de justice, dont Marx serait le continuateur l'ayant sécularisée. Les prophètes d'Israël n'étalent pas des « justicialistes » avec un projet suffisant de justice sociale. Leurs plaintes et leurs clameurs se rapportaient l'infidélité du peuple — et pas seulement en matière de justice — au pacte d'alliance avec son Dieu. Cependant, serviles par rapport aux prestiges et sortilèges des « lumières » et de la modernité, ne trouvant pas d'autre justification au judaïsme que son débauché à l'extérieur, hors de lui-même et parfois contre lui (comme, précisément, chez Marx), certains juifs libéraux n'osant se référer (ou se référer seulement) au Talmud de Babylone, à la philosophie et à la mystique juive du Moyen Age et de la Renaissance, invoquent solennellement et rituellement une « contribution juive à la civilisation (1) » en alignant par ordre d'entrée en scène les noms de Marx, Freud, Einstein et parfois, ces derniers temps seulement, Kafka.

Abstraction faite de toutes les réserves que l'on peut formuler sur ces références dans le contexte de leur visée : valorisation ou « réhabilitation » des juifs à travers un « judaïsme » (à l'exception du cas de Kafka) n'ayant plus de juif que la connotation raciale de sa représentativité, il y aurait encore lieu d'examiner ou de réexaminer la portée et la valeur actuelles de ce dont on se prévaut.

De nos jours, sous toutes les latitudes où Marx est signifié de manière obligatoire, de La Havane à Oulan-Bator, en passant par Addis-Abeba et Kaboul, partout l'effigie imposée de Marx se profile comme l'indice et la bannière de la contrainte, le lexique de la langue de bois et la syntaxe du mensonge.

Dans le récit biblique relatant le passage de la mer Rouge lors de l'Exode, il est dit du poursuivant égyptien : « *Le cheval et son cavalier se noyèrent dans la mer* ». Un commentaire rabbinique pose la question : « *Pourquoi le cheval dut-il périr lui aussi ? N'était-il pas innocent ?* » La réponse, c'est qu'il y a une manière coupable d'être innocent. C'est quand l'innocence prête le dos au mal. Le cheval de la noyade fut châtié pour s'être fait la monture du persécuteur. En l'occurrence, dans le plus favorable des cas, Marx serait dans la situation morale de ce malheureux destrier.

Il s'ensuit que, dans la rituelle concélébration de la contribution juive à la civilisation — si elle devait se poursuivre — il vaudrait mieux omettre désormais le nom de l'auteur du *Capital*. Car si le marxisme était effectivement une émanation du judaïsme — ce qu'il n'est pas — ce serait plutôt pour ce dernier un sujet de complainte qu'une raison d'entonner un *hosanna*.

Revenons à Kafka. Si une apologie du judaïsme à l'usage externe — et toujours en fonction de son « apport » — est indispensable, il serait préférable d'opter pour cette référence non discréditée. Tout d'abord parce que Kafka fut vraiment juif : de source, d'inspiration et dans sa conscience assumée. Puis aussi, et encore, parce que la quête kafkaïenne haletante de l'« indestructible » sur le terrain arpenté des ravages contient, à l'extrême limite, aux confins mêmes du désespoir de cause, une part éblouissante d'illumination, contrairement au terme « éclairage », en voie d'extinction, de la mythologie de matérialisme historique.

(*) Ecrivain.

(1) Le thème, plus ou moins orchestré, de cette contribution est particulièrement insistant chez l'historien judéo-britannique Cecil Roth.

LU

LE « SUR-ETRE » DE DENIS BUICAN

L'homme et l'évolution du vivant

DANS un livre (1) court mais fort percutant, Denis Buican, ancien professeur à l'université de Bucarest, et deux fois docteur d'État ès sciences et ès lettres de l'université de Paris, touche aux idées les plus actuelles concernant l'hérédité des êtres vivants.

A travers les problèmes-clés de la génétique, il approche la sociobiologie et le darwinisme social animal, guidé par le seul esprit scientifique, étranger à tout sectarisme et sans essayer de faire de l'« animalisme » à outrance, car il voit avec pertinence que la « *différence génétique qui sépare l'homme du reste des espèces biologiques est essentielle* ».

Tout aussi éloigné des grands « ismes » qui ont ensanglanté notre siècle — le marxisme-léninisme et le nazisme, — Denis Buican présente une vibrante plaidoirie humaniste : « *Pour permettre à notre espèce, en sa variabilité réelle, de parcourir sans entraves les chemins imprévisibles de son devenir, il convient d'assurer l'égalité des chances pour tous les êtres humains, sans discrimination aucune de race ou de classe.* »

S'insurgeant à la fois contre la hiérarchie sclérosée et dictatoriale des pays communistes et contre le veau d'or qui domine les sociétés occidentales, Denis Buican désire l'avènement d'une méritocratie en partant de la liberté et de l'égalité des chances : « *Dans une telle société ouverte, la promotion de l'homme sur l'échelle sociale ne se fera plus, ou de moins en moins, en fonction des mérites ou des démérites de ses parents mais en fonction de lui-même. Ce qui aboutira, sans doute, à une échelle sociale où les valeurs d'intelligence et de talent personnel seront les critères les plus solides pour toute fonction utile.* »

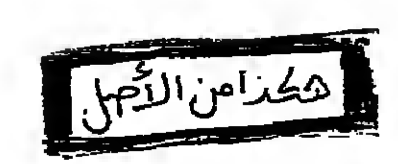
Conduit par un tel idéal, l'homme du futur pourra, sans doute, connaître une évolution vers le sur-être, vers un être supérieur. Mais si Denis Buican envisage cette hypothèse optimiste, il n'en écarte pas une autre, pessimiste, qui pourra aboutir à une involution de l'homme vers un infra-être, voire un hypermonstre.

Ces hypothèses fascinantes ferment un livre de réflexion sérieuse sur l'évolution du vivant et de l'homme à la lumière des plus modernes découvertes de la génétique et surtout du génie génétique.

Ce livre, qui véhicule l'idéal de la plus haute spiritualité humaine, mérite d'être lu et médité, à la fois, par le spécialiste chevronné et par l'amateur éclairé.

JEAN GUYÉNOT.

★ Denis Buican, *Sur-Être, Hérédité et Avenir de l'homme*, 1983. Éditions Serge-Fleury-L'Harmattan, 7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris.



Le Monde

étranger

EUROPE

La Grèce désenchantée

(Suite de la première page.)

Ils y sont incités par un parti communiste « de l'extérieur » (prosoviétique) qui avait tout d'abord joué, bon gré mal gré, la carte de l'union de la gauche, bien qu'il ne fût pas associé au pouvoir (du moins au sein du gouvernement, car le K.K.E. de M. Florakis a tiré de nombreux avantages de son entrée en force dans l'administration, à la télévision, etc.).

La stricte politique salariale, désormais adoptée par le gouvernement, certaines restrictions apportées à l'usage du droit de grève – même si l'on est loin des atteintes que dénoncent certains dirigeants syndicaux proches ou membres du parti communiste, – s'ajoutant à la reprise prévisible d'une inflation élevée, ont avant tout frappé les travailleurs des villes, ou plus précisément des banlieues. Sur un plan plus idéologique, l'aile gauche de l'électorat socialiste, qu'avaient enflammée certains discours maximalistes contre l'alliance atlantique ou la Communauté européenne, comprend mal les vertus du « réalisme » de M. Papandréou. Même si ce dernier, ayant multiplié les difficultés de dernière minute dans les pourparlers gréco-américains qui viennent d'aboutir ce vendredi 15 juillet, ou les prises de position solitaires au sein d'une C.E.E. dont la Grèce exerce, depuis le 1er juillet, la présidence pour six mois, excelle dans l'art de suggérer qu'il tient la dragée haute à ses différents partenaires occidentaux...

Le « changement » tant attendu dans l'administration, changement non des personnes, mais des méthodes (lenteur, pesanteur à la fois bureaucratique et budgétaire, voire une certaine vénalité), se fait toujours attendre. Certaines réformes, actuellement en cours, n'ont pas encore porté leurs fruits. Quant à l'accroissement du nombre des fonctionnaires, il a permis de contenir partiellement une nouvelle poussée de chômage et, accessoirement, de « caser » quelques amis sûrs, du moins avant l'effort de moralisation et de transparence du recrutement dernièrement entrepris par le gouvernement ; mais il n'a pas contribué à alléger les procédures, ou à dynamiser un corps administratif à la fois pléthorique et poussif.

Le jeu des communistes

Le score des communistes aux élections de 1981, sans marquer un recul réel par rapport aux précédents scrutins, avait tout de même été une déception pour eux. Le K.K.E. avait d'abord adopté un profil bas, s'efforçant de « coller » au succès socialiste. Manifestement, les amis de M. Florakis tenaient à pouvoir dire, plus tard, qu'ils n'avaient aucunement entravé les premiers pas de la gauche au pouvoir, ni cédé à la tentation de surenchères préjudiciables au changement politique.

L'intervention de dirigeants comme M. Ponomariov, chargé des relations avec les « partis frères » au comité central du P.C. soviétique, et qui s'était livré devant le onzième congrès du parti grec à un quasi-éloge du gouvernement Papandréou, en témoignait parmi d'autres signes. Au point que l'on murmurait chez les socialistes – et que l'on claironnait à droite – que Moscou cherchait à retenir les communistes grecs en raison des espoirs mis par le Kremlin dans les orientations anti-atlantiques prêtées à M. Papandréou. Ce temps paraît révolu, même si la rupture fracassante de l'union de la gauche, régulièrement annoncée comme imminente par l'opposition, n'a pas encore eu lieu, en dépit des réserves croissantes du K.K.E. à l'égard de la politique gouvernementale et de sa participation très active aux récentes grèves.

Dans les campagnes, en revanche, l'étiquette « PASOK » reste appréciée. Les socialistes y ont obtenu de bons résultats (parfois même excellents) aux élections municipales. Leur parti y est bien implanté, structuré et organisé, y compris dans certains villages des plus reculés, cas à peu près unique dans les annales politiques de la Grèce. L'efficacité des maires proches du pouvoir est certes encouragée par la bienveillance avec laquelle ce dernier accueille leurs requêtes. Et le gouvernement, d'une manière générale, porte une attention particulière à cette « Grèce profonde » où son message semble passer mieux qu'ailleurs.

Il est vrai qu'il s'agit aussi de la plus pauvre et de la plus archaïque, c'est-à-dire de celle qui avait le plus à attendre d'une équipe résolue à faire porter son effort sur la modernisation et la justice sociale. De fait, l'arrivée au pouvoir des socialistes s'est traduite, pour la Grèce rurale, par une augmentation du revenu agricole, l'amélioration du sort des familles (les femmes d'agriculteurs ont désormais droit à une retraite; la couverture sociale est étendue) et une amorce de collectivisation de certains services, médicaux et sociaux notamment, qui a su rester respectueuse de ce sens inné de la propriété qui caractérise, ici comme ailleurs, la plupart des paysans, y compris les plus démunis.

Le PASOK mise visiblement sur les campagnes, et réciproquement. C'est là un pari qui n'était pas gagné d'avance, et qui tend à renverser les clichés sur le conservatisme traditionnel du monde rural. Mais le pouvoir ne peut s'en remettre, électoralement, à ses succès éventuels sur ce terrain. La Grèce s'est fortement urbanisée. Un électeur sur trois vit à Athènes ou dans sa banlieue (si l'on y inclut le gigantesque Pirée, si peu conforme aux stéréotypes folkloriques). Et il y aurait pour les socialistes un gros risque, à terme, à apparaître comme l'expression politique de la seule moitié rurale du pays, en laissant, par leur désaffection, la droite réoccuper souverainement le terrain de la Grèce moderne, industrielle et urbaine.

Division à droite

Mais l'opposition est-elle déjà en mesure, justement, de reconquérir les bastions perdus ? Même si ses dirigeants affirment aujourd'hui avoir surmonté le traumatisme de la défaite de 1981, rien n'est moins sûr. La Nouvelle Démocratie est toujours en proie à de sourdes luttes intestines. Elle ne paraît pas bénéficier vraiment, jusqu'à présent, du recul socialiste.

Ces luttes internes, qui paralysent tout effort de renouvellement au sommet, restent vives. Différents indices montrent qu'elles avaient, en fait, commencé avant la perte du pouvoir par la Nouvelle Démocratie, et que celle-ci n'en finit pas de régler, dans l'opposition – situation à laquelle elle n'était guère préparée, – des comptes entamés lorsqu'elle était au gouvernement.

Les mémoires de M. Georges Rallis, premier ministre sortant en 1981, sont à cet égard révélateurs. Leur publication a été accueillie avec une certaine jubilation goguenarde par le PASOK : il semble à leur lecture que les chausse-trapes, crocs en jambes et « peaux de banane » divers n'aient pas manqué sur le chemin de celui qui eut la tâche ingrate de conduire la majorité d'alors aux élection, qui devaient voir la victoire de la gauche. Mauvais orateur et le sachant, dépourvu de tout charisme, mais homme intègre, libéral et parfois subtil, M. Rallis peut toutefois se flatter de voir sa courbe de popularité remonter quelque peu au fur et à mesure que certains échecs de la gauche rendent de leur crédibilité aux analyses et à la gestion de l'« ancien régime ».

Son successeur à la tête de la Nouvelle Démocratie, M. Evanghelos Avérof, est trop marqué à droite et trop associé à certaines erreurs du règne précédent pour pouvoir incarner la résurrection de son parti. D'autant plus que de sérieux ennuis de santé l'ont à plusieurs reprises écarté de sa direction effective. Mais aucun de ceux qui, plus ou moins discrètement, piaffent dans son ombre en attendant la relève, ne paraît susceptible de réunir une majorité au sein de la N.D. M. Mitsotakis, plus « centriste », est sceptique sur ses chances, et n'aurait pas renoncé au rêve de créer sa propre formation. La compétence froide de M. Stéfanopoulos et ses attaches avec l'aile la plus droitière de la Nouvelle démocratie ne peuvent suffire à lui assurer une assise suffisante. Certains jeunes technocrates regroupés autour de M. Boutos, ou d'anciens ministres comme M. Andrianopoulos, souhaiteraient, de leur côté, transformer la N.D. en un grand parti libéral de centre droit ; mais ils manquent d'appuis à l'état-major du parti et, plus encore, au groupe parlementaire. Même si cette « recomposition du centre » est un des thèmes à la mode dans les conversations du Tout-Athènes politique et d'ailleurs conforme à l'évolution sociologique du pays.

Ce blocage qu'il observe dans son parti d'origine exaspère, paraît-il, le président Caramanlis. Mais ce dernier entretient avec le premier ministre socialiste des rapports de bonne intelligence, même s'ils sont dépourvus d'aménité. Il y a manifestement chez les deux hommes une volonté de ne pas casser, par des attitudes trop raides, la machine constitutionnelle qui permet cette cohabitation au sommet – qui l'impose, même, dans le cas présent. C'est bien, par-delà les spéculations sur le « succès-quand-même » ou sur l'« échec inéluctable » de la gauche au pouvoir, la vraie victoire du « changement ». Même si les rumeurs périodiques sur certaines impatiences des militaires ne permettent pas d'être complètement rassuré sur l'avenir de la démocratie hellénique.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'ACCORD SUR LES BASES AMÉRICAINES EST SIGNÉ

Les négociations sur l'avenir des bases militaires américaines en Grèce, qui avaient été suspendues voici un mois du fait de difficultés de dernière minute, et qui avaient repris jeudi 14 juillet à Athènes, ont abouti à un accord ce vendredi matin.

Le contenu du compromis conclu entre le gouvernement hellénique et l'envoyé américain, M. Bartolomew, qui était rentré à Washington pour y consulter les autorités militaires et diplomatiques américaines sur les contre-propositions grecques, devait être rendu public dans le courant de la journée.

Ouvertes en octobre dernier, ces négociations portaient principalement sur les quatre grandes bases américaines de Grèce continentale et de Crète, ainsi que sur une douzaine d'installations annexes.

● *La Grèce* fera prochainement à la Communauté économique européenne des propositions pour un règlement du problème libanais, a déclaré jeudi 14 juillet M. Papandréou, à l'issue d'un entretien avec le ministre libanais des affaires étrangères, M. Elie Salem, en visite à Athènes depuis mardi. Le premier ministre grec a indiqué que M. Salem lui avait exposé le « *problème de l'intégrité et de la survie des institutions démocratiques* » du Liban, et lui avait demandé de prendre, en sa qualité de président en exercice de la C.E.E. depuis le 1er juillet, des « *initiatives concrètes pour promouvoir une solution rapide du problème libanais* ». La Grèce considère, contrairement à ses partenaires de la Communauté, qui ont appuyé l'accord israélo-libanais, qu'il aurait fallu associer la Syrie aux négociations pour obtenir une paix durable au Liban. – *(A.F.P.)*

R.F.A.

DEVANT L'OFFENSIVE PACIFISTE

Les chrétiens-démocrates vont lancer une campagne d'information en faveur du rééquilibrage des forces de l'OTAN

De notre correspondant

Bonn. – Devant l'offensive pacifiste qui se prépare pour l'automne, la C.D.U. (Union chrétienne-démocrate) a décidé de passer elle aussi à l'action. Forte de ses sept cent trente mille membres et de ses deux cent trente mille jeunes organisés, elle va se lancer dans une campagne d'explication sur le thème : « Ensemble pour la paix et la liberté ». Il s'agira essentiellement de présenter la double résolution de l'OTAN, et l'armement atomique qu'elle prévoit en cas d'échec des pourparlers de Genève, comme une « *initiative de paix* ».

Le secrétaire général de la C.D.U., M. Heiner Geissler, qui est en même temps ministre de la famille, entend organiser dix mille « *journées de la paix* » à travers le pays, qui répondraient aux manifestations pacifistes. Le 19 septembre, une très grande réception réunira à Bonn, autour du chancelier Kohl, tous les députés du parti appartenant au Bundestag et aux Landtage, ainsi que les chefs départementaux de la C.D.U. Enfin, pour novembre est convoqué un « *congrès européen de la paix* » qui devrait réunir de « grands noms » – mais aucun n'a pu être cité jusqu'ici.

Le succès de cette vaste entreprise est aléatoire. Il y a peu de chances qu'elle convertisse un seul militant pacifiste. Tout au plus prépare-t-elle des affrontements entre partisans et adversaires de la *Nachrüstung*, nom populaire en Allemagne féderale pour désigner l'« *armement de rattrapage* » des Pershing-2 et des missiles de croisière. D'après un récent sondage, la population y serait hostile à 70 %. C'est bien pourquoi le Mouvement de la paix vient de demander qu'il soit procédé à un référendum consultatif sur la question, sûr qu'il est de l'emporter. Ce genre de référendum n'est pas inscrit dans la Constitution, mais il n'est pas non plus prohibé. Il permettrait de tâter le pouls de l'opinion sans contraindre le gouvernement. Mais celui-ci, naturellement, ne veut pas en entendre parler.

Le Mouvement de la paix, où convergent des tendances et des courants fort différents, vit de la répétition de maximes contre la guerre. C'est simple et direct, et d'une efficacité émotionnelle assurée. En revanche, la défense de la double décision de l'OTAN fait appel à des arguments et des raisonnements de sang-froid, qui parlent moins au cœur qu'à la tête. On voit mal les foules enthousiasmées pour cette dialectique... Il y a bien, au moins, une forte minorité plutôt favorable à l'armement nucléaire américain, mais elle s'y résigne plus qu'autre chose. Le dynamisme est dans le camp adverse.

De toute façon, contester la contestation est un tour de force auquel il est bien tard pour préparer les chrétiens-démocrates, qui, sauf le jour des élections du 6 mars, se sont montrés jusqu'ici fort discrets – l'appareil gouvernemental mis à part – sur le sort des fusées américaines à venir.

ALAIN CLÉMENT.

● *La libération de quatre-vingts dissidents* par l'Allemagne de l'Est, fin juin, est directement liée à l'octroi par la R.F.A. d'un crédit de 400 millions de dollars à Berlin-Est, a déclaré, jeudi 14 juillet, M. Franz Josef Strauss, ministre-président de Bavière. Celui-ci a affirmé avoir joué un rôle important dans la libération des dissidents. – *(A.P., Reuter)*

Portugal

Situation sociale tendue aux chantiers navals de la Lisnave

De notre correspondant

Lisbonne. – La police est intervenue, le jeudi 14 juillet, dans les chantiers navals de la Lisnave occupés depuis cinq semaines par les ouvriers en grève, afin de faire appliquer une décision du tribunal de Lisbonne ordonnant la sortie d'un pétrolier grec qui s'y trouvait en réparation.

Il était 5 heures du matin lorsque l'opération a été déclenchée. Malgré la présence de plusieurs milliers de manifestants venus de toute la banlieue sud de la capitale, il n'y a pas eu d'incident. Moins de vingt-quatre heures après l'arrivée de la police, le bateau grec quittait le chantier.

Première entreprise privée du pays, avec une participation de l'Etat, la Lisnave emploie plus de sept mille travailleurs. Elle a toujours fait des bénéfices. En 1982 pourtant, la situation allait brusquement changer : les comptes de l'année se sont soldés par un déficit d'environ 400 millions de francs. En décembre 1982, l'entreprise, faute de commandes, tournait à 10 % de sa capacité. Aussi, l'administration décidait-elle d'interrompre, à partir d'avril, le paiement intégral des salaires. Pendant deux mois, chaque ouvrier a reçu 1 000 F – somme qui n'a même pas été versée en juin.

Réunis au ministère du travail, le 6 juillet dernier, les représentants des travailleurs et de l'administration ont abouti à un accord : l'Etat avancerait les fonds nécessaires pour payer les salaires en retard ; en contrepartie, les ouvriers s'engageraient à travailler sans relâche pendant trois mois, ce qui permettrait de respecter plusieurs contrats d'une valeur globale supérieure à 50 millions de francs. Au bout de cette période, le gouvernement présenterait un projet de stabilisation financière de l'entreprise.

Mais l'accord a été refusé au cours d'une assemblée générale, les travailleurs ayant exigé comme condition pour cesser leur grève des garanties sur le paiement des salaires, ainsi que sur le maintien de la totalité des postes de travail. Le dialogue était rompu, et dans les chantiers la tension montait.

L'armateur grec qui vient de récupérer son navire a déjà annoncé qu'il demandera une indemnisation afin de couvrir le préjudice, estimé à environ 8 millions de francs, provoqué par le retard de la remise à flot.

J. R.

Belgique

La responsabilité de l'assassinat d'un diplomate turc est revendiquée par deux organisations arméniennes rivales

De notre correspondant

Bruxelles. – L'attentat qui a coûté la vie, jeudi matin 14 juillet (nos dernières éditions datées du 15 juillet), à un diplomate turc inquiète les autorités belges. Durant ces derniers mois, plusieurs agressions, attribuées à des organisations arméniennes, ont déjà eu lieu à Bruxelles : au mois de mai, des bombes avaient endommagé l'office turc du tourisme, ainsi qu'une autre agence de voyages. Mais c'est la première fois qu'un tel attentat fait une victime.

Il s'agit de M. Dursun Aksoy, attaché administratif à l'ambassade de Turquie, dont on indique seulement que, depuis trois ans, il s'occupait des « *problèmes de communication* ». Montant dans sa voiture, dans le quartier des ambassades de la capitale belge, il a été tué de deux coups de feu dans la tête. Pour autant que l'on sache, il n'aurait pas respecté les consignes de sécurité enjoignant, depuis quelque temps déjà, aux membres de l'ambassade de ne plus se déplacer seuls. Bien que disposant lui-même d'une arme, le diplomate n'a pas eu, semble-t-il, la moindre chance de se défendre contre son agresseur.

Un aspect quelque peu déroutant de cette affaire est que la responsabilité de l'attentat a rapidement été revendiquée par deux organisations arméniennes, qui sont plutôt rivales, pour ne pas dire antagonistes, l'ASALA (Armée secrète pour la libération de l'Arménie) et le Commando des justiciers du génocide arménien (voir encadré).

Tandis qu'à Ankara le gouvernement turc convoquait l'ambassadeur de Belgique, les autorités belges ont immédiatement fait savoir que toutes les mesures nécessaires seraient prises pour identifier et retrouver l'assassin de M. Aksoy. Le soir même d'ailleurs, la télévision a diffusé un portrait-robot du meurtrier présumé.

J.W.

TRENTE-QUATRE MORTS EN DIX ANS

L'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) et le Commando des justiciers du génocide arménien, qui ont tous deux revendiqué la responsabilité de l'attentat de Bruxelles, sont les deux principales organisations clandestines arméniennes luttant contre le régime d'Ankara.

L'ASALA se déclare « *indépendante de toutes les organisations et partis arméniens* » et affirme lutter « *pour la libération de l'Arménie sur une base révolutionnaire et anti-impérialiste* ». Son siège était situé à Beyrouth jusqu'à l'été 1982.

Le Commando des justiciers du génocide arménien, moins révolutionnaire que l'ASALA, demande qu'Ankara condamne le génocide arménien de 1915 et entame des pourparlers pour la « *restitution de ses terres au peuple arménien* ». Selon des sources américaines, le Commando des justiciers serait affilié à la Fédération révolutionnaire arménienne, pro-occidentale, et soutenue par les États-Unis pendant la guerre froide.

Trente-quatre Turcs, dont vingt-trois diplomates, ont été tués ces dix dernières années à travers le monde, au cours d'attentats revendiqués par des organisations arméniennes. Parmi eux, quatre ambassadeurs : à Paris (octobre 1975), à Vienne (également en octobre 1975), au Vatican (juillet 1977) et à Belgrade (mars 1983).

DIPLOMATIE

SÉCURITÉ ET COOPÉRATION EN EUROPE

L'accord qui mettra fin à la C.S.C.E. semble acquis

De notre correspondant

Madrid. – L'accord qui mettra fin à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) qui est réuni depuis novembre 1980 à Madrid semble cette fois acquis.

De retour de Washington où il a été reçu par le président Reagan, le chef de la délégation américaine, M. Kampelman, s'est réuni jeudi 14 juillet avec les représentants des pays de l'OTAN. Il leur a déclaré que son pays approuvait la formule de compromis proposée par la Suisse pour surmonter le dernier obstacle important empêchant encore la clôture de la conférence et qui porte sur la convocation en 1986 à Berne d'une réunion d'experts sur les « *contacts humains* » (réunification de familles, mariages entre citoyens de pays différents, etc.). Cette réunion sera annoncée non dans le corps du document final, mais dans une « *déclaration* » annexe qui sera lue par le président de la C.S.C.E. lors de la séance de clôture.

Cette formule destinée à contenter à la fois l'Ouest qui tient beaucoup à cette réunion et l'Est qui veut éviter de lui donner trop de publicité, avait déjà été successivement acceptée en termes officieux tout au moins par les pays neutres, l'Union soviétique et l'Europe des Dix. M. Kampelman a fait savoir à ses partenaires de l'OTAN qu'il l'acceptait à condition que cette déclaration annexe ait la même valeur que le reste du document final et soit obligatoirement publiée avec lui. Il s'est montré pour la première fois optimiste quant à une clôture rapide de la C.S.C.E. en parlant d'un accord formel « *dans quelques jours* ».

Seuls subsistent en effet sur le plan des textes quelques problèmes mineurs. La plupart sont liés à des divergences de traduction dans les six langues officielles de la conférence, en ce qui concerne notamment la convocation d'une conférence sur le désarmement en Europe et le champ d'application des mesures qu'elle sera amenée à prendre, question qui fut longtemps discutée. D'autre part, la délégation de Malte, se réclamant des conclusions de la précédente C.S.C.E. (Belgrade 1977-1978), demande la convocation d'une réunion d'experts sur la sécurité en Méditerranée. Devant le peu d'enthousiasme suscité par cette proposition, on attend que le représentant de Malte se voie contraint d'y renoncer rapidement.

L'attention se porte maintenant sur les réunions en tête à tête maintenues par les délégations américaine et soviétique en marge des assemblées plénières. Washington tente apparemment d'obtenir de Moscou un geste de bonne volonté (autorisation d'émigrer pour un dissident connu par exemple) afin que l'accord obtenu à Madrid puisse ainsi être présenté sous un angle positif au secteur « dur » de l'administration Reagan, apparemment encore réticent.

La réunion plénière du 14 juillet a été suspendue pendant plusieurs heures pour permettre aux Américains et aux Soviétiques de négocier en aparté. La transformation de la rencontre multilatérale de Madrid en un nouveau forum de discussions bilatérales entre les Deux Grands provoque d'ailleurs une irritation croissante au sein de plusieurs délégations, et le représentant autrichien, M. Ceska, n'a pas hésité à évoquer l'« *humiliation* » que cette situation représentait pour les autres participants.

THIERRY MALINIAK.

INTERRUPTION DES NÉGOCIATIONS SUR LES EUROMISSILES APRÈS UNE SÉANCE « PEU ENCOURAGEANTE »

Genève, *(A.F.P.)*. – L'actuelle session des négociations américano-soviétiques sur les euromissiles, ouverte, le 17 mai à Genève, s'est terminée jeudi 14 juillet comme initialement prévue.

Elle n'a pas été prorogée d'une semaine comme l'avait laissé entendre M. Andropov au chancelier Kohl, selon le porte-parole de celui-ci. A l'issue d'une réunion d'une heure quarante, M. Kvitsinsky, chef de la délégation soviétique, a déclaré jeudi que « *ce n'était pas très encourageant* » et s'est refusé à tout autre commentaire.

Les négociations sont suspendues selon la tradition jusqu'au 6 septembre. Celles sur la réduction des armes stratégiques (START) doivent se poursuivre encore quelques jours.

AFRIQUE

LA GUERRE DU TCHAD

Le gros des forces rebelles n'a pas été engagé dans les combats d'Abéché

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — L'espoir change très vite de camp dans le conflit tchadien. Il a suffi que les forces gouvernementales donnent, ces derniers jours, un coup d'arrêt à l'inquiétante progression des troupes de l'ancien président Goukouni Oueddeï pour qu'aussitôt on parle à N'Djamena d'aller déloger l'adversaire de la palmeraie de Faya-Largeau dans le nord du pays, prise le 24 juin dernier grâce à un soutien logistique libyen massif. On n'en est vraisemblablement pas encore là, mais les mêmes qui, il y a une semaine, annonçaient une catastrophe à brève échéance échafaudent maintenant des plans de reconquête.

Le retour à Abéché, à environ 700 kilomètres à l'est de la capitale, des troupes du président Hissène Habré a été le tournant décisif, même si l'on a pu constater sur place que les combats avaient été limités et que la plus grande partie de la colonne ennemie qui avait investi la ville s'était repliée vers le nord. Le ministre de l'information, M. Soumaila, a annoncé jeudi 14 juillet la *« reprise et le contrôle de toutes les localités de l'est du Tchad: Oum-Chalouba-Kalaït, Abéché, Biltine et Arada »*. Il ne reste de l'autre côté, selon le ministre, que des groupes isolés disposant de quelques véhicules légers. Les troupes gouvernementales continuent de « ratisser » le terrain entre ces localités et à faire des prisonniers. Ces bonnes nouvelles ont permis à M. Soumaila de lever la censure qu'il avait imposée dimanche 10 juillet. Celle-ci avait pris la forme d'un contrôle des articles avant leur transmission. Le censeur, en l'occurrence le ministre lui-même, n'a pratiquement exigé aucune coupe, mais les contraintes d'horaire imposées par ce désagréable examen de passage ont gêné le travail des journalistes.

Le président Hissène Habré était encore jeudi dans l'est du pays, probablement à Oum-Chalouba. Certains de ses conseillers le poussent à exploiter son avantage et à poursuivre la colonne adverse qui se replie actuellement à travers le désert, vers Faya-Largeau. Les trois mille hommes et surtout la puissante artillerie installés là-bas ont cependant de quoi faire réfléchir M. Habré.

L'élément déterminant dans les combats de ces derniers jours a été, de l'avis général, l'entrée en action de l'escadron de douze automitrailleuses légères (A.M.L.) Panhard envoyées précipitamment par Paris. La rapidité avec laquelle les servants tchadiens de ces armes ont assimilé le maniement a surpris les instructeurs français. L'avion de transport Hercules C 130 prêté par le Zaïre a également joué son rôle puisqu'il a permis d'acheminer ces véhicules depuis la capitale jusqu'à Ati, leur épargnant ainsi plus de la moitié de la distance qui sépare N'Djamena d'Abéché. Toutes les A.M.L. livrées étaient encore opérationnelles jeudi et se trouvaient dans la région d'Oum-Chalouba, ce qui constitue une prouesse remarquable vu les difficultés du terrain.

L'attention se déplace maintenant de l'est vers le nord où se trouve massé le gros des forces rebelles. Aucune activité militaire n'est signalée sur la piste reliant Faya-Largeau à la capitale. Les troupes gouvernementales ont établi leur principal verrou sur cet axe traditionnel de pénétration à Salal, à 476 kilomètres au nord de N'Djamena. Elles disposent, avec le petit détachement avancé de Koro Toro, à 202 kilomètres plus au nord, qui a des moyens de transmission radio, d'une *« sonnette d'alarme »*.

La guerre de mouvement qui caractérise le conflit tchadien ressemble au jeu des quatre coins. Des colonnes motorisées, évoluant en terrain désertique, occupent successivement des positions aussi vite évacuées qu'investies. L'attaquant dispose toujours d'une supériorité sur celui qui tient une localité ou un point d'eau. Les rebelles de l'ancien président Goukouni avaient depuis plusieurs semaines bénéficié de cet avantage à l'assaillant.



(Dessin de PLANTU.)

Ils ont à leur tour à Oum-Chalouba et Abéché, expérimenté la difficulté d'être en position défensive. Cette guerre qui met en jeu des effectifs limités est conforme à la tradition des Toubous, pour qui attaquer est plus noble que défendre. On l'a bien vu à Abéché, où les rebelles n'avaient creusé aucune tranchée et n'avaient même pas jugé bon de mettre en place un dispositif de protection digne de ce nom.

Les succès militaires sont donc, dans ce type de guerre, nécessairement éphémères. M. Hissène Habré a, certes, redressé la situation, mais rien n'est encore joué. Il reste à savoir en particulier si le colonel Kadhafi, qui vient de subir une humiliation avec l'échec de l'offensive de ses protégés dans l'est du Tchad, acceptera — au moins temporairement — ce revers ou bien décidera d'augmenter sa mise.

Une indication à ce sujet pourrait être donnée lors de la réunion, les 15 et 16 juillet, à Addis-Abeba, du comité *ad hoc* de l'O.U.A. sur le conflit tchadien. Une telle réunion peut offrir une porte de sortie au dirigeant libyen. Devant le blocage de la situation militaire, l'ancien président Goukouni pourrait décider d'en revenir aux négociations. Son chef d'état-major, M. Djogo, qui vient de rentrer à Sebha, en Libye, a déjà exprimé son amertume après son échec à Abéché. Mais nul ne connaît encore les intentions du bouillant colonel.

DOMINIQUE DHOMBRES.

« La France n'a aucune raison d'aller au-delà des accords de coopération de 1976 »

déclare M. Mitterrand

Le président François Mitterrand a réaffirmé, jeudi 14 juillet, que la France n'enverrait pas de troupes au Tchad. Dans une interview télévisée, le chef de l'Etat a déclaré : *« Nous avons assisté le gouvernement légitime du Tchad par tous les moyens dont nous pouvions disposer selon les termes de l'accord de 1976. Mais nous n'avons aucune raison d'aller au-delà, parce que cet au-delà n'a pas été négocié par nos pays (...) »* (lire page 5 le texte de la déclaration du chef de l'Etat).

● A Addis-Abeba, où se réunit ce vendredi 15 juillet le bureau exécutif de l'O.U.A., on s'attend généralement que les neuf pays membres du bureau réitèrent leur opposition à toute ingérence dans les affaires du Tchad.

● A Alger, la presse a sévèrement critiqué la décision du Zaïre d'envoyer des équipements militaires et des troupes pour aider le gouvernement de N'Djamena, déclarant que cet engagement était inspiré par des puissances étrangères qui cherchent à déstabiliser l'Afrique. D'autre part, le quotidien *El Moudjahid* écrit que l'Algérie n'a jamais autorisé le survol de son territoire pour l'acheminement de matériel de guerre. *« L'Algérie,* poursuit El Moudjahid, *ne peut que désapprouver toute intervention étrangère, quelle que soit son origine, dans le conflit. »*

● A Pékin, où se trouve M. Miskine, ministre tchadien des affaires étrangères, la Chine a préconisé l'ouverture de négociations entre MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddei.

Enfin, les secours alimentaires d'urgence au Tchad, bloqués depuis six semaines par la fermeture de la frontière avec le Nigéria, ont repris à un rythme régulier, en raison de la réouverture de la frontière, a déclaré jeudi un responsable des opérations de secours de la F.A.O.

PROCHE-ORIENT

Iran

LA LECTURE DU « TESTAMENT POLITIQUE » DE L'IMAM

Sanglots et mouchoirs...

L'imam Khomeiny a confié, jeudi 14 juillet, son testament politique à la garde de l'« assemblée des experts », chargés de désigner son successeur ; bon nombre de ses membres ont fondu en larmes à la lecture du document. *« Je mets à la disposition de l'assemblée ces six pages, mon testament, publiable après ma mort »*, annonce le message lu par le fils de l'imam, Ahmad, devant l'assemblée réunie au Parlement iranien.

Le fils de l'imam a eu du mal à finir sa phrase, la voix prise dans les sanglots. La grande salle du Parlement résonne de pleurs. Tous les hauts dignitaires religieux de la République islamique, du chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, au célèbre ayatollah Sadegh Khalkhali, ancien procureur islamique, manifestent leur émotion à la simple évocation par l'imam de sa mort. Un mouchoir en papier est passé à l'hodjatoleslam Ahmad Khomeiny. Il achève sa lecture alors qu'une distribution de mouchoirs est organisée dans la salle.

« Dieu, Dieu, garde Khomeiny jusqu'à l'apparition de l'imam caché » (le représentant de Dieu qui doit revenir sur terre, selon le chiisme) : l'invocation, rituelle en Iran, retentit sous la voûte du Majlis plus fort qu'à l'ordinaire, comme pour conjurer l'évocation funeste. Le précieux document traçant l'avenir de l'Iran est placé dans une chemise de carton, fermée par un fil de fer plombé et entourée d'un ruban aux couleurs de la République — blanc, rouge et vert — scellé de cire.

L'assemblée des experts, élue au suffrage universel, le 10 décembre 1982, était réunie pour la première fois, jeudi 14 juillet, en présence du gouvernement et de toutes les personnalités du pays. Ses membres — soixante-quatre sont présents sur les soixante-neuf élus à ce jour, alors que la Constitution fixe leur nombre à quatre-vingt-trois — ont pour unique mission de désigner le « guide de la révolution », la plus haute charge iranienne inscrite dans la Constitution adoptée par référendum en 1979. Avec cette assemblée, où la quasi-totalité des élus sont connus pour être liés à l'imam, la succession devrait être sans surprise : l'ayatollah Hossein Ali Montazeri, soixante-trois ans, vivant à Qom, en marge des affaires courantes du pays, apparaît à tous comme le futur « guide ». — *(A.F.P.)*

Liban

Des incidents meurtriers ont opposé l'armée et des druzes à Aley

Deux civils ont été tués et dix-huit personnes ont été blessées, dont treize militaires libanais, lors d'un incident qui a opposé jeudi 14 juillet, pour la première fois, une patrouille de l'armée libanaise à des manifestants druzes à l'entrée de la ville d'Aley (15 km au sud-est de Beyrouth), indique-t-on de plusieurs sources. Du côté des militaires libanaise, on précise que huit officiers libanais ont été blessés, parmi lesquels un colonel, trois commandants et deux capitaines, ainsi que six soldats.

Dans un communiqué publié jeudi, le commandement de l'armée libanaise indique que, *« dans le cadre des responsabilités et des missions routinières de l'armée et en prévision de tous les développements, des officiers ont entrepris une mission de reconnaissance sur le terrain dans les régions d'Aley et du Chouf. Après avoir accompli leur mission, à 13 h 15 locales, des balles se sont abattues sur eux sur la route internationale Beyrouth-Damas à la hauteur d'Aley »*.

Pour sa part, le ministre libanais de la défense, M. Issam Khoury, a estimé que *« cet incident constitue bien plus qu'un accident de parcours »*, soulignant que *« les tirs ont été dirigés contre la légalité libanaise représentée par l'armée »*, mais n'a pas révélé l'identité des assaillants.

Pour sa part, le parti socialiste progressiste (P.S.P., dirigé par M. Walid Joumblatt), indique dans un communiqué que l'incident s'est produit entre une patrouille de l'armée et *« des milliers de manifestants »* druzes qui protestaient *« contre la position partisane de l'Etat »* et réclamaient *« une solution politique dans la montagne »*. M. Joumblatt et le P.S.P. sont opposés à toute entrée de l'armée libanaise dans la montagne, où depuis plusieurs mois s'affrontent les Forces libanaises (chrétiennes) et les miliciens druzes. Le P.S.P. avait menacé de tirer sur l'armée libanaise si elle pénétrait dans le Chouf.

Selon un porte-parole de l'armée israélienne, la patrouille de l'armée libanaise a été bloquée par la manifestation d'un millier de druzes à l'entrée d'Aley et a essuyé des tirs et des jets de pierres alors qu'elle tentait de se dégager. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Intense activité diplomatique aux approches du quatrième anniversaire de la révolution sandiniste

Aux approches du quatrième anniversaire de la victoire des sandinistes nicaraguayens contre les troupes d'Anastasio Somoza le 19 juillet, une intense activité diplomatique se manifeste dans la région en vue d'éviter qu'un éventuel conflit entre Managua et le Honduras n'embrase la péninsule centre-américaine.

Les ministres des affaires étrangères des quatre pays dits « du groupe de Contadora » (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) se sont réunis le 14 juillet à Panama, en vue de préparer la rencontre, le 16 juillet à Cancun (Mexique), des chefs d'Etat des dits pays. L'objectif de ces puissances, auxquelles la France prête son soutien, est de préparer un schéma de dialogue, à défaut de solutions pacifiques immédiates, entre les antagonistes centre-américains et leurs « appuis » régionaux (Etats-Unis d'un côté, Cuba de l'autre).

A Washington, d'autre part, une session spéciale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A) a eu lieu le 14 juillet, à la demande du Honduras. Le Nicaragua y était, évidemment, sur la sellette. Les quatre autres pays centre-américains (Costa-Rica, Salvador, Guatemala et Honduras), ainsi que les Etats-Unis, ont accusé Managua d'avoir amassé un armement *« exagéré »* par rapport à ses besoins de défense, d'avoir invité des milliers de « conseillers » militaires étrangers, et de fournir une aide sans retenue aux mouvements subversifs de la région. Le représentant de Washington a ajouté que l'O.E.A. ne peut rester indifférentes à l'évolution de la situation, dans la mesure où elle a contribué, en 1979, à la victoire des sandinistes ; or ceux-ci n'ont pas tenu les promesses de démocratisation qu'ils avaient faites à l'époque en vue, précisément, d'obtenir l'appui de l'organisation.

Le représentant de Managua a, pour sa part, accusé le Honduras et le Costa-Rica, ses voisins du nord et du sud qui abritent des organisations antisandinistes, de *« faire le jeu des États-Unis »*. Il a rappelé que l'origine des conflits dans la région réside avant tout dans les structures socio-économiques injustes qui prévalent dans la plupart des pays.

A Tegucigalpa les évêques du Honduras, qui viennent de se réunir en synode, ont déclaré dans un communiqué : *« Notre pays est conscient qu'une guerre entre pays d'Amérique centrale serait véritablement fratricide. Des armes venues de l'étranger y provoqueraient des morts qui, eux, seraient les nôtres. »*

Chili

Le président de la démocratie chrétienne sort renforcé de ses démêlés avec le pouvoir

M. Gabriel Valdes, président du parti démocrate chrétien chilien, sort renforcé dans son rôle de leader de l'opposition démocratique au gouvernement du général Pinochet après sa récente incarcération (il a été libéré presque aussitôt sur ordre de la cour suprême du Chili). C'est, en tout cas, l'impression formulée par divers observateurs, diplomatiques notamment, à Santiago.

« Le jugement de la cour qui a ordonné une libération consacre le droit au désaccord publiquement exprimé », a déclaré, le 14 juillet, M. Valdes. De fait, le jugement précise que l'expression et la diffusion d'opinion impliquant un désaccord entre les activités de l'Etat sont licites *« pourvu que le désaccord soit exprimé en des termes respectueux et sans violence »*.

Il s'agit là d'une étape importante dans la dégradation du pouvoir du général Pinochet, dans la mesure où, jusqu'alors, la justice chilienne avait généralement manifesté une grande soumission à l'exécutif.

Le gouvernement a fait appel de la décision de libérer également les deux jeunes militants démocrates-chrétiens qui avaient été trouvés par la police en possession de sept cent mille tracts appelant la population à participer à la journée de protestation nationale du 12 juillet. Il n'a pu, toutefois, faire appel de la décision concernant M. Gabriel Valdes et les deux autres leaders arrêtés en même temps que lui, MM. Lavandero et Gregorio, car ces trois personnalités n'avaient fait l'objet d'aucune inculpation précise.

On apprenait, enfin, à Santiago, que le principal dirigeant syndical des mineurs de cuivre, M. Rodolfo Seguel, en prison depuis le 15 juillet, après la seconde « journée de protestation nationale », venait d'être licencié par la Compagnie minière publique Codelco.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

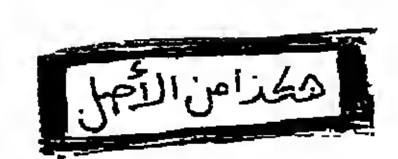
● LE MINISTRE AUSTRALIEN DE LA SÉCURITÉ, M. MICHAEL YOUNG, a présenté sa démission après avoir été mis en cause dans l'affaire de l'expulsion pour espionnage d'un diplomate soviétique M. Ivanov *(le Monde daté 15 et 16 mai 1983)* a révélé, jeudi 14 juillet à Canberra, un communiqué du premier ministre M. Hawke. La démission de M. Young s'explique par les premières conclusions de la commission d'enquête sur les activités des services secrets australiens, créée le 13 mai dernier à la suite de l'expulsion du diplomate et les relations que la ministre de la sécurité entretenait avec M. David Combe, ancien secrétaire fédéral du parti travailliste, convaincu, le 11 mai dernier, d'avoir *« compromis la sécurité de l'État »*, par ses relations avec M. Ivanov. — *(A.F.P.)*

Maroc

● LES COMBATS ENTRE LES GUERILLEROS DU FRONT POLISARIO ET LES TROUPES MAROCAINES ont continué jeudi 14 juillet à M'Sied, au Sahara occidental, pour la cinquième journée consécutive, selon un communiqué du Polisario. L'agence marocaine de presse avait annoncé lundi qu'une importante unité du Polisario, avec cent cinquante véhicules, avait été repoussée après vingt-quatre heures de combat la veille à M'Sied. Elle avait fait état dans le même temps de la mort de cinquante guérilleros du Polisario et de la destruction de dix véhicules au cours de l'attaque de l'avant-poste. Les pertes marocaines se chiffraient, selon elle, à deux morts et trente blessés. M'Sied est situé à la limite nord du « mur » mis en place par le Maroc. — *(Reuter.)*

U.R.S.S.

● DEUX PACIFISTES NÉERLANDAIS, Inger Elzinga et Erie Brassem, ont été arrêtés jeudi 14 juillet à Moscou par la police, pour avoir diffusé dans le métro des sacs en plastique portant la photo d'un militant pacifiste soviétique emprisonné, apprend-on de bonne source.



هكذا من الأصل

ORIENT

et mouchoirs

Le Monde politique

LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

« Rien ne me fera reculer ni ne m'arrêtera dans l'œuvre de redressement national et de justice sociale »

déclare le président de la République

Quand un chef d'Etat intervient à la télévision, sa préoccupation est double : dire les choses qui, dans l'actualité du moment, lui paraissent les plus importantes, et laisser aux téléspectateurs l'impression qui soit la meilleure possible compte tenu des circonstances. Utilisant le canal de TF1, comme il l'avait fait le même jour en 1981 et 1982, M. François Mitterrand voulait d'abord, en ce 14 juillet, réaffirmer sa position, d'une part, dans le débat qui l'oppose à l'U.R.S.S. – et aux communistes français – à propos des négociations entre Moscou et Washington *sur les euromissiles*, d'autre part, dans la guerre qui sévit au Tchad.

Son affirmation selon laquelle la politique extérieure de la France ne se décide *« ni à Moscou, ni à Washington, ni à Genève mais à Paris »* aura sans doute frappé bon nombre d'auditeurs par sa résonance gaullienne. Mais il y a belle lurette qu'une telle référence est devenue un cliché, quand il s'agit de M. Mitterrand, et surtout d'un tel sujet.

Le président de la République tenait moins à parler de l'annulation de l'Exposition universelle de 1989, pour ne pas courir le risque de donner à penser qu'il voudrait polémiquer avec le maire de Paris.

***En affirmant simplement combien il avait eu « mal au cœur » dans « ce problème pénible »*, il en a dit assez pour laisser entendre à chacun que la responsabilité principale de ce renoncement n'avait pas été de son fait...**

Ces deux mises au point et ce clin d'œil ayant été transmis, restaient quelques minutes pour consacrer la fin de l'émission – vingt-cinq minutes, pas plus... – à une autre facette de l'image personnelle. On a retrouvé l'homme égocentrique et sans fausse pudeur, qui avait parlé de sa *« force »* et de sa *« tranquillité »* intérieures le 28 juin au micro d'Europe 1, mais qui, *cette fois, a exprimé avec* conviction sa hantise de l'avenir de ces jeunes *« qui n'ont de la société que l'idée du refus qu'on leur oppose »*. Un homme qui laisse aujourd'hui percer ses états d'âme, jusqu'à faire son autocritique en matière de défense nationale. Voilà que M. Mitterrand rappelle qu'il n'a pas toujours tenu, à l'égard de l'arme nucléaire, le raisonnement qui est le sien aujourd'hui... En effet. En 1964, par exemple, critiquant vivement les orientations du général de Gaulle, le député de la Nièvre affirmait péremptoirement, au Palais-Bourbon : *« La bombe atomique est la plus mauvaise solution pour assurer la sécurité de la France ! »* Il a changé d'avis ; il ne craint pas de le reconnaître.

Sur le même registre familier, le président de la République affirmait, jeudi soir, à la mairie d'Orange, sa conviction que *« la constance, la persévérance et le courage »* permettront à la France d'*« avancer au milieu des périls »*. Sous-entendu : la tempête ne me fait pas peur. *« J'en reçois les embruns,* ajoutait-il d'ailleurs, *mais cela ne changera rien à ma détermination ni à ma volonté. »* Finalement, l'image souhaitée est bien passée : celle du vieux marin qui aime à dire que le fond de son océan est toujours calme, quelle que soit l'amplitude des vagues en surface.

ALAIN ROLLAT.

M. François Mitterrand, qui était, jeudi 14 juillet, à 13 heures, l'invité de TF 1, en direct du palais de l'Elysée, a commenté plusieurs sujets d'actualité. Voici les principaux extraits des déclarations du président de la République :

● **La force nucléaire française :** « Ceux qui s'écartent de l'adhésion à cette idée que la France puisse disposer des moyens d'empêcher la guerre, de dissuader la guerre, je crois qu'ils se trompent de route. On a beaucoup hésité là-dessus, beaucoup réfléchi, j'ai moi-même, dans d'autres circonstances, il y a bien longtemps, estimé que d'autres stratégies seraient possibles. Mais c'est notre seul moyen de défense, il faut donc le préserver, l'améliorer et le moderniser. »

● **Les euromissiles :** « Tout ce qui touche à l'indépendance nationale et à l'intégrité du territoire ne se décide ni à Moscou, ni à Washington, ni à Genève, mais se décide à Paris et par moi-même. La France ne menace personne, les États-Unis d'Amérique sont nos alliés, nous avons avec l'Union soviétique et avec la Russie des relations de respect mutuel, une grande Histoire de relations qui ont marqué au cours de deux grandes périodes que nous avons vécues depuis le début du vingtième siècle une solidarité, et je dois dire que j'attends de l'Union soviétique – et j'y mettrai tout ce qu'il faut pour cela – des relations plus amicales de telle sorte que, la France ne menaçant personne, elle ait le droit d'être orgueilleuse de son armée et de ses forces, qu'elle entretient avec vigilance, mais n'entend pas s'en remettre aux autres.

» A Genève, ceux qui discutent sont les Américains et les Russes ; ils ne peuvent pas nous engager (...). Il y aura une période de grande tension à la fin de l'année. Je regrette de ne pas voir les deux plus grandes puissances parvenir à réaliser, au lieu où elles discutent ensemble, de vrais progrès. On avait pu l'espérer l'année dernière, on peut en douter aujourd'hui. Et donc l'on irait inéluctablement vers l'accroissement de l'armement sur le sol de l'Europe. Ce n'est pas une bonne chose en soi. Tentons d'éviter la fatalité, tous mes efforts vont dans ce sens. »

● **La situation au Tchad :** « La France respecte ses engagements, tous ses engagements. Nous sommes liés au Tchad par des accords d'assistance militaire technique et de soutien logistique. Ces accords datent de 1976 ; ils succédaient à d'autres accords quadripartites France-Congo-Centrafrique et Tchad, qui supposaient davantage des accords de défense. Je pense que vous saisissez la différence entre ce type d'accords puisque les conventions de 1976 ont innové en indiquant, dans un article 4 d'une de ces conventions, que les troupes françaises, les équipements français, les matériels étant livrés, la logistique étant assurée, les personnels ne pourraient pas être employés ni dans une action de guerre ni dans une action de maintien de l'ordre ou de la légalité. Ce sont les termes mêmes de *l'article 4 de la convention qui date* d'il y a sept ans. Cela dicte notre devoir et notre ligne de conduite. Nous avons donc assisté le gouvernement légitime du Tchad par tous les moyens dont nous pouvions disposer selon les termes de l'accord de 1976. Mais nous n'avons aucune raison d'aller au-delà parce que cet au-delà n'a pas été négocié par nos pays et parce que cela signifierait une novation : si mes prédécesseurs ont jugé bon de se retirer des accords de défense antérieurs, c'est qu'ils avaient leurs raisons et ces raisons n'ont pas changé. (...) Nous avons des relations quotidiennes avec la totalité des autres pays d'Afrique noire francophone et, en particulier, avec ceux avec lesquels nous avons signé des accords de défense et nous leur avons dit : *« De la même façon, nous appliquerons la totalité, l'intégralité des accords qui nous lient, y compris, lorsqu'il y a accord de défense, la présence des armées françaises. »* Tel n'est pas le cas avec le Tchad. Et je peux vous dire que la plupart des responsables de l'Afrique noire savent bien qu'ils peuvent compter sur l'amitié de la France. »

● **Le bicentenaire de la Révolution française :** « Une fois dépassé ce problème pénible de l'Exposition universelle qui eût été une grande occasion d'inventer, d'innover, de proposer, de créer, une fois passé ou dépassé ce problème, il n'en reste pas moins que l'Histoire est l'Histoire, que Paris est Paris et que la France doit pouvoir rassembler et Paris et le grand souvenir de 1789 par des manifestations de grande importance. Ces manifestations trouveront le support des grands projets que j'ai conçus et qui seront mis à exécution d'ici à 1989. Et, d'autre part, je crois qu'il est absolument nécessaire de fournir aux Français l'occasion de se remémorer, à la fois les grandes périodes de leur passé et de trouver, dans ces leçons du passé, tous les motifs de croire dans l'avenir. Je veux aussi que tout cela soit une volonté, une démonstration de volonté de créativité, de compétence, d'efficacité.

» La France en est tout à fait capable. Et quant à moi, je tiens à le dire, rien ne me fera reculer ni ne m'arrêtera dans l'œuvre de redressement national et de justice sociale que j'ai entreprise. »

● **Les grands projets :** « Il faut restituer le Louvre à sa fonction : il faut réaliser le plus grand ensemble possible, à l'heure actuelle, de muséographie dans un lieu admirable, marqué par des siècles et [d'] une esthétique tout à fait remarquable. *Il* faut aussi réanimer ce centre de Paris. Ça a déjà été fait par d'autres que par moi, en d'autres endroits, on va compléter là. Et le ministère des finances disposera d'un bel immeuble dans lequel il pourra s'installer avec tous les moyens modernes qui pourraient lui manquer dans ses locaux actuels. »

● **Le climat politique :** « J'estime aujourd'hui, en raison des difficultés que connaît la France, de la montée des intolérances, que mon devoir est d'expliquer davantage pour mieux faire comprendre et peut-être mieux faire comprendre que les Français ont beaucoup de raisons de travailler dans un esprit de concorde, d'amitié et de réussite commune. Je n'y parviens pas toujours et je sais très bien ce qu'il reste à faire : c'est immense. Mais j'y apporte, croyez-moi, une volonté déterminée et puis la foi dans mon pays. Les Français, moi j'en suis un, je crois en eux, en leur capacités historiques. Ce n'est pas les difficultés que je vis actuellement qui m'empêcheront de persévérer dans cette conviction. »

● **La jeunesse :** « J'ai la marotte de l'adaptation de notre jeunesse, de sa formation aux emplois qu'elle remplira. Nous sommes dans une grande césure aujourd'hui, avec un progrès formidable de la technologie et de la science, et on continue beaucoup trop souvent de former des jeunes à des métiers qu'ils n'exerceront pas. En plus, ce sont des métiers qui vont flatter leur intelligence et leurs capacités, qui vont leur permettre de dominer à nouveau la machine, la machine va obéir et, cependant, la machine va remplacer, pour une large part, la mémoire et le jugement, et les jeunes ont une aptitude remarquable à s'adapter à ce maniement qui, quelquefois, fait hésiter les adultes. Je suis hanté par l'idée que non seulement les sociétés occidentales sont habitées par des millions et des millions de chômeurs et que, dans ces pays-là, la moitié de ces chômeurs sont des jeunes. C'est-à-dire que ces jeunes-là, ils n'ont de la société que l'idée du refus qu'on leur oppose ; ils ne pourront donc pas vivre ils ne pourront donc pas s'épanouir. Eh bien, moi, même si je rencontre beaucoup de difficultés, même si je dois arcbouter toutes les forces du pays pour y parvenir, avec des échecs, des réussites, mais, au total, *une volonté créatrice, oui,* je veux que les jeunes soient dotés d'un métier, pas simplement d'une formation, mais aussi d'un emploi. J'ai déjà fait des choses dans ce sens pour les micro-ordinateurs ; j'ai contribué à la création du Centre mondial qui permet aux jeunes de s'initier ; j'observe un immense intérêt dans ce sens, mais encore de trop petits moyens fournis par la puissance publique. Alors, je vais essayer d'accorder les deux. »

A LA RÉCEPTION DE L'ÉLYSÉE

Du whisky tricolore !

Entre les deux parades martiales, celle du matin sur les Champs-Élysées et celle de l'après-midi à Orange, la garden-party du palais de l'Élysée a constitué un intermède à la fois champêtre, estival et mondain. Là, le président de la République a pu réellement se sentir un Français parmi les autres entouré de ses cinq mille invités.

Dans le parc, sous un chaud soleil, piétinant la pelouse, la foule des convives a réservé au *chef de l'État* un *accueil fait de* sympathie et de curiosité. Fortement « protégé » par un cordon de gardes, M. Mitterrand a serré de nombreuses mains, échangeant des « confidences » avec les uns, des sourires avec les *autres, des politesses* avec *tous*. Parmi les hôtes, les chefs des entreprises les plus exportatrices et ceux des P.M.E. spécialisées dans la technologie de pointe. M. Mitterrand devait rendre hommage à ces *« vainqueurs »*, *à ceux qui réussissent* et *« dont on ne parle pas assez »* au début de son interview à TF 1. Celle-ci s'est déroulée en direct, à l'abri d'un bosquet, tandis que les invités étaient tenus à bonne distance par les gardes républicains. La foule, habituée à ce genre de réception, suivait un rite mondain immuable à travers les Républiques : *quelques mots,* quelques apartés, quelques saluts entre gens habitués à se rencontrer dans les palais nationaux. On se demandait si les coups de sifflet lancés sur les Champs-Élysées avaient été vraiment nombreux, et on passait à autre chose. Mais nul ne parlait cette année de *« factieux »* comme ce fut le cas l'*année dernière* (*le Monde* du 17 juillet 1982).

Les membres du gouvernement étaient très entourés, et M. Hervé Bourges, en train de devenir président de TF 1, félicité par anticipation. M. Alain Poher, président du Sénat, semblait presque le seul représentant notable de l'opposition. De tous les membres du Conseil constitutionnel invités, l'absence de M. Giscard d'Estaing était notée, tout comme celle de tous les *anciens premiers ministres* de la Ve République.

L'un d'eux, de surcroît maire de Paris, s'apprêtait, il est vrai, à offrir à déjeuner à l'Hôtel de Ville à un millier de soldats qui venaient de défiler. Comme l'année dernière, M. Chirac, après avoir assisté à la revue, avait directement regagné sa mairie. Parmi les nouveaux invités d'un jour, à l'Elysée, quelques « vedettes », comme le professeur Jean Bernard, le champion cycliste Bernard Hinault, le compositeur Olivier Messiaen, les joueurs de rugby Jean-Pierre Rives et Robert Paparemborde, les chanteuses Rika Zaraï et Marie-Paule Belle, des *athlètes handicapés* vainqueurs de leurs dernières Olympiades, des élus des deux départements « présidentiels », la Nièvre et les Landes, et puis les officiers et des soldats, hommes et *femmes*, ayant participé au défilé. Et pendant que le chef de l'État circulait parmi ses hôtes, pendant que les Chœurs de l'armée française interprétaient du Berlioz et du Debussy, les somptueux buffets dressés sous les frondaisons étaient pris d'assaut dans une bousculade élégante et affamée. Le personnel de l'Elysée faisait remarquer que tous les produits consommés étaient français, même – pour la première fois – un *whisky* fabriqué en Ille-et-Vilaine sous la marque « la Biniou ». Le scotch tricolore, symbole ambigu de la reconquête du marché intérieur ?

A. P.

LE DÉFILÉ AÉRIEN D'ORANGE

Oiseaux de liberté ? Oiseaux de mort ?

De notre envoyée spéciale

Orange. – Oiseaux de liberté ? Oiseaux de mort ? Qu'importe, voulait-on dire en regardant, lors de la revue aérienne d'Orange (Vaucluse), jeudi après-midi, Jaguar et Mirage prendre leur envol au-dessus des champs de tournesols et de tomates, lutter contre le vent avant de plonger dans le ciel bleu de Provence.

« C'était un bon spectacle, parce que rigoureux, exigeant de l'imagination, une parfaite maîtrise de soi et de la discipline », a souligné le président de la République à l'issue de la revue.

Le chef de l'État, arrivé en fin d'après-midi à bord d'un Mystère 50 escorté par quatre Mirage F1, a été accueilli par le général Bernard Capillon, chef d'état-major de l'armée de l'air. Il était accompagné du premier ministre, M. Pierre Mauroy, du ministre de la défense, M. Charles Hernu, des secrétaires d'Etat auprès du ministre de la défense, MM. François Autain et Jean Laurain, et du chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, auxquels s'étaient joints le ministre de l'intérieur, M. Gaston Defferre, le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et le secrétaire d'Etat à la famille et aux immigrés, Mme Georgina Dufoix.

Le 14 juillet 1982, M. François Mitterrand avait présidé une revue navale à la base de Toulon. Cette année, continuant son tour de France *des forces de défense* et *de dissuasion*, son choix s'est porté sur un des maillons clefs, l'armée de l'air. Orange s'imposait. Cette base se situe au centre d'un dispositif exceptionnel avec le plateau d'Albion, le complexe nucléaire de Marcoule-Pierrelatte et Tricastin.

En tout, trois cent quatre avions ont été présentés, soit au sol, soit en vol. Ce qui représente à peu près les trois quarts des effectifs de notre armée de l'air... De bien belles machines pouvant porter sous leurs ailes deux, trois, quatre Hiroshima, soutenues à terre par des missiles sol-air Crotale, des canons bitubes de 20 mm, ou des missiles sol-air Hawk. Seul, le chef de l'Etat a pu approcher un *Jaguar* équipé de l'arme nucléaire AN-52, jalousement gardé dans sa hangarette de la zone d'alerte tactique. Ensuite, en voiture, puis à pied, il a pu regarder les différents Mirage (III, IV, F1, 5-F) équipés de maquettes des missiles qu'ils sont supposés transporter.

Le seul Mirage 2000 que l'armée française possède pour le moment, n'étant pas encore en service, n'a pas pu voler. Premier des trente exemplaires *commandés à Dassault*-Breguet, avion de très haute performance, ardemment attendu par l'armée de l'air, soucieux de sa crédibilité et de sa modernisation. Au sol, deux personnes le présentait : un pilote, et une mécanicienne qui n'est pas passée inaperçue, au moins des journalistes...

Le chef de l'Etat n'a pas pu s'empêcher de dire, en forme de boutade, devant les Jaguar exposés : *« On en parle beaucoup ces temps-ci ! »* L'allusion aux demandes du gouvernement tchadien était claire... Il est, en revanche, resté impassible devant les avions de transport Transall C 160 fort utiles sur des distances moyennes, mais, opérationnels sur des distances longues, ainsi qu'on l'a vu à l'époque de l'intervention de Kolwezi (Zaïre). Depuis, certains Transall ont été transformés et peuvent être ravitaillables en vol, ce qui leur donne une plus grande autonomie. Mais, comme le soulignaient des responsables de l'armée de l'air, leur remplacement apparaît tout de même indispensable d'ici les années 90. De même, il faudra rapidement acquérir des avions pour la détection radar aéroportée.

Fiers de cette visite présidentielle, les représentants de l'armée de l'air ne pouvaient toutefois pas s'empêcher de regretter les restrictions retenues dans la loi de programmation militaire, qui vont se traduire par la disparition de cinq mille cinq cents emplois militaires, de cent soixante-quinze emplois civils et par la fermeture des bases Chambéry-Bourget-du-Lac et Clermond-Ferrand-Aulnat, dont la vocation était essentiellement de former les pilotes. Deux bases qui font partie de la quatrième région aérienne à laquelle appartient justement la base d'Orange.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Les quelque trente personnes* qui avaient été interpellées jeudi 14 juillet sur les Champs-Élysées par le service d'ordre, alors qu'elles manifestaient par des cris et des sifflets leur hostilité au chef de l'État, ont toutes été relâchées.

APRÈS LE SÉJOUR D'UNE DÉLÉGATION DU P.C.F. EN U.R.S.S.

La presse soviétique a omis un passage du communiqué Andropov-Marchais

Moscou (*A.F.P.*). – Un nouvel incident s'est produit entre les partis communistes soviétique et français, au lendemain de la visite à Moscou de M. Georges Marchais : le communiqué commun, dans sa version russe publiée par les médias soviétiques, a été amputé d'un passage essentiel, ce qui a suscité une vive réaction de la partie française, a-t-on appris, de bonne source, jeudi 14 juillet.

La version française de ce document déclare, en effet : *« Il faut s'engager sur la voie d'une réduction équilibrée des armements, en tenant compte de l'ensemble de ceux qui existent de part et d'autre, à l'Est comme à l'Ouest. »*

Cette phrase ne figure pas dans le texte russe, diffusé dès le 12 juillet par l'agence Tass et publié le 13 juillet par les principaux quotidiens soviétiques. Ce passage avait déjà été l'objet d'une controverse entre les deux partis, à l'issue des entretiens de M. Marchais avec le numéro un soviétique, M. Youri Andropov.

L'Agence Tass avait attribué au secrétaire général du P.C.F. la déclaration suivante : *« Le danger principal est représenté par les intentions de l'impérialisme américain d'installer en Europe ses nouvelles fusées. »* Accusant Tass d'avoir *« prêté à M. Marchais des propos qu'il n'avait nullement tenus »*, la partie française avait obtenu l'annulation de la dépêche incriminée. Dans une mise au point, diffusée peu après, le P.C.F. avait souligné que M. Marchais avait insisté sur la nécessité d'*« une réduction équilibrée des armements, en tenant compte de tous ceux qui existent, à l'Est comme à l'Ouest, dans le respect de la sécurité de chaque peuple et de chaque pays »*, (*le Monde* du 14 juillet).

A la suite de cette nouvelle « bavure », le P.C.F. a demandé des explications au comité central du P.C.U.S., indique-t-on de bonne source. Les responsables soviétiques ont affirmé que l'omission est imputable à une *« erreur matérielle »*. A l'appui de cette affirmation, ils ont invoqué le fait que, selon eux, cette partie du communiqué *« n'avait pas posé de problème »* entre les délégations du P.C.F. et du P.C.U.S. De même source, on indique que les responsables soviétiques ont assuré que, dans les hebdomadaires et mensuels soviétiques, le texte du communiqué sera rétabli correctement.

[Le correspondant de *l'Humanité* à Moscou indique, vendredi, dans le quotidien du P.C.F., que les explications, résumées ci-dessus, lui ont été données par M. Vadim Zagladine, chef adjoint du secteur international du comité central du P.C. soviétique.]

Camouflet à Moscou, blâme à Paris : le P.C.F. perd sur les deux tableaux

Les communistes français, qui se veulent les défenseurs intransigeants de l'indépendance nationale, se trouvent ainsi pris en défaut, à cet égard, et renvoyés aux critiques qu'ils avaient adressées au président de la République lorsque celui-ci avait signé, le 29 mai, à Williamsburg, aux État-Unis, une déclaration commune des sept principaux pays occidentaux sur la sécurité. Si cette déclaration était susceptible, selon la thèse des communistes, de *« limiter la liberté d'action de la France »*, que dire du texte commun qu'ils ont signé avec les dirigeants soviétiques !

En position d'accusés

L'Humanité reproduit, vendredi, en page intérieure et sans commentaire, les propos du président de la République. M. Marchais s'est abstenu de paraître, jeudi, à la traditionnelle réception offerte à l'Elysée pour la Fête nationale. La gêne des dirigeants communistes pourrait difficilement être plus évidente. Après avoir *souligné* qu'il est le *seul* à décider en matière d'indépendance et de sécurité, M. Mitterrand a indiqué, jeudi, qu'il n'en dirait pas plus *« pour l'instant »*. Le chef de l'Etat laisse ainsi planer une interrogation sur les conséquences qu'il pourrait tirer du comportement des communistes.

Trois ans et demi après la précédente visite d'une délégation communiste française à Moscou, le voyage des dirigeants du P.C.F. dans la capitale soviétique les met de nouveau en position d'accusés quant à leurs relations avec le « parti frère », résultat si fâcheux qu'il est difficile de croire à un risque calculé.

PATRICK JARREAU.

● *La commune de Sarcelles* (Val-d'Oise) a, pour la première fois depuis l'instauration de la fête nationale, été privée de cérémonie du 14 juillet. La délégation spéciale, mise en place par le préfet du département après l'annulation de l'élection municipale et la suspension des élus du 6 mars dernier, n'a pas eu le pouvoir de voter les budgets nécessaires.

M. Raymond Lamontagne, vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, et tête de liste de l'opposition a déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts. Et M. Henri Canacos (P.C.), maire suspendu, a participé le 13 juillet à un bal organisé par la section locale du P.C.F.

inez un enfant
out-du-monde



Le Monde

société

MM. Chirac, Defferre, Deleplace et Fauvet siégeront au Conseil national de prévention de la délinquance

MM. Chirac, Defferre, Chaban-Delmas et Mauroy se côtoieront au sein du Conseil national de prévention, dont la liste complète a été publiée au *Journal officiel* du 14 juillet. Le premier ministre en sera aussi le président de droit, et un vice-président sera élu parmi les membres de ce conseil. Selon toute vraisemblance, il s'agira de M. Gilbert Bonnemaison, maire (P.S.) d'Epinay-sur-Seine, dont le rapport sur la sécurité est à l'origine de la création de cet organisme. Celui-ci aura une mission d'étude de la délinquance, un rôle d'information et de sensibilisation de l'opininn, einsi qn'un droit de proposition.

Les maires nommés par arrêté du premier ministre sont tous, sans distinction d'étiquette politiqne, à la tête de commune, où la délinquance se fait particulièrement sentir. Parmi les personnalités nommées par M. Mauroy figurent nussi MM. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (proche des socialistes), Jacques Fauvet, ancien directeur do *Monde* et Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme.

Voci la liste complète des membres du Conseil national de prévention :

1) En qualité de représentants du Parlement : MM. Jean-Michel Belorgey, député (P.S.) de l'Allier, Guy Ducoloné, dépnté (P.C. des hauts-de-Seine), Josepb Menga, député (P.S.) de Seine-Maritime, Mme Céeile Goldet, sénateur (P.S.) de Paris et M. Marcel Rudloff, sénateur (U.D.F.) dn Bas-Rhin.

2) En qualité de maires : les élus des villes suivantes ou leurs représentants : Bagnolet (Mme Jacqueline Chonavel, P.C.), Beauvais (M. Walter Amsallem, P.S.), Besançon (M. Robert Schwint, P.S.), Bondy (M. Claude Fuzier, P.S.), Bordeaux (M. Jacques Chaban-Delmas, R.P.R.). Boulogne-sur-Mer (M. Guy Langagne, P.S.), Cachan (M. Jacques Carat, P.S.), Caeo (M. Jean-Marie Girault, P.R.), Cannes (Mme Anne-Marie Dupuy, R.P.R.), Chartres (M. Georges Lemoine, P.S.), Epinal (M. Pierre Blaock, P.S.). Epinay-sur-Seine (M. Gilbert Bonnemaison, P.S.), Fontenay-sous-Bnis (M. Lnuis Bayeurte, P.C.), La Coorneuve (M. James Marson, P.C.), La Rochelle (M. Michel Crépeau, M.R.G.), La Seyne-sur-Mer (M. Maurice Blanc, P.C.), Le bavre (M. André Duroméa, P.C.), Lille (M. Pierre Mauroy, P.S.), Lyon (M. Francisque Collomb, non inscrit), Mantes-la-Jnlie (M. Paul Picard, P.S.), Marseille (M. Gaston Defferre, P.S.), Metz (M. Jean-Marie Rausch, C.D.S.), Meyzieu (M. Jean Poperen, P.S.), Montbéliard (M. André Lang, P.S.), Montpellier (M. Georges Frèche, P.S.). Paris, (M. Jacques Chirac, R.P.R.), Quimper (M. Marc Becam, R.P.R.), Ramnnville-Saint Agne (M. Freneis Barousse, P.S.), Rennes (M. Edmond Hervé, P.S.), Tarbes (M. Raymond Erracaret, P.C.), Toulnn (M. Mauriee Arreckx, P.R.). Tnulnuse (M. Pierre Baudis, P.R.), Valence (M. Rodolphe Pesce, P.S.). Vénissieu (M. Marcel Houël, P.C.), Villeurbanne (M. Cbarles Hernn, P.S.) ;

3) *En qualité de représentant de syndicats d'employeurs et de salariés :* MM. Jean-François Bernardin, Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) : André Frey, Confédération française des travailleurs ebrétiens (C.F.T.C.) ; Gérard Gaume, Confédération générale du travail (C.G.T.) : Pierre Jarlegan, Confédération générale des cadres (C.G.C.) ; Marc Lucchini, Confédération générale du travail Force ouvrière (C.G.T.-F.O.) : Guy Le Neouannic, Fédération de l'éducation nationale (FEN) : Lucien Ninive, Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.) ; Jasques Nodin, Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.) ;

4) *En qualité de représentants d'associations intéressées par la prévention de lo délinquance :* MM. Alain Barrau (Comité national des associations de jeunesse et d'éducatinn populaire), Georges Bertrand (Fédération française des Maisons des jeunes et de la culture), Roger Burnel (Union nationale des associations familiales), Mme Monique Daviaud (association Plan de cinq ans-Délinquance et société), MM. Jacques Guenée (Fédération nationale Léo Lagrange), Bernard Heckel (Comité de liaison des clubs et équipes de prévention spécialisée).

5) *En qualité de personnalités qualifiées :* MM. Jean-Louis Brochen, président du Syndicat des avocats de France, Paul Bouchet, ancien bâtonnier de Lyon, président dn Fonds d'action sociale, Georges Dapot, Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, Mme Mireille Delmas-Marty, professeur de droit pénal, MM. Jacques Fanvet, ancien directeur du *Monde*, Hubert Flavigny, psychiatre, François Fraudeau, Grégoire Krikorian, commissaire de police, Pierre Martaguet, premier président de la cour d'Agen, Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, Franck Perriez (« Monsieur drogue »), Bertrand Schwartz, professeur à l'université Paris-IX, et Gilbert Trigano, P.-D.G. du Club Méditerranée.

● *Un policier en service est tué à Toulouse.* – Un gardien de la paix de Toulouse, M. Jacques Deghilmen, âgé de trente-trois ans, a été mortellement blessé par une voiture qui l'a renversé, le jeudi 14 juillet, alors que le policier s'élançait à la poursuite de plusieurs jennes gens qui avaient été signalés à la police pour avoir endommagé une voiture en stationnement.

● *Deux attentats à l'explosif* ont été commis à Toulouse, dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 juillet, contre la société d'installation téléphonique I.T.N.-Eurodinex et l'entreprise de travaux publics Fougerolle, qui travaillent toutes deux pour le chantier de la centrale nucléaire de Golfech (Tarn-et-Garonne). Ces actions ont été revendiquées, vendredi, auprès de l'A.F.P. par un correspondant anonyme. « *Nnus sommes un nouveau groupe*, a-t-il déclaré, *nous avons décidé de punir les entreprises travaillant sur Gnlfech. Ce n'est pas fini, il nous reste des idées et du matériel.* » Les dégâts dans les deux cas ont été importants.

JUSTICE

ESCROQUERIE ET CANCER

Quatre ans de prison pour l'« inventeur » de pseudo-médicaments

De notre correspondant

Lyon. – M. Abdelaziz Fellah, cinquante-sept ans, ressortissant tunisien, a été condamné mercredi 13 juillet, par le tribunal correctionnel de Lyon, à quatre ans de prison et 10 000 francs d'amende pour escroquerie. M. Fellah s'était présenté comme l'inventeur de « remèdes miracles » contre le cancer et s'était fait verser d'importantes sommes d'argent par de nombreux malades ou leurs familles.

C'est le 30 juin 1981, dans un salon d'un grand hôtel de Lyon, que M. Fellah s'était présenté comme le P.D.G. de la « Société tunisienne de médicaments », et avait annoncé la découverte dès 1965 des « *quatre médicaments de base qui guérissent tous les cancers* », à savoir le sang artificiel, l'anti-virus cancer général, la vitamine stabilisatrice du corps sanguin et le vaccin immunologique.

Mieux encore, se disant fort d'une expérimentation positive sur deux mille six cent malades de 1965 à 1978, M. Fellah annonçait la création en octobre de la même année, à Saint-Cyr-an-Mnnt-d'Or, dans la banlieue nord de Lyon, d'une usine emplnyant mille deux cent personnes pour fabriquer ses médicaments. Des pétrodollars koweïtiens et saoudiens étaient en route pour les coffres des banques lyonnaises.

Après buit jours de réflexion, la presse locale avait relaté ces nouvelles nvec prudence, en faisant état du scepticisme de tout le corps médical, y compris dn docteur Higginson, alors directeur du Centre international de recherche sur le cancer (*le Monde* daté 12-13 juillet 1983).

Entre-temps, la « Société tunisienne de médicaments » avait bien fait les choses, s'installant dans de somptueux locaux à la Part-Dieu et proposant des emplois dans les journaux. Les réticences – sans doute trop molles – des spécialistes ne devaient pas suffire pour plusieurs grands malades en quête d'un ultime espoir. Espoir tarifé par M. Fellah : environ 20 000 F pour une guérison complète en quarante-huit heures. Espoir vain, car de toute la « clientèle » de M. Fellah une seule survivante s'est présentée à la barre du tribunal le 8 juillet.

L'escroc an cancer avait continné ses lucratives activités pendant six mois, les premières plaintes n'étant déposées qu'an début de 1982. Le 11 janvier, il était arrêté (*le Monde* du 14 janvier 1982) et l'nn apprenait qu'à l'époque où il était censé faire des expériences M. Fellah purgeait une peine de vingt ans de réclusioo dans les prisons tunisiennes pour chantage, séquestration arbitraire, menace d'attentat et port d'arme prohibée.

Si, an cours de son « exercice », M. Fellah a traité lui-même certains malades, il en avait dirigé d'autres vers un médecin villeurbannais de cinqnante-deux aus, M. André Frantz. Ce dernier, jugé pour complicité, a été condamné à un an de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende. Les sept parties civiles ont obtenu le remboursement du chèque qu'elles avaient versé à l'escroc et 5 000 francs chacune de dommages et intérêts.

En revanche, le conseil de l'ordre des médecins, lui aussi partie civile puisque M. Fellah était aussi inculpé d'exercice illégal de la médecine, n'a obtenu que 1 franc de dommages et intérêts alors qu'il en réclamait 10 000. La décision du tribunal précise, en effet, que dans cette affaire « *l'ordre n'a pas fait preuve d'une grande vigilance* ». – J.-J. B.

SPORTS

CYCLISME

LA TREIZIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

La loi des « pros »

Le Néerlandais Henk Lubberding a gagné, jeudi 14 juillet, la treizième étape Roquefort-sur-Souzon - Aurillac au terme d'une longue échappée qui a relégué le peloton à 12 min. 44 sec. Auteur d'une course prudente Pascal Simon, conserve la première place du classement général avec 4 min. 14 sec. d'avance sur Laurent Fignon. Ses actions démontrent bien qu'il reste sous la menace d'une défaillance toujours possible en raison de la sévérité de l'itinéraire. Samedi 16 juillet notamment, les coureurs du Tour graviront le puy de Dôme au cours d'une étape contre la montre.

De notre envoyé spécial

Aurillac. – On attendait beaucoup de cette étape auvergnate disputée par une chleur accablante sur un parcours fortement accidenté. Or, en dépit des conditions qui se prêtaient à une course sélective, les fnvoris ont refusé d'engager le combat, soit par un manque d'audace, soit par peur de révéler prématurément leurs véritables intentions. Ils se sont désintéressés de la longue échappée déclenchée par Lubberding, Linard et Clère, trois concurrents nttardés au classement général qui ont pris les premières places à Aurillac avec une avance confortable.

Tout avait commencé par un mouvement de grève comme il s'en produit de temps à autre. Escaladant la longue côte de Saint-Rome-du-Tarn à une allure de cyclotouristes, les coureurs entendaient ainsi protester contre le principe d'une réglementation antidopage qu'ils désapprouvent, et plus précisément contre les sanctions ayant frappé quatre des leurs en l'espace de deux jours. Ils s'attirèrent aussitôt les foudres de Félix Lévitan codirecteur de l'épreuve, qui qualifia une telle attitude d'« *intolérable, surtout de la part de routiers professionnels* ». Il menaça d'ailleurs d'arrêter le Tour de France, ni plus ni moins.

A cette manifestation non violente succéda une action agressive. Félix Lévitan accusait-il les pros ? Ils réagirent précisément en professionnels soucieux de leurs intérêts qui entendaient ne pas se laisser marcher sur les pieds par des amateurs, les Colombiens en l'occurrence.

Nous avons dit déjà combien il était périlleux d'organiser une épreuve open ne respectant pas l'équilibre des forces. Dans le Tnur de France, qui adopte cette année une nouvelle formule mais qui reste le domaine des champions confirmés, il était prévisible que les amateurs sud-américains, luttant au départ à un contre treize et affrontant les professionnels sur leur terrain, s'exposeraient aux pires difficultés. On a pu le vérifier.

Victime de la loi du nombre, ou plus exactement de la loi du peloton, Patrocinio Jimenez, leur dernier chef de file, a été exécuté sans ménagement sur la route d'Aurillac. Le maillot à pois rouges du leader du Grand Prix de la montagne, qui présidait depuis son exploit du Tourmalet, est passé sur les épaules de l'Ecossais Millar, et ses chances de le récupérer dans les Alpes sont symboliques en raison de son isolement.

La physionomie de la course n largement servi les intérêts de Pascal Simon, lequel n'a rien perdn de son avance. La manière dont le porteur dn maillot jaune a surmnnté une situation apparemment compromise tient dn prodige. Il faut encore une fois louer son courage. Mais on peut se demander si la blessure – une légère fracture de l'omoplate gauche – dont il souffre depuis trois jours présente la gravité que laissaient supposer les premiers bulletins de santé... ou alors le routier champenois est un phénomène qui mérite vraiment de gagner le Tnur de France.

JACQUES AUGENDRE.

TREIZIÈME ÉTAPE :

Roquefort-sur-Soulzon - Aurillac
(210 km)

1. Henk Lubberding, les 210 km en 6 h 0 min 6 sec. (moy. : 34,990 km/h. ; 2. Linard à 30 sec. ; 3. Clère à 34 sec. ; 4. Lammerts à 7 min. 26 sec. ; 5. Leleu ; 6. Van der Poel ; 7. Didier ; 8. Vanoverschelde ; 9. J. Wilnants (BOU) ; 10. Bazzo m.t. 11. Kelly à 12 min. 44 sec. ; 12. Ph. Anderson ; 13. J. Van der Velde ; 14. Pirard ; 15. Haghedooren, etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Pascal Simnn, 66 h 34 min. 25 sec. ; 2. Fignon à 4 min. 14 sec. ; 3. Kelly à 5 min. 33 sec. ; 4. Bernaudeau à 5 min. 34 sec. ; 5. Delgado à 6 min. 42 sec. ; 6. Michaud à 7 min. 16 sec. ; 7. Madiot à 7 min. 28 sec. ; 8. Alban à 9 min. 9 sec. ; 9. Agostinho à 9 min. 19 sec. ; 10. Anderson à 9 min. 19 sec. ; 11. Arroyo à 9 min. 34 sec. ; 12. Van der Velde à 9 min. 59 sec. ; 13. Winnen à 10 min. 18 sec. ; 14. Boyer J. à 10 min. 34 sec. ; 15. Van Impe à 11 min. 16 sec. etc.

FAITS ET JUGEMENTS

Une fillette grièvement blessée par trois chiens

Une enfant de dix-sept mois, Céline Caqnelard, demeurant à Marines (Val-d'Oise), a été grièvement blessée, mercredi 13 juillet, par trois jeunes bergers allemands. La petite fille, invitée nvec sa mère chez des amis à Cormeilles en Vexin, s'était endormie sur le divan réservé ordinairement aux trois chiens, alors que les adultes partaient se promener dans le jardin. Les bergers allemands l'ont mordue aux jambes et au ventre, lui sectionnant notamment l'artère fémorale. L'enfant n été transféré d'urgence à l'hôpital de Pontoise puis au service de réanimation dn C.H.U. de Necker, où elle se trouve dans un coma profond.

Violences raciales devant le tribunal de Bobigny

Devant le tribunal pour enfants de Bobigny, a comparu, le 13 juillet, un mineur âgé de 17 ans à l'époqne des faits, militant d'extrême droite, inculpé de coups et blessures volontaires et provocation à la haine raciale. Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples) s'était constitué partie civile. Le jugement sera rendu le 19 septembre.

Le 30 mai 1980, Mohamed Messaoudi, un jeune maghrébin âgé de 16 ans, fut victime dans une cité H.L.M. de Bnndy (Seine-Saint-Denis) d'une « ratonnade » opérée par quinze individus, au crâne rasé, portant treillis et rangers. Mohamed Messaoudi en avait été quitte pour 54 points de suture dans le dos après avoir reçu des coups de lames de rasoirs (*le Monde* daté du 8-9 juin 1980.)

Si les faits semblent clairs, leur tradnction juridique le serait beaucoup moins. Au cours de l'audience tenue à huis-clos, la responsabilité personnelle du prévenu n'aurait pas été juridiquement établie dans la mesure où, s'il a été reconnu par des témoins comme faisant partie du groupe des agresseurs, il ne l'a pas été comme l'auteur des blessures.

En outre, pour le délit de provocation à la haine raciale, Me Delcroix, défenseur de l'inculpé, a fait valoir la prescription de trois mois qui s'applique à ce type d'infraction, le jeune homme ayant été mis en cause bien plus tard. Le ministère public, dans ces conditions, s'en est remis à l'intime conviction des juges...

Deux jeunes détenus roués de coups

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet, après avoir fêté son départ en retraite avec des collègues, un surveillant de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, M. Raymond Benoist, accompagné d'un de ses collègues, M. Henri Juan, aurait violemment rossé deux jeunes détenus maghrébins, Habib Guériani et Chokri Khéréni.

Le 8 juillet, le procureur de la République de Créteil (Val-de-Marne) a ouvert une information judiciaire contre les deux surveillants « *pour coups et blessures volontaires ayant entraîné une incapacité de plus de huit jours* », à laquelle s'ajoute, à l'encontre de M. Benoist, une autre informatinn ponr « *faux certificats* » dont la raison n'est pas encore établie. M. Benoist avait été associé en 1974 à l'affaire Mirval, un jeune Martiniquais qui était mort le 24 février de cette année là, dans des conditions mal établies, bien que l'instruction ait abouti à un non-lieu.

1 400 vols à l'étalage en sept ans

Mme Raymonde Navarro, trente et un ans, « tomba », samedi 9 juillet, pour un simple chapardage. Mais cette fois, encore, elle avait agi, dit-elle, par « goût du risque » et se prêta, non sans fierté, à des aveux complets. Il a donc fallu que les policiers de Tarare (Rhône) retroussent leurs manches et tapent des heures durant, un procès-verbal sans fin.

En sept ans, Mme Navarro avait commis mille quatre cents vols à l'étalage, ne pouvant s'empêcher d'écumer les grands magasins de la réginn lyonnaise, utilisant tantôt un caddy à double fond, tantôt un landau escamotable ou des robes truquées de femme enceinte.

La nuit, en compagnie de son mari, tirant par la main ses deux enfants, elle avait fractionné, avec des tournevis d'emprunt, les voitures en stationnement et pompé, sans retenue, leur réservoir. Dans la foulée, elle avait siphonné bien des cuves à mazout dans les caves. Au passage, elle avait emporté machinalement le linge qui séchait sur des fils, volé des pommes sans remords dans les vergers, se chargeant dans les potagers des premiers petits pois et haricots verts. Pour ne rien oublier, elle fit ajouter au bas dn procès-verbal une bonne centaine de lapins et divers volatiles.

Depuis l'arrestation de Mme Navarro, les plaintes pour vols ont, paraît-il, baissé de 50 % dans l'ouest du département du Rhône, et les victimes ne cessent de défiler au commissariat de Tarare pour retirer leurs biens.

« *Sans connaître tous les détails de cette affaire, nous avons l'impression d'être en présence d'un cas de kleptomanie* », estime un psychiatre lyonnais.

● *Une femme cérébralement décédée* et maintenue artificiellement en vie depuis quatre-vingt-quatre jours a donné naissance le 5 juillet, dans le service de neurologie du Memorial Hospital de Roanoke (Virginie), à un bébé de 1,7 kg. Elle est morte dix-sept heures après cette naissance. L'enfant, de sexe féminin, est né huit semaines nvant terme. Le 29 mars dernier, toujours aux Etats-Unis, un bébé avait vu le jour dans des conditions identiques (*le Monde* du 2 nvril). La mère avait été maintenue artificiellement en vie durant soixante-trois jours et le bébé pesait 1,3 kg.

ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

(par ordre alphabétique)

● **Allemand :**

Mmes et MM. Christian Badinand (23e) ; Catherine Berthier (19e) ; Pascale Bettinger (17e) ; Joël Bianco (16e) ; Bertrand Blanchard (34e ex.) ; Agnès Blanquet (11e) ; Manuel Bonnard (25e) ; Béatrice Bories (4e) ; Philippe Buschinger (32e) ; Jean-Luc Cagnon (26e ex.) ; François Chabot (33e) ; Yves Chevillard (28e) ; Bernard Clerc (37e ex.) ; Solange Costes (26e ex.) ; Béatrice Dexmier (14e) ; Béatrice Dumiche (5e) ; Gaby Eblé (3e) ; Isabelle Eymard (22e) ; France Favard (12e) ; Colette Gauthier (37e ex.) ; Rémi Hemmer (20e) ; Ulrich Hermann (15e) ; Pascal Huret (30e) ; Noëlle Hurstel (2e) ; Thérèse Jullemier (21e) ; Patrick Kermann (24e) ; Hélène Krebs (6e) ; Sylvie Le Moël (40e) ; Jacques Loisy (18e) ; Francine Maier (13e) ; Denis Mesnard (1er) ; Hélène Miard (8e ex.) ; Marion Pinède (34e) ; Maryvonne Prévost (28e) ; Irène Reynaud (7e) ; Isabelle Robin (34e) ; Geneviève Rousseau (10e) ; Jeanine Sahut (39e) ; Roswitha Schoben (31e) ; Jean-Marie Winkler (8e).

● **Arts plastiques :**

Mmes et MM. Tatiana Aumjon (3e); Jean-Louis Blondel (30e ex.); Lise Brochen (12e); Daniel Caspar (20e ex.); Alain Cauchie (23e ex.); René Cansseanel (17e); Marc Christoph (2e); Benoît Colnot (19e); Claude Duport (6e ex.); Nadine Durand (18e); Yves Dussin (6e ex.); Françoise Gaidet (30e ex.); Régis Gal (4e); Evelyne Gambe (13e); Charles Giai-Gischia (5e); Odile Jager (29e); Sylvie Jaubert (9e); Jean Jérôme (15e); Dominique Larrnutarnu (25e ex.); Alain Le Quernec (1er); Dominique Leblanc (6e ex.); Sylvie Lemeunier (30e ex.); Béatrice Lenglet (28e); Frédérique Morrel (11e); Liliane Oldriot (27e); Nadine Oosterbof (20e ex.); Françoise Pierard (20e ex.); Jean Reynard (23e ex.); Mireille Roustit (16e ex.); Yvon Saillard (25e ex.); Laurent Touze (14e); Alain Verdeguer-Alemany (10e).

● **Biochimie-génie biologie :**

Mmes et MM. Bertrand Authier (3e); Philippe Clipet (4e); Albert Couee (5e); Pierre-Marie Gillet (6e); Marie-Hélène Kryszke (1re); Alain Lilienbaum (7e); Fabienne Marchand (9e); Pascale Mollier (10e); Christine Pelisset (8e); Jean-François Perrin (2e).

● **Economie et Gestion :**

Mmes et MM. Anne-Marie Bachelet (17e ex.); Jean-Claudn Barbier (76e ex.); Hélène Bassez (29e); Bernard Baudry (51e); Catherine Bernichan (63e ex.); Régine Bertrand (76e ex.); Denise Bonnet (38e ex.); Catherine Bonnot (43e ex.); Colette Boulbes (67e ex.); Cathie Brem (33e ex.); Philippe Bride (76e ex.); Jean-Luc Brouillet (62e); Denise Buge (2e); Annick Busseau (72e ex.); Claude Cabocel (15e); Florence Calmels (26e ex.); Gilles Catuli (21e ex.); André Cavagnol (58e ex.); Pierrette Chapot (36e ex.); Bertrand Chedotal (72e ex.); André Cheval (30e ex.); Xavier Cbiron (76e ex.); Denise Chouillou (63e ex.); Thierry Cuyaubere (43e ex.); Geneviève Dibourg (25e); Colette Droz (11e ex.); Caroline Dubois (58e ex.); Pierre Dupouy (43e ex.); Brigitte Duquesne (9e); Marcel Eichenlaub (10e); Nicole Eparvier (40e ex.); Christiane Gallot (11e ex.) ; Martine Garnier (63e ex.) ; Marc Gillet (1er) ; Annie Gouillard (21e ex.) ; Jean-Marie Gurgey (16e) ; Sylviane Henrich (51e ex.) ; Alain Henriet (3e ex.) ; Annic Husson (72e ex.) ; Guy Jacquot (57e) ; Guy Jardez (67e ex.) ; Hervé Keradec (35e) ; Martine Labbé (67e ex.) ; Catherine Le Coent (11e ex.) ; Marie-Christine Le Gouguec (43e ex.) ; Ghislaine Legrand (3e ex.) ; Gérald Letesse (51e ex.) ; Yves Lion (51e ex.) ; Annick Loizon (24e) ; Marie-Pierre Mairesse (23e) ; Joël Marq (40e ex.) ; Gilles Marouseau (51e ex.) ; Pierre Martinez (19e) ; Jean Milinon (8e) ; Gérard Monin (43e ex.) ; Marie-Christine Monnoyer (67e ex.) ; Antoine Navarro (51e ex.) ; Marc Nikitin (67e ex.) ; Patrick Nowak (72e ex.) ; Jean-Marie Panazol (3e ex.) ; Annie Petit (63e ex.) ; Jacqueline Piantoni (49e ex.) ; François Pierson (30e ex.) ; Gilles Planques (58e ex.) ; Jean-Max Plat (20e) ; Marc Pointet (33e ex.) ; Béatrice Poplineau (76e ex.) ; Pierre Quatrehomme (17e ex.) ; Marie-Françoise Raynaud (26e ex.) ; Jean-Luc Rettel (36e ex.) ; Guy Ringwald (61e) ; Pierre-Yves Rodriguez (43e ex.) ; Sabine Rouanet (11e ex.) ; Danièle Roumany (40e ex.) ; Nicole Siret (5e ex.) ; Dominique Tolle (38e ex.) ; Martine Tourrel (49e ex.) ; Jacques Tripogney (7e) ; Françoise Vincent (5e ex.) ; Charles Zerbib (26e ex.).

● **Espagnol :**

Mmes et MM. Colette Aracil (1er) ; Brigitte Baradat-Liro (16e) ; Pierrette Barde (27e) ; Pascal Basterra (14e) ; Salvador Bella (12e) ; Bernadette Bellon (21e) ; Luis Benito (22e ex.) ; Jean-Pierre Brusa (28e ex.) ; Hervé D'Esparbès (18e) ; Sylvia Desazars de Montgailhard (8e ex.) ; Claudine Dubois (3e) ; Marie-Christine Eminet (5e) ; Elisabeth Etienne (17e) ; Irène Fabre (13e) ; Ghislaine Fonnrnès (28e ex.) ; Christine Grosselin (8e ex.) ; M.-Aruceli Guillaume (22e ex.) ; Hélène Lachaud (7e) ; Annick Le Scoëzec (24e ex.) ; Michel Lecina (10e) ; Renée Lucien (19e ex.) ; Yves Macchi (2e) ; Dominique Page (26e) ; Monique Plaa (11e) ; Madeleine Poujol (6e) ; Rose-Marie Scrive-Loyer (15e) ; Michel Souet (19e ex.) ; Sylvie Turc (24e ex.) ; Hélène Visotsky (4e).

● **Mathématiques :**

Mmes et MM. Daniel Agier (73e) ; Anne-Marie Allard (112e) ; Jean Amy (97e) ; Richard André-Jeannin (87e) ; Fayçal Assad (94e) ; Michel Bataille (69e) ; Anne Beaulieu (78e) ; Marc Belion (25e) ; Hélène Belzunce (108e) ; Laurence Ben Aim (94e) ; Jean Bertoin (31e) ; Philippe Biane (9e) ; Jacques Blanc (53e) ; Marie-Françoise Blanc (70e) ; Philippe Bolo (124e) ; Frédéric Bonneau (87e) ; Claudine Bontemps (118e) ; Pierre Bouchard (10e) ; Catherine Bouton (26e) ; Anne Brenac (19e) ; Pierre Brouillard (90e) ; Marianne Campagnolle (81e) ; Jean-Paul Cardinal (64e) ; Jean-Louis Charles (54e) ; Jean-Paul Charnot (97e) ; Bernadette Charron (77e) ; Philippe Chateaux (59e) ; Brigitte Chanvin (17e) ; Catherine Cherfils (43e) ; Joëlle Chesnot (84e) ; Laurent Cohen (1er) ; Pierre Colmez (8e) ; Lucie Convard (34e) ; Jean Cornillon (90e) ; Denis Cousin (12e) ; Michel Créhange (14e) ; Mathieu Delattre (126e) ; Régine Dolay (59e) ; Thomas Delzant (4e) ; Hugues Demongeot (115e) ; Christine Dewitte (28e) ; Jean-Yves Ducloux (29e) ; Corinne Dufloo (78e) ; Martine Durieux (59e) ; Véronique Durieux (86e) ; Béatrice Duval (90e) ; Christine Eisenbeis (68e) ; Henri Esbelin (73e) ; Frédéric Fauvet (31e) ; François Fischer (112e) ; Marie-Odile Fuin (56e) ; Simone Gaffet (70e) ; Viviane Gaggioli (47e) ; Odile Garotta (38e) ; Martine Ganthler (114e) ; Patrick Gérard (2e) ; François Golse (39e) ; Christine Graffigne (22e) ; Carl Graham (50e) ; Jacky Guibert (37e) ; Eric Guichard (106e) ; Hervé Guillaumie (73e) ; Yanick Heurteaux (15e) ; Jean-Paul Heysch (55e) ; Carine Hochner (108e) ; Christian Hollville (66e) ; Gabriella Iliades (73e) ; Martine Jouhert (94e) ; Christine Kauffmann (124e) ; Joël Kieffer (84e) ; Daniel Krob (50e) ; Jean-Marc Labnnde (41e) ; François Lachanx (108e) ; Yves Lafont (18e) ; Elisabeth Laskar (120e) ; Yves Le Bouffant (56e) ; Bernard Leclerc (22e) ; Philippe Levallois (81e) ; Jean-Pierre Lobéac (97e) ; François Lormier (63e) ; Gilbert Louya (97e) ; Françnis Magnicn (126e) ; Dominique Martinais (21e) ; Christian Mauduit (59e) ; Hélène Michaud (120e) ; Brigitte Mossé (118e) ; Marie-Dominiqnc Monton (115e) ; Thierry N'Kaoua (104e) ; André Nel (45e) ; Brigitte Ozerée-Pliskin (126e) ; Dominique Panel (97e) ; Philippe Plazanet (67e) ; Michel Pocchiola (58e) ; Loïc Pottier (104e) ; Frédéric Poupand (41e) ; Jean-Luc Prigent (115e) ; Pierre Puchol (12e) ; Francis Raccaglia (45e) ; Armelle Rambaud (34e) ; François Ranty (39e) ; Eric Remila (81e) ; Christophe Richard (126e) ; Françoise Richard (24e) ; Alain Rivière (108e) ; Mireille Robert (31e) ; Philippe Robinet (43e) ; Philippe Rodot (97e) ; Christine Roman (120e) ; Isabelle Romec (120e) ; Anne Rottner (34e) ; Fabienne Ruch (47e) ; Bertrand Rungaldier (4e) ; Ellen Saada (78e) ; Michel Sahal (65e) ; Alain Saias (87e) ; Raphaël Shabetai (97e) ; Sylvie Simon (27e) ; Charles Suquet (47e) ; Frédéric Testard (3e) ; Violaine Thibau (126e) ; Dominique Thon (4e) ; Hervé Vandeven (15e) ; Catherine Vannoni (93e) ; Jean-Luc Vila (11e) ; Claude Viterbo (19e) ; Claire Voisin (50e) ; Christel Vrain (70e) ; Friedrich Wehrung (7e) ; François Weiss (30e) ; Sylvie Wolf (106e).

● **Physique appliquée :**

Mmes et MM. Jen-Louis Altrnı (10e) ; Brigitte Belin (20e) ; Pierre Briole (2e) ; Thierry Burgess (7e) ; D. Cagnard (15e ex.) ; Philippe Caraynn (19e) ; Rnland Chincbolle (15e ex.) ; Jacques Claverie (17e) ; François Desforges (5e) ; André Dumas (21e) ; Philippe Forster (11e ex.) ; Pascal Goureau (1er) ; B. Greland (9e) ; Laurent Jacquet (13e) ; Hélène Joisten (4e) ; J.-Fr. Leclercq (6e) ; Joëlle Maillefert (8e) ; Michel Romero (14e) ; Michel Rousseau (11e ex.) ; J.-Pierre Rustin (22e) ; Anne Rygole (3e) ; Isabelle Villain (18e).

● **Sciences naturelles :**

Mmes et MM. Pascal Andrault (33e) ; Catherine Barlet (1re) ; Dominique Biagi (3e) ; Patrick Bourgoin (47e) ; Jacques Bouscasse (26e) ; Gilles Brand (35e) ; Claude Cadard (51e) ; Jacky Carion (8e) ; Marie-France Cazin (28e) ; J.-Fr. Chachereau (43e) ; Armelle Charpentier (45e) ; Florence Costa (39e) ; Christine Dakessian (55e) ; Thierry Dameval (5e) ; Frédérique de Maintenant (13e) ; Christine Debret (27e) ; Bernard Delmas (24e) ; Christine Desprez (49e) ; Jacques Deverchère (50e) ; Gilles Dromart (21e) ; Monique Dupuis (57e) ; Isabelle Even (6e) ; Emmanuel Farraris (35e) ; Patricia Giambelli (53e) ; Hervé Geix (44e) ; Marcelle Goix (41e) ; Rozène Grison (4e) ; M.-Claude Guéguen (54e) ; Monique Guetta (37e) ; Yves Handrich (31e) ; Alain Hartmann (14e) ; Michèle Hirtz (32e) ; Jean-Louis Janin (39e) ; Maryse Jay (2e) ; Sylvie Jourdan (58e) ; Maryse Kerhoas (38e) ; Jean-Marc Lambert (29e) ; Eric Lavis (42e) ; Fabrice Le Bourbouac'h (9e) ; Françoise Lecomte (25e) ; Pascal Mégard (19e) ; Isabelle Mintz (18e) ; Daniel Nardin (59e) ; Jean-Michel Nasi (21e) ; Eric Pérez (16e) ; Jean-Luc Picq (10e) ; Sylvie Reynaud (48e) ; Serge Samuel (51e) ; Mireille Savidan (59e) ; Eric Schatt (12e) ; Pierre Soutadé (33e) ; Pierre Taberlet (30e) ; Laurence Tabourot (23e) ; Catherine Thévenin (17e) ; Jean-Pierre Thibon (20e) ; Jean-Louis Tonnelat (15e) ; Catherine Variet (56e) ; Gérard Vidal (11e) ; Pascal Virlogeux (7e) ; Blandine Vogelsperger (46e).

● **Sciences physiques (option chimie) :**

Mmes et MM. Jean-François Abyerre (19e) ; Françoise Argoul (23e) ; Marie-Hélène Barrnol (9e ex.) ; Mireille Blanchard (5e ex.) ; Laurence Brunet (4e) ; Marie-Brigitte Caritey (11e) ; Aimery de Mallmann (12e ex.) ; Annic Dieulesaint (21e) ; Agnès Fagnt (20e) ; Georges Faverjon (17e ex.) ; Rémi Gigos (16e) ; Thierry Jaouen (12e ex.) ; Jean Mallet (5e ex.) ; Pascal Mnulin (1er) ; Thierry Olynyk (15e) ; Serge Palacin (2e) ; Claudine Peri (17e ex.) ; Christine Pourcelot (24e ex.) ; Sylvie Robinet (22e) ; Marc Sayag (24e ex.) ; Rémi Siredey (3e) ; Yves Talneau (12e ex.) ; Valérie Veissier (7e) ; Catherine Catherine Vernon (9e ex.) ; Anne-Marie Zigna (8e).

M. Savary veut consolider la politique des zones d'éducation prioritaires

M. Alain Savary a réaffirmé son attachement à la politique des zones d'éducation prioritaires (ZEP) au cours d'une allocution prononcée *mercredi* 13 *juillet* dans les locaux de l'institut universitaire de technologie de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Une « université d'été » y est organisée sur ce thème par l'université Paris-XIII (Paris-Nord) à l'intention d'une soixantaine d'enseignants, de travailleurs sociaux, d'élus et de responsables administratifs qui animent des zones d'éducation prioritaires (1).

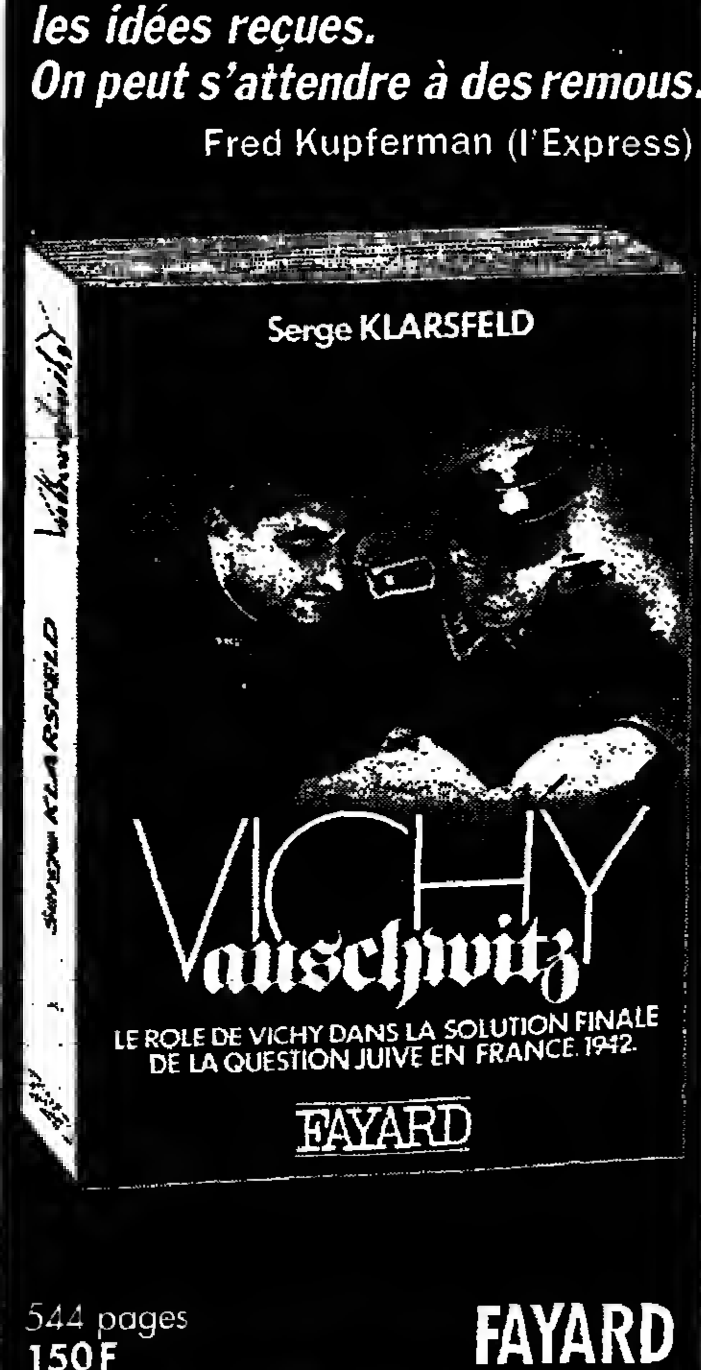
Le premier bilan national des ZEP, qui vient d'être remis au ministre, lui apparaît dans l'ensemble « *positif* ». « *Il s'agit là d'une entreprise de longue haleine qui doit être consolidée et améliorée avant d'être élargie* », a-t-il déclaré.

Citant en exemple l'initiative de l'université Paris-Nord, M. Savary a invité les enseignants à instaurer « *un véritable travail d'équipe* » et souligné que leurs interrogations et difficultés devaient être « *entendues aussi bien au niveau départemental et académique qu'au niveau national* ».

Le ministre a annoncé la mise à l'étude de textes législatifs sur la responsabilité des enseignants et des non-enseignants afin de « *faciliter la participation des partenaires extérieurs à la vie de l'école* ». Cette intervention de personnes étrangères aux établissements scolaires est, en effet, l'un des problèmes évoqués dans le bilan des ZEP.

Pour M. Savary, la démarche novatrice des zones prioritaires doit trouver un équilibre et éviter « *des dérives excessives* », comme celle qui consisterait à « *ne plus tenir compte d'objectifs d'apprentissages essentiels pour tous nos élèves* » en ne traitant « *que des problèmes autres que ceux de l'école* ». Dans l'avenir, les projets ZEP existants seront continués et « *si possible* » amplifiés. Au cours de l'année prochaine se mettra en place progressivement une procédure d'évaluation laissée à l'initiative des équipes pédagogiques. Mais « *parler d'évaluation ne signifie pas mettre un terme à la politique des zones prioritaires* », a souligné le ministre.

(1) La politiquo des zones d'éducation prioritaires, engagée depuis la rentrée 1981, consiste à favoriser la collaboration des équipes éducatives dans les établissements (maternelles, écoles élémentaires, LEP) marqués par un fort taux d'échec scolaire. L'élaboration d'un projet pédagogique destiné à lutter contre ces échecs conditionne l'attribution de moyens supplémentaires.



MÉDECINE

L'Isle-Adam malade de son hôpital

Le conseil d'administration de l'hôpital de L'Isle-Adam (Val-d'Oise) présidé par le maire de la commune, M. Michel Poniatowski, ancien ministre, vient d'approuver les propositions d'un des administrateurs, M. Pierre Aveline, conseiller municipal socialiste, pour tenter de sauver l'établissement en difficulté depuis 1977, année de la mensualisation de ses médecins et chirurgiens. En avril dernier, il accusait une insuffisance de recette de 2 millions 800 000 francs, soit un peu plus de 10 % du budget de fonctionnement brut. Au nombre des propositions : la demande de classement de l'établissement dans le secteur public et la nomination d'un expert par la direction des hôpitaux afin d'établir l'ordonnance qui le remettra sur pied.

Fondation privée depuis 1881, donné à la ville en 1898, l'hôpital de L'Isle-Adam est depuis 1975 soumis au contrôle de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale sans être toutefois intégré à la carte sanitaire du département. La mensualisation de ses praticiens a provoqué le départ de certains d'entre eux vers des cieux plus rentables mais favorisé aussi la double appartenance de certains autres à l'hôpital et à la clinique privée de L'Isle-Adam, les deux seuls établissements de soins du canton.

Cette façon s'agir est stigmatisée par M. Jean Daguet, directeur de l'hôpital et deuxième adjoint au maire. M. Aveline, lui, n'hésite pas à dénoncer la propagande qui aurait été menée au profit de la clinique, notamment en valorisant les soins qui y sont dispensés alors que l'équipe de chirurgiens est la même dans les deux établissements. On se souvient également ici des quarante lits *réclamés par l'hôpital* depuis 1969 au ministère de la santé et attribués en 1973 à la clinique, M. Poniatowski étant alors ministre de la santé.

La fréquentation du service de maternité de l'hôpital est tombée à 60 % et celle du service de chirurgie à 30 % ; le personnel est payé parfois avec plusieurs semaines de retard ; les banques hésitent à garantir des emprunts. Certains médecins de la ville, « *pour ne pas faire de jaloux* », préfèrent envoyer leurs patients hors des limites de L'Isle-Adam, dans les hôpitaux de Pontoise ou de Beaumont-sur-Oise, tous les deux en pleine expansion. Pour le conseil d'administration, il est donc grand temps de prendre des mesures radicales pour défendre l'établissement « *et son caractère pluridisciplinaire dans un canton qui compte près de trente mille habitants* », insiste M. Daguet. Pour sauvegarder aussi l'esprit même de la fondation qui avait pour objectif de « *recevoir gratuitement les malades pauvres de la commune* ».

JACQUELINE MEILLON.

LE PROFESSEUR STEFANIS EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION MONDIALE DE PSYCHIATRIE

Cuba se retire de l'organisation

L'Association mondiale de psychiatrie (A.M.P.) a élu jeudi 14 juillet son nouveau comité exécutif, à l'issue de débats animés. Le professeur C.N. Stefanis (Grèce) a été porté à la présidence par 167 voix sur 240 ; il remplacera à ce poste le professeur Pierre Pichot (France). Le professeur Schulzinger (Danemark) a été élu secrétaire général par 147 voix sur 240.

Le vice-président est le professeur Juhasz (Hongrie), président de la société hongroise de psychiatrie. Les deux « secrétaires associés » sont les professeurs Sabshin (États-Unis) et Costa E Silva (Brésil). Le trésorier est le professeur Nils Reusby (Danemark).

La composition de ce nouveau comité exécutif reflète fidèlement les tendances contradictoires qui se sont exprimées tout dernièrement au sein de l'Association mondiale de psychiatrie (*le Monde* des 12 et 13 juillet), en faveur d'une part de l'« œcuménisme » des sociétés scientifiques internationales, d'autre part de l'intransigeance à l'égard de la psychiatrie répressive.

La société cubaine de psychiatrie s'est retirée le 13 juillet de l'A.M.P., accusant cette dernière d'être politisée à l'excès, d'être favorable à la course aux armements et indifférente à la cause du tiers-monde. Le retrait de Cuba s'ajoute à celui de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie et de la Bulgarie.

● *Le congrès de l'« Association internationale gaie »*, organisation d'homosexuels dont le congrès se déroule à Vienne (Autriche), a demandé au *congrès mondial de psychiatrie* de faire supprimer l'homosexualité de la liste des maladies mentales de l'Organisation mondiale de la santé. Dans une résolution remise au professeur Peter Berner, secrétaire général sortant de l'Association mondiale de psychiatrie, les homosexuels déclarent notamment que l'homosexualité « *n'est ni une maladie mentale ni une autre maladie* ».

DÉFENSE

● *M. Yvon Jouan*, contrôleur des armées, vient d'être nommé conseiller technique au cabinet du ministre de la défense en remplacement de M. François Fohanno.

RELIGION

PLUS DE 794 MILLIONS DE CATHOLIQUES DANS LE MONDE EN 1981

On comptait dans le monde 794 380 000 catholiques en 1981, contre 784 millions l'année précédente, selon la dernière édition de l'annuaire statistique de l'Eglise catholique présentée lundi 11 juillet au Vatican. Selon cette publication, les catholiques représentent près de 17,7 % de la population mondiale, proportion à peu près constante depuis plusieurs années.

Le nombre des ordinations de prêtres (5 889 en 1981) s'est accru (5 787 en 1980). Mais les décès et défections entraînent un solde négatif de 2 217 prêtres, soit 0,55 % du nombre total de prêtres qui était en 1981 de 411 074. Le nombre des prêtres a diminué de 5 % entre 1973 (433 089) et 1981.

L'annuaire souligne cependant que l'accroissement du nombre des ordinations et la baisse du nombre des défections devraient aboutir d'ici quelques années à réduire le solde négatif.

Cette hypothèse est aussi fondée sur l'accroissement du nombre des vocations (+ 5,8 % entre 1977 et 1981). la progression du nombre des séminaristes a été particulièrement forte pendant cette période en Pologne, *en Tchécoslovaquie*, au *Portugal*, en Grande-Bretagne. On note en revanche un déclin en Italie et aux Etats-Unis. En France et en Espagne, le nombre des séminaristes majeurs est stationnaire. – *(A.F.P., A.P.)*

● *Le nouveau supérieur général des jésuites* sera élu au début du mois de septembre à Rome, au cours de la 33e congrégation générale de l'ordre, par un collège de 220 électeurs représentant les quelque 26 000 jésuites disséminés dans le monde. Les jésuites sont, pour le moment, dirigés par le Père Paolo Dezza, délégué personnel nommé par le pape après les graves ennuis de santé – en août 1981 – du Père Pedro Arrupe, qui dirigeait l'ordre depuis 1965.

● *L'archimandrite bénédictin Vladimir Tarasévitch* a été nommé mardi 12 juillet par le pape Jean-Paul II visiteur apostolique pour *tous les catholiques biélorusses émigrés*, et élevé à la dignité d'évêque. Les catholiques biélorusses émigrés (six mille environ) vivent notamment à Paris, Londres, Louvain et aux États-Unis.

● *L'Église orthodoxe russe* vient d'éditer une nouvelle édition de la Bible, la cinquième depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, vient d'annoncer l'agence TASS. Selon des sources officieuses, on compte environ cinquante millions de croyants orthodoxes en U.R.S.S. – *(U.P.I.)*



TOURISME

Les mécomptes des vacances

(Suite de la première page.)

Le transport international aérien de voyageurs renforçait ses excédents (2 milliards en 1980) ; l'ingénierie et la vente d'équipements touristiques voyaient leurs exportations dépasser les 4 milliards de francs.

Avec l'inversion de la politique économique conduite à la mi-1981, l'industrie touristique – qui jusque-là était une de celles qui avaient le mieux résisté à la crise – commençait de connaître une évolution plus chaotique.

Les charges nouvelles frappant ses établissements, la taxation accrue de la navigation de plaisance et des grands hôtels, les répercussions dommageables de l'imposition des frais généraux des entreprises sur la restauration et l'industrie du congrès, affaiblissaient la situation de notre « réceptif » touristique.

Ces éléments, joints sans doute à une image moins favorable de notre pays à l'extérieur, se répercutaient immédiatement dans les résultats de notre balance touristique. L'excédent était ramené à 8,1 milliards en 1981 ; il fléchissait de 15 % alors qu'il s'était accru d'un tiers l'année précédente.

En 1982, cependant, l'évolution s'inversait à nouveau. Les deux dévaluations du franc de juin et octobre rendaient notre pays plus intéressant pour les visiteurs étrangers alors que, dans la seconde partie de l'année, le pouvoir d'achat des ménages français commençait à stagner. Pour ces deux raisons, le solde de la balance se redressait pour atteindre 12,1 milliards. An premier trimestre 1983, la tendance se maintenait avec un excédent de 2,1 milliards contre 1,6 milliard pour la même période de 1982.

La situation redevenait ainsi, à première vue, plus favorable. En fait, notre économie continuait de se situer très en deçà des possibilités que lui offrait la dépréciation continue de sa monnaie vis-à-vis de celle des principaux pays exportateurs de touristes vers la France.

La troisième dévaluation de mars 1983 aurait pu fournir l'opportunité de conforter cette tendance et de se placer dans une situation analogue à celle de l'Espagne des années 60 : uoe économie équilibraot ses comptes extérieurs par les recettes du tourisme. Cette occasioo fnt manquée.

De nombreux parlementaires de l'oppositioo et des professionnels du tourisme demandaient que le nouveau réajustement du franc – intervenant à trois mois des vacances d'été – s'accompagnât d'une vigoureuse campagne de promotion sur les marchés étrangers. Ils ne furent pas entendus. Mais surtout, alors que la liaison heureusement introduite dans la structure gouvernementale entre tourisme et commerce extérieur laissait présager la mise en œuvre d'une stratégie offensive, les pouvoirs publics faisaient le choix inverse. Ils adoptaient, avec le contrôle des changes sur les départs à l'étranger, une attitude défensive et malthusienne.

Ils prenaient cette mesure sans en apprécier sérieusement les répercussions sur l'emploi dans les agences de voyage, sur la situation des chaînes hôtelières, sur celle des compagnies aériennes nationales.

Priorité à la promotion

Alors que l'économie en devises attendue par le gouvernement était modeste (5 à 6 milliards de francs), cette politique créait à l'étranger un sentiment de défiance. Des propos malheureux sur les hôtels surpeuplés et les terrains militaires transformés en campings accentuaient le phénomène, si bien qu'il paraît désormais exclu que, pour l'été 1983, une clientèle étrangère supplémentaire soit attirée par la dévaluation du franc. Quant à la clientèle nationale, loin de croître comme la fermeture des frontières aurait pu le laisser penser, elle sera sans doute raréfiée et appauvrie du fait des prélèvements supplémentaires qu'elle aura supportés au mois de juin.

Des étrangers découragés de venir : des Français empêchés de partir, telle est la double conséquence d'une politique irréfléchie dans ses choix et maladroites dans sa présentation.

Comment reoverser cette tendance ?

D'abord, en faisant de la promotion touristique une priorité de notre budget. Il s'agit à cet égard d'inverser le cours de l'actuelle politique : en 1983, les crédits de propagande touristique à l'étranger n'augmentent en valeur que de 2 %. Par rapport au budget de 1982, en francs constants, ils fléchissent ; en dollars, ils s'effondrent. Du fait de la modicité des dotations qui leur sont allouées et de la faiblesse du franc, nos quinze représentations officielles à l'étranger n'ont plus les moyens de travailler. Dans le même temps, le gouvernement laissait dépérir le groupement d'intérêt économique « Bienvenue France », justement créé en 1979 pour associer sur les marchés étrangers les efforts de l'État, des collectivités locales, des entreprises publiques et privées.

Les pouvoir publics ne semblent pas, en réalité, avoir pris conscience de la gravité de cette situation. Ainsi contrairement à celles des VII[e] et VIII[e] plans, les propositions du groupe « tourisme et loisirs » du IX[e] plan ne prennent que marginalement en compte ce qui devait constituer un programme d'exécution prioritaire. Il n'est pas admissible que nos moyens de promotion à l'étranger continuent d'être quatre fois inférieurs à ceux de la Grande-Bretagne ou de l'Espagne. Il n'est pas convenable que la France se situe au douzième rang par son budget sur le marché belge, ni qu'elle dispose, sur le marché nord-américain, de moyens deux fois plus faibles que la Grèce, trois fois plus faibles que le Maroc ou l'Australie, six fois plus faibles que Hongkong.

C'est paradoxalement en période de rigueur, an sein même d'un budget de l'État maîtrisé dans ses dépenses, que l'effort public en matière touristique devrait s'affirmer.

Sentant cependant qu'il ne peut laisser les choses en l'état, le gouvernement envisage de créer un nouvel organisme de promotion associant les régions.

C'est une fausse bonne idée. Vouloir faire financer le fonctionnement de nos représeotations à l'étranger par les régions serait un désengagement inacceptable de l'État. C'est comme si l'on demandait aux conseils régionaux de prendre en charge les dépenses de nos postes diplomatiques. Le rôle de l'État est de coordonner des efforts souvent dispersés, non de se défaire de ses responsabilités. Une fois de plus, le gouvernement tombe dans le travers bien français de rechercher une réponse institutionnelle à un problème de volonté et de moyens.

Mais par-delà l'effort financier, c'est tout un climat qui doit être changé. Pour se développer, le tourisme français a besoin de liberté. Son expansion s'inscrit naturellement dans une politique du grand large. L'expérience de ces dernières années montre qu'un pays comme la France ne saurait dissocier le problème de l'émission des touristes vers l'extérieur de la réception des visiteurs étrangers en France. L'appartenance au groupe des États industriels modernes, et spécialement à une communauté européenne ouverte, implique que l'on renonce à toute restriction aux mouvements des personnes et des capitaux.

Notre économie touristique a tout à perdre à choisir le repli sur soi. Elle a tout à gagner à l'ouverture aux échanges internationaux.

Il faut espérer que la décision de renoncer au contrôle des changes pour 1984 témoigne d'un début de prise de conscience par les responsables de l'État de cette double vérité.

JEAN-PIERRE SOISSON.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE			
454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

FAITS DIVERS

● *Deux rivières de Seine-et-Marne polluées par le cyanure.* – Deux cours d'eau de Seine-et-Marne, la Marsange et l'Yerres, sont touchés, depuis mercredi 13 juillet, par une grave pollution au cyanure due au déversement accidentel dans la région de Gretz d'un produit de rinçage industriel. Des milliers de poissons ont péri dans la zone contaminée. Les maires des communes arrosées par la Marsange et l'Yerres, avisés par les autorités départementales, ont invité leurs administrés à s'abstenir de pêcher et de se baigner dans ces deux rivières.

INFORMATIONS « SERVICES »

ENVIRONNEMENT

Rencontres solaires à Veynes

Des Rencontres solaires internationales auront lieu à Veynes (Hautes-Alpes) du 2 au 7 août prochain. Cette manifestation fait suite aux fêtes solaires organisées dans la ville depuis 1976 et surtout au Festival du film solaire qui s'était tenu en 1981. Placées sous la responsabilité d'un comité inter-associatif qui regroupe une douzaine d'associations veynoises sous la houlette du maire, M. Daniel Chevallier (député P.S.), ces Rencontres solaires innoveront en 1983 en proposant, parallèlement au deuxième Festival du film (qui programme environ quarante films spécialisés en provenance notamment du Japon, du Koweït ou des États-Unis), des stages et des séminaires de formation sur le thème : « Emplois et métiers du solaire et des énergies renouvelables ». Ces stages, étalés chacun sur cinq demi-journées, seront répartis en trois niveaux : « L'alphabétisation solaire », destinée à familiariser les profanes avec les utilisations domestiques de l'énergie solaire ; « La formation professionnelle complémentaire », destinée aux artisans ou titulaires d'un C.A.P. ; « Les échanges d'expérimentations », réservés aux industriels et aux spécialistes de haut niveau. Cette opération doit préfigurer le centre de formation aux énergies renouvelables pour les Alpes-du-Sud qui pourrait être mis prochainement en place dans le cadre d'un contrat État-région. Les Rencontres solaires sont financées par l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, les ministères de l'environnement et de la culture et la commune de Veynes.

M. Georges Fillioud, secrétaire d'État à la communication, pourrait autoriser le comité inter-associatif à diffuser, à l'occasion de ces Rencontres, une heure de programme quotidien sur les relais locaux de FR 3. Il s'agirait alors de la première expérience de télévision libre confiée à un mouvement associatif.

★ **Renseignements et inscriptions : Centre de ressources, 10, rue Anatole-France, 05400 Veynes. Tél. (92) 57-24-02.**

Les mots croisés se trouvent page 12.

RÉTROMANIE

Un chineur en vacances

Les grandes migrations de l'été entraînent également un déplacement des foires et salons d'antiquités sur les lieux de vacances des chineurs, notamment sur les bords de mer.

Le Salon des antiquaires de Toulon, ouvert dans les vieilles pierres de l'ancien arsenal jusqu'au 24 juillet, offre une bonne sélection de meubles et objets en tout genre sous contrôle d'experts.

En cherchant bien, d'un stand à l'autre, de bons meubles originaux sont accessibles à des prix d'autant plus intéressants que les exposants sont prêts à des sacrifices « pour faire leurs frais ». On trouvera, par exemple, des cabinets du dix-septième siècle incrustés d'ivoire, des meubles coréens à tiroirs multiples, des tableaux du dix-neuvième, des icônes, des bijoux et de l'argenterie, des faïences de Moustiers, des meubles provençaux de bonne qualité.

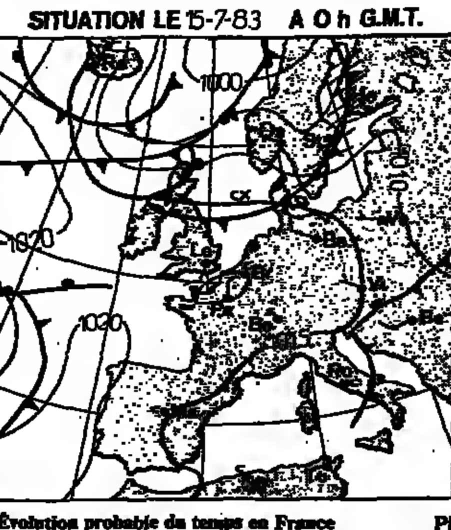
Dans le Var également, la Foire de Méounes offre sa brocante traditionnelle. Brocante aussi à Mouans-Sartoux, dans les Alpes-Maritimes. En Gironde, le Salon des antiquaires du bassin d'Arcachon est ouvert également jusqu'au 17 juillet, de même que les foires à la brocante de Monflanquin et Pujols, dans le Lot-et-Garonne. Dans le Gers, foire aux antiquités et à la brocante à Mirande. En Corrèze, la Foire d'Aubazines donne l'occasion de découvrir le plus vieux meuble de France.

Près de La Rochelle, signalons encore la Foire d'Andilly. Sur la route de Saumur, chinons à Chinon les meubles classiques du Val de Loire. Dans l'Yonne, de bons antiquaires sont réunis au charmant château de Prunoy, jusqu'au 24 juillet. Enfin, en Normandie, l'église de Saint-Pierre-de-Touques, près de Deauville, sert de cadre à un salon de bonne réputation.

Les Parisiens qui n'ont pas encore pris l'air du large ont un choix de ventes de fin de saison où l'on peut réaliser souvent de bonnes affaires. Voici donc le programme de ce dimanche 17 juillet : à Alençon, meubles, bijoux, arts d'Extrême-Orient ; aux Andelys, à une heure de Paris par l'autoroute de l'Ouest, meubles, argenterie, bijoux, tableaux ; à L'Isle-Adam, meubles, sièges, tapis persans ; à Provins, meubles rustiques et de style. Enfin, à Versailles, meubles dix-huitième et Charles X à la galerie des Chevau-Légers et tableaux modernes, estampes, lithos à l'hôtel des Chevau-Légers.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15-7-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 16.7.83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 15 juillet à 0 heure et le samedi 16 juillet à minuit.

L'anticyclone centré sur la France va régresser lentement par l'ouest avec l'approche d'une dépression qui dirigera sur nos côtes atlantiques de l'air chaud et humide.

Samedi matin, ciel clair sur la plupart des régions, toutefois on notera quelques brouillards de nuages bas près des côtes normandes ainsi que dans le sud du bassin Aquitain. Ces formations brumeuses se dissiperont rapidement et un beau temps chaud et ensoleillé prédominera sur la France. Progressivement au cours de l'après-midi le ciel se voilera sur les régions proches de l'Atlantique et il fera lourd, avec même une tendance orageuse en soirée en Bretagne, Anjou et Vendée.

Les températures au lever du jour se situeront de 14 à 16 °C sur la moitié nord, 18 à 20 °C sur les régions méridionales. En milieu d'après-midi il fera 30 à 33 °C, près de la Méditerranée, 26 à 28 °C ailleurs. Dans l'ensemble les vents seront faibles, avec une composante sud près de l'atlantique.

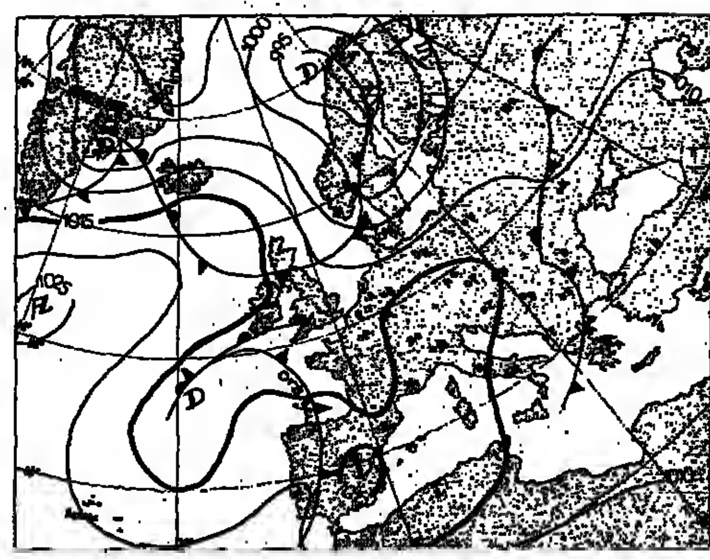
Évolution générale.

Un flux de sud-ouest amène sur notre pays des masses d'air chaud et orageux. Cet air chaud entre en conflit avec de l'air plus froid drainé par une zone dépressionnaire venue de l'ouest.

Prévisions pour dimanche

Le temps sera beau et chaud sur la moitié est du pays. Sur la moitié ouest au contraire, il sera perturbé, le temps sera très nuageux, lourd et orageux de l'Aquitaine aux Charentes. Il sera couvert avec des passages pluvieux de la Vendée et à la Basse-Normandie. Températures de 24 °C sur les côtes de la Manche à 30 °C en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 16 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 14 juillet au 15 juillet) :

Ajaccio, 28 et 17 degrés ; Biarritz, 27 et 21 ; Bordeaux, 32 et 16 ; Bourges, 29 et 12 ; Brest, 31 et 18 ; Caen, 27 et 14 ; Cherbourg, 27 et 17 ; Clermont-Ferrand, 28 et 10 ; Dijon, 28 et 15 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 25 et 14 ; Lyon, 29 et 14 ; Marseille-Marignane, 32 et 21 ; Nancy, 25 et 11 ; Nantes, 32 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 26 et 12 ; Pau, 30 et 17 ; Perpignan, 35 et 20 ; Rennes, 31 et 14 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Tours, 30 et 13 ; Toulouse, 33 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 13 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 25 et 14 ; Bonn, 21 et 10 ; Bruxelles, 23 et 13 ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 28 et 21 ; Copenhague, 25 et 14 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 33 et 24 ; Genève, 28 et 12 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 31 et 18 ; Luxembourg, 25 et 11 ; Madrid, 37 et 19 ; Moscou, 26 et 18 ; Nairobi, 26 et 12 ; New-York, 32 et 22 ; Palma-de-Majorque, 31 et 17 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 23 et 16 ; Tozeur, 38 et 27 ; Tunis, 35 et 21.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris.

Le 15-7-83 à 8 heures 1020,2 millibars soit 765,2 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

CONCOURS

INSPECTEURS DE LA SANTÉ. – Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale recrute 30 médecins inspecteurs de la santé :

– 15 par concours sur épreuves (candidats âgés de moins de quarante-cinq ans) le 1[er] septembre.

– 15 par concours sur titres et travaux. Oral les 27 et 28 septembre.

Clôture des inscriptions le 25 juillet. Inscriptions et renseignements à la division du recrutement et de la formation permanente, ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, 1, place de Fontenoy, 75700 Paris (306-78-12).

ENVIRONNEMENT

STAGES DANS LE SUD-OUEST. – Le PIEAM-CIE Garonne (Centre d'initiation à l'environnement) organise, pour l'été, une série de stages itinérants, interrégionaux, consacrés à l'espace Garonne-canal du Midi et utilise une péniche entre Blaye (Gironde) et Aigues-Mortes (Gard).

Les thèmes développés pendant les stages sont : le canal, l'architecture régionale, l'architecture et l'histoire des villes et cités situées sur le parcours du canal, l'agriculture, la flore, la faune, les équilibres écologiques et les interactions.

★ **PIEAM-CIE Garonne, canal du Midi, 18, rue Déndora, 31400 Toulouse. Tél. (61) 25-82-54.**

LOISIRS

CHANTIERS DE PLEIN AIR. – L'Association maisons paysannes de France (M.P.F.) organise pendant la belle saison des stages sur des chantiers de restauration de maisons et d'édifices paysans.

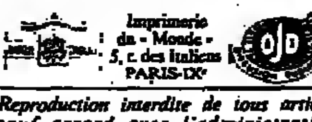
Ces stages sont en général ouverts à tous, jeunes et adultes ; certains sont destinés aux gens de métier. Ils sont gratuits, mais, éventuellement, une participation aux frais très modique peut être demandée. Ils permettent à tous ceux qui aiment l'effort physique en plein air d'apprendre ou de réapprendre les techniques du passé, qui seules permettent des restaurations correctes. A Bournaves, dans le Gard : apprentissage de la pose de lauzes en toiture et de la technique des « pierres sèches » (première quinzaine d'août). A Villeverte, près de Nîmes : restauration d'un ensemble de capitelles. A Bisping, en Moselle, en plein parc de Lorraine, au mois d'août : initiation au carrelage, à la taille de poutres, au torchis, aux enduits à la chaux grasse.

★ **M.P.F., 3 *bis*, rue Léo-Delibes, 75116 Paris. Tél. : (1) 727-11-20.**

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 JUILLET

« La Comédie-Française », 10 h 15, place Colette, porte de l'Administration, M[lle] Oswald.

« Ministère de la Marine », 10 h 30, 2, rue Royale (Caisse nationale des monuments historiques).

« Descente de La Courtille à Belleville », 15 h 15, métro Télégraphe, M[me] Barbier.

« Palais du Luxembourg », 15 heures, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Moulins et vieux Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« L'Assemblée nationale », 15 heures, métro Chambre-des-Députés, M[me] Hauller.

« L'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Salons du Palais-Royal », 10 h 30, place du Palais-Royal, devant le Conseil d'État (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Synagogues de la rue des Rosiers, couvent des Blancs Manteaux », 16 heures, 5, rue Malher (Le Vieux Paris).

LOTO

TIRAGE N°28 DU 13 JUILLET 1983

8 – 14 – 15 – 28 – 30 – 48

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 39

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	6	1 992 502,30 F
5 BONS NUMEROS +complémentaire	31	192 822,80 F
5 BONS NUMEROS	2 521	7 113,20 F
4 BONS NUMEROS	141 592	126,60 F
3 BONS NUMEROS	2 683 295	9,60 F

PROCHAIN TIRAGE LE 20 JUILLET 1983

VALIDATION JUSQU'AU 19 JUILLET 1983 APRES-MIDI

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

Rendez-vous d'été

MONTREUX

Quand le jazz est là...


(Dessin de NICOLAS VIAL.)

CHEVEUX roses et gants blancs, elle est posée comme une porcelaine sur un banc bien propret face au Léman.

Une vieille dame anglaise comme on n'en rencontre plus qu'ici. « *Montreux for ever.* » Il y a cent cinquante ans que les ladies prennent le thé sous les saules pleureurs bordant le lac. Elles sont toujours là, moins nombreuses certes, mais le dernier carré ne se lasse pas de goûter le charme subtil de la Riviera vaudoise. Une Méditerranée de poche, frangée d'hôtels Belle Epoque, au pied des glaciers. Les mouettes vous font bonjour et deux mille mètres plus haut les pics s'inclinent pour laisser grimper jusqu'à eux les funiculaires qui s'essoufflent.

Les ladies trouvent même pittoresque que le vent léger leur apporte les stridences des guitares électriques qui fusent du casino kitsch planté sur la promenade à cinquante mètres de leur reposoir. Le Festival de jazz et ses minettes en débardeur ajoutent au décor un zeste « *exciting* », voilà tout.

Au reste les touristes de tradition et les nouveaux venus ne se gênent guère. Ils vivent sur deux tempos différents. Aux heures fraîches du matin les festivaliers reposent, tandis que les touristes explorent le vieux Montreux et découvrent, presque par hasard, l'admirable petit musée local niché dans une maison ancienne. Les amoureux du jazz n'ont guère le temps non plus de se livrer aux funiculaires vertigineux qui varappent ici et là ou bien de cheminer en suivant le lac jusqu'au château de Chillon, impressionnante forteresse des ducs de Savoie, le Carcassonne vaudois.

Aux heures brûlantes du Festival au contraire, les vieilles dames boivent une tisane dans le salon de leur hôtel en relisant une page de lord Byron qui fit la célébrité de l'endroit.

Seul, à la pointe de la petite station (18 000 habitants) qui se prépare au sommeil, le casino est une ruche bourdonnante. Mais quelle ruche ! Cette année par exemple, comme le veut la tradition, le Festival a démarré sur les chapeaux de roue. Dès 20 heures, le premier soir, trois mille fans piétinaient les moquettes et descendaient aux enfers dans la salle en sous-sol où, toutes portes closes, explosent les décibels.

A demi nus

Des sortes de boy-scouts musclés en tee-shirt bleu canalisent ce flot dans l'hémicycle. Cent vingt projecteurs éclairent une scène encombrée d'instruments et de micros. Déjà pour faire monter encore la température un Noir pilonne un boogie sur les dents blanches du piano. Puis Jimmy Smith — le pape de l'orgue électronique paraît-il — s'installe à bord de sa machine et décoche sur les têtes blondes des giclées de doubles croches. Aux cascades de notes liquides succèdent de longs étirements de nouilles sonores.

Apparaît enfin un gentleman en costume noir, nœud papillon et plastron blanc. Celui que l'on attendait vraiment : George Benson, un Noir américain, l'empereur de la guitare. Quelques compères d'un soir viennent lui prêter main-forte : Dizzie Gillespie à la trompette ironiquement coudée vers le plafond, James Moody, caché derrière un saxo presque aussi grand que lui, d'autres encore. Ces gaillards swinguent à l'ancienne, mais sono à fond, les basses frappant droit le plexus, à en faire mal. Dans la salle et même dans les tribunes de presse les rangs oscillent sous la houle. Dans les rares espaces libres on danse. Et quand le silence enfin retombe c'est un hourvari de mains claquées au-dessus des têtes, des acclamations sans fin. De main en main passent quelques « joints » dont la fumée monte vers les projecteurs.

Le deuxième soir, l'ambiance est encore plus survoltée. De la tombée du jour à deux heures du matin quarante musiciens napolitains se succèdent par petites bandes sous les projecteurs qui les colorent de toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Un spectacle complet, plein de rythme, de fureur, d'humour et de gaieté ; une tonitruante démonstration de jazz-spaghetti dont les spécialistes ne savent même plus s'il s'agit de pop, de rock ou de funk. Les mandolines appuient les synthétiseurs et les danseuses de tarantelle sautillent devant trois batteurs en éruption simultanée. Cette fois c'est par centaines que garçons et filles quittent leur fauteuil pour se trémousser.

Mais la troisième soirée est celle du délire total avec des orchestres brésiliens, dont les musiciens sont à demi nus. En prévision de ce paroxysme, les organisateurs ont vidé la salle de ses sièges. Comme le commerce ne perd pas ses droits cela permet de recevoir six cents spectateurs de plus.

Demain, viendront les rythmes du reggae jamaïquain, les tam-tams du Nigéria, les orchestres suédois, la soirée du rock, celle des negro spirituals, les sons étranges du jazz contemporain, les jam-sessions du petit matin où l'on n'arrive plus à se quitter.

Et comme si ces nuits blanches ne suffisaient pas, chaque après-midi, sur la terrasse, juste au-dessus de la piscine où barbotent les nymphettes aux seins nus, de petits orchestres peu connus lancent aux quatre vents le meilleur de leur talent. Quarante-cinq formations choisies parmi les centaines qui brûlaient de se faire entendre ici tentent ainsi leur chance, gratuitement, pour la gloire.

Ainsi roule le Festival de Montreux dix-huit jours durant : la manifestation musicale la plus longue et la plus éclectique du monde. Et aussi dans son domaine l'une des plus vénérables : dix-sept ans déjà !

En 1967, après des décennies de marasme, Montreux désespérait de retrouver sa notoriété et ses clients d'autrefois. Qu'elle était loin, la Belle Époque : celle où les sujets de l'Empire britannique se pressaient ici sur les traces de Jean-Jacques Rousseau et de lord Byron ; celle où les princes russes arrivaient de Saint-Petersbourg à bord de trains personnels, égayant les palaces de leurs excentricités ; celle où Napoléon III préparait son retour, en flânant sur les sentiers. Entre les villages de vignerons des dizaines de grands hôtels s'étaient édifiés, majestueux, baroques, reliés par de multiples petits trains à crémaillère, entourés de parcs somptueux. A la fin du siècle dernier, Montreux, l'une des premières stations touristiques d'Europe, comptait sept mille cinq cents lits. Et l'on s'amusait ferme au casino d'alors, le Kursaal-Palace. Deux guerres et une crise économique avaient eu raison de tout cela.

Vers les années 50, faute de voir revenir dans des hôtels vieillots la clientèle huppée, on avait tenté de racoler le populaire. Sans grand succès. On créa alors le Festival de la Rose d'or, sorte de concours des meilleures productions de télévision. Auquel s'ajouta une exposition de matériel. On se lança aussi dans l'accueil des congrès et autres symposiums.

Montreux s'abandonna même à la spéculation immobilière, laissant monter au bord même du lac un gratte-ciel de vingt-cinq étages dont l'architecture indigente et la couleur douteuse se couvrirent du nom de Tour d'ivoire. A ses pieds s'entassèrent des cubes de béton de dix niveaux. Accommodés de la sorte, le charme et l'originalité de la station n'en avaient plus pour longtemps.

Le comptable de l'office du tourisme, un certain Claude Nobs, fils de boulanger, et grand amateur de rythmes syncopés, émit alors l'idée d'organiser pendant trois jours un concours d'orchestres de jazz. Certains Montreusiens sont ainsi, aventureux, non conformistes. Claude Nobs est de la race des Alice Margot, cette jolie dame qui, en 1918, excédée par le refus du Club alpin d'admettre des femmes en son sein, lança à Montreux avec quinze de ses amies le Club suisse des femmes alpinistes. Elles étaient sept mille cinquante ans plus tard et ont fini par entrer en force dans les clubs des « machos » du piolet.

Devant le jazz, les Montreusiens les plus compassés eurent un haut-le-corps, mais, après tout, la ville n'était plus à une folie près. Celle-ci fut de taille. Car, pendant dix ans, les hippies épouvantèrent les ladies. Le matin, on découvrait des tribus de jeunes campant sur les pelouses de la promenade, dans les wagons rangés sur les voies de garage, dans les caves des immeubles les plus respectables. Ces gaillards désargentés imaginaient mille ruses pour entrer au Festival sans payer. Certains photocopiaient les billets, d'autres s'infiltraient par les cheminées d'aération.

Les ladies résistent

Pour apaiser les Montreusiens en colère et les Britanniques scandalisés, on y a mis progressivement bon ordre. En douceur. Un terrain de camping gratuit a été ouvert... à 3 kilomètres du centre. L'auberge de jeunesse est à l'autre bout de la ville, à 1 500 mètres. Placés à l'entrée du casino, des appariteurs professionnels vident les sacs et contrôlent les entrants avec un appareil à ultraviolets. Des policiers fédéraux en civil ont l'œil sur d'éventuels trafics de drogue.

La machine du Festival est parfaitement rodée. Pendant que Claude Nobs court le monde à la recherche des meilleurs jazzmen, puis compose lui-même son programme, les services commerciaux prospectent la clientèle grâce à un fichier de trente-cinq mille adresses. Ceux qui répondent le mieux sont les Suisses alémaniques. Ils représentent la moitié des arrivants. Puis viennent les Suisses des autres cantons, les Allemands, les Français, les Américains. Le Festival ne cherche qu'à couvrir ses frais : l'équivalent de 8,2 millions de francs français cette année. Ses bénéfices, ce sont les articles que rédigent les cinq cents journalistes qui viennent à Montreux.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 10.)

Quand le jazz est là...

(Suite de la page 9.)

Cette notoriété elle-même permet de réduire les prétentions des musiciens, qui acceptent de jouer pour des cachets modiques. Aussi ferme-t-on les yeux sur leurs caprices. L'orchestre reggae veut-il une cuisine pour accommoder ses mets à la rasta ? On la lui fournit. Soixante musiciens italiens déboulent-ils à deux heures du matin criant que l'hôtel ne leur convient pas ? On les loge ailleurs, illico. Telle vedette américaine demande-t-elle une suite avec un « *king size bed* » — un lit de très grande dimension ? On fait des pieds et des mains pour la satisfaire.

Mais dans ce maelström de trois semaines, l'hôtellerie finalement s'y retrouve. A eux seuls, les artistes lui prennent deux mille nuitées. Certains établissements remplissent le tiers de leurs chambres avec des fans parfois venus en charter des États-Unis. D'antres plus modestes affichent complet pendant le Festival. On est obligé d'envoyer les jeunes clients aux moyens limités se loger jusqu'à Évian.

Car la glorieuse hôtellerie de Montreux a fondu comme neige au soleil. Des sept mille cinq cents lits d'antan, il ne lui en reste plus que quatre mille. Les palaces ont été cédés à des organisations fortunées comme le Réarmement moral ou les Rose-Croix, vendus par appartement ou sont tombés sous la poussée des bulldozers. La manie de la démolition au profit de bâtisses style Côte d'Azur a d'ailleurs soulevé la colère de certains Montreusiens. Ils ont été quérir Franz Weber, qui justement habitait dans leur commune mais guerroyait ailleurs. Depuis 1977, une association baptisée Sauver Montreux fait une incessante campagne contre les abattages d'immeubles 1900, le bétonnage des jardins, l'élargissement intempestif des voies. « *L'avenir de Montreux*, disent ses militants, *c'est son passé.* »

Aux dernières élections municipales, ils ont obtenu dix pour cent des sièges. Le conseil, qui rêvait déjà de transformer sa station en un Monte-Carlo de la Riviera vaudoise, en est tout interloqué. Sauvera-t-on désormais les anciens hôtels voués à la casse ?

Ce serait au fond la seconde victoire des vieilles ladies. La première, c'est qu'elles ont vaillamment supporté la vague des festivaliers aux pieds nus. Avec elles, et peut-être grâce à elles, Montreux a bien encaissé l'électrochoc de la fête annuelle du jazz. Le maire, M. Jean-Jacques Cevez — qui est aussi député au Parlement, — en est tout surpris. Les clients du Festival, constate-t-il avec le chef de la police, rangent sagement leurs voitures, et, la fête achevée, ils vont se coucher en bon ordre, sans tapage.

L'explication est pourtant simple. Les héritiers de mai 68, ces hippies qui faisaient si peur ont vieilli de quinze ans. Ce sont aujourd'hui de jeunes cadres bien tempérés. Toujours amateurs de jazz, fidèles à Montreux, ils descendent à présent dans les hôtels qu'ils boudaient jadis. Dans quelques décennies, leurs compagnes seront peut-être comme les vieilles Anglaises de la promenade. Elles parleront avec nostalgie de ces années 80 où l'on s'amusait tant au casino, pendant le Festival...

MARC AMBROISE-RENDU.

★ Office suisse de tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 742-45-45.

LE PREMIER MINISTRE ET LES CAVALIERS

Un contrat pour l'équitation de loisir

APRÈS les péripéties qui avaient conduit à l'invalidation du Conseil supérieur de l'équitation (C.S.E.) et à l'annulation du comité interministériel prévu à la fin du mois de mai (*le Monde* du 11 juin), la situation a été rapidement régularisée. Une fois le C.S.E. reconstitué dans les formes légales (1), le comité interministériel s'est réuni sous la présidence du premier ministre.

A l'issue de ce comité, M. Pierre Mauroy, indique-t-on à l'hôtel Matignon, « *a tracé les grandes orientations d'une politique de l'équitation* ». Comme il était prévisible, il est désormais officiellement souhaité que l'accent soit mis sur le développement d'une pratique de masse de l'équitation de loisir, sans, est-il bien sûr précisé, que ce développement s'effectue au détriment de « *la part légitime faite au sport de compétition* ».

Dans cette optique, un « *contrat* » devrait être conclu avec la Fédération équestre française (FEF), à qui les pouvoirs publics doivent demander de mettre sur pied un programme de développement de l'équitation de loisir. La politique — ou l'absence de politique — de la FEF dans ce domaine était précisément au centre d'un débat déjà ancien, relancé à la fin de 1982 par la publication du rapport annuel du C.S.E., qui suggérait aux pouvoirs publics de « *réhabiliter* » l'équitation de loisir (*le Monde* du 22 janvier 1983). D'autres organisations, notamment l'Association nationale pour le tourisme équestre (ANTE), pourraient être, « *le cas échéant* », indique-t-on à l'hôtel Matignon, associées à la FEF pour la réalisation de ce programme.

Au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, on souligne que, en se voyant proposer un tel contrat, la FEF est « *traitée de la même manière* » que l'ensemble des fédérations sportives, le comité interministériel ayant « *entériné* » pour l'équitation les principes appliqués par Mme Edwige Avice à d'autres sports.

Clarifier les comptes

Ce contrat devrait reposer sur une convention rédigée après concertation entre les parties en présence. Soumise, à l'automne 1983, au comité interministériel, cette convention pourrait servir de base à un réexamen de l'affectation de l'argent public. Ce qui suppose une bonne appréhension de l'effort financier consenti par l'État.

Sur ce deuxième point, M. Pierre Mauroy a demandé que, pour la même date, un « *recensement exhaustif* » des aides publiques à l'équitation soit effectué afin d'obtenir une « *lecture très précise* » de l'action de l'État. Dès la loi de finances 1984, le budget du service des haras (le plus gros bailleur de fonds publics) devrait apparaître dans un compte d'affectation spéciale. Cette clarification financière intervient après que la Cour des comptes puis le C.S.E. eurent critiqué le mode de fonctionnement de l'administration des haras nationaux.

Tout en reconnaissant que la forme n'est pas celle que le C.S.E. avait préconisée, Mme Commergnat estime, à propos de ces orientations, que « *le fonds correspond parfaitement* » aux vœux du C.S.E. Selon la présidente du Conseil supérieur, « *la structure fédérale n'est pas si mauvaise* » dès lors qu'une convention officielle garantit le respect par la FEF des intérêts des diverses composantes de l'équitation. Mme Commergnat, toutefois, ne semble pas entièrement convaincue que les dirigeants de la FEF soient prêts à jouer le jeu (2).

Du côté de la Fédération équestre française, on affirmait, lundi 11 juillet, n'avoir eu aucun écho officiel du comité. M. Christian Legrez, président de la FEF, nous déclarait n'être « *pas au courant* » et n'avoir « *aucun commentaire à faire* ». Cependant, interrogé sur la « *contractualisation* » des rapports entre la FEF et les pouvoirs publics, M. Legrez ajoutait notamment : « *Ça ne tient pas debout. Les fédérations sportives sont libres de leur politique. D'ailleurs, nous faisons déjà un effort considérable dans le domaine de l'équitation de masse.* »

JEAN-LOUIS ANDREANI.

(1) Aux termes d'un décret et d'un arrêté du premier ministre en date du 24 juin 1983, un nouveau C.S.E. élargi est nommé, ce qui permet de réintégrer les anciens tout en gardant les nouveaux. Mme Nelly Commergnat, député (P.S.) de la Creuse, est donc de nouveau présidente du C.S.E.

(2) Le rapport du C.S.E. préconisait notamment la création d'une fédération de loisir équestre. La FEF aurait conservé la responsabilité des seules actuelles disciplines olympiques.

CARTE POSTALE DE CROISIÈRE

Malte en vedette

A LUI seul, l'embarquement valait le détour. Devant la gare maritime de Toulon-Côte d'Azur, cinq paquebots blancs s'alignent. Outre un petit hollandais et un norvégien, il y a, l'un derrière l'autre, *Mermoz*, *Azur*, *Massalia*, les trois Paquet autrement dit, puisqu'il n'y en a pas d'autres, toute la flotte française de croisière... En rade, un énorme russe à coque noire attend le départ des uns et des autres pour accoster à son tour et débarquer ses croisiéristes. C'est la presse des grands jours. Sur le quai, les flots de passagers pour les îles grecques ou l'Atlantique arrivent à pied, en car, en voiture, venus par l'autoroute, le train, l'aéroport de Toulon-Hyères. Et tourne la noria des dockers porteurs de bagages, des camions-citernes injectant leurs tonnes de fuel aux bateaux, tandis que les camions-frigos leur remplissent le ventre de « viandes et volailles », de poissons, de montagnes de « fruits et légumes du pays », de pyramides de bouteilles. C'est gai, c'est « en couleurs », entre les voiles de deux ports de plaisance et les masses grises de l'escadre de la Méditerranée. Ça tient de l'embarquement pour Cythère et de la kermesse flamande.

Massalia se détache à peine du quai, qu'*Azur* largue déjà les amarres. Après Capri et Palerme, avant Sousse et Tunis, il va relâcher à Malte, la nouvelle coqueluche des croisières en Méditerranée. Ce ne sont pas les « azuréens » de cette fournée qui vont dire le contraire ! Au retour, certains vanteront les charmes du rocher de Capri ou la « Grèce debout » de la vallée sicilienne des temples, les souks de Sousse ou les mosquées de Kairouan, mais tous, unanimement, célébreront la perle de Malte. L'arrivée même au port de La Valette a fait se lever tôt les pires noctambules du grand et du petit salon. Du pont, ils voient s'avancer le grand spectacle du Grand Harbour. Entre ses forts, devant falaises et remparts, il étale son vaste décor pour une super-production intitulée *les Chevaliers de Malte*. Mis à part le chantier naval voisin, *Azur* entre lentement dans un seizième siècle intact, semble-t-il, malgré les bombardements acharnés de la Luftwaffe. Pour peu, on s'attendrait à voir les grands maîtres de l'ordre réunis sur le quai en costume d'époque, pour accueillir leurs hôtes. Elle a tellement l'habitude, la vieille île rocheuse, de recevoir des visiteurs qui, au fil des siècles, sont devenus son peuple : Phéniciens, Carthaginois, Romains, Byzantins, Arabes (qui ont fortement marqué sa langue), Espagnols, Français de Bonaparte, Anglais pour finir, avant que Malte ne devienne indépendante. Les « azuréens » vont s'émerveiller à chaque pas, y compris de la langue anglaise qui court les rues — entre le maltais et l'italien — avec les vénérables autobus Bedford roulant à gauche. Mais, dans la ville, effaçant tant d'apports antiques et modernes, ce sont bien les chevaliers qui dominent, malgré City Gate, Merchants Street et statue de Victoria. Trois siècles de palais et d'auberges, dont celle de « la langue de Provence », érigée en musée national, quatre cents pierres tombales des grands maîtres, les noms des Strozzi et autres Médicis, cinq mille armures, les Caravage, les Gobelins, une sorte d'immense musée, à ciel ouvert, de l'art baroque... Les caméras des croisiéristes n'en finissent plus de tourner ; chacun fait son film dans ce décor qu'on dirait concerté et conservé à cette seule fin. « *Mais pourquoi*, s'interroge-t-on, *avoir si longtemps négligé cette Rhodes rebâtie au superlatif par les chevaliers chassés de l'île lointaine ? Comme si l'intérêt des escales était proportionnel à la distance parcourue !* » Le coup de foudre, on vous dit ! Les choses en sont là : cette année — on n'avait jamais vu ça, — *Azur* va répéter dix fois son entrée spectaculaire dans le Grand Harbour, et *Massalia* y fera escale toutes les semaines, pendant toute la saison.

JEAN RAMBAUD.

PARTIR

Squashez

Certains, comme le Petit Larousse 1983, affirment que le squash est un terme anglais qui désigne une sorte de pelote basque mâtinée de tennis. D'autres prétendent que ce sport dérive de notre bon vieux jeu de paume. Toujours est-il qu'on compte cinquante mille joueurs français de squash.

Peut-être ces fanatiques seront-ils tentés par l'Eldorador des Baléares, les Folies d'Antraitx, qui est équipé de salles à ciel ouvert où se déroulera, du 18 au 25 septembre, un tournoi international. Un stage de perfectionnement, dirigé par Sean Flynn, le meilleur joueur français, est prévu dans ce cadre. Une façon de marier le spectacle, le sport et la Méditerranée. 2 500 F par personne, pension complète et stage inclus.

★ Squash Front-de-Seine, Paris (15e), tél. : (1) 575-35-37.

Randonnées glaciaires

La randonnée glaciaire, c'est encore de la marche et déjà de l'alpinisme. On y utilise les crampons, le piolet et la corde, mais on monte moins sec que dans les couloirs et par les arêtes. Les chalets internationaux de haute montagne ont mis sur pied des semaines « glaciaires » qui permettent à un marcheur moyen de s'initier à cet univers sous la conduite d'un guide de haute montagne. Trois possibilités : les glaciers du Mont-Blanc (avec ascension du Mont Blanc le dernier jour), du 31 juillet au 7 août et du 7 au 14 août : 2 400 F. Autour du Cervin (avec ascension d'un 4 000 le dernier jour), du 14 au 21 août : 3 000 F. Chamonix-Zermatt, du 30 juillet au 7 août : 3 800 F.

★ C.I.H.M., 15, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Tél. (1) 325-70-90.

Hippisme

Comment l'esprit vient aux Californiens

UNE importante affaire est restée jusqu'ici ignorée du public des courses. Même les journaux spécialisés, peut-être rebutés par l'apparente austérité du sujet, ne lui ont consacré que quelques lignes, reproduisant le plus souvent des *communiqués opposés*, voire belliqueux.

Il s'agit initialement — on ne s'en étonnera pas, en un temps où la Californie est devenue le centre de gravité mondial des courses, — d'une affaire américaine.

Quelques propriétaires de grands étalons américains ont eu l'idée de créer et de financer une ou deux épreuves dotées d'allocations colossales (plusieurs millions de dollars), réservées aux fils et filles de leurs chevaux.

Le projet participait de plusieurs soucis et motivations :

1. Sauf en Californie, État de pointe du *redémarrage économique* et région d'accueil des plus riches oisifs *« in the world »*, les courses américaines, comme celles d'Europe, ont tendance à s'essoufler. En créant une ou deux épreuves colossales (imaginez le retentissement d'une course dotée de deux ou trois milliards de centimes au vainqueur), on redonnait un élan.

2. Il n'y a plus de rapport économique raisonnable entre les prix déments atteints — avec le soutien de quelques grands éleveurs — par les yearlings de haut niveau et les espérances de recettes offertes ensuite à ceux-ci. Quand un yearling est dit adjugé à 3 millions de dollars et que les allocations du Kentucky Derby, du Derby d'Epsom et de l'Arc de Triomphe plafonnent à quelque 200 000 dollars, pas de doute : le monde des courses galope sur la tête. *Qu'il retrouve un grain* de bon sens et les prix s'écrouleront. L'espoir (même à une probabilité, proche de la réalité en l'occurrence, d'un pour vingt mille) de gagner un prix de 4 ou 5 millions de dollars redonnait au moins un semblant de base au marché.

3. Les créateurs des nouvelles épreuves-phares acquéraient pratiquement le monopole de ce marché. Il était évident que seuls allaient devenir vendables les sujets qualifiés, par leurs pères, pour les super-courses.

Le projet de « Breeder's Cup » (« Coupe de l'éleveur ») évolua pendant dix-huit mois. Au début de l'année, il atteignit l'Angleterre, l'Irlande et la France, les trois autres grands pays d'élevage du pur-sang : pour plusieurs raisons techniques et commerciales les promoteurs n'avaient pu s'en tenir aux frontières américaines.

Le plan était alors le suivant : chaque propriétaire d'étalon « fonctionnant » au tarif d'au moins 5 000 francs dans l'un des quatre pays qui souhaiterait participer contribuerait annuellement du prix d'une saillie de son cheval (aux États-Unis, la saillie d'un *Northern Dancer* vaut 200 000 dollars ; en France, les tarifs les plus élevés sont de l'ordre de 100 000 francs). Il y aurait non plus une ou deux courses, mais une réunion entière — six ou sept épreuves sur des distances différentes — financée par ces contributions. La journée annuelle de la « Breeder's Cup » se déroulerait dans l'un des quatre pays, selon une fréquence correspondant à la part de chacun dans le *financement* (*sur* cette base, la « Breeder's Cup » aurait eu lieu à peu près quatorze fois sur vingt aux États-Unis, deux en Angleterre, deux en Irlande et une en France).

Les associations anglaise et irlandaise d'éleveurs adhérèrent d'emblée.

En France, l'accueil fut plus nuancé. Les éleveurs importants, ceux qui vendent à une clientèle internationale, applaudirent des deux mains. Ceux dont les étalons ne trouvent une petite clientèle qu'à un tarif inférieur à 5 000 francs, et qui étaient par conséquent exclus, furent hostiles. Parmi eux figurait — opposant de poids — l'État, dont les étalons des Haras nationaux se tiennent, le plus souvent, à des tarifs inférieurs, et, en outre, dans les règles d'administration des finances publiques, ne pouvaient participer sous la forme proposée. Même des éleveurs disons « moyens », à qui la voie n'était pas barrée, étaient réservés. Ils sentaient bien, même si c'était *parfois confusément*, que cette affaire, lancée par les grands éleveurs américains, ne pouvait profiter, sous la forme où elle était proposée, qu'à ses promoteurs. Un « Syndicat indépendant des éleveurs », que venaient de constituer François de Linarès et des éleveurs de l'Ouest, en marge du jusqu'alors omniprésent Syndicat des éleveurs (1) (et, souvent, contre lui) fit de l'inflexion du projet un de ses chevaux de bataille.

Il obtint gain de cause.

Le 24 juin, la France a officiellement adhéré à la « Breeder's Cup », mais sous une forme très sensiblement différente du plan initial, forme que les trois autres partenaires ont acceptée, pour ne pas rompre avec un pays qui reste hippiquement important, même si son *rôle et son influence* déclinent très vite :

1. Il n'y aura pas, en France, de financement parallèle et privé de la « Breeder's Cup ». Les cotisations transiteront par le « Fonds commun », émanation de l'administration et des sociétés de courses. Il y a donc récupération de la « Breeder's Cup » par l'organisation existante.

2. Les « petits » étalons, dont le tarif est inférieur à 5 000 F, participeront. Leur cotisation sera payée par le Fonds commun, donc par la communauté hippique.

3. Il n'y aura pas de journée « Breeder's Cup » en France. Les fonds qu'elle aurait utilisés (prévisions : 5 millions de francs en 1984, pour une cotisation globale française de 4 millions) seront saupoudrés sur des épreuves pour chevaux de 2 ans ; 141 courses pour « deux ans » (57 à Paris, 84 en province) — courses qui offrent rapidement un espoir de recette aux acheteurs de yearlings et *contribuent* donc le mieux au soutien de l'activité des éleveurs — bénéficieront dès 1984, grâce à la « Breeder's Cup », d'un relèvement d'allocations de l'ordre de 75 %.

L'Angleterre — où les allocations, non financées par un prélèvement automatique sur les jeux comme chez nous, sont très basses — a opté également, *en fin de compte, pour le* saupoudrage. L'Irlande penche vers un moyen terme : une grande épreuve de prestige *pour une partie* de l'argent ; saupoudrage pour le reste. Les États-Unis en resteront à une des formules premières : une grande journée de la « Breeder's Cup » *qui devrait être dotée, en* 1984, de 10 millions de dollars (presque 8 milliards de centimes).

On peut évidemment regretter, pour le retentissement des courses chez nous, que notre pays se soit privé d'une telle journée, même si celle-ci ne fût revenue au calendrier hippique qu'une fois tous les vingt ans environ. Mais, dans les courses aussi, l'urgence est de « gérer la crise ». C'est une évidence que les courses réclament des chevaux, donc des propriétaires. Une bouffée d'oxygène de 5 millions de francs va, chez ceux-ci, rouvrir quelques poumons et, du même coup, quelques portefeuilles. Dans un premier temps, les ventes de yearlings de Deauville, fin août, devraient y retrouver un nouveau souffle. Surtout, la France adhérant officiellement au système, l'élite de ses chevaux sera qualifiée pour la « journée mammouth » américaine.

Rien n'empêchera d'en venir à une telle journée chez nous si des « lendemains qui chantent », dont l'avènement n'a évidemment pas coïncidé avec celui de leurs prophètes, se réalisent.

LOUIS DÉNIEL.

(1) Président jusqu'en 1981 : Guy de Rothschild ; depuis : Pierre Ribes, ancien député des Yvelines et secrétaire d'État.

Plaisirs de la table

De quelques bouteilles...

VACANCES en France ? Profitez-en pour rencontrer des vignerons, découvrir des crus peu connus... Où retrouver le plaisir oublié de bouteilles dégustées quelquefois par hasard aux tables parisiennes !

Tenez, au pays de Rabelais, couchez en cette gentilhommière qu'est *la Giraudière*, à Beaumont-en-Véron Indre-et-Loire. Tél. : (47) 58-40-36., à 5 kilomètres de Chinon, ou au *Château de Marsay*, à 7 kilomètres (tél : 93-03-47), où la cuisine propose, justement, un coq au vin local) mais poussez jusqu'à Cravant-les-Coteaux, où MM. Chanveau font un vin de tafferas (Rabelais dixit) dont vous avez peut-être apprécié le millésime 82 à la *Tonnelle saintongeaise*, 32, boulevard Vital-Bouhot, dans l'île de la Jatte, Hauts-de-Seine. Tél. : (1) 624-43-15.

Si vous descendez sur la Côte, n'oubliez pas le détour par Pézenas (Hérault), dans le souvenir de Molière et de lord Clive, ce gouverneur des Indes qui, par cuisinier interposé, règne encore ici avec les petits pâtés de mouton sucrés. Y en aura-t-il à la carte de *Genieys*, rue Aristide-Briand, tél. : (67) 98-13-99, où vous déjeunerez ? En tout cas, allez découvrir le domaine de Saint-Jean-de-Bebian de M. Alain Roux et son vin, M. Jacques Puisais, qui a analysé le vin nouveau, l'estime *« charnu, plein, solide, avec un fruité de cerises chaudes »*. Bouteille à découvrir !

Si, par contre, c'est vers le Sud-Ouest que vous « vacancez » retrouvez le fronton. Un vin qui remonte loin puisque surveillé, autrefois, par l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Aujourd'hui, l'appellation coteaux-du-frontonnais (Tarn-et-Garonne et Haute-Garonne) produit des rouges dont, pour 50/70%, le cépage doit être la Négrette. Très vieux cépage devenu fort rare, il donne au château belle-vue-la-forêt un charme incontestable : route de Grisolles à Fronton. Tél. : (67) 82-44-34. Mais André Daguin le magnifique a eu l'idée d'y faire faire une cuvée 100 % Négrette. Vous en découvrirez le charme inattendu en son *Hôtel de France* d'Auch-en-Gascogne. Tél. : (62) 05-00-44.

Enfin, voici Bordeaux. Vous descendrez sans doute au *Frantel*, dont le restaurant le *Mériadeck* n'est pas à dédaigner. Tél. : (56) 90-92-37. Vous saurez aussi que mes adresses préférées sont : *Clavel*, 44, rue Ch.-Domercq, tél. : 92-91-52, repris par Francis Garcia ; *Christian Clément*, 58, rue du Mas-Saint-Georges, tél. : 81-01-39 ; *Le Rouzic*, 34, cours du Chapeau-Rouge, tél. : 44-39-11 ; et bien entendu *La Tupina*, 6, rue Porte-de-la-Monnaie, tél. : 91-56-37. Je ne sais si vous trouverez sur leur carte des vins le château gilette. Mais poussez jusqu'à Preignac, petite commune à la limite du Sauternais, et visitez le vignoble de MM. Médeville, tél. : 63-27-59. Vous découvrirez un blanc sec et puissant, onctueux et fruité, séveux et apéritif... que vous retrouverez à la rentrée à Paris chez Claude Peyrot, *Le Vivarois*, 192, avenue Victor-Hugo (16e), tél. : 504-04-31, prélude à un grand repas comme seul sans doute à Paris Claude sait les réaliser lorsqu'on lui donne « carte blanche ».

A Paris encore, à ses deux restaurants, *Le Mövenpick* vient on le sait d'ajouter un « caveau » *Le Caveau Mövenpick*, 6, rue Vignon (9e), tél. : 742-47-93 (ouvert en août), où l'on mange bon à prix raisonnables, dans un décor d'aimable confort (et climatisé !). Une trentaine de vins « au verre » et, pour accompagner le malakoff de Vinzel, la viande séchée et la tarte au vin helvétiques, la « palette de dégustation », de trois à cinq verres selon l'occasion, de vins d'un même cru de millésimes différents, de vins d'un même cépage de crus variés, etc. que Jacques Boudin, le « chef de la cave » vous expliquera avec bonheur.

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● *Pour visiter Bruxelles* en gourmand, vient de paraître *le carnet d'adresses de Chambertin* (édit. Rossel). Deux cent cinquante restaurants et hôtels conseillés par un confrère qualifié, avec des commentaires intéressants. A noter qu'il souligne le redressement du *Maxim's* (28, Grand'Place, tél. 511-55-63), dont les soupers sont forts courus. Pierre Cardin, avec le chef Bernard Paquet, semble bien tombé cette fois.

● *Joël Roy*, l'excellent cuisinier du Frantel de Nancy, vient de s'installer au Prieuré (à Flavigny, tél. (8) 326-70-45). A 10 kilomètres de la place Stanislas, c'est là une bonne petite adresse (menus à 80 F et 100 F).

● Aux Editions Milan (9, rue des Gestes à Toulouse) un petit *Guide des vins d'Espagne* de MM. Gu et Niaud.

Philatélie

N° 1800

De nouveau...

Retour des bandes blanches au milieu des feuilles de cent

Les timbres d'usage courant-type « Liberté » — **en feuilles de cent,** avec la nouvelle disposition dans leurs fabrications, seront présentés avec une bande centrale (verticale) blanche comme autrefois pour les timbres imprimés en typographie.

Vers la fin de ce mois de juillet, en attendant la généralisation de cette nouvelle présentation, les bureaux de poste commenceront d'être approvisionnés.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ **93350 Le Bourget,** (parc des Expos), ***du 28 juillet au 6 août.*** — Rallye intern. du camping et du caravaning.

⊙ **75008 Paris,** (136 av. des Champs-Élysées), ***le 24 juillet.*** — Arrivée du 70e Tour de France.

⊙ **15100 Saint-Flour,** (Musée Postal d'Auvergne), ***du 1er août au 15 sept.*** — Exp. philat.

● **WALLIS ET FUTUNA :** Quinzième anniversaire de la mort de Foujita, 102 fr., le « Chat », 1926 - Huile sur toile. *Offset, Edila.*



MONACO : deuxième partie du programme 1983

Les émissions monégasques, suivant la coutume de l'office, se pratiquent en deux périodes de l'année, avril et novembre.

La deuxième partie du programme 1983 comporte vingt-six timbres et un mini-bloc perforé avec quatre figurines.

Tenant compte de cet ensemble, pour le collectionneur, il faudrait, pour être dans le vent des éditeurs d'albums et de catalogues, acheter deux blocs. Ainsi la note s'élèvera à 80,80 F pour le deuxième semestre de l'année (voir *le Monde* des 19 mars, 2 et 9 avril 1983).

Voici les timbres prévus pour le 9 novembre prochain :

● — **Suite de la série Monte-Carlo et Monaco à la Belle Époque** (de 1870



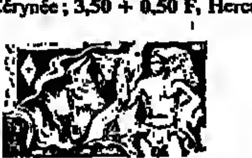
à 1925) : **3,00 F**, les Thermes Valentia depuis la plage en 1902 (le port actuel) ; **5,00 F**, le Café de Paris et la place du Casino vers 1905. Gravés par Czeslaw Slania, d'après Hubert Clerissi. Taille-douce.



● — **Croix-Rouge monégasque,** suite « Les douze travaux d'Hercule »,



2,50 + 0,50 F, Hercule et la biche du mont Cérynée ; **3,50 + 0,50 F**, Hercule



et les écuries d'Augias. Dessins de Pierrette Lambert, gravures par Claude Haley. Taille-douce.

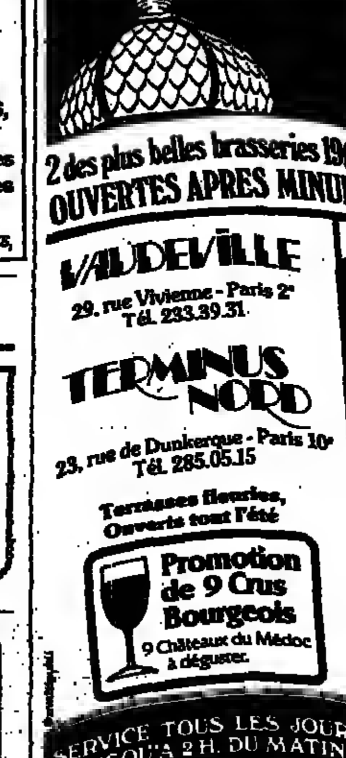
(A suivre.)

En bref...

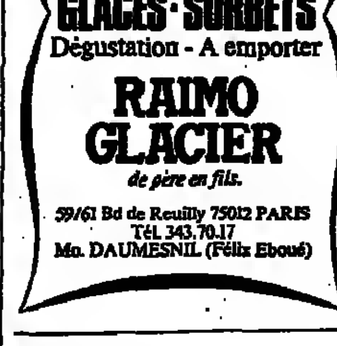
● **MALI :** Deuxième centenaire de la première réalisation de l'analyse de l'eau par Lavoisier, 300 fr., Maquette et gravure de Cécile Guillaume. Taille-douce, Périgueux.

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE :** L'exploit du capitaine Bligh, P.A., 200 fr., par J.-P. Veret-Lemarinier. Offset, Edila.

ADALBERT VITALYOS.







Jeux

échecs N° 1029

JUSTE ET LOGIQUE

(Tournoi international de Sarajevo, 1983)

Blancs : S. LPUTAN
Noirs : V. UHLMANN

Défense est indienne. Système Averbach.

1. d4	Cf6	22. Db41	Fxé4
2. ç4	g6	23. fxé4	Cd7 (m)
3. Cç3	Fg7	24. Dxd6	Cf6
4. e4	d6	25. Db41	Cg4
5. Fé2	0-0	26. Fç5	Tf4
6. Fg5 (a)	h6 (b)	27. 0-0-0! (n)	Ff8
7. Fé3 (ç)	é5 (d)	28. d6	Dd7
8. d5	ç6 (é)	29. Th-f1	Txf1
9. h4 (f)	çxd5	30. Txf1 (o)	Rg7
10. çxé5	Cb-d7	31. Rb1	Cf6
11. Dd2	h5	32. Dd21	Té8 (p)
12. f3 (g)	a6	33. Dd3	Té6
13. Ch3	b5 (h)	34. Td1	Cé8 (q)
14. Cf2! (i)	Ch7	35. Cb7!! (r)	Cf6 (s)
15. Cd3	f5	36. Fb4!	Té8
16. Cb4!	Dé8 (j)	37. Cç5	Dg4
17. Cç6	Cb-f6	38. Df3	Ta8 (t)
18. Fd3	Cf8	39. Dxg4	hxg4
19. Ca5! (k)	fxé4	40. d7	Fxç5
20. Cxé4	Cxé4 (l)	41. Fxç5	aband. (u)
21. Fxé4	Ff5		

NOTES

a) Le choix du « système Averbach » est ici d'autant plus intéressant qu'il est dirigé contre l'un des plus grands connaisseurs actuels, V. Uhlmann, qui le joue depuis une vingtaine d'années avec les Blancs !

b) Une autre idée consiste en 6..., ç5; 7. d5, h6 ou 7. d5, é6.

ç) Ou 7. Fh4, Cb-d7; 8. Cf3.

d) Après *7..., Cb-d7*; 8. Dd2, Rh7; 9. h4 (ou 9. h3, ç5; 10. d5), e5; 10. h5, g5; 11. d5, Cé8; 12. g4, Ff6; 13. Cf3,Fé7; 14. Ch2, ç5; 15. 0-0, Cç7; 16. Tf-b1 (Polugaievsky-Norby, Lugano, 1968), les Blancs sont mieux. *7...*, ç5 est jouable : 8. dxç5, Da5; 9. Fd2, Dxç5; 10. Cf3, Fg4; 11. Tçl, Cç6; 12. Fé3, Db4; 13. Dd2, Fxf3; 14. gxf3, Rh7 avec égalité (Sanguinetti-Liberzon, Biel, 1976).

é) Ou 8..., ç5; 9. g4, Rh8; 10. h4, Cg8; 11. Fd3 ou 8..., a5; 9. g4 (ou 9. h3, Ca6; 10. Cf3, Cç5; 11. Cd2, Fd7; 12. 0-0, Ch7; 13. Cb3, b6; 14. Dd2 avec avantage aux Blancs (Gligoric-Evans, San Antonio, 1972) ou encore 8..., Ca6; 9. Dd2, h5; 10. f3, Cç5.

f) 9. g4 est encore possible : 9..., çxd5; 10. çxd5, h5 (ou 10..., ca6; 11. h4, Cç5; 12. f3, h5; 13. g5, Cé8; 14. b4 comme dans la partie Calvo-Bednarsky, Palma de Majorque, 1967); 11. a3, a5; 12. h4, Ca6; 13. b4, Tb8 et rien n'est bien clair. Ou 9. Dd2, çxd5; 10. çxd5, h5 (meilleur que 10..., Rh7; 11. h4, Cg4 – si 11..., h5; 12. Ch3 –; 12. Fxg4, Fxg4; 13. h5, g5; 14. Tçl, Ca6; 15. Cb5, Dé7; 16. Cé2, Fd7; 17. a4 avec avantage aux Blancs (Uhlmann-Gligoric, Vrbas, 1977).

g) Le genre de position qu'Uhlmann aime bien avoir avec les Blancs (!), les perspectives des Noirs étant réduites.

h) Probablement vaut-il mieux préparer la contre-action nécessaire sur l'aile -R par Ch7 et f7-f5 avant cette avance des pions de l'aile -D qui affaiblissent la case ç6, sans rien menacer.

i) Menace g4 tout en lorgnant la case ç6, via d3 et b4.

j) Si 16..., Fb7; 17. Cç6, Dç7; 18. Tçl.

k) A noter la paralysie de l'aile -D des Noirs.

l) Si 20..., Cxd5; 21. Cxd6.

m) A la recherche d'un contre-jeu, la défense du pion d6 étant trop passive; par exemple, 23..., Dd7 qui priverait le C-D de tout rôle ou 23..., Tf6; 24. Fg5 ou 23..., Dd8; 24. Cb7.

n) Au bon moment.

o) L'avantage des Blancs est devenu décisif.

p) Si 32..., Cxé4; 33. Dd5. Il faut parer la menace 33. Dg5.

q) Mais voici que les Noirs ont regroupé leurs pièces et menacent de regagner leur pion perdu.

r) Il serait injuste que les Blancs perdent le pion d6, après avoir obtenu un tel avantage positionnel. La logique du jeu d'échecs évite – le plus souvent – l'injustice.

s) Si 35..., Dxb7; 36. d7, Fxç5; 37. d8=D et si 35..., Dç6; 36. d7.

t) Si 38..., Td8 ?; 39. Dxg4 et 40. Cé6+.

u) Si 41..., Td8; 42. Fé7 et si 41..., Rf7; 42. Fb6.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1028
G. Nadareichvili, 1977)

(Blancs : Ré2, Tb8, Cf8 et g4. Noirs : Rg8, Dd6, Pé3, h7, h5. Nulle.)

1. Ch6+ !. Dxh6 (si 1..., Rg7; 2. Cf5+) ; *2. Cé6+. Rf7 ; 3. Tb7+. Ré8 ; 4. Tb6 !* (menaçant 5. Cç7+), *Ré7 ; 5. Tb7+. Rf6 ; 6. Tb6 !. Ré5 ; 7. Tb5+ !, Rd6 ; 8. Tb6+. Ré5 ; 9. Tb5+. Ré4 ; 10. Tb6 !* (menaçant 11. Cç5+), *Ré5 ; 11. Tb5+ nulle.*

ÉTUDE

I. KRALIN

(1983)

BLANCS (4) : Ré5, Fb8, Cd4, Ph6.

NOIRS (5) : Rg3, Cd8, Ph7, b5, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 1027

LES PLACEMENTS DE LATTÈS

Robert Lattès a trouvé une fin de coup exceptionnelle pour arriver à faire dix levées dans cette donne où il aurait été plus logique de jouer 4 Piques.

	♠ A D 9 8 4 ♡ A 6 3 ◇ 8 5 ♣ A D V	
♠ 7 3 ♡ R 8 2 ◇ A D 9 3 ♣ 10 9 8 7	N / O E / S	♠ 5 ♡ V 10 9 7 ◇ V 10 6 4 2 ♣ 5 3 2
	♠ R V 10 6 2 ♡ D 5 4 ◇ R 7 ♣ R 6 4	

Ouest ayant entamé le 10 de Trèfle, *comment Sud peut-il gagner* QUATRE SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Sud tire ses huit cartes noires maîtresses. Que vont garder Ouest et Est ?

Si OUEST ne garde que *deux* Cœurs, le déclarant jouera l'As de Cœur et petit Cœur pour le mettre en main ; et, si Ouest sèche l'As de Carreau, il sera mis en main à Carreau. Donc Ouest doit garder trois Cœurs et deux Carreaux (As 9, par exemple).

Si EST ne garde que *deux* Cœurs, le déclarant jouera l'As de Cœur et la Dame de Cœur pour mettre Ouest en main et l'obliger à libérer un Carreau après avoir fait le Roi et le 8 de Cœur ; si Est ne garde qu'un seul Carreau, c'est à Carreau que Ouest sera mis en main, et, après avoir fait deux Carreaux, il permettra à Sud de faire le Dame de Cœur.

Donc Est doit, lui aussi, garder trois Cœurs et deux Carreaux.

Sud joue alors un *petit Carreau des deux mains !* Est prend, et la position est la suivante :

	♡ A 6 3 ◇ 8	
♡ R 8 2 ◇ A		♡ V 10 9 ◇ V
	♡ D 5 4 ◇ R	

Le meilleur retour d'Est est naturellement le Valet de Cœur pour le 4, le 2 d'Ouest et l'As du mort. Mais le Roi de Carreau met Ouest en main et l'oblige à livrer la Dame de Cœur pour la dixième levée...

La dame trompe l'œil

Il faut se méfier des Dames et bien des joueurs sans expérience aurait chuté ce grand chelem en voulant faire jouer à Rachel un rôle trop important. Mais Garozzo ne s'est pas laissé influencer au cours de cette donne d'un Championnat d'Amérique en 1970.

	♠ V 9 5 4 ♡ A R D 5 ◇ 8 5 4 3 ♣ 7	
♠ A 8 7 ♡ 10 7 4 3 ◇ R 9 6 2 ♣ 5 4	N / O E / S	♠ D 10 6 3 2 ♡ V 9 8 ◇ V 7 ♣ D 6 3
	♠ R ♡ 6 2 ◇ A D 10 ♣ A R V 10 9 8 2	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Garozzo	X...	K. Wei	Y...
1 ♣	passe	1 ◇	passe
2 ♣	passe	3 SA	passe
4 ♣	passe	4 ♡	passe
5 ♣	passe	5 ♡	passe
6 ♣	passe	passe	passe

Ouest a entamé l'As de Pique et a rejoué le 8 de Pique pour le 9 et le 10. *Comment Garozzo a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Garozzo jouait le Trèfle de précision avec Katie Wei. Le saut à « 3 SA » était l' « impossible négatif », c'est-à-dire un tricolore avec singleton à Trèfle, une convention qui a été abandonnée.

CHAMPIONNAT D'EUROPE

Le Championnat d'Europe se déroulera du 16 au 30 juillet en Allemagne de l'Ouest à Wiesbaden (au Kurhaus). Les deux équipes françaises sont les suivantes : Open : Corn, Cronier, Lebel, Soulet, Mouiel et Svare. Dames : Mmes Bessis, Willard, Lise, Valensi, Chevalley et Gaviard.

LES NOUVEAUX LIVRES

Pas à pas par Berthe et Lebely. – Deux nouveaux ouvrages ont été édités dans cette intéressante collection : tome III, *la Défense sans atout* ; tome IV, *la Défense à la couleur* (édit. Le Bridgeur. Prix : 40 F l'ouvrage).

Le Bridge en tournoi par paires, par J.-M. Roudinesco (édit. Belfond. Prix : 79 F).

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 202

MAT A DOUZE PIÈCES

Tournoi de KISLOWODSK
octobre 1982

Blancs : Jud WAL
Noirs : A. BALJAKIN

Ouverture : ROOZENBURG

1. 33-29	17-22	20. 33-29!	12-18
2. 39-33 (a)	11-17	21. 38-33!	11-16
3. 42-38	6-11	22. 40-35! (q)	8-12
4. 48-42	1-6	23. 44-40	3-8! (r)
5. 31-26 (b)	16-21 (c)	24. 49-44	2-7 (s)
6. 32-28 (d)	19-23 (e)	25. 30-24! (t)	19x30
7. 28x19	14x23	26. 35x24	14-20! (u)
8. 35-30	10-14	27. 40-35	9-14! (v)
9. 30-24 (f)	5-10 (g)	28. 44-40!! (w)	25-30 (x)
10. 37-31 (h)	20-25	29. 34x25	23x34
11. 24-20 (i)	15x24	30. 40x29	18-23
12. 29x20	11-16 (j)	31. 29x9	20x49
13. 41-37	7-11	32. 9x20	7-11 (y)
14. 20-15 (k)	14-19	33. 39-33! (z)	28x39
15. 40-35	10-14	34. 37-32	27x38
16. 45-40 (l)	23-28!! (m)	35. 42x44	49x40
17. 50-45	21-27! (n)	36. 35x44! (aa)	Abandon
18. 46-41	26-21 (o)		
19. 35-30! (p)	18-23		

NOTES

a) 2. 39-33 (11-17) ; 3. 44-39 (6-11) ; 4. 50-44 (1-6) ; 5. 31-26 (16-21) ; 6. 32-28 (19-23) ; 7. 28x19 (14x23) ; 8. 35-30 (10-14) ; 9. 30-24 (23-28) ; 10. 40-35 (20-25) ; 11. 24-20 (15x24) ; 12. 29x20 (14-19) ; 13. 20-15 (5-10) ; 14. 37-31 (10-14) ; 15. 41-37 (11-16) ; 16. 47-41 (7-11) ; 17. 44-40 (19-23) ; 18. 33-29 (13-19) ; 19. 38-33 (8-13), etc. (Stokkel-Wiersma, juin 1979).

b) 5. 32-28 (19-24) ; 6. 34-30 (14-19) ; 7. 37-32 (19-23!) tentant deux combinaisons 8. 30x19 ; *b1* (23x34) ; 9. 39x30 [40x29 est la prise correcte] (13x24) ; 10. 30x19 (20-24!) ; 11. 19x30 (18-23) ; 12. 28x19 (22-27) ; 13. 32x21 [si 31x22, résultat identique] (17x28!) rafle 5 pions, + 1, puis + 2 et + après l'attaque (9-14).

b1) 8. 28x19 (22-27) ; 9. 32x21 [ou 31x22] (17x48), dame et +.

c) Acceptant le jeu d'enveloppement sur leur flanc droit.

d) 6. 37-31, les Noirs dament en deux temps.

e) 6. (21-27) : 7. 37-32, *e1* (11-16, *e2*) ; 8. 32x21 (16x27) ; 9. 28-23 (19x28) ; 10. 29-24 (20x29) ; 11. 34x21 (7-11 ou 6-11) ; 12. 21-16, + 1.

e1) 7. 28-23 (19x28) ; 8. 29-24 (20x29) ; 9. 34x21 (22-28) ; 10. 33x22 (18x16), jeu égal.

e2) 7. ... (9-23 !) ; 8. 32x21 (23x32) ; 9. 38x27 (22x31) ; 10. 36x27 (18-23) ; 11. 29x18 (13x31) ; 12. 26x37 (17x26), jeu égal. Cette variante apporte la démonstration de la justesse de (21-27) au sixième temps, dans une stratégie immédiate de pion taquin (pion à 27).

f) Le G.M.I. néerlandais, champion du monde en décembre 1982 (Sao-Paulo, chroniques nos 195 et 196), va monter progressivement de plusieurs degrés dans la difficulté. Ici, il place un pion taquin, premier temps, comme on le découvrira, d'une stratégie d'enveloppement.

g) 9. ... (20-25) ; 10. 33-28, etc. + 1.

h) La stratégie d'enveloppement.

i) 11. 40-35 livre une combinaison élémentaire de gain de pion: 11. ... (25-30) ; 12. 34x25 (23x34) ; 13. 39x30 (22-27) ; 14. 31x22 (17x37), etc., N + 1.

j) Evidemment pas 12. ... (10-15) ; 13. 38-32 (15x24) ; 14. 33-28 (22x33) ; 15. 39x30, + 1.

k) Etaient interdits : 14. 37-32, 14. 38-32 et 14. 34-30.

l) Temporisation par la montée de toutes les lignes arrière, toujours suivant le plan d'enveloppement.

m) Après dix-sept minutes de réflexion pour étudier les suites de cette pénétration dans le territoire ennemi (case 28, notamment, à ce stade du combat).

n) Saluons le courage de ce très jeune maître face au champion du monde, de quelques années son aîné.

o) Acceptant donc la stratégie d'enveloppement et l'enchaînement, dans une situation où la compacité des deux camps ajoute encore, dans ce type de partie moderne, à la difficulté.

p) La stratégie d'enveloppement qui, progressivement, paraît prendre le gros des effectifs adverses dans un étau.

q) Il convient de laisser l'aile gauche en l'état, puisqu'elle neutralise le flanc droit des Noirs et s'oppose à toute nouvelle progression par le centre.

r) Le coup juste est, peut-être, le seul qui ne soit pas perdant. 23. ... (3-8) en effet donne aux Noirs un temps supplémentaire, soit encore 2 temps de liberté de mouvement alors que, après 23. ... (2-8), (6-11) marquerait le dernier temps (coup) de cette très relative liberté de mouvement.

s) Après 23. ... (3-8), les 2 temps dont disposent les Noirs sont (2-7), le coup du texte, puis (7-11) ou (6-11).

t) Ainsi apparaît mieux l'avantage positionnel de Blancs, avantage fait d'une liberté de mouvement que n'entravent ni le corps à corps ni la compacité des formations.

u) Quelle précision de la part du Soviétique qui vient s'incruster dans le flanc droit adverse.

v) A leur tour, les Noirs, par ces deux derniers coups, prennent l'initiative en tentant de paralyser ce flanc droit adverse.

w) Incitant les Noirs à damer pour répliquer d'une manière particulièrement originale : c'est la phase tactique, spectaculaire, en 9 temps.

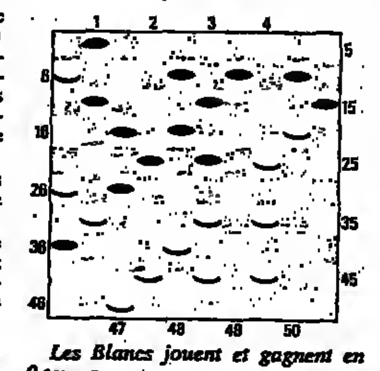
x) Comment ne pas ressentir ce goût d'amertume dans cette issue après tant de précision, de clairvoyance, de sang-froid !

y) Ou... ? Un mat d'une cruelle originalité : disposant de douze pièces (onze pions et une dame), les Noirs en sont réduits à la perte d'une pièce les contraignant, quel que soit leur choix, à l'abandon.

z) Le dernier acte de ce drame.

aa) Prenant la dame, avec le + 1 et un imparable et imminent passage à dame.

PROBLÈME : J. KOWARSKI (Anvers, 1982)



Les Blancs jouent et gagnent en 9 temps.

SOLUTION : 34-29 ! (23x34) 33-29 ! (34x23) 47-41 ! (36x47) 38-32 !! [la pointe du mécanisme] (47x19) [il faut prendre du côté du plus grand nombre : règle de la prise majoritaire prioritaire] 32x5 (15x24) 6x28 [le 1er temps de la deuxième phase de la combinaison] (23x32) 5x7 ! [un ingénieux mécanisme] (1x12) 31-27 (32x21) 26x30 !!, + par anéantissement. Un problème très élaboré, à partir d'une position naturelle, composé par ce problémiste pour les lecteurs du *Monde.*

JEAN CHAZE.

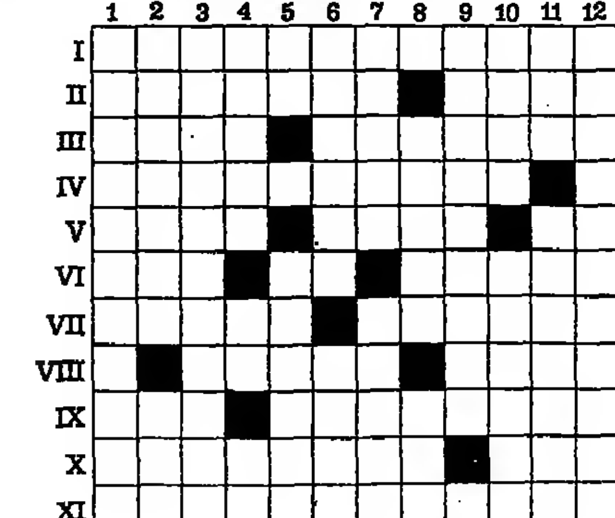
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 258

Horizontalement

I. Il vient de revenir de la revue. – II. Profit maximum. Fait une apparition. – III. Les massages n'étaient pourtant pas sa spécialité. Passerai de la pommade. – IV. Vile. V. Anneau. Menue monnaie chez les uns, beaucoup plus chez les autres. Participe. – VI. Au début d'un accouchement. Moins que peu. Ravissait ou soustrayait. – VII. Mettra en loques. A filé mais de droite à gauche. – VIII. En Suède. Il offre un solide soutien. – IX. Au Japon. Il a de l'étoffe. – X. Quand nous suivons la voie. Quand la dernière des premières du dernier est la première. – XI. Rendus publics.



Verticalement

1. Très désagréable au sens propre, mais un peu plus hypothétique au sens figuré. – 2. Sur les bancs. Sous la résidence. – 3. C'est la descente. – 4. Il est plus avisé de s'y tenir. Quelle col...ère ! – 5. Mesure. Travailler de ses mains. – 6. Formule. Il est préférable qu'il soit bon. – 7. Son dévouement est acquis. Centrale au Piémont. – 8. Son salon était réputé. On a perdu l'union, en français ou en russe. – 9. Elles portaient vraisemblablement un panier percé. – 10. Son prix est en rapport. Ils sont très décoratifs. – 11. Contesta. Faisait la vie. – 12. Des besoins prosaïques.

SOLUTION DU N° 257

Horizontalement

I. Retrouvailles. – II. Adresse. Naïve. – III. Violettes. Mer. – IV. Attire. Loti. – V. Le. Rondelette. – VI. Pensive. Eon. – VII. Mil. Tirent. Nt. – VIII. Égal. Le. Tarte. – IX. Notèrent. Sion. – X. Travestissent.

Verticalement

1. Ravalement. – 2. Édite. Igor. – 3. Trot. Plata. – 4. Relire. Lev. – 5. Oseront. Ré. – 6. Ustensiles. – 7. Vêt. Dirent. – 8. Élève. Ti. – 9. Insolent. – 10. La. Te. Tass. – 11. Limité. Rie. – 12. Ève. Tonton. – 13. Serpentent.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

N° 258

Horizontalement

1. AFNORST (+1). – 2. ADEGTU. – 3. ADEIRUX (+1). – 4. AAGLSST. – 5. EEIKNPS. – 6. AEILLNNO. – 7. AEEIRTTX. – 8. AAHMSS (+1). – 9. AAEEGNST. – 10. ADEIRRU (+ 2). – 11. CEIILLU (+1). – 12. CEEEPRR. – 13. AAEGGRT. – 14. AIMNOTU (+1).

Verticalement

15. EEHOPRT. – 16. EENORST (+2). – 17. AIRUVX (+ 1). – 18. ADEEINT (+1). – 19. CNNOORT. – 20. AEMRTUU. – 21. EFIILTTU. – 22. AAELOTX. – 23. ENNORTU. – 24. AGILLRT. – 25. AEEGILMNS (+1). 26. ADEHIKNS. – 27. ACEIITTV. – 28. AAEEGLT. – 29. AACEILNRS (+5). 30. EEINNSS (+1).

SOLUTION DU N° 257

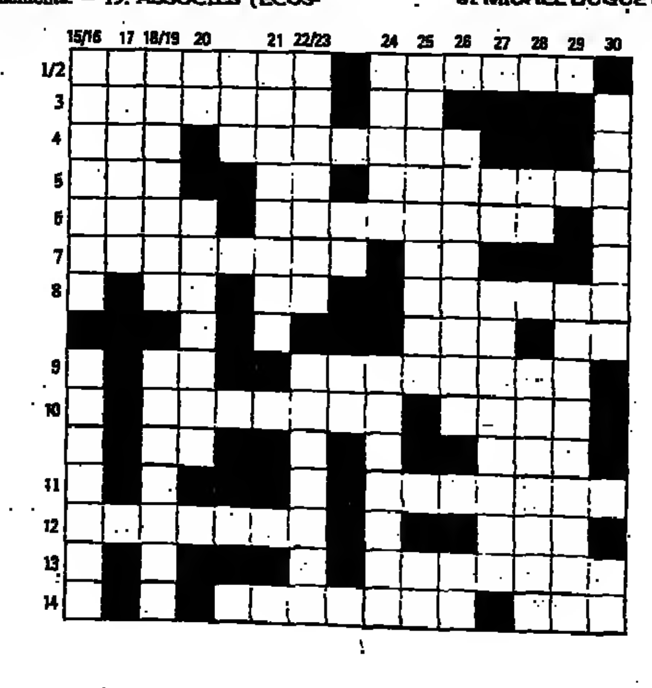
Horizontalement

1. SACOCHE (COACHES). – 2. TAMPONS. – 3. PHONIES. – 4. AVALOIRE, sangle d'attelage. – 5. TRIGONE. – 6. LOCUTION. – 7. HAILLONS. – 8. ÉLECTEUR. – 9. QUEUES. – 10. OCREUSES (COURSÉES, RECOUSES, SECOURES). – 11. DIÉSÉES. – 12. TRABOULE, passage étroit à Lyon. – 13. OSSUAIRE. – 14. LICORNE. – 15. SCOOTER. – 16. ASINIEN, propre à l'âne.

Verticalement

17. SPATULE. – 18. GODRONS, ornements. – 19. ASSOCIÉS (ÉCOSSAIS). – 20. COPILOTE. – 21. CINOCHE. – 22. QUÊTANT (TAQUENT). – 23. NUAGEUSE. – 24. ÉTIOLÉES (ÉTOILÉES). – 25. VIOLACÉ (AVICOLE, OLIVACÉ). – 26. TSUNAMIS, raz de marée. – 27. OPOSSUM. – 28. RABOUGRI. – 29. NARVALS. – 30. SIESTE (TISSÉE). – 31. PLÉBÉIEN.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



culture

La route des festivals

Angers

Le bon exemple est donné

Quand un festival compte parmi les membres du bureau de son conseil d'administration le directeur de la musique et de la danse, M. Maurice Fleuret, au titre de secrétaire général, il se doit d'être exemplaire. Le premier Festival d'Angers, Musiques du vingtième siècle, est irréprochable en effet, au point qu'on en vient à se demander si ce modèle d'équilibre et de diplomatie n'entend pas donner une leçon aux autres festivals...

D'abord la direction artistique en a été confiée à un compositeur originaire de la région, Roger Tessier (né à Nantes en 1939), ensuite la programmation ne se limite pas à l'avant-garde. *Elle s'ouvre aussi bien* sur le jazz (cinq concerts dans les anciens abattoirs) que sur la danse avec deux spectacles, l'un du Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris, l'autre du Centre national de danse contemporaine d'Angers ; il y a aussi du théâtre musical avec la création remarquée d'*Inside*, pour un bruiteur, deux solistes et bande, de Denis Levaillant, et cela *s'*étend même aux expositions de lutherie (consacrée aux instruments de Jean Bauer, maître luthier de réputation internationale et établi à Angers), de partitions, de peinture, jusqu'aux animations, colloques et un stage de musique chorale.

Le Conservatoire national de région a été associé à cette entreprise ainsi que l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire qui, sous la direction de son chef, Marc Soustrot, a donné des œuvres de Ravel, Scelsi, Dusapin et Berio, tandis que la vénérable Société des concerts populaires d'Angers patronnait le récital d'un enfant du pays, le violoncelliste Ivan Chiffoleau (né à Nantes en 1956), qui avait inscrit à son programme la *Fantasia simplice*, de Marc Monnet, *l'Ame*, de Donatoni, et les *Trois Strophes sur le nom de Paul Sacher*, d'Henri Dutilleux (né à Angers en 1916).

Quelques jours plus tôt, l'orgue de la cathédrale accueillait Jean Guillou, Angevin de naissance également, au double titre de virtuose et de compositeur, en compagnie de l'Ensemble de cuivres Bernard Soustrot. Enfin, le trio Densité 5 est venu témoigner qu'il y a sur place des interprètes rompus aux difficultés de la musique contemporaine.

Tout cela suffirait déjà à constituer un excellent festival régional, mais, comme il n'y a pas lieu de se priver pour autant du concours des formations parisiennes spécialisées, on a bien fait les choses en invitant trois parmi les plus illustres : l'Itinéraire, l'Ensemble intercontemporain et le Collectif 2e2m, ainsi que le Groupe vocal de France qui, lui, est unique en son genre.

Comme il aurait été dommage de s'arrêter en si bon chemin et que l'éventail des compositeurs présentés est tout à fait international, rien n'était plus naturel que la présence de l'Orchestre philharmonique de Liège et du Lontano Ensemble de Londres. Fondé en 1980 et dirigé par Odaline de Martinez, cette formation à « géométrie variable » n'était pas encore venue en France, et c'était là une occasion de découvrir, tant dans les *Architectures colorées*, de Jean-Pierre Guezec, que dans le *Concert pour neuf instruments*, de Webern, une qualité d'exécution où la discipline a sa part mais, plus encore, une écoute mutuelle assez impressionnante.

Une vingtaine de concerts en cinq jours, treize créations mondiales, quatre créations *françaises*, *de nombreuses* reprises, des classiques de Gabrielli à Varèse, tels étaient les chiffres de départ ; à l'arrivée il faudra ajouter le nombre des spectateurs, mais d'ores et déjà on sait que les prévisions des organisateurs ont été dépassées et qu'il s'agissait presque exclusivement du public régional, qui n'a pas ménagé ses applaudissements. Que faut-il de plus ? Que le Festival poursuive sur sa lancée, l'année prochaine, la voie qui s'ouvre devant lui, elle est toute tracée...

GÉRARD CONDÉ.

Avignon

Une mouette dans la nuit

Le théâtre est vide. Trois heures du matin. Le vieil acteur qui a donné hier soir sa dernière représentation se réveille en sursaut. Il s'était endormi sur une chaise. Où est-il ? Au théâtre. Il entend quoi ? Les portes sont fermées. Il est là, tournant dans le noir, en toge froissée de sénateur romain, dépeigné, cassé en *deux. Il a peur.*

Du bruit. Apparaît un homme plus jeune, bizarre : le souffleur. Il couche ici, dans une loge ou une autre ; il est trop pauvre pour *payer un loyer en ville.* Il fait chauffer deux tasses de thé.

Avec lui, le vieil acteur reprend du poil de la bête. S'était-il vraiment endormi ? N'aurait-il pas manqué plutôt du courage qu'il fallait pour quitter ce théâtre une fois pour toutes ? Ce théâtre, toute sa vie, toutes ses vies, toute sa *mémoire.* Il revoit, par exemple, ce soir, il y a près d'un demi-siècle, il jouait *la Mouette*, il commence la scène, il entend les pas de Nina, il se lève pour l'embrasser et, aucune Nina... Nina n'arrive pas, elle s'est oubliée chez elle à jouer du Chopin... Il faut baisser le rideau.

Le vieil acteur et le souffleur un peu requinqués maintenant, s'inventant presque des lumières, une salle pleine, jouent *la Demande en mariage*, de Tchekhov et si convaincant est leur feu, leur cœur à la tâche, que la fiancée apparaît, en robe blanche *et tablier, et leur donne la réplique* comme si elle était là.

Des rais de lumière blanche se mettent à passer quelque part. Il fait plus froid. Neige-t-il dehors ? *Ce doit être le point du jour.* Le vieil acteur passe un manteau, le souffleur le précède vers la sortie des artistes. Et voilà. La salle du théâtre est à *présent* vraiment vide *jusqu'à ce soir.*

Non. Comme pour dire un adieu plus chaud à ce vieil acteur qui ne jouera plus, comme pour l'embrasser de loin, apparaît sur la scène une ombre vêtue de noir, une ombre légère. C'est la Nina de *la Mouette*. Elle a cessé de jouer Chopin. Et *elle* va jouer toute seule, sans son partenaire en allé, la célèbre scène du retour : *« Je suis une mouette »* et, pendant quelques minutes, c'est comme si tout le théâtre déhalait, gagnait le large, le ciel...

Fraternel salut à Anton Tchekhov, ce spectacle *le Chant du cygne*, présenté par la Compagnie Catherine Dasté, mis en scène par Claude Merlin, permet aussi de voir et de regarder une jeune *comédienne merveilleuse, habitée, singulière, bouleversante* : Claude Buchwald (Nina). Claude Barichasse, excellent (le souffleur), et Serge Coursan (le vieil acteur) l'accompagnent.

Ce *Chant du cygne*, joué dans une petite salle off, Le Chien qui fume, est ce que nous avons vu de plus fort jusqu'à ce jour, cette année, à Avignon, comme Claude Buchwald est la comédienne la plus remarquable. La Compagnie Catherine Dasté présente deux autres spectacles, sur lesquels nous reviendrons. Il est étrange que tant de moyens et tant de places aient été accordés, cette année, dans le festival officiel à quelques-uns, et qu'une femme comme Catherine *Dasté, qui, depuis longtemps,* avec un sens rare du théâtre, mieux que personne, réalise des miracles, soit laissée pour compte, travaillant dans un lieu de fortune, devant quelques chaises (toutes occupées). Ainsi vont les modes, *les médias,* les illusions, loin du cœur de la chose.

MICHEL COURNOT.

EXPOSITIONS

SCHNEIDER AU MUSÉE DE DUNKERQUE

Les démons du métier

Gérard Schneider a enfin sa rétrospective en France, dans un musée tout neuf à Dunkerque, qui, après Neuchâtel, sa ville d'origine, rend hommage à l'un des promoteurs de l'abstraction lyrique (ou expressionnisme abstrait), Grand Prix national des arts 1975. Panorama d'une œuvre, d'une vie (à quatre-vingt-sept ans, Schneider travaille toujours), c'est aussi la justification en quelque sorte didactique d'une gestualité dont les racines sont profondément implantées en terre picturale.

Ce tohu-bohu de formes-couleurs sans cesse renaissantes et sans cesse différentes, tour à tour violentes et suaves, n'est pas né spontanément de l'envie de scandaliser, dans l'immédiat après-guerre. La succession chronologique, les diverses phases d'une *longue* carrière, *telle qu'elle* s'étale sur des panneaux disposés en épis le long de la galerie du second étage, en divulgue le secret. C'est d'un métier consommé – plusieurs dessins exécutés par l'élève surdoué de l'École des beaux-arts démontrent sa virtuosité – que Schneider est parti, un métier qui lui est resté dans la peau, dans le poignet, quand il s'est mis à peindre dans un état second. Une *Nature morte aux pruneaux* d'un réalisme appétissant (1924) ne présageait guère la manière fauve et tourmentée d'une autre nature morte postérieure de deux ans.

De toile en toile se vérifie le cheminement de Schneider qui, de son propre aveu, est *« passé par toutes les expériences de ces quatre-vingts dernières années »*, voulant *« éprouver le caractère formel de chacune de ces tendances »*. Post-impressionnisme, fauvisme, cubisme, surréalisme ... jusqu'à l'infiguré, seul capable de répondre à la *nécessité intérieure* formulée par Kandinsky. Car cette « culture picturale complète » aboutissant à *l'action painting* servira en fin de compte à libérer les démons qui l'habitent.

Coulées de lave d'abord maintenues par des coffrages, des cernes qui bientôt disparaîtront, impérieux parafes d'un univers « bouclé », alternance de mouvements tumultueux et d'instants pacifiés. Formes et couleurs confondues, allégées par l'emploi de l'acrylique, iront se simplifiant jusqu'à donner des aplats *aux coloris purs plaqués sur* des fonds d'une intense monochromie, d'une acuité croissante. Comme si une nouvelle jeunesse multipliait des contrastes de plus en plus vifs, de plus en plus audacieux, tel ce dialogue du vert et du rouge sur fond bleu et ocre, de 1981.

JEAN-MARIE DUNOYER.

» Jusqu'au 26 septembre.

Tal-Coat

Revoici des encres de *Tal-Coat*, *« intégration rythmique de l'espace »*, comme dit Henri Maldiney. A force d'alchimie visuelle dans ce duo du noir et du blanc, le peintre *arrive à extraire du vide le pur*, l'élémentaire, l'essence du monde sensible. Un monde toujours présent, mais dépouillé, à haute tension. L'important, ce n'est pas tant que ces lavis *En champs affrontés* soient là, c'est qu'ils confirment une continuité dans le travail – en témoigne le petit livre édité également par Clivages et qui justifie l'exposition.

En une trentaine d'admirables photos, Michel Dieuzaide fait revivre *l'Atelier de Tal-Coat*, dont les textes transcendent les images. Comme quoi les étoiles de première grandeur persistent à briller, en dépit de l'âge, des volte-face de l'éphémère.

» Clivages, 46, rue de l'Université, jusqu'au 23 juillet.

Orange

« Aïda » anecdotique et une éblouissante Caballe

*Perdu au milieu de ces neuf mille cinq cents spectateurs spartiates assis sur la pierre dure du théâtre romain d'Orange, qui, jeudi, à près de 2 heures du matin, acclamaient inlassablement les interprètes d'*Aïda, *on ne pouvait nier le succès des Chorégies façon Raymond Duffaut, placées maintenant sous la présidence du nouvel adjoint aux affaires culturelles, M. Alain Chaleac.*

Le progrès est sensible sur la calamiteuse Force du destin *de l'an passé. Et pourtant, on s'est quelque peu ennuyé en cette Egypte verdienne. Si la réussite s'estime à l'affluence populaire, enregistrons-la. Mais peut-on encore parler de festival international pour ces agrandissements des estimables spectacles de l'Opéra d'Avignon, dont on retrouve les responsables aux différents postes ?*

Le dispositif scénique d'Antoine Selva, fait de grands murs, de praticables en pente et d'escaliers multiples, à la manière de Joseph Svoboda, s'harmonise fort bien avec le cadre romain monumental et impose une certaine rigueur géométrique « pyramidale » à la mise en scène. Mais il faut du spectacle dans Aïda, *et le metteur en scène, Giancarlo del Monaco, n'en a pas été avare : trompettes juchées dans le public des bas-côtés de la scène, tout en haut, escouades d'Egyptiens armés de fourches et de boucliers, esclaves éthiopiens poussant le chariot des dépouilles, épuisés sous la schlague de leurs vainqueurs, Radamès solennel et emprunté sur son char de parade monoplace ; cependant qu'Amnéris, dans ses appartements, éventée par un gigantesque chasse-mouches, bénéficie des caresses et des divertissements variés d'esclaves nus ou que Toutankhamon lui-même sort de sa momie pour armer et décorer Radamès. Les costumes (fournis par les meilleures maisons de Milan) semblent décalqués sur les bas reliefs antiques, aussi schématiques que dans les bandes dessinées de* Tintin, *et s'accordent parfaitement avec les chorégraphies modern'style de Jacques Fabre.*

Dans cette réalisation assez anecdotique, les protagonistes ne pouvaient guère s'élever aux sommets de l'émotion. Pourtant, Margarita Castro-Alberty, plus à l'aise qu'à l'Opéra de Paris, est une bonne Aïda ; sa voix, sans être encore pleinement épanouie, plane dans le théâtre antique avec de belles couleurs tendres et touchantes. Mais il y a sans doute plus de maturité chez Mignon Dunn, Amnéris autoritaire, voix rude, un peu mate, qui a de l'étoffe sans être très séduisante. A côté du grand-prêtre puissant et assuré de Paul Plishka, le Radamès de Bruno Rufo (troisième appelé pour ce rôle) paraît un peu falot ; la voix a un certain brillant mais manque de richesse et de fermeté. Quant à l'excellent Juan Pons, il pourrait donner plus de noirceur et de tempérament au terrifiant Amonasro.

Tous ces personnages auraient sans doute plus de conviction, ainsi que l'Orchestre de Lyon et les chœurs Philharmonia de Londres, toujours excellents, si Michelangelo Veltri, qui connaît bien la partition et dirige la représentation avec une sûreté irréprochable, était capable de leur communiquer la passion et l'intensité nécessaires. On est certes loin des Verdi d'Abbado, de Muti ou même de Karajan. Mais n'était-ce pas inévitable une fois les choix faits ? Et puis, si le public d'Orange est satisfait...

Quelques heures auparavant, Montserrat Caballe était réapparue au sommet de son art dans la belle cour Saint-Louis, où le vent des platanes, une tourterelle, la voiture des pompiers et le fracas des avions à réaction préparant le défilé du 14 juillet ne parvinrent pas à la faire sortir d'une humeur charmante (1).

Plus imposante que jamais, dans un corsage à volants rouge baccarat, un boléro et une grande jupe noire, elle multipliait les prouesses vocales les plus exquises dans des airs de bel canto des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles : un legato parfait, des modulations de couleurs, d'intensité exactement dosée, d'extraordinaires crescendos à partir d'un aigu délicat et ombré, de délicieuses « gâteries » comme ce trémolo d'une finesse de dentelle, de grandes vocalises espagnoles tourbillonnantes aux mille reflets, etc... Si elle parut toujours brouillée avec la prononciation allemande dans quatre Lieder de Brahms, où sa voix semblait s'empâter autour de la ligne vocale, avec quel art elle sut distiller Di Tanti Palpiti *de Rossini et surtout un air d'*Adelson et Salvini *du tout jeune Bellini, le plus bel exemple peut-être qu'on puisse trouver de ces phrases si racées et ductiles qu'aimait Chopin et qu'on retrouve dans ses* Nocturnes, *avant d'achever triomphalement par des chansons de Vives, Turina et Toldra, éblouissantes de vitalité et de caractère espagnol.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Montserrat Caballe chantera la *Gioconda* de Ponchielli, le 23 juillet au Théâtre antique d'Orange, dont le troisième spectacle sera *Turandot*, le 6 août, avec notamment Ghena Dimitrova et Katia Ricciarelli (renseignements : (90) 34-24-24). Le Théâtre antique accueillera par ailleurs Fats Domino (le 25 juillet), Julien Clerc (le 9 août) et Jacques Higelin (les 19 et 20 août).

CINÉMA

Amour et morale sous l'occupation

(Suite de la première page.)

Caron, le chef d'Yvon, n'est pas le vrai Lafont (qui fut interprété par Jean-Pierre Kalfon dans *le Bon et les Méchants*, de Claude Lelouch) mais une sorte de haut mercenaire jouant de son pouvoir, jusqu'à l'effondrement.

Caron, remarquablement joué par Jean-Claude Brialy, avec un cynisme amer, une allure décadente de satrape déchu, est plus sympathique, en définitive, pour avoir toujours pris ses responsabilités, que cet Yvon brandissant la force de son amour comme une bannière et qui s'était vite habitué à la vie facile de son ignoble entourage. Constamment porteur d'ambiguïté dans un rôle révélant, chez lui, une nouvelle personnalité, Thierry Lhermitte nous apparaît tel que le découvre Nicole Garcia, comme si la mise en scène était, le plus souvent, le point de vue de Stella, juive et bourgeoise retrouvant son statut social pour gifler Caron qui l'a provoquée, amoureuse pas si aveugle que cela mais bien décidée à sauver l'homme auquel elle doit de ne pas avoir été déportée.

Le personnage de Stella est lui aussi complexe, mais très fort et très étonnant grâce à l'émotion intériorisée, les glissements de caractère imprévisibles apportés par Nicole Garcia. Elle peut paraître égoïste, futile, indifférente à tout ce qui n'est pas son sort et celui d'Yvon. Mais il y a en *elle* un atavisme moral, une éducation, un sens de la dignité qui la mèneront, par l'intermédiaire de son père (Charles Denner, excellent, parlant au nom de cette dignité alors refusée aux juifs et de la justice) à une dégradation irrémédiable de ses sentiments amoureux.

Laurent Heynemann a recréé ce qu'on a rarement vu dans un film français : l'autre débâcle, celle des collabos fuyant après la libération, cherchant un refuge, une frontière à franchir, un moyen de se blanchir auprès des résistants. Cette débâcle, où des tribunaux d'exception rendent des jugements hâtifs, où les nazis en déroute continuent de tuer, où un trafiquant comme Victor Lanoux se faufile habilement, est, de Paris au sud-ouest de la France, l'itinéraire d'une femme éveillée à la conscience. Il n'y a pas eu – contrairement à ce qu'avait voulu prouver Louis Malle dans *Lacombe Lucien* – de hasard dans les bons ou mauvais choix de la fin de l'occupation. Les pires criminels, explique Charles Denner à Nicole Garcia, doivent être jugés de façon légale, mais il est impossible d'accepter un marché infâme, conclu au nom de l'amour, avec les assassins. Les relations du père et de la fille comptent parmi les plus beaux moments de ce film, passionnant par sa narration romanesque et le conflit psychologique et moral au terme duquel Stella, le cœur déchiré, assume, elle-même, ses responsabilités, son destin, face à l'histoire.

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

Comprendre, choisir

A l'origine Alain Sarde voulait produire un film sur le docteur Petiot. Mais c'est en lisant le livre de Philippe Aziz, « Tu trahiras sans vergogne » (1) *que Laurent Heynemann, intéressé, comme le producteur, par l'époque, a trouvé l'histoire qui lui convenait :* « Un homme sombre dans la collaboration avec les auxiliaires français des nazis, pour sauver la femme qu'il aime, une juive.

» Je suis juif moi-même, *dit Laurent Heynemann, né en 1948.* Ma famille, d'*origine* allemande, a souffert du nazisme dès le début. J'ai lu le journal que ma mère tenait pendant la guerre. J'avais été assistant de Michel Mitrani pour *les Guichets du Louvre*, film sur la rafle du Vel'd'Hiv' en 1942. On ne peut pas reconstituer les événements de cette époque, en fonction de tout ce que nous savons aujourd'hui. Il s'agit plutôt de comprendre – et d'essayer de faire comprendre aux spectateurs – comment les choses se passaient alors.

» L'attitude du maréchal Pétain institue une « normalité » de la collaboration. Beaucoup se sont laissé prendre, et Yvon est de ceux-là. Stella se sent d'abord protégée, elle a des réactions égoïstes, puis elle comprend ce qui se passe. Alors elle change, elle cesse de se raconter une histoire, *elle* ne peut plus accepter. Pour moi, Stella est une jeune fille d'avant-guerre qui, dans une situation troublée, incertaine, où il faut savoir choisir, devient une femme d'après-guerre ». – J.S.

(1) Editions Fayard (1970).

PETITES NOUVELLES

■ L'opéra bouffe d'Offenbach *il Signor Fagotto* (*le Monde* du 29 juin) a tellement de succès que le Théâtre de la Potinière le maintient à l'affiche jusqu'en janvier 1984. Les 20 et 21 juillet, la Potinière fera relâche pour permettre à la troupe de se rendre, comme prévu, aux Jeux du théâtre de Sarlat.

■ La troupe de théâtre Barkane présente, samedi 16 juillet, au stade de Vénissieux (Rhône), un spectacle gratuit en plein air de mime, de chant et de danse, *l'Arme à l'œil*, sur le thème de l'apartheid, à partir de 22 heures.

■ *La* XXIVe Rencontre internationale du cinéma de Prades aura lieu du 16 au 24 juillet. Outre une rétrospective consacrée à Andrzej Wajda, on pourra voir un choix de films récents de onze pays, notamment *Faux fuyants* d'Alain Bergal, *le Sud* de Victor Erice, *les Démons dans le jardin* de Manuel Gutierrez *Erendira* de Ruy Guerra et, totalement *inédit*, *le Grain de sable* de Pomme Meffre, production du Centre méditerranéen de création cinématographique.

■ *Le* septième Festival de *la Côte* d'Opale a lieu jusqu'au 6 août dans quatorze communes du littoral du Pas-de-Calais. Au programme : des expositions, des animations de rue, de la danse, du théâtre, entre autres une comédie musicale en hommage à Fats Waller (le 24 juillet au Portel), un show « Rock-sur-mer » (le 10 juillet à Berck-Plage), une soirée non-stop de jazz, reggae et salsa (le 22 juillet à Boulogne-sur-Mer).

■ La Fondation Peter Stuyvesant a transformé en septembre 1982 quatre taxis parisiens en œuvres d'art. Elle offre cet été, pour chaque trajet, un cliché polaroïd pris par le chauffeur – avec le taxi pour toile de fond. Les amateurs narcissiques seront comblés par le « voyage en œuvre d'art », de la sorte, immortalisé.

■ Le 2e concours international d'orgue de Toulouse a donné les résultats suivants : pour la musique classique française, Michel Bouvard (1er prix, France), Sylvain Barrette (2e prix, Canada), Régis Allard (3e prix, France) ; pour la musique symphonique française, Jean-Pierre Lecaudey (1er prix, France), Pierre Boumard (2e prix, France), Thomas Trotter (3e prix, Grande-Bretagne). Au concours d'orgue de Rennes, c'est Marie-Bernadette Dufourcet, qui est arrivée en tête du palmarès.

■ *Le douzième concours* international d'improvisation de Lyon a couronné respectivement Naji Hakim pour l'orgue, Francis Vidil pour le piano classique et Olivier Rogg pour le piano-jazz. Naji Hakim a remporté également le grand prix du concours international d'improvisation de Nuremberg.

SPECTACLES

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon.

CHAILLOT (727-81-15), clôture annuelle.

PETIT ODÉON (325-70-32), clôture annuelle.

BEAUBOURG (277-12-33). — Cinéma : « Présences polonaises », 15 h (Meurtrissures ; Soixante-trois jours ; En regardant ta photo ; Varsovie quand même).

Les autres salles

DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), Pauvre France !

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.

ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : la Bonne Femme aux Camélias, 22 h 15 : les Gros.

ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.

GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. — II. 18 h 30 : l'Esprit qui vole ; 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h. : R. Devos. — Petit-Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.

MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26), 21 h 15 : Lorenzaccio.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 15 : les Pieds dans les poches.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.

UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) 21 h : Un caniche sur la banquise.

AU BEC FIN (296-29-35) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h : Service non compris.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. — II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.

COMÉDIE ITALIENNE (320-85-11) 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : Des malheurs de Sophie ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE FANAL (233-91-17) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.

LES LUCIOLES (526-51-64) 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils ; Jeu., vend., sam., 22 h : R. Bernadac.

PATACHON (606-90-20) 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Édith Piaf.

LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.

POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 20 h 30 : Le monde est petit les Pygmées aussi ; 22 h : M. Sergent.

LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.

THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 18 h 30 : Ça sert d'os ; 20 h 30 : le Baboud ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : François, j'ai mal à mes sous.

Le music-hall

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 21 h : Montmartre Folie.

JARDIN D'ACCLIMATATION (745-81-15), 15 h : École nationale du cirque.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 15 : J.-C. Carrasco, W. Rios, C. Perez.

Les concerts

HOTEL HÉROUET, 18 h et 20 h 30 A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy...).

ESCALIER D'OR, 19 heures : Quatuor Arcana (Barbier, Chachereau, Souflard...) ; 21 heures : M. Drobinsky (Bach, Villa-Lobos, Offenbach).

Les festivals

XVIIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (227-12-68)

STATION AUBER/RER, 16 h 30 : T. Walker, G. Knox (Paganini, Villa-Lobos, Bach) ; Église Saint-Merri, 20 h 30 : Ensemble musical français, dir. : G. Maneveau (Poulenc).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

21 h 30 : Le contre-mode d'emploi.

En région parisienne

LA DÉFENSE, Esplanade, Fontaine Agam (979-00-15), 22 h : Musical Memories.

MILLY-LA-FORET, Église (353-29-83), 20 h 45 : Ensemble de chambre Bartok (Poulenc, Honegger, Milhaud).

SCEAUX, XVe Festival (660-07-79), orangerie du château, 21 h : M. Chanveton, J.-M. Damase (Sangudt, Poulenc, Fauré).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 15 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Carte blanche bibliothèque municipale de Luxembourg : la Fuite en France, de M. Soldati ; 19 h, The captive city, de R. Wise ; 21 h, Singapour, de J. Brahm.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Grands classiques du cinéma : la Rue, de K. Grune ; 17 h, Grand'rue, de J.-A. Bardem ; 19 h, la Princesse à robe de paon, de Z. Jinming.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ANNA (Port., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

L'ARGENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A.) v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

CARBONE 14, LE FILM : Le Marais, 4e (278-47-86).

LE CERCLE DES PASSIONS (Fr.-It.) (*), v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LE CERCLE DU POUVOIR (A.) (**), v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f., Lumière, 9e (246-49-07).

LE CHOIX DE SOPHIE (A.), v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : George-V, 8e (359-41-46) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Arcades, 2e (233-54-58).

FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

GALIJIN (Brés., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HORRIBLE (A., v.f.) (*) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) : Ambassade, 8e (359-19-08).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Ang., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).

LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

NANA LE DÉSIR (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) (H. sp.).

ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA TRILOGIE D'APU (Ind., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (376-19-68).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES FILMS NOUVEAUX

ESCROC, MACHO ET GIGOLO, film italien de Bruno Corbucci. V.o. : Studio-Médicis, 5e (633-25-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE JUSTICIER DE MINUIT (**), film américain de John Lee Thompson. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MON CURÉ CHEZ LES THAILANDAISES, film français de Robert Thomas. Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES PRÉDATEURS (*), film britannique de Tony Scott. V.o. : Forum-Orient Express, 1er (297-53-74) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

QUARTIER DE FEMMES (**), film américain de Tom de Simone. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STELLA, film français de Laurent Heynemann. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 2e (246-49-07) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

C'EST MA VIE APRÈS TOUT (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

LE CONVOI (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Nation, 12e (343-04-67).

LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).





SPECTACLES

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-14) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (326-12-12) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Pathé Clichy, 16e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DRIVER (A., v.f.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.). (**) : *U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).*

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

NEW YORK NEW YORK (version intégrale) (A., v.o) : Calypso, 17e (380-30-11).

NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert, (H. sp.) 15e (532-91-68).

LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e *(265-82-66) ; Napoléon, 17e* (380-41-46).

POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e *(225-18-45) ; V.f. : U.G.C.* Opéra, 2e (261-50-32).

POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA RANCUNE (A., v.o.) : Studio des Acacias, 17e (764-97-83).

ROCKY I (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

RIZ AMER (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, *14e (327-52-37).*

VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

EXHIBITION (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : *Studio Alpha, 5e (354-39-47).*

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-63) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; *Convention Saint-Charles,* 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MAD MAX II (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Rex,

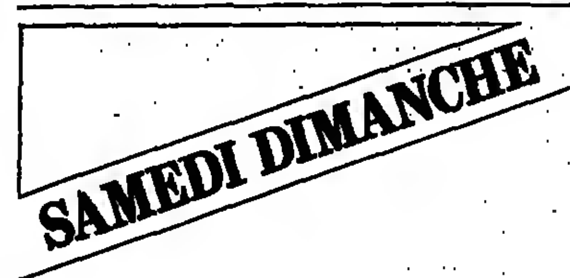
Accord franco-québécois sur la télédistribution

M. Jean-François Bertrand, *ministre des communications du* Québec, a signé vendredi 8 juillet, avec M. Georges Fillioud, secrétaire d'État aux techniques de la communication, un accord-cadre en matière de télédistribution. Un groupe de travail devra élaborer des propositions de collaboration entre les deux pays. Il sera dirigé pour le Québec par M. Roger Jauvin, vice-président de la société Vidéotron, et, pour la France, par M. Bernard Schreiner, président de la Mission télédistribution. Une mission française, composée de représentants de la Direction générale des télécommunications (D.G.T.) et de Télédiffusion de France (T.D.F.) se rendra au Québec en octobre.

Pour M. Jean-François Bertrand, *« cet accord fait suite aux nombreux contacts pris depuis un an entre M. Roger Jauvin et un certain nombre de collectivités locales françaises. Depuis trente ans que le câble existe au Québec, nos entreprises ont acquis un savoir-faire en matière d'architecture et de gestion de réseaux qui peut guider les choix français. Le groupe Vidéotron, qui dessert 60 % des abonnés au Québec, a mis au point un terminal révolutionnaire, le Vidacom, qui permet à l'abonné de gérer tous les services présents et futurs offerts par le câble. De notre côté, nous nous intéressons aux programmes audiovisuels français qui viendront renforcer la présence francophone sur les réseaux câblés québécois ».*

[Le plan de câblage français représente un débouché considérable pour les câblodistributeurs québécois, qui craignent aujourd'hui la saturation de leur marché national (*le Monde* du 2 juin). Si la France peut tirer profit du pragmatisme technologique développé au Québec, il n'est pas sûr que la coopération soit exempte de certaines difficultés. Comment la D.G.T. accueillera-t-elle les conceptions de Vidéotron en matière d'architecture des réseaux ? Comment réagira-t-elle devant le terminal Vidacom, qui utilise une partie de la technologie Telidon, le concurrent canadien du télétexte français ?]

J.-F. L.





COMMUNICATION

Vendredi 15 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Et l'enfer, Isabelle ?
De J. Deval, mise en scène R. Gérome, avec A. Aveline, R. Gérome, P. Mazzotti...
Dans le cabinet d'un juge d'instruction, une jeune femme voit son inculpation d'homicide volontaire se transformer en suspicion de cinq autres assassinats. Une comédie policière, créée en 1964 à la Comédie des Champs-Elysées.

23 h Journal.

23 h 10 Le jeune cinéma français de courts métrages.
Un été nommé désir, de F. de Foucaud.

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

23 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani. Avec P. Pickup, C. Fracci, G. Albertini...
Troisième épisode de la colossale biographie du grand musicien italien. Verdi perd sa fille et compose la Rochester. *Une série d'un didactisme qui défie les meilleurs moments de la télévision scolaire.*

21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : nouveaux documents sur la guerre de 1940, sont invités : R. de Chambrun (Pierre Laval devant l'histoire), *J.-B. Duroselle* (L'abîme, 1939-1945), *A. Halimi* (la Délation sous l'occupation), *S. Klarsfeld* (Vichy-Auschwitz).

23 h 5 Journal.

23 h 15 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Premier voyage.
Film français de N. Trintignant (1919), avec M. Trintignant, V. Trintignant, R. Berry, P. Chesnais, P. Rouleau.
A la mort de leur mère, une adolescente s'enfuit, avec son petit frère, d'un village des Hautes-Alpes pour retrouver leur père, depuis longtemps absent. Voyage initiatique vers la Méditerranée, semé d'embûches comme une histoire de fées. Émotion et sentiments. La réalisatrice a dirigé, avec finesse, ses propres enfants.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Pour l'amour de l'art.
Magazine d'information d'A. Campana.
L'argent, la spéculation, ne sont-ils pas omniprésents dans tous les rouages du monde artistique ? Dans quel contexte international la France peut-elle défendre son patrimoine artistique ? Des collectionneurs, des commissaires-priseurs, des marchands et des artistes répondent.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Une émission de J.-Ch. Averty.
Avec le grand orchestre de Count Basie.

22 h 20 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

22 h 25 Prélude à la nuit.
« Quintette no 2 pour piano et cordes » de Martinu.

FRANCE-CULTURE

20 h Relecture : Victor Segalen, textes lus par P. Vaneck, R. Farabet et B. Dautun.

21 h 30 Black and blue : Table ronde.

22 h 30 Nuits magnétiques : à table.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (donné le 10 juillet 1983 à Baden-Baden) : « Symphonie no 24 », « Concerto pour piano et orchestre », « Sérénade en ré majeur », de Mozart, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Kord, sol., R. Buchbinder, piano.

22 h 15 Fréquence de nuit : Lettres d'amour, œuvres de Nono, Monteverdi, Xenakis, Brahms, Wagner, Stravinski...

Samedi 16 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.

12 h Série : Chéri Bibi.
(Et à 12 h 45, 15 h 45, 16 h 45 et 17 h 45.)

12 h 15 La route buissonnière.

12 h 55 Face à SAS.

13 h Journal.

13 h 15 Série : Salvatore ou les Mohicans de Paris.

14 h 40 Dessin animé.

14 h 55 Documentaire : Aventures inattendues.

15 h 15 Histoires naturelles : la pêche au gros.

16 h Connaissance du cinéma : Les irrésistibles. Monty la Chance.

17 h Croque vacances.

18 h Trente millions d'amis.

18 h 15 Magazine auto-moto.

18 h 45 Jack spot.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Jeu : Super défi.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal (et à 22 h 45).

20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
Emission de J. Antoine et J. Bardin.
Une candidate à un jeu est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.

21 h 50 Série : Shogun.
D'après J. Clavell, réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shimada, A. Badel...
Deuxième épisode des aventures folles du commandant Blackthorne en pays lapon. Cruauté « chinoise », chantages, humiliations, un roman - saga bien mené, naïf, à l'américaine.

22 h 55 22, v'la le rock.
Lina Ronstadt, Darry Hall and John Oats, Eagles...

23 h 25 Journal.

23 h 40 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 15 ANTIOPE.

11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.

12 h Souvenirs-souvenirs.
Paul Anka.

12 h 30 Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Série : Shérif, fais-moi peur.

14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.

14 h 50 Les jeux du stade.
Cyclisme : tour de France ; automobile : Grand Prix de formule I ; golf.

18 h Les carnets de l'aventure.
Jean du Sud autour du monde.

18 h 50 Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Le 7e gala des grandes écoles.
Danses, numéros de funambules, par les grandes écoles (Polytechnique, H.E.C., etc.)

21 h 35 Jeu : La chasse aux trésors. A Mysore (Inde).

22 h 35 Sport : catch.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Pour les jeunes.

19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 35 Festival d'été : Festival de Tourcoing.
A l'occasion des promenades lyriques du vingtième siècle : « Renard », de Stravinsky, par l'Atelier lyrique de Tourcoing, mise en scène de P. Barat, chorégraphie de B. Petrce, par l'ensemble Pupitre 14, sous la direction de J.-C. Malgoire ; « Leçons de français aux étudiants américains », d'Eugène Ionesco, mise en scène de P. Dréhan, avec I. Poulenard, B. Fitbian, L. Masson. Un texte très cocasse de l'auteur de « la Cantatrice chauve » sur les subtilités de la langue française.

21 h 40 Journal.

21 h 48 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.

22 h 00 Musiclub.
« Le Jeune Femme et le Soldat », de Gustave Mahler, texte de R.M. Rilke, avec P. Galbeau et P. Liegibel, chorégraphie de M. Sparemblek.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.

8 h, *L'envers de la lettre.*

8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain. L'enfant lecteur au Salon du livre.

9 h 7, Matinée du monde contemporain.

10 h 45, Démarches avec... Samia Saouna, directrice de la galerie Remise du parc.

11 h 2, Musique : La Provence imaginaire (et à 16 h 20). Existe-t-il une musique occitane ?

12 h 5, Le pont des arts.

14 h, Sons.

14 h 5, Les samedis de France-Culture : Le Dalaï-Lama... bouddhisme et enseignements.

17 h, Radio festival, en direct d'Avignon. Samedi rimera avec récit ; magazine : grands airs et hautes tensions ; paroles en actes : « le Saperleau » de G. Bourdet ; voix off : B. Chartreux ; *une scène inquiète.*

22 h, Ad lib.

22 h 5, Mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

Les émissions seront diffusées en direct d'Aix-en-Provence.

6 h, *Musiques du matin.* Œuvres de Molter, Villa-Lobos, Dopler.

9 h 10, Ouverture pour Aix : Mozart, Rossini, Milhaud, Gounod, Gluck, Berio.

12 h, *« Les Provinciales », à Aix.*

16 h, Le centre « Acanthes ».

18 h, Une heure avec Peter Jeffes (en direct du cloître Saint-Sauveur). Œuvres de Caccini, Scarlatti, Pergolèse...

19 h 5, Jazz : Festival de Nice-Antibes.

20 h 30, Concert : (donné le 12 juillet 1983 à Perpignan) : « Symphonie no 9 en ré mineur » avec chœurs, de Beethoven, par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. Z. Macal, sol. D. Bailey...

23 h, La nuit du jazz (en direct du Hot Brass) : le trio K. Clarke, H. Jones, G. Arvanitas, N. Montier, le Quartette de V. Seno et le Groupe Cheops.



● *Philip Zec, dessinateur de presse anglais, vient de mourir.* Il était connu pour ses interventions dans le *Daily Mirror*, notamment pendant la deuxième guerre mondiale. Il était âgé de soixante-treize ans.

[Petit fils de rabbin russe et fils de tailleur ayant émigré à Londres pour échapper à l'oppression tsariste, Zec avait étudié l'art et commencé une carrière de photographe publicitaire à dix-neuf ans. C'est par le biais de la publicité qu'il était entré dans le journalisme. Au *Mirror*, pendant la dernière guerre, il donna de nombreux dessins d'humour, dont un, en 1942, sur le thème du pétrole, mit hors de lui Winston Churchill.

Dans les années 50, Zec collabora au *Sunday Pictorial* et en 1958 passa au *Daily Herald*. D'autre part il fut pendant vingt-cinq ans directeur du *Jewish Chronicle*, et pendant quelques années il édita *New Europe.*]

CARNET

Mariages

— Marie-Pierre MANGANI
et
Jean-Pierre HAUUY
font part de leur mariage qui a été célébré, le 2 juillet 1983, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).
7, rue des Chantiers,
75005 Paris.

Décès

— Mme André Bessis,
Ellen Bessis et sa fille,
Danièle Molko et sa fille,
Guy Bessis,
M. Gilbert Bessis et Mme,
M. Marcel Cézard et Mme, née Jacqueline Bessis,
Le docteur Lucien Debbasch et Mme,
Le docteur Lucien Settbon et Mme,
Les parents et alliés,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès subit de

André BESSIS,
le 12 juillet 1983.

Les obsèques ont lieu le vendredi 15 juillet 1983, à 16 h 30, au cimetière de Pantin.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel du Comptoir général d'assurances,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. André BESSIS,
le 12 juillet 1983.
23, boulevard des Italiens,
75002 Paris.

— M. et Mme Robert Mira,
M. et Mme Providente,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph BURELOUX,
leur père, frère et parent,
survenu le 9 juillet 1983, à Niort.

Ambassade de France Mexico.
2, rue de Grèce,
Bizerte (Tunisie).

— Mme Roger Fernay,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger FERNAY,

survenu le 10 juillet 1983.
Les obsèques ont eu lieu, à la demande du défunt, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Paul Harsin, son épouse,
Mlle Louise Harsin, sa sœur,
Les familles Harsin, Leclercq et Colinet,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Paul HARSIN,
époux de Suzanne Leclercq,
professeur émérite
de l'université de Liège,
membre
de l'Académie royale de Belgique,
membre correspondant
de l'Institut de France,
ancien président
du Comité international
des sciences historiques,
docteur *honoris causa*
des universités de Grenoble,
Lille et Paris,
ancien président
des Amis de l'université de Liège,
membre
de multiples sociétés scientifiques.

Né à Liège le 21 janvier 1902 et y décédé le 11 juillet 1983, réconforté par les sacrements de la sainte Eglise.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Robermont, a été, selon son désir, célébré dans l'intimité en l'église Saint-Louis, le 14 juillet 1983.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4020 Liège, 10, quai Marcellis.

— Mme veuve Reynaud,
M. Georges Lassauguette,
ont la douleur de faire part du décès de

Paulette LASSAUGUETTE,
née Reynaud,
« l'amie des bêtes »,

survenu le 7 juillet 1983.
Arcins, 33460 Margaux.

— M. et Mme Jean Guern
et leurs enfants,
Mme Georges Prévost
et ses enfants,
Les familles Truchot, Rathé, Fumée, Chauvelier,

ont la douleur de faire part du décès de leur père, beau-père, grand-père, cousin et allié,

M. Charles PREVOST,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Paris,
président honoraire
de la Société chimique de France,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Paris le 11 juillet, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 13 juillet à Leffond (Haute-Saône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard Diderot, 75012 Paris.
11, rue Racine, 91400 Orsay.

[Charles Prévost, né le 26 mars 1899, à Champlitte (Haute-Saône), a consacré sa carrière au professorat dans le domaine de la chimie. Il a notamment enseigné à la faculté des sciences de Paris, à l'École normale supérieure de Fontenay et à l'École des arts et manufactures. Président de la société chimique de France de 1959 à 1961, Charles Prévost avait aussi pendant une longue période (1942-1966) présidé le jury du concours d'agrégation des sciences physiques.]

— M. et Mme Guy Baillon,
M. et Mme Alain Baillon,
M. Jean-François Baillon
et leurs enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josette REMOND-BAILLON,
survenu, le 13 juillet 1983, à Paris.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le lundi 18 juillet, à 14 heures, en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Corbie (Somme) dans le caveau de famille.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
17, avenue Rapp,
75007 Paris.

— M. et Mme Charles Daniel
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Joly et leurs enfants,
M. et Mme Roland Grenier-Broggi
et leurs enfants,
Mme Pierre Robic et ses enfants,
Mme Raymonde Cornic-Robic
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean ROBIC,
née Rosalie Le Lay,

survenu, le 7 juillet 1983, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Priez pour elle.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 12 juillet 1983, en l'église Saint-Denis de Wissous, sa paroisse, suivie de l'inhumation au nouveau cimetière de Wissous, dans le caveau de famille.
M. et Mme Roland Grenier-Broggi,
11, rue du Docteur-Ténine,
91320 Wissous.

— M. Jean Schneider,
M. Philippe Schneider et sa famille,
M. Henry Schneider,
Mme Marie-Christine Schneider et sa famille,
M. Georges Schneider et sa famille,
M. Michel Schneider et sa famille,
Le docteur et Mme Jean Levaditi,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marthe SCHNEIDER,
née Levaditi,

survenu le 9 juillet 1983.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
33, avenue Ernest-Reyer,
75014 Paris.

Anniversaires

— Dix ans se sont passés,

Serge MALLET

nous quittait depuis la terre d'Oc.

Pour que vivent la pensée du théoricien de l'autogestion et de l'observateur des mouvements sociaux, l'action du militant, la force de l'amitié, aux gens qui continuent...

Communications diverses

— M. Jacques Babiol, l'Iranget, 3, rue P.-J.-Bédard, 34500 Béziers, cherche à réunir les adresses de tous les anciens du 68e bataillon de chars de combat qui étaient à Homs (Syrie) en 1940, en vue de créer une amicale.

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Gaston Defferre annonce la création d'un institut international de robotique à Marseille

De notre correspondant

Marseille. — M. Gaston Defferre a annoncé, mardi 12 juillet, son intention de créer « le plus tôt possible » à Marseille un institut international de robotique pour former des spécialistes des techniques de pointe en informatique et télématique. Cet institut aura deux objectifs principaux : l'enseignement des nouvelles techniques informatiques et des systèmes pédagogiques correspondants, afin de permettre une formation professionnelle adaptée, et le développement d'entreprises nouvelles créatrices d'emplois.

Situé sur le campus universitaire de Luminy, au sud de la ville, où se trouvent déjà la faculté des sciences et le Centre international de rencontres mathématiques, cet intitut formerait des promotions d'une trentaine d'étudiants par an ; quinze professeurs français et étrangers y dispenseraient leur enseignement.

C'est après un séjour du 18 au 20 juin dernier à Pittsburgh (Etats-Unis), où il conduisait une délégation d'élus, de fonctionnaires et d'experts, que le maire de Marseille a pris sa décision. Ce séjour avait été organisé à la demande du Centre mondial informatique et ressource humaine, que préside M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, à l'invitation de l'université Carnegie Mellon, afin d'étudier les stratégie régionales de développement industriel liées aux technologies nouvelles.

M. Defferre, avec l'appui du conseil régional, du conseil général des Bouches-du Rhône et de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, compte proposer au ministère de l'éducation nationale, par le biais des universités locales, ainsi qu'aux grandes entreprises nationalisées des contrats de recherche et d'enseignement.

J. C.

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN QUÉBÉCOIS GABRIELLE ROY

Gabrielle Roy, écrivain québécois, est morte à Québec, jeudi 14 juillet, à l'âge de soixante-quatorze ans. Elle avait obtenu le prix Femina, en 1947, pour son livre *Bonheur d'occasion*, — « *un roman canadien qui est pour le Canada urbain d'aujourd'hui ce que fut* Maria Chapedelaine *pour le Canada rural d'il y a trente ans* » — écrivit Emile Henriot dans *le Monde*.

[Gabrielle Roy était née, en 1909, à Saint-Boniface, dans la province de Manitoba. Elle reçut une formation bilingue, et, après des études à l'École normale de Winnipeg, devint institutrice. Elle fit plusieurs séjours à Paris et à Londres avant de collaborer à de nombreux journaux de Montréal et de commencer à écrire, peu avant la seconde guerre mondiale.

Son roman *Alexandre Chenevert* (Flammarion, 1954) est considéré comme son meilleur livre avec *Bonheur d'occasion* (Flammarion).

Parmi ses livres les plus récents, les critiques avaient remarqué *la Rivière sans repos* (Flammarion, 1972) (*le Monde* du 25 février 1972), *Un jardin au bout du monde* (Beauchemin, Montréal) (*le Monde* du 23 janvier 1976) et *Ces enfants de ma vie* (Stanke, 1977).]

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

LA VILLE DE TREMBLAY-LÈS-GONESSE
30.000 habitants
recrute
1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Option jeunesse pour un bibliobus.
Les candidatures, avec permis de conduire poids lourds seront examinées en priorité.
Envoyer lettre + C.V. détaillé à M. le Maire, service du personnel, Hôtel de Ville, 93290 Tremblay-lès-Gonesse.

LE CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE L'YERRES RECRUTE :
— UN ANIMATEUR AUDIOVISUEL POUR LA MÉDIATHÈQUE, UNITÉ AUDIOVISUELLE (convention SYNDEAC).
Ce poste à temps complet est à pourvoir à partir du 1er septembre 1983.
Pour tous renseignements écrire à : CENTRE ÉDUCATIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE L'YERRES, Atelier d'Animation Artistique, 2, rue Marc-Sangnier, 91330 YERRES.

Assoc. recherche directeurs habit. 250 km Paris maximum. Séjours linguistiques Angleterre août, anglais courant exigé. Téléphone : 500-13-41.

Urgent, Société, recherche
TRADUCTEURS TECHNIQUES
Expérimentés (électronique et mécanique) de français vers anglais. Postes évolutifs.
Téléphonez pour rendez-vous : 546-27-22.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **DIRECTEUR DE PRODUCTION** — Imprimerie — Réf. VM 5897 A
- Caisse régionale de Crédit Agricole d'Ile et Vilaine — **RESPONSABLE INFORMATIQUE ET ORGANISATION** — Réf. VM 23746 B
- Pays de Loire / Centre / Poitou Charente — **RESPONSABLE DU SECTEUR BATIMENT DE SA DIRECTION REGIONALE DE TOURS** — Réf. VM 10899 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8 rue de Berri 75008 Paris.
egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL
média-system

capitaux propositions commerciales

Vos intérêts... en SUISSE

Conseils en investissements
Gérance de fortunes

Pour premier contact discret et confidentiel

S'adresser Case postale 212- 4018 Bâle (Suisse).

occasions

PIANOS LABROSSE
10, rue VIVIENNE, Paris-2e
PRIX SPÉCIAUX pour juillet
— 10 % et — 15 % s/instruments de grandes marques NEUFS et OCCASIONS
260-06-39.

cours et leçons

Pour les retardataires
SUMMER SCHOOL IN ENGLAND
Un petit collège à la campagne dans le SURREY avec cours le matin, sports et détente l'après-midi.
Pour ts. renseignements Mme COHEN 504-39-20 et/ou 589-28-80.

DEMANDES D'EMPLOI

J.H., nat. marocaine, tit. D.E.C.S., expér. cabinet 3 ans 1/2, ch. pl. dans cabinet ou société. Libre à part. sept. Écr., no 202.769, AG. HAVAS, 51100 REIMS.

MÉDECIN, 44 ans, dipl. et expér. en méd. trop., santé publ., éduc. san., épidémie, recherche EMPLOI MÉDICO-SOCIAL mi-tps ou tps part., étudie ttes prop. PARIS et RÉG. PARIS. Écr. s/no 9.507, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PIGISTE ARTS (press book, préfaces, albums), rompu aux techniques du livre, relations artistes, galeries, associations, musées province, étud. toutes propositions presse, édition, organis. culturelle Paris/banl. Ecrire sous le no 11.146 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Académicien (pas mathématique) gd force inventive (mécanique gd profit ciel.) veut contacter entrepreneur anglais ou parlant (vastes entreprises d'Outre-Mer). Ecrire Publicitas, B.P. 90524, 1006 BM, Amsterdam, Pays-Bas, qui transm.

travail à domicile

Travailleur indépendant frappe à domicile sur IBM. Tarif à la page. Téléphone : 567-50-21, de 12 h à 20 h.

propositions diverses

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

PRESSES HYDRAULIQUES ET MÉCANIQUES EN BON ÉTAT DE MARCHE

1) Presse double action de 1.200 à 2.000 tonnes. Dimensions plateau 4.100 MM X 2.200 mm min.
2) Presse double action de 800 à 1.200 tonnes. Dim. PL. 3.500 mm X 2.200 mm min.
3) Presse simple action de 800 à 1.200 tonnes. Dim. PL. 4.100 mm X 2.200 mm. min.

Ecr. No K 18-115340 à PUBLICITAS CH 12111 GENÈVE 3.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

Mr VAVIN, 5, r. Chevreuse, imm. cours réhabilit. Pptaire vd studio 2 et 3 p. Samedi, dimanche 15/19 h-soir 828-72-71.

VUE PL. ST-GERMAIN PROPRIÉTAIRE
Vend APPT DE CARACTÈRE, duplex, large living, 3 chbres. 1.700.000 F. 337-51-69.

8, RUE DE CONDÉ
RAVISSANT PIED-A-TERRE ÉLÉGANT ET CALME
45 m² s/place sam., 14/18 h.

11e arrdt

VOLTAIRE gd 2 p. tt cft + balc., plein sud + chbre contiguë à réunir. Px 297.000 F. COGEFIM 347-57-07.

PARMENTIER, vends dans imm. ravalé 3 p., tt cft sur jard., à rafraîchir. 260.000 F. COGEFIM 347-57-07.

12e arrdt

DAUMESNIL. Urgent, dans imm. récent, 7e ét., asc., 4 p. confort, balcon, à rafraîchir. Px 506.000 F. T. 347-57-07.

13e arrdt

GLACIÈRE. Imm. bourgeois, grand 2 p., refait neuf, balcon. Px 420.000 F. T. 347-57-07.

NATIONALE Imm. rav. 2 p., entr., cuisine, w.-c. Prix : 172.000 F. 325-97-16.

15e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GRAND STANDING
STUDIO, 2, 3, 4 P.
1 studio 444.800
2 pièces à partir de . 688.400
3 pièces à partir de . 834.000
PRÊTS BONIFIÉS.
Bureau de vente ouvert :
— Mardi au vendredi de 14 heures à 19 heures.
— Samedi 11 h à 19 heures ou téléphoner au : 575-62-78.

17e arrdt

Bel imm., 62, r. Guy Moquet, 3 P., 50 m², cuis., bains, w.-c., + grenier (100 C) à rénover. 6e s/rue. Px total : 265.000 F. Vr 17 h-18 h, samedi, dimanche.

18e arrdt

CECOGI CONSTRUIT
résidence « MAIRIE DU 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUDIO, 2, 3 P. PARK.
Studios à part. de 306.900 F
2 Pces à part. de 431.500 F
3 Pces à part. de 857.500 F
Pour rens. 575-62-78.

Max-Dormoy, 46 bis rue Pajol, 3 P., 50 m², cuisine, dches, w.-c., cave, parking. Px : 245.000 F. Voir 15 h-16 h, samedi, dimanche.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont, 28, rue Ourcq, 2 P., 35 m², cuis., bains possibles + grande cour (40 m²) + caves. 175.000 F. Voir 13 h-14 h samedi, dimanche. 520-13-57.

Province

FRÉJUS/VAR
400 mètres mer, immeuble neuf, 2 P., studios, studettes vides. Cabinet AUDIBERT, 9, RUE ALFRED-MORTIER, NICE. (93) 85-19-19.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTICULIER pr cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION rech. APPTS toutes catégories et grande surface ou villas. Prix indifférents. 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavill. ttes banl. Loyer garanti 90.000 F. 283-57-02.

locations non meublées offres

Paris

LOUEZ à un PARTICULIER sans appréhension sans intermédiaire OFFICE DES LOCATAIRES 8 ans d'expérience. Téléphone : 296-58-46.

De particulier à particulier, très urgent cause mutation, loue à partir du 19 juillet appt de 90 m², grand standing. M. Moreau 1803, vue imprenable, parc Buttes-Chaumont, tout confort, soleil, asc., ch.serv., cave. 5.000 F envir. mens. TCC, reprise justifiée. Tél. 202-92-65. Agence s'abstenir, sér. références exigées.

locations ventes

LES MAISONS D'ASNIÈRES
28 maisons terrasses près de Paris, HABITABLES IMMÉDIAT. Bail 3 ans, avec promesse de vente. Renseignements et maisons visit. s/place, angle de l'avenue de la Redoute et rue Émile-Zola. Dim., de 11 à 19 h et 14 à 19 h. Fermé du 6/8 au 26/8/83 — 799-86-46.
BOUTIQUE OCIL
56, BOUL. MALESHERBES 75008 PARIS.
TÉL. : 522-22-22.

LES RIVES D'ERAGNY
Un nouveau village en location-vente
HABITABLE IMMÉDIATEMENT
Bail 3 ans avec promesse de vente, 50 maisons 4 à 6 pièces sur 2 ou 3 niveaux avec sous-sol, garage et jardin privatif. PRIX FERMES ET DÉFINITIFS.
Renseignements sur place : rue des Chalents, samedi, dimanche de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h, lundi de 14 h à 19 h.
Tél. : 464-17-39
BOUTIQUE OCIL Tél. : **522-22-22**

« LA CLOSERAIE » A CHELLES. Maisons individ. neuves habitables immédiatement en LOCATION, VENTE. Bail de 3 ans avec promesse de vente. Sur place maison témoin : 101, av. du Gend.-Castermant, R.N. 34, 77500 CHELLES. Tél. : 020-72-68. Lundi de 14 h à 19 h. Samedi, dimanche et jours fériés de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
BOUTIQUE OCIL
TÉL. : 522-22-22.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de sociétés et tous services. Tél. : 356-17-50.

villas

NIMES (30) part. VD VILLA 200 m² habitables, 9 chambres, garage, dégagement, jardin, 600 m². Prix : 850.000 F. T. (15 66) 21-65-32, h. repas.

maisons de campagne

VDS PORT-GRIMAUD (Var) MAISON + ANNEAU BAUDISSON, 4, LAMOTHE-GUÉRIN, 83000 TOULON.

terrains

SOLOGNE
A vendre 23 km sud Orléans BEAU TERRAIN BOISÉ viabilisé et constructible 37.146 m² avec étangs. Écrire no 201.352 à AGENCE HAVAS, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

ENTRE HYÈRES ET LE LAVANDOU TERRAINS exceptionnels à bâtir en bordure d'un lac à quelques minutes des plages. De 550 à 3.200 m² à partir de 160.000 F TTC. Crédit 80 % possible, visite sur place tous les jours. « LA PINÈDE DU LAC », domaine de Valcros LA LONDE. Tél. : (94) 66-67-63.

Près Honfleur, vraie campagne, vue imprenable sur vallée, 1 hectare à bâtir ou 5.000 m². (31) 89-26-53/(1) 637-14-40.

propriétés

2 h : Sud Paris, 20 km Vézelay. Maison de maître s/1.800 m², 8 pces princ., parf. état, ch. centr., chem., tél. Poss. logem. gardien indép. 8. dépend. Jardins en terr. 700.000 F à déb. S'adr. à Me Fontenay. T. (86) 27-16-67.

A vendre grande maison de 136 m² sur trois niveaux, terrain entièrement clos de 2.200 m², à 35' de Paris par le train et 45' par autoroute, située à SÉNÉCOURT, près de Liancourt (Oise). Prix : 850.000 F. Tél. de 14 h à 19 h à M. Schulze : 19 (4) 473-15-81.

Près Honfleur, vraie campagne, vue imprenable sur vallée, 1 hectare à bâtir ou 5.000 m². (31) 89-26-53/(1) 637-14-40.

ST-VALLIER, 11 km Grasse. Belle villa neuve 156 m², 2 bns, cheminée, cuisine aménagée, grand confort. Terrain clos 5.600 m² arborés, vue dégagée. Prix : 1.100.000 F. Téléphonez au (93) 42-66-10.

YONNE RARE
Arnaud près de Sens ravissante demeure 18e s., 9 p., jardin paysagé, 2.000 m², état exceptionnel, 1.000.000 F. Tél. : (1) 325-11-25 matin.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Au Japon

Le projet de budget n'a jamais été aussi austère

De notre correspondant

Tokyo. – Le projet de budget japonais pour l'exercice 1984 (avril 1984-mars 1985) est plus austère que jamais. Pour faire face au gonflement apparemment irrépressible d'une dette publique déjà vertigineuse, le cabinet de M. Nakasone projette de réduire de 10 % par rapport à 1982 les demandes relatives aux dépenses courantes des ministères et les crédits des dépenses d'investissement de 5 %. Ces limites sont plus sévères encore que celles imposées cette année et qui s'étaient traduites par une progression des dépenses de 1,4 % seulement – compte non tenu du service de la dette et des transferts de revenus aux collectivités locales.

La raison principale de cette rigueur est aussi *évidente* qu'impérative: les finances de l'État sont en crise. La dette publique dépasse les 100 000 milliards de yens (environ *3 000 milliards de francs*) *soit* 40 % du P.N.B. japonais. Les nouveaux emprunts sur le marché obligataire devraient s'élever cette année à *13 000 milliards de yens, soit* environ 30 % du budget. Il n'est, dans ces conditions, plus question comme cela fut le cas dans le cabinet de M. Suzuki (1980-1982) d'un assainissement de la dette et d'un retour à l'équilibre budgétaire en 1984.

On ne voit pas non plus poindre à l'horizon la réforme fiscale jugée urgente par beaucoup, mais qui coûterait vraisemblablement cher aux conservateurs *sur le plan électoral*. Comme l'an dernier, la plupart des secteurs sont affectés par ces restrictions, à commencer par l'éducation, la sécurité sociale et les travaux publics. Comme l'an dernier également quelques autres sont épargnés: la défense, l'aide au développement et les sciences et technologie.

Relativement faible augmentation des dépenses militaires

Malgré la rhétorique d'un premier ministre souvent qualifié de « militariste », et en dépit de fortes déclarations d'intention relatives à l'accroissement du potentiel des forces armées, tant souhaité à Washington, le budget des forces nippones n'augmentera l'an prochain que de 6,8 %, soit environ 1 milliard de dollars. Il est actuellement de 11,42 milliards de dollars et avait augmenté en 1983 de 7,4 %. Comme tous les ans un compromis est intervenu entre l'agence de défense, qui réclamait une augmentation de quelques 9 %, et le tout-puissant ministère des finances qui voulait en accorder moins de 4 %. La part des dépenses militaires devrait rester inférieure en 1984 à 1 % du P.N.B., plafond sacro-saint fixé en 1976.

L'opposition et la majorité de la presse n'en critiquent pas moins une décision qui privilégie substantiellement les forces armées au détriment de mesures propres à stimuler l'économie ou à accroître les avantages sociaux. Il *est probable* que les Etats-Unis *jugeront*, au contraire, que la part allouée aux militaires reste insuffisante pour réaliser les engagements du plan de défense 1983-1987.

Au regard des coupes qui affectent d'autres secteurs budgétaires, l'augmentation substantielle (11,4 %) enregistrée par l'aide publique au développement apparaît généreuse. Il est cependant douteux qu'elle permette, ici aussi, de réaliser les promesses faites en 1981 d'un doublement de l'aide sur une période de cinq ans. Les déboursements effectués en 1981 et 1982 *dans ce domaine n'ont*, en *effet*, pas été à la mesure des engagements pris officiellement.

R.-P. PARINGAUX.

Le Brésil écrasé de dettes

(Suite de la première page.)

Désormais, les salaires ne seront plus ajustés qu'à concurrence de 80 % du *taux d'inflation*, *alors que* l'ajustement était jusqu'à présent de 100 %. Deux autres dispositions consacrent le quasi-démantèlement du dispositif d'indexation brésilien. Premièrement, les réajustements de salaires n'interviendront plus que deux fois par an, alors que jusqu'à maintenant ils avaient lieu trimestriellement. Deuxièmement, on ne tiendra pas compte dans l'indice des prix à la consommation retenu pour calculer la hausse des salaires du renchérissement des denrées dû à des accidents naturels tels que les catastrophiques inondations qui viennent de se produire dans les États les plus riches du Sud-Est brésilien (trois cent mille personnes au moins sans abri). Ces décisions visent à diminuer le taux d'inflation, qui de 99,7 % en 1982 est passé depuis quelques mois au rythme annuel de 140 %, alors que les autorités brésiliennes s'étaient engagées, dans la « lettre d'intention » qu'elles avaient adressée au F.M.I., à ramener ce taux aux environs de 70 % pendant l'année en cours.

Une délégation du F.M.I. discute actuellement à Brasilia avec les responsables brésiliens les conditions qu'il juge nécessaires pour débloquer une deuxième tranche de crédit de 411 millions de dollars que le F.M.I., à la fin du mois de mai, avait purement et simplement refusé de mettre à la disposition du Brésil, faute précisément pour ce pays d'avoir rempli les obligations qu'il avait « volontairement souscrites » selon les propres termes des dirigeants brésiliens.

Comme on le sait, Brasilia comptait sur cette deuxième tranche pour être en mesure de rembourser un crédit relais de 400 millions de dollars accordé par la Banque des règlements internationaux (B.R.I.). C'est ce vendredi 15 juillet que le prêt de la B.R.I. vient à échéance, *après* les deux *prolongations* déjà consenties par le créancier. On s'attendait généralement que le remboursement n'intervienne pas à la date fixée, mais à Brasilia, surtout après l'annonce des nouvelles mesures d'austérité, on affiche un grand calme.

Tant dans les milieux gouvernementaux que dans les milieux d'affaires, on écarte l'idée d'une mise en défaut du Brésil, dans le ferme espoir que les créanciers accepteront *les nouvelles* promesses de Brasilia. Le Brésil a déjà accumulé depuis le début de l'année un milliard d'arriérés. Pour rembourser une nouvelle tranche de quelque 500 millions de dollars à des banques privées étrangères, le Brésil comptait sur un crédit à court terme de 695 millions de dollars que les mêmes banques s'étaient en principe engagées à mettre à sa disposition dans le cadre de l'accord conclu au début de l'année. Mais les banques commerciales subordonnent l'octroi de ces fonds à la décision du F.M.I. de débloquer les 411 millions de dollars dont il a été question plus haut. Il apparaît aujourd'hui clairement que le Brésil ne pourra pas faire face à ses obligations sans obtenir de nouveaux crédits à moyen et long terme.

Pour les experts du Fonds monétaire, la principale cause de l'inflation brésilienne réside dans l'énorme déficit du secteur public. Autant la « lettre d'intention » était restée vague en ce qui concerne l'atténuation du mécanisme d'indexation, autant elle était précise en ce qui concerne la réduction du déficit de l'Etat et du vaste secteur public qui dépend de lui. Si on peut considérer que les mesures qui viennent d'être annoncées donnent sur le premier points satisfaction à l'attente des experts du Fonds monétaire, ceux-ci sont particulièrement déçus par l'incapacité dans laquelle s'est trouvé le Brésil de remplir les engagements pris sur le deuxième point. C'est que la crise des paiements extérieurs est doublée par une crise des finances publiques internes, tant à l'échelon de l'Etat fédéral que des Etats et des sociétés du secteur nationalisé. Pour les trois mois de l'année, le déficit du secteur public *s'est élevé* à 4 millions de millions de millions de cruzeiros (8,6 milliards de dollars), alors que *la* limite prévue était de 2,8 millions de millions de millions de cruzeiros. Le seul point vraiment positif de la situation *actuelle est l'apparition d'un* important excédent de la balance commerciale. En attendant le retour du général Figueiredo, c'est le vice-*président* de la République, *un* civil, M. Aureliano Chaves, qui assure l'intérim. Il devra expliquer aux Brésiliens que ceux-ci devront consentir de nouveaux et très lourds sacrifices sur leur niveau de vie.

PAUL FABRA.

DISCRIMINATION SEXISTE EN BELGIQUE

Les treize licenciées de Bekaert-Cockerill continuent leur combat...

De notre correspondant

Bruxelles. – *En* Belgique, le « machisme » continue de bien se porter. Il suffit pour s'en rendre compte de se pencher sur le sort des « *treize licenciées de Bekaert-Cockerill* » qui, depuis près d'un an déjà, s'efforcent de faire reconnaître leurs droits. Ces femmes, employées dans une tréfilerie à Charleroi, ont en effet été licenciées parce qu'elles refusaient un travail à temps partiel, formule qui permettait de laisser leur poste à des hommes venus d'un autre *atelier de l'entreprise. Depuis* lors, elles ne cessent de lutter, sans aucun résultat jusqu'ici, contre l'injustice dont elles sont victimes.

Au cours du dernier *été*, une grève avait éclaté chez Bekaert-Cockerill pour s'opposer au licenciement « économique » de quelque quatre-*vingts* travailleurs. Au *mois* d'octobre, une assemblée du personnel acceptait, avec une majorité de 64 % de voix, un accord ramenant les licenciements à vingt-huit. Mais cet accord prévoyait en même temps que toutes les femmes « *non chefs de famille* », ne travailleraient plus qu'à mi-temps, afin d'éviter trente renvois supplémentaires, tant masculins que féminins.

Les femmes ainsi visées s'aperçurent très vite qu'on leur faisait *céder* la moitié de leur travail et de leur salaire en faveur de travailleurs masculins, *dont certains étaient moins* qualifiés, bien que mieux payés...

Reparties en grève, les femmes de Bekaert-Cockerill apprenaient alors, avec stupéfaction, qu'une commission paritaire demandait le licenciement pur et simple de trente d'entre elles – chiffre ramené à treize par la suite, – qui s'étaient portées à l'avant-garde de ce combat. Il semble d'ailleurs que les responsables syndicaux auraient eux-mêmes désigné les « meneuses » de ce mouve*ment de protestation, pourtant* soutenu en fin de parcours, au niveau national, par la centrale socialiste F.G.T.B.

Depuis lors, les licenciées ont présenté une pétition au Parlemnt européen. Elles ont déposé une plainte devant les tribunaux belges du travail. Elles ont même recherché des appuis à l'étranger puisqu'elles ont été reçues à Paris par Mme Roudy, ministre déléguée chargée des droits de la femme. Moins encore que les dirigeants belges, Mme Roudy n'a *été* en mesure de leur offrir plus que des expressions de sympathie pour leur lutte contre la discrimination sexiste.

Quant à la direction de l'usine, elle ne voit pas la moindre raison de se dresser contre des organisations ouvrières qui lui causent déjà assez de soucis.

JEAN WETZ

AUTOMOBILE

AYANT APURÉ SES COMPTES

Chrysler rembourse ses emprunts

De notre correspondant

Washington. – M. Lee Iacocca, président de Chrysler, a annoncé le mercredi 13 juillet que sa compagnie rembourserait le 30 septembre prochain les 800 millions de dollars restant dus sur les prêts garantis par le gouvernement et qu'elle avait contractés en 1979. Ce remboursement intervenant sept ans avant la date fixée confirme la remontée de Chrysler, dont l'avenir paraissait gravement compromis il y a quelques années.

En 1979, au bord de la faillite, Chrysler avait obtenu pour 1 milliard 200 millions de dollars de prêts garantis par le gouvernement. La semaine dernière, la compagnie remboursait 400 millions de dollars. Le paiement du reliquat lui économisera cinquante-six millions de dollars par an d'intérêts. D'autre part, s'étant entièrement acquitté de sa dette, Chrysler retrouverait son indépendance financière, échappant ainsi au contrôle de l'autorité administrative qui était chargée de la supervision des *prêts*.

La fin de cette tutelle donnerait ainsi au troisième constructeur des États-unis plus de liberté d'action pour *développer* ses activités, notamment en coopération avec Volkswagen-États-Unis. Jusqu'à présent, Chrysler achetait des moteurs *Volkswagen pour* ses petits modèles, mais M. Iacocca a indiqué qu'il souhaitait *aller* au-delà de cette coopération sans toutefois préciser ce qu'il envisageait.

Grâce à une rigoureuse politique de réduction des coûts de production et au succès de ses modèles, Chrys*ler a brillamment* rétabli sa situation et dispose maintenant d'un capital de 1 milliard 500 millions de dollars.

La compagnie espère maintenant négocier l'abandon des *garanties* données au gouvernement en 1979 dans le cadre de l'accord qui lui permettait d'obtenir des prêts garantis. M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, a indiqué que le gouvernement pourrait revendre à Chrysler ces garanties, représentant environ 260 millions de dollars. Ces garanties auraient permis en effet au gouvernement d'acheter en 1990 quatorze millions d'actions Chrysler, chacune cotée 13 dollars.

M. Iacocca a indiqué qu'il se proposait de discuter le plus tôt possible avec les leaders des syndicats, dont les membres avaient accepté des sacrifices financiers évalués à plus de 1 milliard de dollars pour assurer la survie de la compagnie. Les ouvriers de Chrysler ont, en effet, renoncé à des augmentations de salaires et à des avantages annexes, et, aujourd'hui encore, leur salaire horaire est inférieur à celui des ouvriers de General Motors et de Ford. Chrysler avait aussi réduit sensiblement les salaires de ses employés dont vingt mille ont été licenciés depuis 1980.

En fait, l'accroissement des ventes de Chrysler au cours des dix premiers jours de juillet a été de 51 %, taux supérieur à celui des deux autres « grands » : General Motors (48 %) et Ford (25 %). Parmi les compagnies plus petites, l'American Motors fait état d'une progression de 46 % pour la même période, alors que les ventes de Volkswagen-Etats-Unis accusent une baisse de 40 %. Dans l'ensemble, les constructeurs américains annoncent une augmentation générale de *42,9 %* de *leurs* ventes, *soit leurs* meilleures performances de ces trois dernières années. – *Intérim*.

AUCUN LICENCIEMENT NE DOIT AVOIR LIEU CHEZ TALBOT affirme M. Claude Poperen

M. Claude Poperen, membre du bureau politique du parti communiste, a vivement réagi à la suppression d'emplois chez Peugeot et Talbot. « *Alors que, comparativement à 1982, le premier semestre 1983 a vu les immatriculations de voitures neuves en progression de 0,3 % et que Peugeot et Talbot augmentent leurs parts de marché de près de 4 %, rien ne justifie une telle éventualité de réduction massive d'emplois* », affirme le dirigeant communiste, qui ajoute : « *C'est un acte de sabotage de la politique gouvernementale.* »

M. Poperen conclut qu'aucun licenciement ne doit intervenir chez Talbot et que chez Peugeot les préretraites « *doivent être intégralement compensées par l'embauche de jeunes travailleurs des régions concernées* ».

ÉNERGIE

Aux Etats-Unis

LES AUTORITÉS ORDONNENT LA FERMETURE TEMPORAIRE DE CINQ RÉACTEURS NUCLÉAIRES

La commission américaine de contrôle nucléaire a ordonné, jeudi 14 juillet, la fermeture temporaire de cinq réacteurs nucléaires, afin de procéder à la vérification des systèmes de refroidissement. La décision de mettre hors service ces centrales doit être appliquée dans les trente jours.

SOCIAL

LE PLAN ET L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE

Les nouveaux besoins de financement devraient être assurés par un « élargissement des cotisations aux revenus du capital »

Dans le cadre de la deuxième phase de préparation du IXe Plan, la commission « emploi, revenus et solidarité » a estimé que le rééquilibrage des comptes sociaux se fera par la réduction des avantages offerts par certains régimes spéciaux de retraite (S.N.C.F., E.D.F., R.A.T.P., fonctionnaires, etc.).

M. René Teulade, président de la commission, a, au cours d'une conférence de presse le 11 juillet, déclaré que « *les nouveaux besoins de financement devront être assurés par le déplafonnement des cotisations, l'élargissement de ces cotisations aux revenus du capital, et par la création d'une cotisation assise sur le revenu imposable* ». Pour la commission ce sont donc les cotisations versées par les assurés et non les prestations qui leur sont rendues qui doivent être liées plus justement aux ressources. *En* outre, la commission a réclamé une réforme du minimum vieillesse et une refonte du système de retraite. Enfin, en matière de politique familiale, celle-ci a préconisé une revalorisation plus rapide que pour les autres prestations des allocations familiales pour les foyers de trois enfants ou plus.

● **Les effectifs de la C.G.C. en 1982 : une progression inférieure aux prévisions.** – Dans la *Lettre confédérale*, M. Bernard Traverse, trésorier de la C.G.C., évoquant l'évolution des effectifs, indique : « *Nous n'avons pas atteint pour 1982 les objectifs que nous nous étions fixés. L'écart est exactement de moins 6,88 %. Nous avions, en effet, prévu pour l'année dernière une progression qui devait nous conduire à 163 324 unités comptables d'adhésions à la confédération. (...) Cela aurait représenté* un *nombre d'adhérents individuels réels de nos fédérations et syndicats de 342 000 au lieu de 307 383, qui correspond aux 146 983 unités comptables d'adhésions confédérales que j'ai fait apparaître comme résultat final 1982 dans les comptes que j'ai présentés à l'approbation de notre comité confédéral.* » M. Traverse explique ces résultats par un nombre important de départs en contrats de solidarité et les modifications de structure de certaines professions comme les V.R.P.

290 EMPLOIS MENACÉS A LA SOCIÉTÉ DE FORGEAGE DE RIVE-DE-GIER

(De notre correspondant.)

Saint-Étienne. – Dans la vallée du Gier, le tissu industriel continue de se dégrader. C'est ainsi que, le 11 juillet, le tribunal de commerce de Saint-Étienne a autorisé la cessation d'exploitation de la Société de forgeage de Rive-de-Gier (S.F.R.), ce qui doit entraîner deux cent quatre-vingt-dix licenciements. Le tribunal n'a toutefois pas prononcé la *liquidation* des biens. L'entreprise, qui a compté jusqu'à sept cents salariés, est spécialisée dans la fabrication de bouteilles de gaz *basse et haute pression*, de *réservoirs* pour sous-marins nucléaires et d'accumulateurs.

Les syndicats, C.G.T. en tête, n'acceptant *pas* la décision du tribunal de commerce, occupent l'usine et ont manifesté, le 13 juillet, devant la préfecture de la Loire. Quelques *jours auparavant*, ils avaient bloqué la voie ferrée Saint-Étienne-Lyon. Les personnels de l'établissement ripagérien demandent la tenue d'une « table ronde », avant une rencontre, le 21 juillet, au ministère de l'industrie. Les élus communistes de Rive-de-Gier demandent, de leur côté, l'annulation de la décision du tribunal de commerce. « *La situation de trésorerie*, estiment-ils, *permettait de tenir deux mois sans problèmes* », pour peu que les banques *consentent* une avance sur les règlements des dernières livraisons à la marine nationale et aux clients étrangers.

Leur analyse diffère de celle du tribunal pour lequel le compte prévisionnel laisse apparaître un déficit de trésorerie de plus de 5 millions de francs en août prochain.

PHILIPPE MEHNERT.

NOMINATIONS

● **M. BERNARD LATHIÈRE**, *administrateur-gérant* d'Airbus-Industrie, est nommé président du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) en remplacement de M. Jérôme Monod, dont le mandat était arrivé à expiration.

[Né le 4 mars 1929 à Calcutta (Inde), M. Bernard Lathière est entré à l'inspection générale des finances à sa sortie de l'ENA en 1955. Il a été conseiller technique aux cabinets de MM. Pierre Guillaumat (armées) et Marc Jacquet (travaux publics et transports). Il a *été par la suite* directeur des transports aériens (1968-1975) avant d'être nommé administrateur-gérant d'Airbus-Industrie. Promu inspecteur général des finances en septembre 1980, il est par *ailleurs président de l'Institut* de gestion des énergies depuis 1981.]

● **M. STEFANO WALLNER** a été élu, *jeudi 14 juillet*, président pour trois ans de la Confagricoltura, la plus influente des confédérations agricoles italiennes.

[Agé de quarante-deux ans, *M. Wallner* est propriétaire d'une exploitation de 135 hectares à vocation horticole près de Vérone (nord de l'Italie). Il était vice-président de la Confagricoltura depuis juin 1980 et succède à M. Gian Domenico Serra, qui vient d'accomplir deux mandats à la tête de la confédération. La Confagricoltura *compte environ sept cent mille* exploitants et affirme représenter environ 75 % de la production agricole nationale.]

AFFAIRES

LES VENTES DE MAGNÉTOSCOPES ONT BAISSÉ DE 60 % AU PREMIER SEMESTRE

Après Poitiers, la rigueur

M. Delors, digne successeur de M. Fabius ? Contre l'invasino des magnétoscopes japonais, la plan de rigueur du ministre de l'économie se révèle d'une efficacité tout aussi redoutable que le barrage de Poitiers levé à l'automne dernier par M. Fabius, alors ministre du budget. Les ventes de magnétoscopes au premier semestre de cette année ont baissé d'environ 60 % par rapport à 1982. Un véritable écroulement, qui n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur le commerce : les magasins de matériels ou de cassettes, qui avaient poussé comme des champignons l'an dernier, font faillite les uns après les autres.

Les ventes de mai — les mesures de Poitiers ont été levées fin avril — n'ont pas été meilleures (39 200 appareils vendus contre 75 000 en 1982, soit une baisse de 48 %). En 1982, le marché français s'emballait, tandis que partout ailleurs il semblait se stabiliser. Cette année, les veotes « repartent » dant tous les autres pays, et régresseot dans l'Hexagone.

Les professionnels, qui tablaient sur des ventes de 800000 à 900000 magnétoscopes en France cette année (650000 en 1982) ont tous divisé leurs prévisions par deux, voire par trois. Grunding compte sur 350000 achats ; Sony, sur moins de 300000. Le gouvernement, qui voulait « limiter » le marché à 450000 appareils pour endiguer le déficit commercial de ce secteur, voit ses objectifs se réaliser et au-delà, sans avoir à intervenir...

La naissance d'une quatrième chaîne de télévision et, surtout, les annonces d'un éventuel changement de standard (le 8 mm) ont détourné les clients, expliquent les importateurs. Ils rappellent que la Coupe du monde de football de l'an passé avait été favorable. Certains espèrent un redressement pour Noël, mais tous reconnaissent que le magnétoscope est la première dépense qu'on diffère ou qu'on annule en période de rigueur. En comparaison, le marché de la télévision couleur, frappé également, n'a baissé, pour les six premiers mois, que de 20 %. Trois fois moins.

Dans ce marasme, qui devrait se prolonger en 1984, plus personne ne semble pressé du côté de la production française. La première pierre de l'usine que doit construire Thomson, après la signature de son accord avec le japonais J.V.C., n'est toujours pas posée. le gouvernement et le groupe divergent sur le lieu d'implantation : Thomsoo voudrait reconvertir son usine de télévision en noir et blanc, de Tonnerre dans l'Yonne, mais les pouvoirs publics souhaitent bâtir du neuf en Lorraine, malade de l'acier.

E. L. B.

MARCHÉ COMMUN

LES NORMES FRANÇAISES POUR LES CONGÉLATEURS CONDAMNÉES A BRUXELLES

(De notre correspondant)

Bruxelles. — Les normes techniques appliquées par la France, depuis le 1er juillet dernier, pour la commercialisation des conservateurs et des congélateurs ménagers sont contraires aux règles de concurrence du Marché commun. C'est l'avis de la Commissioo européenne, qui vient d'engager une procédure d'infraction contre l'arrêté du 10 juin du ministère de l'industrie mettant en vigueur les nouvelles dispositions.

Bruxelles a été saisi de plusieurs plaintes émanant de l'Italie et de l'Allemagne (six ceot dix congélateurs de marque A.E.G. ont été bloqués à la frontière française). Il est tout d'abord reproché à la France le délai très court (quinze jours) entre la notification à la Commission et la date d'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation. Bruxelles estime ensuite que les normes exigées (consommation d'énergie, dimensions, conditions d'essai) sont excessives par rapport au but déclaré, à savoir la défense des consommateurs. La Commissinn fait valoir qu'un étiquetage comportant les caractéristiques des appareils est largement suffisant pour atteindre l'objectif recherché. — M. S.

● **La C.E.E. ouvre une procédure antidumping** contre les roulements à billes du Japon et de Singapour. Selon les industriels européens, la part de marché des importations en provenance de ces pays est passée de 9 % en 1979 à 22,9 % au premier semestre 1982, en raison de prix artificiellement bas.

● **Après les restrictions d'importations américaines d'aciers spéciaux**, de nombreuses protestations s'élèvent en Europe et au Japon. Mme Thatcher a vigoureusement condamné les décisions américaines, tout comme M. Lambsdorff, ministre de l'économie de la R.F.A. Le Japon, de son côté, demanderait l'ouverture de négociations bilatérales avec les Etats-Unis, dans le cadre des accords du GATT.

Condamnée par le GATT

LA FRANCE N'EST PAS PRESSÉE DE LEVER LES RESTRICTIONS A CERTAINES IMPORTATIONS DE HONGKONG

La France traîne les pieds pour lever les barrières douanières mises en place depuis le mois d'octobre 1981 pour freiner les importations massives de montres à quartz en provenance de Hongkong.

Elle ne s'était pas opposée à l'adoption par le conseil du GATT (*le Monde* du 14 juillet) d'un rapport lui demandant de revenir sur sa décision d'imposer des quotas — mesures jugées non conformes aux règles de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce — à l'entrée de ces produits horlogers, mais également à celle de parapluies, jouets, certains vêtements, bateaux de plaisance et microscopes.

Selon le représentant français au GATT, la levée des restrictions sur les articles jugés non sensibles (certains vêtements, bateaux de plaisance, microscopes) pourrait avoir lieu d'ici à l'automne.

En revanche, le problème posé par les produits sensibles (montres à quartz, parapluies, jouets) est plus ardu à résoudre. L'industrie horlogère est en pleine crise, il ne reste plus qu'un seul fabricant de parapluies en France, à Aurillac, et l'industrie du jouet est fragile.

Le GATT n'ayant fixé aucune date à la France pour se conformer aux règles en vigueur dans l'organisme, l'assouplissement des restrictions touchant les importations des dits produits pourrait intervenir beaucoup plus tard.

● **Le tribunal des référés d'Angoulême a jugé le 12 juillet irrecevable l'action intentée contre les centres Leclerc de la Charente** par sept distributeurs d'essence du département pour « *protester contre les pratiques de vente de trois des centres Leclerc vendant l'essence à des tarifs inférieurs de 30 centimes à ceux pratiqués par les distributeurs* ». Le juge des référés, tout en convenant, dans ses attendus, que les faits dénoncés constituaient une infraction susceptible d'une sanction pénale, a estimé en matière civile « *que rien ne permettait d'affirmer que les demandeurs avaient souffert ou auront à souffrir des pratiques dénoncées* ».

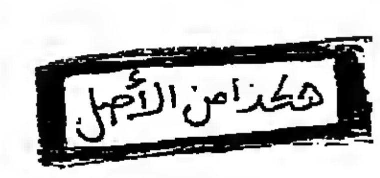
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou	UN MOIS Dép. −	DEUX MOIS Rep. + ou	DEUX MOIS Dép. −	SIX MOIS Rep. + ou	SIX MOIS Dép. −
$ E.-U.	7,8175	7,8200	+ 140	+ 180	+ 280	+ 335	+ 700	+ 830
$ can.	6,3330	6,3360	+ 135	+ 190	+ 275	+ 340	+ 710	+ 845
Yen (100)	3,2350	3,2375	+ 140	+ 170	+ 300	+ 335	+ 920	+ 990
DM	3,0050	3,0075	+ 180	+ 200	+ 360	+ 390	+ 1015	+ 1085
Florin	2,6900	2,6925	+ 140	+ 160	+ 290	+ 320	+ 830	+ 890
F.B. (100)	15,0170	15,0270	+ 410	+ 540	+ 805	+ 990	+ 2010	+ 2400
F.S.	3,6700	3,6730	+ 220	+ 250	+ 460	+ 500	+ 1355	+ 1440
L (1 000)	5,0820	5,0860	− 175	− 105	− 365	− 265	− 1390	− 1230
£	11,8350	11,8450	+ 230	+ 340	+ 465	+ 620	+ 1245	+ 1550

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 1/4	9 5/8	9 1/2	9 7/8	9 3/4	10 1/8	10 1/4	10 5/8
DM	4 1/2	4 7/8	4 11/16	5 1/16	4 15/16	5 1/4	5 1/4	5 5/8
Florin	5 7/8	6 1/8	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 3/4	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	8	9	8 1/2	9	8 1/2	9	9 3/8	9 7/8
F.S.	3 1/8	3 7/8	4 1/2	4 7/8	4 1/2	4 7/8	4 11/16	5 1/16
L (1 000)	14	16	15 1/2	16	15 7/8	16 3/8	17 3/8	18 3/8
£	9	9 1/2	9 3/8	9 3/4	9 9/16	9 15/16	10 1/8	10 1/2
F. franç.	12 1/8	12 5/8	12 1 8	12 5/8	12 7/8	13 3/8	16 1/4	16 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 juillet

Record absolu sur la devise-titre

Happée par les tourbillons du dollar, la devise-titre a pulvérisé mercredi son précédent record pour atteindre le niveau historique de 10,25 F, les échanges s'effectuant entre ce cours et un pallier inférieur de 10,17 F (contre 10,10 F-10,19 F la veille). Ce fut le seul événement notable de la séance, seulement marquée par la désertion de nombreux opérateurs et spécialistes, qui sans doute avaient cédé à la tentation du pont. La Bourse sera fermée jeudi 14 juillet. Vides, les travées étaient vides ou presque, et l'empressement des irréductibles masquait difficilement l'absence du plus grand nombre. Avec en plus la fermeture des banques à midi, les affaires s'en sont ressenties et ont tourné au ralenti. Cet amenuisement des courants d'échanges a engendré de l'effritement, un peu amplifié çà et là par la mauvaise impression ressentie après la rechute de Wall Street. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un recul de 0,9 % environ. Le marché a donc renoncé à remettre une troisième fois un pied devant l'autre. Les dernières nouvelles de l'économie française venues de l'O.C.D.E. et de l'I.N.S.E.E. l'en ont semble-t-il dissuadé, tout comme les informations en provenance des États-Unis sur l'évolution des taux d'intérêt. Ce bruissement de baisse n'annonce pas encore, de l'avis des professionnels, le temps des soldes.

Baisse de l'or à Londres : 426,20 dollars l'once contre respectivement 430,50 dollars et 429 dollars la veille à midi et le soir.

A Paris, le lingot a cédé 2 450 F d'un coup à 106 050 F, cependant que, faisant cavalier seul, le napoléon progressait encore de 8 F à 689 F.

Ces évolutions de cours ont été enregistrées dans un marché redevenu anémique avec 7,55 millions de francs de transactions contre 26,45 millions.

NEW-YORK

Une timide reprise

Passablement affaibli ces derniers jours par d'assez nombreux dégagements, Wall Street avait meilleure mine jeudi. Cependant, le marché n'a pas eu la force nécessaire pour conserver tout le bénéfice du redressement enregistré en cours de séance. Repassé au-dessus de la barre des 1 200 et même parvenu, un instant, à la cote 1 215,04, l'indice des industrielles s'est finalement établi à la clôture à 1 204,32 (+ 6,51 points).

Cette timide reprise s'est opérée avec des courants d'affaires plus étoffés (83,5 millions de titres échangés, contre 68,9 millions la veille), témoignant ainsi de la persistance de ventes bénéficiaires, tout comme le bilan de la journée. Sur 1 949 valeurs traitées, 907 ont monté, mais 624 ont baissé, tandis que 418 reproduisaient leurs cours précédents.

A dire vrai, les opérateurs, plutôt satisfaits des déclarations apaisantes faites par M. Paul Volcker, président du Fed, devant le Sénat, sur la politique monétaire (voir d'autre part), n'ont quand même pas été pleinement rassurés. C'est de nouveau l'attente, le grand patron de la Banque centrale américaine ayant précisé qu'il ne dévoilerait ses objectifs que la semaine prochaine. « *Je ne pense pas que vous jugerez très sévères les mesures que nous prendrons* », devait dire, en guise de conclusion, M. Volcker. Un climat de méfiance n'en a pas moins régné autour du « Big Board ».

VALEURS	Cours du 13 juil.	Cours du 14 juil.
Alcoa	38 3/4	37 1/4
A.T.T.	62 1/2	62 7/8
Boeing	45 3/4	45
Chase Manhattan Bank	51 3/4	52 7/8
Du Pont de Nemours	47 3/4	47 3/4
Eastman Kodak	70 3/5	70 3/8
Exxon	34 3/8	34 5/8
Ford	85 7/8	58 1/4
General Electric	52 5/8	51 7/8
General Foods	45	44 3/4
General Motors	70 3/4	72 1/8
Goodyear	30	29 3/4
I.B.M.	121 1/4	122
I.T.T.	43 7/8	44 1/2
Mobil Oil	30 5/8	30 5/8
Pfizer	40 7/8	40 1/2
Schlumberger	58	58 1/8
Texaco	36 1/2	35 3/4
U.A.L. Inc.	38 5/8	38 1/8
Union Carbide	64 1/5	65 1/8
U.S. Steel	24 5/8	24 7/8
Westinghouse	47 5/8	48 1/4
Xerox Corp.	45 3/4	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JACOMO. — Ce parfumeur, du groupe Martell, va porter son capital de 4,4 à 6,6 millions de francs par émission de 5 500 actions nouvelles de 400 F nominal, jouissance 1er juillet 1982, au prix unitaire de 2 000 F (1 pour 2). Après cette opération, le montant des fonds propres atteindra 22 millions de francs.

Pour l'exercice clos le 30 juin dernier, le chiffre d'affaires consolidé du groupe (Jacomo France, Parfums Jacomo Inc. et Parfums Jacomo Gmbh) s'élève à 90 millions de francs. Il est de 74 millions de francs (dont 72 % à l'exportation) pour Jacomo France et, respectivement, de 15 millions et de 7 millions pour les filiales américaine et allemande. Pour l'exercice écoulé, 18 millions de francs ont été investis, dont 16 millions ont été consacrés à la construction d'une nouvelle unité de production à Deauville.

ROUSSEL-UCLAF SE RENFORCE AU JAPON. — La firme pharmaceutique Nippon-Roussel, filiale japonaise du groupe français Roussel-Uclaf, a signé un accord avec la société nippone Eisai pour la commercialisation, au pays du Soleil-Levant, du « surgam », un sédatif antiphlogistique de Roussel. Cet accord est soumis à l'approbation du ministère japonais de la santé et des affaires sociales.

Le surgam, mis au point par Roussel-Uclaf en 1968, a été commercialisé dans plus de dix pays d'Europe et d'Amérique du Sud. A base d'acide propionique, il s'est révélé efficace, notamment pour les malades souffrant de rhumatisme articulaire.

M. Yoji Naito, président d'Eisai, a déclaré que sa compagnie espérait obtenir avec le surgam une part appréciable du marché japonais de ce type de sédatif, qui représente au total environ 150 milliards de yen (625 millions de dollars).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	12 juil.
Valeurs françaises	126,6
Valeurs étrangères	147,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	12 juil.	13 juil.
Indice général	126,1	125,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 15 juillet .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 juil.	15 juil.
1 dollar (en yens)	240,65	241

BOURSE DE PARIS — Comptant — 13 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28	2 351
5 %	41 50	2 233
3 % amort. 45-54	....	2 852
4 1/4 % 1963	106 80	3 722
Emp. 7 % 1973	8495	..
Emp. 8,80 % 77	110	1 250
9,80 % 78/93	87 70	0 054
8,80 % 78/86	89 15	5 168
10,80 % 79/94	90 65	9 281
13,25 % 80/90	98 90	1 484
13,80 % 80/87	101 55	10 248
13,80 % 81/99	101 55	6 805
16,75 % 81/87	109 70	14 088
16,20 % 82/90	109 36	8 078
16 % juin 82	109 70	1 530
E.D.F. 7,8 % 61	136	7 219
E.D.F. 14,5 % 80-92	100	1 840
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	100 77	0 494
CNB Paribas	100 70	0 494
CNB Suez	100 75	0 494
CNI janv. 82	100 70	0 494

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	182 10	....
Aciers Peugeot	44 10	44 50
A.G.F. (St Cent.)	348	349
A.G.P. Vie	3260	3260
Agr. Inc. Madag.	61	63
Alfred Herlicq	88	80
Allobroge	336	312 o
André Roudière	64 85	62 25
Applic. Hydraul.	252	252
Arbel	43 50	42 20
Artois	304	304
At. Ch. Loire	14 80	....
Aussedat-Rey	13	13
Bain C. Monaco	78 20	75 30
Banania	404	410
Banque Hypoth. Eur.	334	....
Blanzy-Ouest	298 50	298 50
B.N.P. Intercontin.	80	79 10
Bénédictine	1160	1140
Bon-Marché	66	68
Borie	289 80	285
Bras. Glac. Int.	550	541
Caff	340	340
Cambodge	171	171
C.A.M.E.	98 10	98
Campenon Bern.	185	195 50
Caout. Padang	216 60	207
Carbone-Lorraine	49 20	60 20
Carnaud S.A.	102	102
Caves Roquefort	753	750
C.E.G. Frig.	128 50	128
Centen. Blanzy	882	899
Centrest (Ny)	119	....
Cerabati	58 60	60
C.F.F. Ferrailles	105	108
C.F.S.	590	....
C.G.I.B.	....	....
C.G. Maritime	8 70	....
C.G.V.	70	69
Chambon (M.)	389	389 50
Chambourcy (M.)	1200	1152 o
Champex (Ny)	103	103
Chim. Gde Paroisse	52	51 30
C.I. Maritime	310	301
Cinégrès Vicat	199 10	196
Citram (B)	125	125
Clause	271	270
Cl. MA (Fr.-Bail)	350	360
CMM-Mar. Madag.	5 50	....
Cochery	63 10	....
Cofradel (Ly)	305	308 d
Cogifi	198 80	199
Comindus	341	350
Comiphos	158	158 40
Comp. Lyon-Alem.	180	148
Concorde (La)	265 10	268
C.M.P.	6 80	....
Conte S.A. (Li)	16	18 20
Crédit (C.F.B.)	196	200
Créd. Gén. Ind.	372	....
Crédit Univers.	397	381
Crédinal	100 20	100 30
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	103	112 40 d
De Dietrich	317 60	304 80
Degremont	166 60	172 20
Delalande S.A.	165	180
Delmas-Vieljeux	520	640
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 20	111 20
Didot-Bottin	263	265
Dist. Indochine	318	315
Drag. Trav. Pub.	182 40	184

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Duc-Lamothe	230	230 20
Dunlop	4 85	4 80
Eaux Bass. Vichy	952	952
Eaux Vittel	690	700
Ecco	2020	2025
Economats Centre	425	425
Electro-Banque	200	196
Electro-Financ.	395	395
Elf-Antargaz	161	165
E.L.M. Leblanc	649	646
Entrepôts Paris	229 40	238 60
Epargne (B)	1170	1181
Epargne de France	239	248 80
Epeda-BF	1205	1150
Escaut-Meuse	286	289
Eurocom	448	449
Europ. Accumul.	28	28 10
Eternit	203	....
Félix Potin	1030	1011
Ferm. Vichy (Ly)	107 30	123
Files-Fourmies	2 70	2 80
Finalens	82 20	92
FIPP	88	88
Frac	189 60	199 80
Focep (Chât. eau)	1610	....
Foncière (Cie)	175	177
Fonc. Agache-W.	67 80	72 80 d
Fonc. Lyonnaise	1300	....
Foncina	137	139
Forges Gueugnon	12 10	12 10
Forges Strasbourg	128	129
Forester	1215	1220
Fougerolle	132	132
France I.A.R.D.	107	107 80
France (La)	429	437
Francial	150	....
Fromageries Bel	520	514
From. Paul Renard	384	....
GAN	665	660
Gaumont	582	585
Gaz et Eaux	1034	1020
Gerovain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 60	24 40
Gerland (Ly)	820	595
Gévelot	50	....
Gr. Fin. Constr.	184 50	184 50
Gds Moul. Corbeil	81 80	80 70 d
Gds Moul. Paris	288	288
Groupe Victoire	340	340
G. Transp. Ind.	128	125
Huard-U.C.F.	37 60	37 90
Hutchinson	36 60	35 10 o
Hydro-Energie	79 10	78 90
Hydroc. St-Denis	45	....
Ibomindo S.A.	163	166
Immindo	125	125
Immobail	222	223
Immobanque	392	396
Immob. Marseille	1162	1209
Immofice	331	332
Imp. G.-Lang	3 05	3
Industrielle Cie	571	575
Interbail (act.)	285	288
Jaeger	49 40	47 60
Kléber S.A.	563	570
Lafarge-Bail	225	221
Lambert Frères	23 60	27 80 d
Lampes	110	110
La Brosse-Dupont	48	48
Lebon Cie	585	600
Lille-Bonnières	230	230
Locabail Immob.	388	373
Loca-Expansion	136	135
Locafinancière	178 50	176 20
Locatel	309	308
Lordex (Ny)	101	106
Louvre	283	263
Luchaire S.A.	120	116
Magasins Uniprix	58 86	60
Magnant S.A.	60	....
Maritime Part.	132 60	132 30
Marocaine Cie	27 50	27 80
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	333	319 70
M. H.	56	56 50
Mic	245	....
Mors	400	418
Nadella S.A.	44 30	45 10
Naval Worms	118	113
Navig. (Nat. de)	51	49
Nicolas	321	....
Nodet-Gougis	60 30	60
OPB Paribas	110	....
Optorg	88 10	88 10
Origny-Desvroise	135 10	135
Palais Nouveauté	300	900
Paris-Orléans	112	110
Part. Fin. Gest. Im.	193	210 60 d
Pathé-Cinéma	154 60	156
Pathé-Marconi	108	110
Piles Wonder	86	88
Piper-Heidsieck	277	275

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Porcher	168 50	168 50
Profils Tubes Est	7 15	7 70
Prouvost ex-Lain.R.	36 80	35 90
Providence S.A.	316	313 50
Publicis	820	820
Raff. Souf. R.	159 40	159 30
Ressorts Indust.	91	50 10
Ricqlès-Zan	130	135 20 d
Ripolin	40	42 80 d
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	65	65 10
Rochette-Cenpa	16 50	16 50
Rosario (Fin.)	81	81
Rougier et Fils	53	55
Roussolot S.A.	382	375
Sacer	33 10	34
SAFAA	88 50	61 40 o
Safic-Alcan	185 50	190
SAFT	144 80	150
SGE-SB	121 70	121
Saint-Raphaël	75 20	78 20
Salins du Midi	230 10	230
Santa-Fé	178	175
Satam	43 20	....
Savoisienne (M)	84 80	36
SCAC	213 80	211 80
Selfer-Leblanc	267 80	255
Senelle Maubeuge	160	147 50
S.E.P. (M)	81	81
Serv. Equip. Véh.	39	39
Sicil	42 50	42
Sicotel	207	....
Sintra-Alcatel	606	615
Sinvim	112	111 90
Siph (Plant. Hévéas)	182 80	183
Siminco	385	390
SMAC Acieroid	150 90	161
Sofal financière	308	321
Soffo	150	150 50
Soficomi	316 80	329 d
S.O.F.I.P. (M)	90 30	....
Sofragi	735	730
Sogepal	215	....
Soudure Autog.	77 80	83 20
S.P.E.G.	80 90	80 90
Spanchim	175	....
S.P.I.	154	155 10
Spie Batignolles	155	150
Stemi	284 40	272
Synthelabo	240	240
Taittinger	483	483 50
Testut-Aequitas	70 10	77 50
Thann et Mulh.	44 80	44
Tissmétal	29 60	29 50
Tour Eiffel	280 80	291
Tréfiler S.A.	200	200
Ufiner S.M.D.	131 60	135
Ugimo	177	177 40
Unibail	415	416
Unidel	121	121
U.A.P.	562	554
Union Brasseries	50	46 80 o
Union Habit.	222	215 50
Un. Imm. France	221 70	229
Un. Ind. Crédit	318	320
Vinay Bourget (Ny)	5 86	5 86 o
Vitos	60 40	86
Waterman S.A.	188	195
Brass. du Maroc	135 10	....
Brass. Ouest-Afr.	19 25	18 20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	270	....
Akzo	244	244 90
Alcan Alum.	325	....
Algemene Bank	1330	1301
Am. Petrofina	550	....
Arbed	150	....
Asturienne Mines	75	75
Banco Central	98	95 40
Bco Pop Español	87	87
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	35800	35600
Barlow Rand	112 50	124
Bell Canada	....	....
Blyvoor	188	....
Bowater	34 20	35
British Petroleum	86	83 30
Br. Lambert	432	422
Caland Holdings	115	....
Canadian-Pacific	398 30	382
Cockerill-Ougrée	20	18
Cominco	422	417
Commerzbank	695	690
Courtaulds	14 30	....
Dart. and Kraft	677	688
De Beers (port.)	62 50	....
Dow Chemical	334	339
Dresdner Bank	739	739

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Femmes d'Auj.	74	....
Finextremer	250	246
Finsider	0 40	....
Fosaco	20 80	....
Gén. Belgique	267 50	365 80
Gevaert	400	398
Glaxo	134 90	....
Goodyear	320	315
Grace and Co	482	....
Grand Metropolitan	54	54
Gulf Oil Canada	168	152
Hartebeest	900	894
Honeywell Inc.	1097	....
Hoogovens	116	....
I. C. Industries	606	508
Int. Min. Chem	404 90	....
Johannesburg	1375	....
Kubota	13 95	13 95
Latonia	239 80	239 80
Mannesmann	560	552
Marks-Spencer	32	....
Midland Bank S.A.	91	84 30
Mineral-Ressourc.	135	136 10
Nat. Nederlanden	568	....
Noranda	215 10	215 10
Olivetti	16 80	17
Pakhoed Holding	192	194
Petrofina Canada	950	....
Pfizer Inc.	865	850
Phoenix Assuranc.	46	....
Pirelli	10 30	....
Procter Gamble	576	579
Ricoh Cy Ltd	37 90	37 40
Rolinco	1075	1072
Robeco	1093	1083
Shell fr. (port.)	67	....
S.K.F. Aktiebolag	192	177
Sperry Rand	415	405
Steel Cy of Can.	253	....
Stilfontein	193	200

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	272	....
Tenneco	410	....
Thorn EMI	75	....
Thyssen c. 1 000	300	....
Toray indust. inc	18 30	18 20
Vieille Montagne	650	....
Wagons-Lits	380	381
West Rand	100	97

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	750	750
Dafsa	250	248 10
Far East Hotels	1 30	1 30
Marlin Immobilier	1820	1825
Métallurg. Minière	119 90	119 90
M.M.B	290 10	290 10
Novotel S.I.E.H.	1095	1100
Petrofigaz	414	418
Sodexho	1700	1655
Softrus	214	216
Rodamco	468 50	470

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 10	....
Alser	181	....
Cellulose du Pin	28	28
Coparex	357 50	358 50
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61 20	....
Protuprome	152	....
Romanto N.V.	667	670
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	80	....
S.P.R.	105	104 90
Total C.F.N.	85	84
Ufinan	242	242

SICAV 13/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	190 60	181 96
Actions-Investiss.	253 21	241 73
Actions sélectives	287 13	274 11
Audificandi	307 29	293 36
A.G.F. 5000	215 76	205 96
Agifco	325 80	311 03
Altefi	218 12	208 23
A.L.T.O.	177 70	169 64
Amérique Gestion	544 45	518 76
Associc	20422 33	20422 33
Bourse-Investiss.	248 15	236 90
Capital Plus	1158 32	1158 32
C.I.P.	784 82	749 23
Conventimmo	274 78	262 32
Cortexa	995 13	950
Credinter	380 16	362 92
Croiss. Immobil.	333 16	315 05 ◆
Démeter	80191 89	80011 85
Drouot-France	259 86	248 07
Drouot-Investiss.	654 27	624 60
Drouot-Sécurité	182 98	174 68
Energie	237 25	226 49
Epacourt Sicav	5764 81	5736 13
Epargne Associations	22408 66	22341 64 ◆
Epargne-Croiss.	1365 32	1303 41
Epargne-Industr.	394 47	376 58
Epargne-Inter	651 61	622 06
Epargne-Oblig.	166 31	158 77
Epargne-Unie	811 72	774 91 ◆
Epargne-Valeur	322 69	308 06
Epargnoblig	1011 56	1009 54
Eurosic	8106 71	7739 10
Euro-Croissance	374 86	357 67
Foncier Investiss.	572 83	546 91
France-Garantie	263 49	258 32
France-Investiss.	388	368 50
Fr.-Obl. (nouv.)	380 28	363 04
Francic	213 55	203 87
Fructidor	216 11	206 17
Fructifrance	375 34	358 32
Fructivar	55435 67	55497 93
Gestion Associations	104 42	101 87
Gestion Mobilière	534 11	509 83
Gest. Rendement	464 04	443
Gest. Sél. France	334 23	319 07
Haussmann Oblig.	1153 86	1101 54
Horizon	550 11	525 16
I.M.S.I.	329 02	314 10
Indo-Suez Valeurs	631 58	602 94
Ind. française	11847 97	11847 97
Interoblig.	9640 38	9203 21
Intersélect France	244 66	233 57
Intervaleurs Indust.	362 89	346 43
Invest. Obligataire	11286 22	11263 69
Invest. St-Honoré	654 04	633 93
Laffitte-crt-terme	110808 91	110808 91 ◆
Laffitte-Expansion	602 09	574 79 ◆
Laffitte-France	172 [illegible]	164 87 ◆
Laffitte-Oblig.	132 [illegible]	126 47 ◆
Laffitte-Rend.	193 [illegible]	184 78 ◆
Laffitte-Tokyo	780 [illegible]	745 04 ◆
Lion-Associations	10460 [illegible]	10460 60
Livret portefeuille	457 51	436 76
Mondiale Investissem.	313 [illegible]	299 68
Monacic	51437 [illegible]	51437 74
Multi-Obligations	437 [illegible]	417 76
Natio-Assoc.	21276 [illegible]	21234 08
Natio-Epargne	11534 [illegible]	11420 08
Natio-Inter.	871 65	832 12
Natio-Placements	57096 29	57096 29
Natio-Valeurs	449 29	428 92
Oblisem	165 08	148 03
Pacifique St-Honoré	387 41	369 84
Paribas Epargne	11141 79	11097 40
Paribas Gestion	516 34	492 93
Patrimoine-Retraite	1055 33	1034 84
Phénix Placements	220 08	218 99
Pierre Investiss.	378 48	359 39
Province Investiss.	249 22	237 82
Rendem. St-Honoré	11114 47	11059 17
Sécur. Mobilière	383 91	366 50
Sélecourt terme	11163 75	11080 85
Sélec. Mobil. Div.	313 29	299 08
Sélection-Rendem.	161 33	154 01
Sélect. Val. Franç.	175 51	167 84
Sicav-Associations	1005 69	1009 68
S.F.I. fr. et étr.	424 64	405 38
Sicavimmo	429 49	410 01 ◆
Sicav 5000	183 73	175 40
Slivafrance	304 11	290 32
Slivam	294 49	281 14
Slivarente	182 96	174 66
Slivinter	345 24	329 58
S.I.-Est	889 70	849 38
S.I.G.	751 02	716 14
S.N.I.	1020 21	973 95
Sofinvest	415 84	396 98
Sogepargne	319 50	305 01
Sogevar	514 08	777 17
Sogener	1042 88	995 59
Soleil Investiss.	441 29	421 28
U.A.P. Investiss.	322 23	307 62
Unifrance	226 38	216 11 ◆
Unifoncier	600 02	572 81 ◆
Unigestion	597 89	570 78
Uni-Japon	984 21	939 58
Unirente	1639 68	1585 76 ◆
Univer	12310 88	12310 88 ◆
Valorem	379 [illegible]	362 24
Valorg	10329 [illegible]	10278 54
Valrail	114012 [illegible]	13888 66
Worms Investiss.	710 [illegible]	678 32

◆ : prix précédent.

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2106	4,5 % 1973	2113	2121	2123	2115
3066	C.N.E. 3 %	3062	3082	3085	3082
675	Agence Havas	690	690	690	677
380	Air Liquide	429	420 10	420 10	420 10
290	Als. Superm.	297	295	295	295
55	A.L.S.P.I.	58	57	57	55 90
156	Alsthom-Atl.	139 90	140	140	140 10
710	Amrep	843	850	850	850
335	Applic. gaz	309	309	307	303 90
230	Arjom. Prioux	258	257	256	252
850	Aux. Entrepr.	956	940	939	930
445	Av. Dass.-Br.	450	450	450	441
210	Bail-Equipem.	200	196	196	301 50
445	Bail-Investiss.	440	440	440	440
230	Cie Bancaire	260	240	239 60	240
108	Bazar H.-V.	120	115	115	116
148	B.C.T. Midi B.	152	151 50	151 50	150 10
280	Béghin-Say	284	280	278	274 80
520	Bic	527	533	533	533
246	B.I.S.	230	229	229	225 10
940	Biscuit (Gén.)	1035	1050	1050	1060
1450	Bongrain S.A.	1525	1601	1501	1531
825	Bouygues	673	678	687	678
1770	B.S.N.-G.D.	1890	1890	1885	1898
1910	— (obl.)	2080	2100	2100	2100
1250	Carrefour	1282	1274	1276	1251
305	— (obl.)	299 50	299	299	299
820	Casino	822	836	836	836
475	Cedis	481	496	460	480
81	CEM	30 50	30	30	29 40
175	Cetelem	191	187	187	187
460	C.F.A.O.	473	472	472	472
81	C.F.D.E.	86 90	86 50	86 60	86 20
7 50	Ch. France Dunk.	7 70	7 90	7 90	8 05
193	Charg. Réunis	232	229	228	225 10
14	Chiers-Châtill.	13 50	13 85	13 95	13 60
165	Ciments franç.	173	172	172	172
1180	C.I.T. Alcatel	1162	1163	1153	1153
695	Club Méditer.	717	710	715	710
96	Codetel	96 50	95	95 10	96
165	Cofimeg	187	172 50	172 50	169 10
210	Coles	211	215	215	215
108	Compt. Entrepr.	109 20	111 50	111 50	109 50
250	Compt. Mod.	243	237	237	241 70
415	Créd. Foncier	420	415	415	415
195	Crédit F. Imm.	202 50	198	198	181 60
335	Crédit Nat.	345	344	344	346
37	Creusot-Loire	34 70	34 10	34 10	34
127	Crouzet	117 90	115	116 50	117 20

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
715	Europe n° 1	682	680	680	692
600	Facom	650	645	645	645
820	Fichet-Bauche	860	830	835	820
137	Finextel	136 85	136	136	136
146	Fives-Lille	149	147 50	147 50	145 30
19	Fonderie (Gén.)	18 50	18 30	18 20	18 05
50	Fraissinet	89	90	90	86 80
350	Francarep	360	358	358	355
140	Gal. Lafayette	136	134	134	136 60
820	Gén. Géophys.	1060	1049	1049	1030
320	GTM-Entrepose	303	300	300	295 20
295	Guyenne-Gasc.	288	280	280 20	280
1050	Hachette	1060	1050	1050	1030
285	Hénin (La)	276	279 80	280	274 50
49	Imétal	58 60	58	58 40	58
216	Imm. Plaine-M.	229	225	225	229
285	Ind. et Particip.	297	300	289	294
670	Inst. Mérieux	675	680	690	668
1110	Intertechnique	1290	1290	1290	1289
161	J. Borel Int.	152	151	151	148
142	J. Lefebvre	148	147	147	149
147	Jeumont Ind.	140	137	137	134 30
380	Lab. Bellon	338	339 90	339 90	340
275	Lafarge-Coppée	279	276	275	276
305	— (obl.)	308	315	315	315
1860	Legrand	1960	1920	1900	1802
1000	Lesieur	1055	1035	1025	1035
220	Locafrance	233	242	240	242
470	Locindus	536	512	520	522
565	Lyon. Eaux	598	596	598	598
37	Machines Bull	38 50	38 50	38 50	38 20
420	Mais. Phénix	438	431	430	423
740	Majorette (Ly)	771	765	765	767
156	Manurhin	132	136	137	132 30
53	Mar. Wendel	53 70	54	55 40	54
870	Martell	945	945	945	927
860	— (obl.)	940	920	920	920
786	Merlin-Gerin	865	850	850	840
1200	Matra	1081	1051	1045	1051
710	Michelin	733	728	728	725
818	— (obl.)	622	624	624	624
830	Midi (Cie)	891	894	894	894
124	Mines Kali (Sté)	121 20	123	123	120 80
37	M.M. Penarroya	41 30	42	42 10	41 20
1180	Moët-Hennessy	1230	1238	1238	1214
1440	— (obl.)	1623	1530	1530	1530
520	Mot. Leroy-S.	532	521	525	529
89	Moulinex	86 60	85 10	85 60	85
370	Murus	369	365	365	358
175	Navig. Mixtes	185	177 10	180 c	177 10 c

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
115	Pechelbronn	130 10	130	130	129 90
390	Penhoët	390	390	390	382 20
600	Pernod-Ricard	659	661	660	650
185	Pétroles (Fse)	185 90	182 50	182 50	180 10
205	— (obl.)	207	207 50	207 50	211 50
43	— (certific.)	41 90	42	41 50	41 25
124	Pétroles B.P.	122	121	121	118 80
170	Peugeot S.A.	185	184	184	182
325	— (obl.)	331	331	331	328 10
135	P.L.M.	133 90	136	135 50	133 40
81	Poclain	81 10	81 10	81 10	82
315	Poliet	329	325	325	318 50
116	Pompey	128	128	128	129
270	P.M. Labinal	278 50	278 50	278 50	278 50
990	Presses Cité	1195	1175	1178	1150
725	Présbail Sic.	720	710	710	710
240	Primagaz	244	238	239 50 c	236 c
100	Printemps	106	105 50	107 10	103 60
670	Promodès	975	976	976	578
365	Radiotechn.	340	340	340	337 50
100	Raffin. (Fse)	96	97 10	97 10	97
970	Redoute (La)	973	975	975	975
540	Révillon	523	521	521	511
275	Roussel-Uclaf	315	317	317	323 20
865	Rue Impériale	949	960	960	964
9	Sacilor	8 70	8 45	8 35	5 45
142	Sade	140	139	139	138
1200	Sagem	1175	1175	1185	1178
285	St-Louis B.	262	265 50	258 50	260 40
340	Sanofi	369	371 50	371 50	364
456	— (obl.)	510	505	505	505
265	S.A.T.	256 10	251 10	251	255
15	Saulnes	15 30	18	15	14 70
29	Saunier-Duval	28 20	29	28 20	28 45
65	Schneider	89	88 50	87	87 05
25	S.C.O.A.	28	25 65	25 65	25 50
100	S.C.R.E.G.	114	107	107 50	107
132	— (obl.)	136 10	136	136	133 60
300	Seb	346	341	344	334 50
220	Sefimeg	237	233	233	230 10
670	S.F.I.M.	689	675	675	662
120	S.G.E.-S.B.	124	123 40	123 40	121
650	Sign. Ent. El.	672	680	680	678
420	Silic	430 50	430 50	430 50	425
250	Simco	261	280	282	265
118	Simnor	130	125	125	124 60
850	Skis Rossignol	900	893	893	909
345	Sogerap	380	380	380	373
320	Sommer-Allib.	337	335	335	335
305	Source Perrier	340	338 10	338 50	334

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
76	Vallourec	74 50	71 10	71 10	71 10
1310	V. Clicquot-P.	1450	1455	1455	1455
735	Viniprix	727	720	722	706
900	Elf-Gabon	1038	1029	1020	1029
280	Amax Inc.	278 90	271 50	272 80	271 50
695	Amer. Express	705	691	691	699
610	Amer. Teleph.	646	640	636	635
205	Anglo Amer. C.	220	220 20	220 20	217 60
1170	Amgold	1125	1215	1215	1239
900	B. Ottomane	916	930	930	930
580	BASF (Akt)	599	582	600	586
535	Bayer	600	596	585	595
650	Buffelsfont.	665	659	659	655
41	Charter	44 90	43 40	43 50	43 95
520	Chase Manh.	528	524	524	525
275	Cie Pétr. Imp.	324 50	309	310	305
84	De Beers	95 40	94 30	94 35	94
1260	Deutsche Bank	1360	1335	1335	1348
180	Dome Mines	183 50	177 50	178 50	178
340	Driefontein Cst	389	386	389	388
480	Du Pont-Nem.	488 90	480	480	478
680	Eastman Kodak	727	723	723	723
190	East Rand	205	201 80	200 50	205 80
540	Ericsson	600	596	596	596
335	Exxon Corp.	359	350 20	349	348
550	Ford Motors	573	570	571	561
470	Free State	488	488	488	481
244	Gencor	254	254	254	250
315	Gén. Belgique	374	374	374	366 90
1110	Gén. Electr.	548	543	543	547
705	Gen. Motors	736	720	722	723
81	Goldfields	88 20	88 20	88 10	88
230	Harmony	247	242 70	245	245
38	Hitachi	38	36 60	35 70	35 75
555	Hoechst Akt.	620	518	515	504

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
74	Imp. Chemical	80 80	79 80	79 50	79
145	Inco. Limited	150	147 10	147 10	147
1180	IBM	1257	1249	1248	1249
52	Ito-Yokado	55 90	56	56 10	56
380	ITT	449	446	446	450
70	Matsushita	69 50	68 65	68 65	68 65
840	Merck	939	948	944	948
850	Minnesota M.	854	854	854	846
320	Mobil Corp.	324	313	313	315
17900	Nestlé	19800	19950	19990	19850
570	Norsk Hydro	641	631	631	631
1040	Petrofina	1111	1092	1092	1088
590	Philip Morris	609	603	596	606
183	Philips	176	172	173 60	170 10
470	Pres. Brand	488	481	485	485
535	Président Steyn	567	562	562	560
1280	Quilmès	1370	1350	1350	1346
1410	Randfontein	1515	1518	1509	1518
435	Royal Dutch	475	456 80	459	456 90
81	Rio Tinto Zinc	85	83 30	83 30	82 05
446	St Helena Co	472	462 50	462 50	460
515	Schlumberger	576	568	566	565
65	Shell transp.	87	86 10	86 10	85 50
1330	Siemens A.G.	1428	1416	1417	1430
143	Sony	139 90	137 10	138 50	138
250	T.D.K.	241 50	240	238	242
716	Unilever	731	725	725	711
720	Unit. Techn.	715	710	710	710
1160	Vaal Reefs	1315	1300	1285	1274
585	West Deep	628	620	622	620
515	West Hold.	564	548	550	546
485	Xerox Corp.	475	460	460	455
3 08	Zambia Corp.	3 07	3 04	3 08	2 98

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/7	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 793	....	7 580	7 980
Allemagne (100 DM)	300 700	....	290	310
Belgique (100 F)	15 029	....	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	268 790	....	256	276
Danemark (100 krd)	83 880	....	80	88
Norvège (100 k)	106 480	....	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 952	....	11 550	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 235	....	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 086	....	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	367 280	....	354	375
Suède (100 krs)	101 320	....	96	103
Autriche (100 sch)	42 750	....	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 267	....	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 570	....	8 850	8 250
Canada ($ can 1)	5 321	....	6 160	8 480
Japon (100 yens)	3 230	....	3 100	3 260

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/7
Or fin (kilo en barre)	108000	107800
Or fin (en lingot)	108500	106050
Pièce française (20 fr)	681	689
Pièce française (10 fr)	410	408
Pièce suisse (20 fr)	690	680
Pièce latine (20 fr)	649	649
Souverain	829	827
Pièce de 20 dollars	3885	3885
Pièce de 10 dollars	2002 50	2010
Pièce de 5 dollars	1255	1255
Pièce de 50 pesos	4370	4350
Pièce de 10 florins	673	674

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

SELON SON PRÉSIDENT, M. PAUL VOLCKER

La Réserve fédérale ne prendra pas de mesures spectaculaires

De notre correspondant

Washington. – M. Paul Volcker, récemment maintenu par le président Reagan dans ses fonctions de président de la Banque fédérale de réserve (Fed) pour un nouveau mandat de quatre ans, a indiqué, jeudi 14 juillet, que cette institution avait déjà, au cours des deux derniers mois, pris des mesures de restriction de crédit. Mais, au cours de sa déposition devant la commission bancaire du Sénat appelée en première instance à se prononcer sur sa nomination, il a clairement laissé entendre que la Fed ne prendrait pas de mesures spectaculaires et rigoureuses pour ralentir l'accroissement de la masse monétaire.

La commission spéciale de la Fed appelée à prendre les décisions ne fera pas connaître officiellement, avant plusieurs jours, sinon plusieurs semaines, ce qu'elle a décidé au cours de ses deux réunions de cette semaine. Mais M. Volcker a déclaré aux sénateurs : « *Je ne crois pas que vous trouverez ces décisions terriblement sévères.* » En d'autres termes, répondant aux vœux plusieurs fois exprimés récemment par la Maison Blanche, il semble que la Fed n'augmentera pas le taux de l'escompte.

750 millions de dollars par jour

De préférence à cette mesure qui risque d'avoir un effet psychologique négatif sur l'opinion en lui faisant craindre un arrêt de la reprise, la Fed, sans renoncer à ses objectifs de freiner l'accroissement de la masse monétaire, choisit d'agir en douceur en utilisant les mécanismes à sa disposition, c'est-à-dire, essentiellement, la vente de fonds d'État sur le marché *(open market)* aboutissant à limiter les disponibilités des banques et, partant, leurs capacités d'accorder des crédits.

En attendant les indications que M. Volcker apportera peut-être la semaine prochaine sur la politique de la Fed, il ressort de ces déclarations que l'institution a déjà resserré les robinets du crédit, avec pour conséquence une hausse d'un point en pourcentage du taux d'intérêt à court terme. Il n'est pas indiqué, cependant, si ce resserrement est terminé ou s'il va continuer. Il apparaît clairement que la Fed, prenant en considération les avis du gouvernement, envisage seulement une hausse relativement faible des taux d'intérêt limités au court terme, afin d'affecter le moins possible le redressement économique en cours. Mais pourquoi, justement, augmenter les taux d'intérêt en ce début de reprise lui ont demandé les sénateurs « *Parfois des mesures restrictives dans l'immédiat évitent d'avoir à en prendre de plus sévères plus tard* » ? a répondu M. Volcker.

Le président de la Fed a, une fois de plus manifesté son indépendance à l'égard du gouvernement en déplorant l'énorme déficit budgétaire de deux cents milliards de dollars, dont le financement, a-t-il dit, prélève environ trois quarts de l'épargne. « *Actuellement* – a-t-il précisé – *le Trésor emprunte chaque jour 750 millions de dollars pour payer ses factures...* »

Des déficits budgétaires de cette dimension représentent la plus grave menace pour la reprise, a ajouté M. Volcker, et il a dit une fois de plus, que si les dépenses publiques ne pouvaient être suffisamment réduites, il faudrait augmenter les impôts.

Tous les économistes privés s'attendent à une hausse modeste des taux d'intérêt. Dans l'ensemble, ils ne pensent pas que cette augmentation soit de nature à compromettre la reprise. M. Greenspan, ancien président du bureau des conseillers économiques de la Maison Blanche, estime que la reconstitution des stocks, provoquée par une augmentation des ventes, elle-même stimulée par l'accroissement des revenus personnels, obligera les entreprises à emprunter « *même à des taux d'intérêt considérablement plus élevés* ».

La plupart des analystes économistes notent également que la reprise s'était amorcée alors que les intérêts étaient déjà très élevés. Ils ne voient pas pourquoi une augmentation d'un ou deux points en pourcentage devrait brusquement arrêter la reprise.

M. Volcker a reçu un accueil favorable des sénateurs, dont certains le félicitèrent ironiquement d'avoir accepté une « *mission impossible* » étant donnée l'incapacité de la Maison Blanche et du Congrès à trouver un moyen de réduire l'énorme déficit budgétaire. « *Bonne chance, Paul, mon pauvre gars...* », lui cria le sénateur Proxmire.

HENRI PIERRE.

Selon l'INSEE

LES INDUSTRIELS CONTINUENT D'ETRE PESSIMISTES SUR LA SITUATION FINANCIERE DES ENTREPRISES

Les résultats d'exploitation dans l'industrie française ont continué à se dégrader au premier semestre 1983 et les industriels ne prévoient pas d'amélioration au cours du prochain semestre, selon la dernière enquête de l'INSEE réalisée en mai auprès des chefs d'entreprise.

La détérioration de la situation de trésorerie, entamée depuis la fin de 1979, touche particulièrement les industries agro-alimentaires et l'automobile. Seul le secteur du pétrole enregistre une amélioration.

La principale cause de détérioration des trésoreries est, selon les industriels interrogés, la faiblesse de la demande, surtout sensible dans les secteurs de l'automobile et des biens d'équipement. La hausse des charges d'exploitation continue à être ressentie dans tous les secteurs, mais elle retombe au niveau moyen observé sur la période 1977-1980.

La demande de crédits bancaires de la part des industriels est forte, au même niveau depuis deux ans. Mais la proportion de ceux qui n'ont obtenu qu'une partie de ce qu'ils demandaient augmente.

Les difficultés de trésorerie des entreprises ont continué à peser sur l'investissement au premier semestre de la même façon que depuis le début de 1982. Les secteurs les plus touchés par des reports d'investissement sont, notamment, l'automobile et la mécanique.

● *Bons résultats pour les entreprises de l'Allemagne de l'Ouest ;* En 1982, les entreprises ouest-allemandes ont obtenu des résultats meilleurs qu'il n'avait été prévu, vient d'annoncer l'Office fédéral des statistiques. En effet, si 82 sociétés ont réduit leur dividende, 227 l'on maintenu et 73 l'ont augmenté. En moyenne elles ont distribué à leurs actionnaires des dividendes de 11,21 DM (environ 38 francs) par action de 100 DM, soit un rendement moyen de 3,5 DM. Pour maintenir ce bon niveau en période de mauvaise conjoncture, les firmes allemandes ont dû réduire leur personnel.

M. Hervé Bourges remplace M. Michel May à la présidence de TF 1

La Haute Autorité, dans un communiqué publié vendredi 15 juillet en fin de matinée, annonce qu'elle « a désigné à la majorité M. Hervé Bourges en remplacement de M. Michel May à la présidence de TF 1. M. Hervé Bourges prendra ses fonctions au début de la semaine prochaine ».

La rédaction du communiqué doit s'interpréter, en ce qui concerne M. Bourges, comme un mandat de deux ans, c'est-à-dire le temps qui restait à accomplir à M. Michel May sur son mandat de trois ans.

Un journaliste

La nomination de M. Hervé Bourges n'est pas, à proprement parler, une surprise. Parmi les « présidentiables » reçus par la Haute Autorité, il tenait la corde, comme disent les sportifs.

Homme du sérail, mais de fraîche date, il est cependant, comme Pierre Desgraupes – qu'on cite souvent comme l'archétype du président de chaîne de TV, – journaliste d'origine. D'obédience chrétienne, orienté « à gauche », l'esprit militant d'Hervé Bourges le rend vite attentif au grand courant de décolonisation qui marque l'après-guerre, notamment sur le continent africain. Son passage à *Témoignage chrétien* renforce ses convictions. Étroitement associé à la fondation de la République algérienne de Ben Bella, il poursuit ses activités jounalistiques en fondant l'École de Yaoundé, au Cameroun, d'où sortiront la plupart des journalistes africains qui, depuis 1970, ont pris en charge les organes d'information des nouveaux États du continent noir.

Devenu, en 1976, directeur de l'École supérieure de journalisme de Lille – dont il fut l'élève, – il fait la connaissance de M. Pierre Mauroy, maire de la ville. Auteur, en 1968, de l'ouvrage *Décoloniser l'information*, M. Hervé Bourges est choisi par M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, pour diriger les services d'information de l'organisme international.

Après la victoire de la gauche en mai 1981, Mme Michèle Cotta, P.-D.G. de Radio-France, le sollicite en septembre 1981 pour prendre la direction du secteur Radio-France Internationale, chargée des émissions à destination de l'étranger. Plaidant utilement la cause de ce qu'on a coutume d'appeler la « Voix de la France », M. Hervé Bourges obtient – grâce aussi au crédit dont il jouit auprès du nouveau pouvoir – de substantielles augmentations budgétaires qui permettent le déblocage de certains projets vers de nouveaux secteurs (*le Monde* daté 29-30 mai). Homme de dialogue mais tout autant homme de caractère, M. Bourges bénéficie à Radio-France Internationale d'une bonne image de marque parmi le personnel.

CLAUDE DURIEUX.

[Né le 2 mai 1933 à Rennes (Ille-et-Vilaine), M. Hervé Bourges, cousin de M. Yvon Bourges, ancien ministre de la défense, est diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille et titulaire d'un doctorat de troisième cycle en sciences de l'information. Collaborateur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* de 1956 à 1962, d'abord comme rédacteur, puis comme rédacteur en chef, il est conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, M. Edmond Michelet, de 1959 à 1962. Au moment de l'accession de l'Algérie à l'indépendance, en 1962, il devient conseiller du président Ben Bella, puis directeur au ministère de la jeunesse et de l'éducation populaire. Après la chute de M. Ben Bella, il est nommé chargé de mission auprès de M. Bachir Boumaza, ministre de l'information.

En 1970, M. Bourges, qui, depuis 1967, est également maître-assistant à l'université de Paris-II, fonde et dirige l'École internationale de journalisme de Yaoundé (Cameroun) avant de devenir, en 1976, directeur de l'École supérieure de journalisme de Lille, dont il sera, ensuite, président du conseil d'administration.

En décembre 1980, M. Bourges est nommé coordonnateur du service de l'information de l'UNESCO et porte-parole personnel de M. Amadou Mahtar M'Bow. En septembre 1981, M. Hervé Bourges est choisi par Mme Michèle Cotta, alors P.-D.G. de Radio-France, pour diriger Radio-France Internationale. M. Bourges a publié *l'Algérie à l'épreuve du pouvoir* (1967), *la Révolte étudiante* (1968), *Décoloniser l'information* (1968) et, en collaboration avec M. Claude Wauthier, *les Cinquante Afriques* (1979).]

INCULPATION DE SEPT DIRIGEANTS NATIONALISTES CORSES

Sept des neuf dirigeants de la Consulte des Comités nationalistes (C.C.N.), arrêtés le 13 juillet à Ajaccio ont été inculpés dans la nuit du jeudi 14 juillet au vendredi 15 juillet. MM. Léo Battesti, Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, Jean Giambelli et Jean-Michel Rossi, membres de la commission exécutive nationale de la C.C.N. ainsi qu'Yves Stella ont été inculpés de « *propagation de fausses nouvelles* ». Pierre Poggioli et Jean Cozzolino quant à eux ont été inculpés de « *reconstitution de ligue dissoute et complicité, participation en armes à une manifestation publique* ». Tous ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire. Plusieurs barrages routiers avaient été mis en place jeudi 14 juillet par des militants de la C.C.N. dans différents points de l'île en guise de protestation contre l'interpellation des neuf dirigeants.

En 1984

LE BUDGET DE LA RECHERCHE CIVILE N'AUGMENTERAIT QUE DE 7 %

Bien que la recherche civile figure parmi les secteurs priviligiés affichés par le gouvernement lors de la préparation du budget de 1984, elle semble devoir être soumise au même traitement de rigueur que beaucoup d'autres domaines. Son budget global n'augmenterait en effet que d'environ 7 % en valeur en 1984, ce qui correspond à la progression moyenne des dépenses publiques globales telle qu'elle est prévue.

En outre, une grande partie de cette augmentation (qui représenterait quelque 2,3 milliards de francs) serait affectée à la compagnie C.I.I.-Honeywell Bull et au musée des sciences et des techniques de La Villette, ne laissant à la recherche proprement dite qu'une très faible progression des crédits, d'ailleurs affectée sélectivement à quelques organismes.

L'augmentation du budget de la recherche civile ne couvrirait donc même pas l'inflation et serait bien inférieure aux 17,8 % de progression moyenne annuelle (en volume) que prévoyait la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France promulgée en juillet 1982. Elle ne permettrait pas le rattrapage des crédits annulés par les mesures de régulation du budget 1983.

Mais cette situation n'est peut-être pas définitive : au ministère de l'industrie et de la recherche, on tente de trouver des procédures exceptionnelles de financement de la recherche civile.

Le numéro du « Monde » daté 15 juillet 1983 a été tiré à 379 989 exemplaires

APRÈS LE SUD-OUEST ET LE NORD DE LA FRANCE, LE LOIRET...

Alerte au feu bactérien

La fameuse poire passe-crassane risque-t-elle un jour de disparaître de nos coupes à fruits ? Certaines autres variétés de poires et de pommes sont-elles menacées ? Les arbres qui portent ces fruits sont les premières victimes désignés du feu bactérien, une maladie qui fait des ravages dans les vergers et les pépinières.

Le mal, qui affecte le nord de la France et a fait son apparition, localement, dans le Sud-Ouest, est à ce point redouté que la préfecture du Loiret, après la découverte d'un foyer dans un verger du Sud Orléanais, vient de prendre des mesures particulièrement sévères pour tenter d'enrayer sa progression.

Ce ne sont pas moins de deux cent mille hectares, à cheval sur les quatre départements du Loiret, du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir et du Cher, qui ont été déclarés, à la fin du mois de juin, zone contaminée après la découverte d'un foyer de « feu bactérien ». Aussitôt, un mini-plan ORSEC a été déclenché dans la région. Il doit conduire à la destruction systématique de tous les arbres des parcelles infectées.

Il faut à tout prix éviter que le mal ne progresse plus avant car, outre certaines variétés de pommiers ou de poiriers, il attaque aussi des plantes ornementales comme les aubépines, les pyracanthas, les cotonéasters et les sorbiers.

Cette maladie d'origine bactérienne, ainsi appelée parce que les végétaux touchés paraissent avoir été brûlés par un lance-flammes, est connue aux Etats-Unis depuis la fin du dix-huitième siècle. Longtemps cantonné dans ce pays, le feu bactérien a franchi l'Atlantique dans les années 50 à l'occasion, vraisemblablement, d'opérations commerciales – transport de bois, de plants ? – avec la Grande-Bretagne.

Ce pas franchi, le mal s'est étendu rapidement en Europe. La petite bactérie – *Erwinia amylavora* – responsable de ces ravages fait son apparition en Pologne (1966), au Danemark (1968), puis, simultanément, en Allemagne fédérale, en Belgique et dans le nord de la France (1972), où on l'a localisée sur des aubépines, qui peuvent servir de relais pour transmettre la maladie.

Malgré les mesures prises – arrachage notamment des haies d'aubépines, – le feu bactérien étend toujours sa zone d'influence. Des foyers sont apparus en Alsace et dans le Sud-Ouest de la France, dans des zones où les pépinières et les vergers sont nombreux.

La situation est-elle catastrophique ? Pas encore, mais elle est franchement préoccupante. A terme, plane la menace de disparition possible – si les moyens de lutte ne sont pas efficaces – de diverses variétés de fruits et d'arbustes. Une telle situation aurait des conséquences économiques dramatiques. Un seul exemple : l'ensemble du verger méditerranéen concentre à lui seul 86 % de la production de poires et 69 % de la production de pommes de la Communauté économique européenne plus l'Espagne.

Qu'adviendra-t-il, aussi, si les aubépines, les pyracantha et autres cotonéaster, qui constituent l'essentiel de certains espaces verts et sont abondamment utilisés pour les bordures d'autoroutes, disparaissent, rongés par le mal ?

Pour M. Michel Ridé, directeur de la station de phytobactériologie de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), située à Angers, un contrôle des végétaux plantés chez tous les particuliers paraît illusoire.

Que faire dans ces conditions ? On est pour le moment assez peu armé pour la lutte contre le feu bactérien. Les mesures d'arrachage des haies d'aubépine dans le nord du pays n'ont pas enrayé la maladie. Elles ont, en revanche, permis d'en retarder la progression. En France, comme dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne, ont été établis des programmes de recherche destinés à améliorer l'efficacité de la lutte.

Quatre orientations de recherche en France : une étude des facteurs climatiques susceptibles de favoriser la progression du feu bactérien pour délimiter les régions à moindre risque ; une autre concernant la fragilité plus ou moins grande des variétés ; une troisième sur l'amélioration des espèces pour tenter de trouver des variétés plus résistantes ; une dernière, enfin, sur les produits et traitements.

Si, dans ce dernier domaine, les Américains font appel aux antibiotiques – en particulier à la streptomycine, – les Français, pour lesquels le recours à de tels produits est interdit, se rabattent vers des traitements à partir de solutions de sels de cuivre, en attendant peut-être un jour une solution chimique ou biologique plus radicale. Le travail ne manque donc pas pour les quelque cent cinquante chercheurs que ces investigations occupent dans le monde.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Un message de M. Mitterrand aux musulmans de France

M. Mitterrand a adressé, jeudi 14 juillet, aux musulmans vivant en France, le message suivant : « *Le président de la République, à l'occasion de l'Aïd es seghir, clôturant le jeûne du ramadan, adresse son salut aux deux millions de musulmans vivant en France, avec une pensée particulière pour les centaines de milliers de Français de confession islamique.*

» *La rencontre entre la tradition islamique et les autres traditions spirituelles et philosophiques de notre pays doit conduire à une meilleure compréhension des peuples et des hommes, à une vie plus fraternelle pour les immigrés, et permettre à ceux des Français qui confessent la foi du Prophète de trouver toute leur place dans la communauté nationale.* »

Manquements contradictoires à la tradition à Moscou et à Hanoï

Contrairement à une tradition encore observée en 1982, l'ambassadeur de France à Moscou, M. Claude Arnaud, n'est pas intervenu jeudi 14 juillet à la télévision soviétique à l'occasion de la fête nationale française. On apprend de bonne source qu'un différend aurait surgi au dernier moment entre l'ambassade et la télévision soviétique à propos du discours que M. Arnaud se proposait de faire. Les responsables de la télévision auraient demandé à M. Arnaud, qui leur aurait opposé un refus catégorique, de modifier certains passages de son allocution.

De source diplomatique française, on se refusait cependant à tout commentaire sur cette absence, d'autant plus remarquée qu'au cours des dernières semaines plusieurs ambassadeurs occidentaux avaient prononcé des allocutions télévisées pour leur fête nationale (Italie, 2 juin ; Grande-Bretagne, 10 juin ; États-Unis, 4 juillet). On se bornait à préciser de même source que ces allocutions sont une tradition soviétique et non un usage diplomatique.

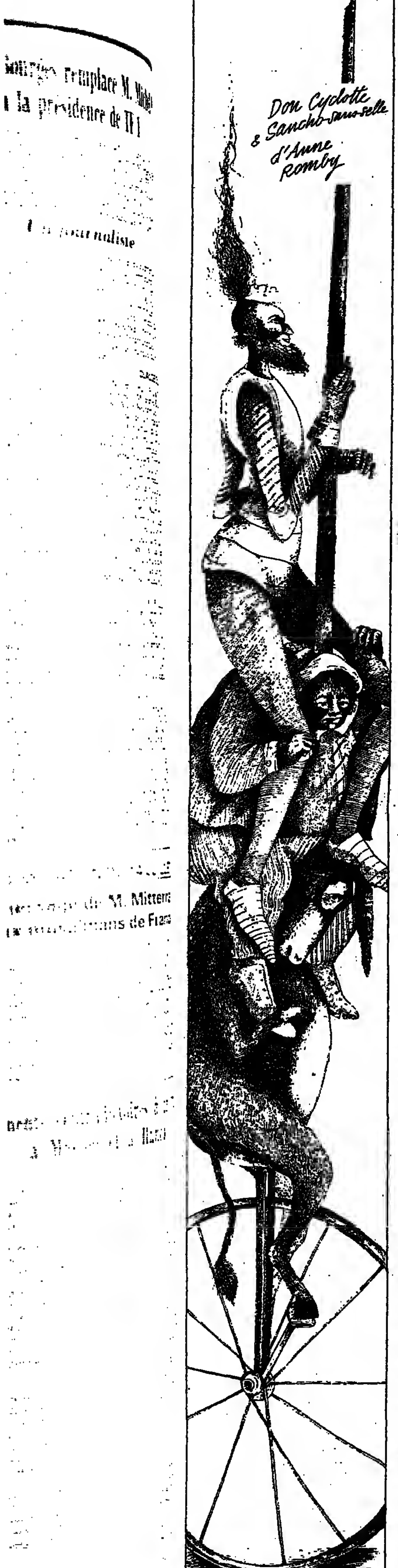
Le présidium du Soviet suprême, mais non personnellement son président, M. Andropov, a, d'autre part, adressé au président Mitterrand, à l'occasion du 14 juillet, un message lui exprimant ses « *félicitations* » et ses « *meilleurs vœux de bien-être* » pour le peuple français. Le présidium se réfère aux « *traditionnelles relations d'amitié* » entre les peuples français et soviétiques et exprime l'espoir que le « *profond intérêt* » que les deux pays attachent « *au maintien de la paix et au renforcement de la sécurité sur le continent européen* » contribuera de façon « *décisive* » au développement des « *bonnes relations entre l'U.R.S.S. et la France* », mais le mot « coopération », qui figurait dans le message adressé l'an dernier par M. Brejnev au chef de l'État français, est absent.

Autre manquement à la tradition, mais en sens inverse, pour la première fois dans l'histoire des relations entre la France et le Vietnam, l'ambassadeur de France à Hanoï est intervenu à la télévision vietnamienne, jeudi, à l'occasion du 14 juillet. Dans son allocution d'un quart d'heure, juste avant le journal télévisé de 20 heures, l'ambassadeur, M. Bastouil, s'est félicité de l'« *essor encourageant* » que connaissent les relations franco-vietnamiennes. « *Le Vietnam et la France*, a-t-il dit, *maintiennent un dialogue politique important en dépit des divergences inévitables. Une coopération multiforme, culturelle, scientifique et technique se développe à un rythme soutenu dans tous les domaines.* »

M. Truong Chinh, chef de l'État vietnamien, a adressé à M. Mitterrand un message dans lequel il souhaite que « *les relations d'amitié et la coopération entre le Vietnam et la France se consolident et se développent sans cesse dans l'intérêt des deux peuples, pour la paix en Asie du Sud-Est et dans le monde* ». – *(A.F.P.)*

A B C D E F H





Cyclo-fantasmes

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à une école d'art. Cette semaine l'Ecole des arts décoratifs de Strasbourg

Voir pages III, V, XIII et XIV.

LIRE

- **LES HOMMES QUI ONT MANQUÉ HITLER**

Le 20 juillet 1944, une bombe explose sous la table de conférence d'Adolf Hitler à Rastenburg en Prusse orientale. L'attentat fait plusieurs victimes. Mais le Führer lui-même n'est que blessé : il déclenche une vaste purge contre les auteurs du complot, appartenant à la magistrature, au clergé et surtout à l'armée. Des centaines d'officiers furent pendus ou fusillés.
A l'issue d'une enquête auprès des survivants des deux camps, à l'aide aussi de documents de la Gestapo non encore publiés, Alexandre Szombati apporte des détails nouveaux sur les préparatifs de l'attentat et sur les idées politiques des militaires de haut rang responsables de la conjuration.

(lire page III).

- **LE MONDE DIMANCHE EN TENUE D'ÉTÉ**

Un roman de Catherine Rihoit *(page XIV)* ; une date de l'histoire régionale *(page XIII)* ; une page de jeux *(page VI)*.

Le Monde
DIMANCHE

PORTRAIT IMAGINAIRE...

Les grands personnages ont une double vie : la vraie et celle qu'ils mènent dans l'imagination des hommes. C'est évidemment de la seconde qu'il s'agit ici...

...Le marquis de SADE

par PIERRE BOURGEADE

DE tous les personnages illustres qui virent le jour en France, le marquis de Sade est certainement celui dont la vie est le mieux connue. Ses biographes, on le sait, ont à peu près réussi à la reconstituer jour après jour, quand ce n'est pas minute par minute. Plusieurs raisons expliquent cette étonnante précision : l'attachement passionné que le Divin Marquis a toujours suscité parmi ses admirateurs ; le fait qu'il tint lui-même, des années durant, des « carnets » où il notait, avec une extrême minutie, les moindres faits et gestes de ses journées ; le fait, enfin, qu'il passa une grande partie de sa vie en prison : la détention aide grandement les biographes.

Une curieuse zone d'ombre, cependant, recouvre un infime fragment de cette vie si bien connue !

D'avril 1801 à avril 1803, Sade est interné, par décision administrative, à Sainte-Pélagie, pour avoir écrit *Justine*. Il tiendra, à son habitude, le journal de cette détention, sur « *des feuillets de papier vergé blanc et azuré* », qui seront retrouvés seulement à notre époque et publiés par les soins de son filial biographe Gilbert Lély (1). Or, quoique ces « cahiers » semblent avoir été tenus au jour le jour, un examen attentif du manuscrit, déposé à l'Enfer de la Bibliothèque nationale, permet d'affirmer avec une certitude absolue (confirmée par l'analyse spectrographique) que plusieurs de ces feuillets, couvrant la période du 12 au 20 avril 1801 (du 22 au 30 germinal, an IX) ont été écrits d'un trait le même jour... le 21 avril 1801 (1er floréal, an IX). D'où le soupçon : à supposer que le Divin Marquis se fût évadé secrètement de Sainte-Pélagie ; eût accompli un mystérieux voyage ; eût réintégré sa prison après avoir accompli une mission qu'il désirait tenir cachée ; et eût écrit, dès son retour, le journal fictif de ces huit jours afin de donner le change, il n'eût pas agi autrement !

Depuis quelques années, un petit groupe de sadophiles, dont je suis, cherche à pénétrer le secret de cette disparition. Nous sommes en mesure de le révéler aujourd'hui, estimant qu'il grandit encore, s'il se peut, la haute et sereine figure du marquis. J'adresse à tous ceux qui procédèrent à ces recherches minutieuses mes remerciements. Je remercie en particulier le docteur James-Fitzgerald Pickett, professeur de littérature comparée à Cambridge, aussi fin connaisseur de notre dix-huitième siècle que nos meilleurs spécialistes, qui mena l'enquête à Paris, et le docteur Hector de Domezain, universitaire américain d'origine basque-espagnole, professeur de littérature française à l'université de San-Diego (Californie), qui mena l'enquête en Vieille Castille. Voici les faits, tels que nous avons pu les reconstituer.

Le souper avec sainte Thérèse

12, 13 et 14 avril 1801 (22, 23 et 24 germinal, an IX). — Sade qui, cherchant de la lecture, fouille dans la bibliothèque de Sainte-Pélagie, tombe sur un exemplaire des *Pensées* de Pascal qu'il n'a jamais lues. Athée convaincu, il passe sa nuit à lire ce livre avec fureur, l'annotant d'une main vengeresse (le précieux exemplaire des *Pensées*, édition de 1670, annoté de la propre main du marquis, étant passé en vente publique à Paris en 1827 et ayant fait partie de la fameuse collection Morrisson, est maintenant en possession du docteur Hector de Domezain, qui l'a fait estimer 100000 dollars), jusqu'au moment où il tombe sur l'argument du *pari*. « *Pesons le gain et la perte, en prenant choix que Dieu est. Estimons ces deux cas : si vous gagnez, vous gagnez tout; si vous perdez, vous ne perdez rien.* »

Sade, que les divers arguments de l'apologétique — l'argument d'autorité, l'argument ontologique, l'argument historique — ont toujours laissé de glace, est frappé par la force de cet argument arithmétique. Il passe la nuit sans dormir, prend ses résolutions, achète la complaisance d'un gardien, quitte secrètement Sainte-Pélagie à l'aube du 13 avril (23 germinal) et se fait immédiatement conduire rue du Parc-Royal, chez le chevalier Riccardo Strezzo, émule de Cagliostro, avec qui il a une longue conversation. Dans la matinée du 13, les deux hommes, ayant loué une chaise de poste, prennent la direction de l'Espagne. Ils font route à chevaux forcés et arrivent le lendemain soir 14 avril, peu avant minuit, sous les remparts d'Avila.

15, 16 et 17 avril (25, 26 et 27 germinal). — Dans la nuit du 14 au 15, Sade et Strezzo déterrent le corps de sainte Thérèse d'Avila, qui, par un effet de la dilection divine, non seulement s'est parfaitement conservé malgré la mort, mais encore se trouve rajeuni. Le visage de Thérèse, émergeant de la coiffe de bure, apparaît comme celui d'une belle jeune femme de trente ans. Les deux hommes l'enveloppent dans une couverture, la placent dans la chaise de poste et reprennent, à étapes forcées, le chemin de la France. En fin d'après-midi du 16, ils passent la frontière au Pertuis et, en fin de journée du 17, arrivent au château de Lacoste, en Vaucluse, propriété du marquis. Ils déposent le corps de Thérèse dans la chapelle et vont prendre un sommeil réparateur.

18 avril (28 germinal). — Ayant longuement dormi et pris un copieux petit déjeuner, Sade et Strezzo reviennent à la chapelle. Strezzo, mettant en œuvre les pratiques secrètes qu'il tient de Cagliostro, rend vie à sainte Thérèse. Celle-ci, sortant d'un sommeil de deux siècles, se dresse sur son séant et apprend, de la propre bouche du marquis, qu'elle est désormais sa prisonnière. Une femme de chambre la conduit dans les appartements de Mme de Sade, absente de Lacoste, où elle sera détenue. Elle y fait toilette et, quittant la robe de bure dans laquelle elle a été si longuement ensevelie, revêt l'une des toilettes parmi les plus austères de la marquise.

Ce même soir, le marquis donne, en l'honneur de Thérèse, un dîner auquel assiste, outre la prisonnière, le seul Strezzo. A la fin du dîner, le marquis, levant son verre de champagne, porte un toast et s'adresse au Dieu de Pascal, non le Dieu de la foi, mais le Dieu du *pari*, l'informant, s'il existe, que lui, Sade, gardera Thérèse en otage jusqu'au moment où il aura à comparaître en jugement. Alors, le Dieu du *pari*, s'il existe (tout au long de son toast, Sade revient sur l'argument...), sera contraint de sauver Sade ; si grands aient été les péchés de ce dernier, car, s'il ne le fait pas, Sade outragera irrémédiablement Thérèse, et l'entraînera avec lui en enfer. A pari, pari et demi.

Sade ayant lancé ce défi, Thérèse demande à rentrer dans ses appartements, et elle prie pour le salut de l'âme du marquis. Le chevalier Strezzo est tombé, ivre mort, la tête sur la table. Sade passe la nuit à boire, sans réussir à s'enivrer, attendant la réponse de Dieu.

19 avril (29 germinal). — Dans son sommeil d'ivrogne, Strezzo fait un rêve où il vit sa propre damnation. Aux petites heures du 19 avril, il se réveille, se rend dans les appartements de Thérèse, et la rend à la mort. Dieu intervient, et le corps de Thérèse regagne immédiatement le cimetière du carmel d'Avila où il reprend sa place parmi les gisantes qui attendent l'heure de la résurrection (revêtu désormais des habits de Mme de Sade). Sade a fini par s'endormir. Strezzo sort du château, saute sur un cheval et gagne l'Italie. On n'entendra jamais plus parler de lui.

Le marquis se réveilla vers midi. Il s'aperçut que Thérèse et Strezzo avaient disparu. La robe de bure de la sainte, qu'il retrouva dans la chapelle, lui prouva cependant qu'il n'avait pas été le jouet d'un rêve. Il en déduisit que le Dieu de Pascal n'avait pas osé relever son défi, et que lui, Sade, venait de remporter sa plus grande victoire, puisqu'il avait triomphé du *pari*. Il brûla la robe de Thérèse dans la grande cheminée du château, et passa le reste de l'après-midi à transcrire, à l'encre sympathique, au verso d'un vieil almanach, où nous l'avons récemment retrouvée, la relation de ce qui s'était passé.

Dans la soirée du 19 avril 1803 (29 germinal, an IX), le marquis de Sade prit la route de Paris, où il arriva à l'aube du 21. Il réintégra alors secrètement Sainte-Pélagie, et reprit le cours de sa vie. ■

1) *Sade, Cahiers personnels*, présentés par Gilbert Lély, Corréa 1953.

COURRIER

Futurisme à Epcot ?

Le Monde Dimanche a publié le 5 juin 1983 une chronique de Paul Caro, « Un jardin d'androïdes » consacrée à Epcot Center, zone de loisirs de la société Walt Disney en Floride.

Si le succès et l'efficacité de ces zones de loisirs, exprimés en débit quotidien de visiteurs, semblent importants, il faut souligner que les thèmes choisis correspondent rigoureusement aux domaines d'activité des sociétés qui ont financé les représentations. Celles-ci sont suffisamment bien faites pour ne pas être des formes naïves de publicité, mais il ne s'agit en aucune façon du monde du futur, mais, tout au plus, d'un présent, décrit comme la suite souriante d'un passé sympathique. De la science, il n'est pas question, et surtout il n'y a aucune occasion de se poser des questions. Bercé sur les petits chariots, au son d'une efficace musique genre country suave, on apprend que l'énergie fait tourner le monde, que la mobilité, c'est la liberté et que rien ne saurait remplacer la terre nourricière. Si, dans les deux premiers cas, ces morales assenées par Exxon et la General Motors ne peuvent nous surprendre, la dernière morale illustre l'une des seules représentations futuristes de cet endroit, et qui est présentée par une marque connue sous nos cieux par un fromage fondu : la société Kraft montre en effet une ferme modèle où des plants de tomate suspendus à des convoyeurs électriques, arrosés par des solutions nutritives, croissent « hors-sol », tandis que dans de grands tambours en rotation des salades apprennent à pousser en gravité artificielle.

Quant à la genèse des découvertes, elle est présentée de façon très gaie grâce à une multitude de petits mannequins animés, mais il n'y a pas l'ombre d'une tentative d'analyse, ou au moins de présentation de la diffusion des techniques : Pilâtre de Rozier s'envole en compagnie d'un coq et d'un cochon, pour notre plus grande joie. Mais il ne m'est nulle part apparu que dans les innombrables magasins vendant les efficaces souvenirs du lieu figure un ouvrage qui permettrait au moins de décoder, voire d'apprendre, quelque chose.

Mais, ce qui est surprenant, c'est la rapidité avec laquelle on se lasse de la perfection technique en tant que telle : le film en trois dimensions, avec ces pétales volant vers nous, coupe le souffle pendant les trois premières minutes, et lasse très vite. Pourquoi les dinosaures, quand ils se battent avec vigueur et conviction, sentent-ils la saucisse fumée ? Enfin, ce qui est navrant, c'est quand on passe à la réalité, car, après les gaietés sur la mobilité et un bon numéro de robot (du mot russe qui signifie « travailler », tout simplement) discutant avec un perroquet influencé par Groucho Marx (le seul Marx qu'une société américaine pourrait évoquer), la présentation par la General Motors de ses modèles 83 nous incite à des remarques peu élogieuses tant sur la technique que sur l'art du dessin et de l'agencement dans l'industrie automobile américaine.

On ose espérer que les projets européens, et notamment La Villette, sauront présenter la science et la technique avec plus de lucidité et de sérieux. A condition d'y adjoindre de l'humour (...). Epcot, cité de demain, sûrement pas. D'ailleurs, on n'y parle jamais de la « ville » (ou même de l'habitat), sans doute parce qu'il n'y a pas de société spécialisée dans la vente de villes aux Etats-Unis, sauf peut-être la société de feu Walt Disney, louant à la journée des villes où l'on ne fait que passer...

JEAN-PIERRE SCHAEFER.
(Nancy.)

Coopération informatique

L'article publié dans votre journal du dimanche 15 mai, et intitulé « Les filons de la coopération informatique », appelle, à notre avis, quelques remarques sur la coopération scientifique, en général, et le rôle de l'IBI en particulier, surtout dans les pays d'Amérique latine.

L'intervention de cet organisme international qui a « *pour vocation d'aider les* [pays en voie de développement] *à maîtriser cet outil* » qu'est l'informatique, part d'une conception traditionnelle de la coopération qui est celle des pays développés et pas nécessairement celle des pays en voie de développement. L'auteur de l'article ne s'y est pas trompé d'ailleurs en signalant qu'au centre des problèmes actuels de l'IBI se trouvent « *la conquête, voire le contrôle, de nouveaux marchés dans les pays en voie de développement* » et que « *les connaissances acquises* [par ces pays] *sont trop partielles pour* [leur] *permettre un quelconque affranchissement technologique* ».

Ce sont probablement des conséquences de ce genre qui seraient l'aboutissement du projet IBI-Italgiure-Argentine si un tel accord se généralisait à tous les pays de langue espagnole. La firme Sperry-Univac en serait le principal bénéficiaire, au détriment de la recherche et de l'indépendance technologique et financière de ces pays. En effet, dans un document publié lors du troisième congrès international d'informatique juridique qui s'est tenu à Rome du 8 au 14 mai, l'IBI énonce clairement que « *l'utilisation d'un ordinateur Univac 1100 est un choix obligatoire et représente la conséquence logique de l'emploi du logiciel Italgiure-Find* ».

Cette conception de la « coopération » part du principe que les pays en développement n'ont pas les moyens suffisants pour développer eux-mêmes leurs systèmes informatiques. Dès lors, avec la louable intention de leur faire faire des économies – à court terme, – c'est-à-dire de les affranchir d'une certaine partie des charges d'investissement, l'on se borne à leur céder ou à leur vendre des logiciels et des matériels informatiques.

La plupart du temps, d'ailleurs, ce genre d'opération s'effectue sans très bien connaître ou sans tenir compte des différences énormes qui existent entre ces pays, tant du point de vue juridique que du point de vue technologique et financier ; et sans savoir également quels sont les besoins et les possibilités propres de ces pays. (...)

S'il est vrai qu'en l'état actuel des choses ces pays en développement ne sont pas capables par eux-mêmes, seuls, de mener à bon terme un projet d'informatisation, il est également vrai qu'il existe d'autres voies que celle proposée par l'IBI, en matière d'informatique juridique, pour les aider à y parvenir. Le problème des pays en développement est avant tout un problème de formation et d'éducation, sans préjudice pour leur indépendance et leur identité nationale.

Dans le cas de l'informatique, le problème est délicat car il s'agit, en général, de technologies de pointe, et bien souvent de produits d'une recherche qui se voient rapidement dépassés, même dans les pays développé. (...)

Pour [les grandes sociétés multinationales], la coopération informatique est sans nul doute un filon, ce sont les pays en développement qui n'ont pas de veine...

CLAUDE BELAIR
(Université nationale autonome de Mexico)
et GUY MAZET,
chargé de recherches au C.N.R.S.


FENU.

L'Angleterre sans gêne

Il est évident que John Harris, « l'Anglais du Languedoc » est un plus fidèle observateur de la France que de l'Angleterre puisque son livre sur la France sans gêne (1) est un manuel indispensable pour nous autres Anglais – de vrais Anglais, ceux du Kent, du Yorkshire, etc., – vacanciers en France, tandis que son article « L'Anglaterre sans géne » (*le Monde Dimanche* du 16 juin 1983) est un piège à francophones.

Une question sérieuse : que feront les Français privés de devises sterling qui auront suivi les conseils curieux de M. Harris pour payer leurs amendes, frais d'hôpital (les séjours en hôpital en Angleterre n'étant gratuits que pour les malades – y compris les avaleurs d'acide nitrique – et les accidentés, non pas pour les « kamikazes » languedocisants), passeports déchirés à remplacer, etc. ?

Pour toucher aux fonds de la sécurité sociale anglaise, peut-être que les Français devraient s'adresser directement au ministre le plus « mouillé » (c'est-à-dire au cœur le plus tendre) de Mme Thatcher, Norman – son prénom indiquerait une tendresse toute spéciale pour la France – Tebbit (numéro de téléphone personnel censuré par le rédacteur).

La facture d'été 1983 risque d'être, comme M. Harris lui-même, impayable !

ERNEST LEE
(Bexley, Kent)

(1) *Easy Living in France* (Edisud)

[Les conseils de John Harris relevaient-ils de l'humour britannique ou de la blague languedocienne ? les spécialistes peuvent s'interroger. Quant à nos lecteurs, imbus de cartésianisme, comme chacun sait, ils ont compris qu'ils étaient faits pour n'être pas suivis... N.D.R.L.]

Information locale

Malgré ses efforts d'adaptation et de modernisation, la presse quotidienne régionale, en matière d'information, n'a guère changé depuis sa création. A quelques variantes près, on retrouve les mêmes rubriques.

En milieu rural, fréquemment, le silence est fait sur tel événement, mais tel autre... est largement développé. Les informations qui gênent n'existent guère. Généralement, seuls comptent les renseignements obtenus de responsables élus ou nommés. Exemple simple : le résumé des réunions du conseil municipal est fait par la mairie et remis aux « correspondants communaux ». L'article paraissant dans les colonnes de la presse régionale est exactement le même que celui affiché au tableau officiel de la mairie. Mais si une phrase – ayant son importance – a été oubliée, censurée, lors de la rédaction de ce résumé par la mairie, quel lecteur peut s'en apercevoir : aucun, personne n'allant consulter le registre des délibérations. Si un administré le fait, il est alors soumis à des contrôles, des contraintes de la part de la souveraine administration communale...

Le lecteur a donc accès à une information voulue, dirigée, assez subtile, sans pouvoir répondre ou pouvoir lire un avis autre qui rétablirait l'équilibre. S'il a le toupet de le dire, de l'écrire, la presse quotidienne régionale, maîtresse de l'information l'étiquette avec un peu d'humour, sorte de recul sur elle-même, et une bonne dose d'agressivité.

Le lecteur ne peut ignorer ces problèmes et la question centrale : le conformisme de la presse quotidienne régionale à l'égard des pouvoirs en place, quels qu'ils soient. Il ne s'agit pas seulement, en fait, de la bourgeoisie, mais de toute institution ayant pignon sur rue : associations, syndicats... font aussi parti du lot des notables locaux. Il ne peut qu'aller à l'encontre de ce journalisme de boîte aux lettres.

GEORGES BALLUSSAUD.
(Verteuil-sur-Charente.)

POESIE

THÉO LÉSOUALC'H

Théo Lésoualc'h est né en 1930. Il a suivi des cours de sculpture, de théâtre, puis voyagé en Scandinavie et en Asie. Il a pratiqué le mime au Maroc, aux Indes, au Japon. Il a notamment publié *la Peinture japonaise* (Éd. Rencontres), *Érotique du Japon* (Pauvert), *la Vive vite, Phosphènes, Marayat* (Denoël, Lettres nouvelles), *Oui poisson-lune* (Bourgois), *Anata Daré* (Papyrus). Sans effet ni effort, cette poésie vise l'essentiel. Troublés un temps, les signes baladeurs trouvent leur vraie place.

CHRISTIAN DESCAMPS.

le silence dans un rétroviseur
hier les chiffres de demain
un personnage se perd
diminue dans sa question
où est le commencement ?

tout est empilé
est enfoui dans le tout
la perte du regard
masques bleus du passage
l'aperçu formes sans contours
tout dans une page blanche

vert le cri des espaces boisés
être présent comme
porteur de tous ces tracés
dans le vide de l'exploration
double macabre d'une évidence

étrange et vierge
du fantôme nègre
traversée de visages en brumes
les aquatiques du perplexe
suis-je vraiment perdu par une ombre trop réelle ?

je descends à perte dans ma divinité
racines suceuses
un cliquetis verbal
sur le plan d'une ville tressée dans l'heure

orbes et embruns et arbres
d'un carnaval
un paléographisme
de rire signé illisible

et tout comme par hasard s'évanouirait
sans laisser d'empreinte
face au miroir
imaginez les contraintes possibles
de toutes les explications.

(Février 1980.)

VOUS ET MOI

Divorce

Il était gentil, cet enfant, avec ses cheveux bouclés et ses taches de rousseur. Très bien habillé, trop bien pour un enfant américain qui a l'habitude de passer ses journées en blue-jean. Un peu chétif (avait-il dix ou douze ans ?), et avec l'expression sérieuse d'un gosse qui en a déjà trop vu. Et il expliquait :

« Mon père m'emmène à l'aéroport à 13 heures. Ce soir, je serai à San Francisco... Je passe le week-end avec ma mère et dimanche après-midi je rentre chez mon père à Washington. Good-bye... » [Tel un petit homme d'affaires, il ne quittait pas des yeux sa montre électronique.] *Si je manque l'avion, ma mère n'aura pas ses quarante-huit heures de droit sur moi, et, le week-end prochain, il faudra que je parte plus tôt, et je manquerai le match de football... »*

C'est compliqué un divorce. Quand il y a deux enfants, vous pouvez essayer un tour de passe-passe : je t'envoie Bill à San-Francisco et tu m'envoies Suzan à Washington. Avec trois enfants on peut même tenter de jongler. Oui, mais le chien ?

Voici une nouvelle complication dans la procédure relative aux droits de garde après le divorce. *« Il faut considérer les conséquences dépressives sur l'individu privé de son animal favori,* déclarait récemment un juge compatissant à un tribunal de Washington. *« Il faut étendre les droits de garde aux animaux domestiques ou domestiqués faisant partie du contexte familial. »* Un chien... il pourrait aussi s'agir d'un chat, d'un oiseau, d'un poisson rouge, ou des quatre à la fois. Ou même d'un serpent... Mais si, on s'attache à un serpent, comme un serpent s'attache à vous d'ailleurs.

Ce brave homme de juge a soulevé une montagne de problèmes, mais enfin il a raison. Imaginez le départ de votre terrier ou de votre caniche, dont vous ne pourrez plus caresser la fourrure, que vous ne pourrez plus emmener fièrement en promenade ; l'écuelle vide ; la laisse qui pend tristement au portemanteau... Désormais, vous aurez droit tout au moins à quarante-huit heures par semaine de délices canines. Quelle joie de pouvoir préparer à l'avance un banquet pour le toutou ! Du ragoût de bœuf, peut-être, ou un civet de lapin ? Et des vitamines surtout, pour cette pauvre bête qui a sûrement été maltraitée par votre conjointe tout le reste de la semaine. Ou bien au contraire gâtée à outrance ? Dans un cas comme dans l'autre, soyez à la hauteur des circonstances. Vous ne pouvez pas faire moins que d'aller en taxi à l'aéroport, revêtir votre animal du manteau le plus élégant, le dorloter, lui chuchoter des mots tendres sur la situation internationale, le gaver de biscuits au chocolat suisse, l'emmener chez le coiffeur, chez le vétérinaire pour le faire vacciner contre la lèpre, la peste et le choléra – toutes maladies apportées chaque matin à San-Francisco par les brouillards asiatiques. Pour le distraire, vous l'emmenez discrètement voir *le Barbier de Séville*. *« Figaro, Fi-ga-ro... »* Ah !, le voilà qui commence à aboyer. *« Sale bête, sortez ce roquet ! »*, hurle-t-on dans la salle. Il faut payer une amende. Autre amende quand vous l'emmenez à la plage, quand il vomit sur le tapis du motel après avoir avalé de l'eau de mer. La mer, pourtant, il y est habitué à San-Francisco. Oui, mais il paraît que le Pacifique est moins salé. Pour le ravigoter, vous lui donnez un peu de scotch. Et si vous avez un divorce à l'amiable, je suis sûre que vous passez un coup de téléphone à San-Francisco : un bref *« oush ! oush ! »* pour dire bonsoir. Ça revient cher, les week-ends avec Figaro ! Quand vous le ramenez à l'aéroport, n'oubliez pas de graisser la patte de l'employé pour obtenir une double ration d'os.

Imaginez maintenant la joie de votre conjointe quand elle retrouve son terrier (enfin, votre terrier) à San-Francisco. Son inquiétude aussi. Il est bouffi, l'œil trouble, le museau fiévreux. Il faut le mettre au régime. A cause de votre sale climat, à Washington, il a attrapé une crise d'asthme et il se traîne misérablement d'une pièce à l'autre en soufflant comme une vieille Chevrolet. Votre conjointe n'a plus qu'un seul recours : l'emmener en Arizona pour une cure de désintoxication. Elle se morfond pourtant, dans la petite ville de Mobile, et tous les coups de langue de Figaro ne sont pas suffisants pour l'empêcher de rêver à tout ce qu'elle vous a laissé à Washington. La plante, notamment, le magnifique palmier, le *Washingtonia robusta*.

Vous l'arrosiez ensemble matin et soir, vous vous rappelez ? Vous surveilliez avec amour chacune de ses tendres feuilles vertes. Il était tout petit. Maintenant il atteint presque le plafond. Vous l'aviez mis dans l'entrée, puis vous l'aviez déplacé dans votre chambre pour qu'il ait davantage de soleil. Et maintenant vous le gardez jalousement dans votre bureau. Jaloux ?... Vous pouvez l'être, en effet, parce que votre conjointe réclame sa plante (votre plante ?). Et si, par hasard, elle trouve un juge extrêmement compatissant, vous risquez fort d'être condamné à envoyer ce palmier en Arizona pour quarante-huit heures de droit de garde chaque semaine.

« Comment ! rétorquez-vous, *avec un climat aussi sec que celui d'Arizona, il va s'étioler et dépérir. Personne ne peut* m'*obliger à une sottise pareille ! »*

Faudrait-il opter pour le jugement de Salomon ? Enfin voyons, un peu de jugeotte :

« Madame, pourquoi ne pas revenir tout simplement à Washington ?

– Impossible. Maintenant que je suis maire de Mobile, je ne peux plus bouger.

– Alors monsieur, pourquoi ne pas acheter une autre plante ?

– Acheter... Acheter... vous êtes drôle. Dans cette société sans amarres, que voulez-vous, on s'attache à une racine, à une tige, à un petit brin de chlorophylle. »

« Mon chien, ma plante, mon fils. » A condition de ne pas partager.

PAULE ZAPATKA.

Les hommes qui ont manqué Hitler

Un mois et demi après le débarquement de Normandie, le 20 juillet 1944, à 11 h 40, une bombe posée par le colonel comte Schenk von Stauffenberg sous la table de conférence d'Adolf Hitler au Repaire du Loup à Rastenburg, en Prusse orientale, explosa. Stauffenberg, qui s'était éloigné, téléphona à Berlin que le Führer était mort. Il n'en était rien. Un sténographe avait été tué, deux généraux et un colonel mortellement blessés, quatre autres généraux plus légèrement atteints. Adolf Hitler eut le bras droit momentanément paralysé, les deux tympans atteints, quelques brûlures et quelques hématomes. Les conjurés, civils et militaires, s'étaient dévoilés. Goebbels rétablit l'ordre à Berlin. Le général Fromm, commandant en chef de l'armée de l'intérieur, dont Stauffenberg était le chef d'état-major, le fit fusiller le jour même, ainsi que ses proches collaborateurs, sans sauver pour autant sa propre vie. Une immense purge commença aussitôt, suivie de procès devant le tribunal spécial.

Dans une enquête auprès des survivants des deux camps, à l'aide aussi de documents de la Gestapo qui vont être prochainement publiés, Alexandre Szombati retrace plusieurs aspects peu connus de la conjuration et de ses suites.

UNE ENQUÊTE D'ALEXANDRE SZOMBATI

AVANT de pénétrer dans la salle du tribunal populaire le 17 août 1944, on arracha de la bouche des accusés dentiers et bridges afin qu'ils éprouvent des difficultés à s'exprimer, à répondre aux questions et aux insultes du président, Roland Freisler, ancien communiste devenu un nazi enragé. La première personne qu'ils virent était Erich Kaltenbrunner, chef suprême de la Gestapo, tête de vautour, visage balafré, organisateur impitoyable de la gigantesque purge qui avait suivi l'attentat manqué. Assis au premier rang, entouré de ses hommes et de quelques privilégiés du régime, il surveillait le spectacle qu'il avait organisé. La mise en scène avait été fixée, par le truchement de son secrétaire Martin Bormann, par Hitler lui-même. Les accusés avaient été habillés de défroques trop longues ou trop courtes. Ils n'auraient pu présenter vraiment leur défense même s'ils en avaient eu la force morale et physique.

De toute façon, le moindre mot déplacé aurait pu mettre en péril la vie de leurs parents. Tous les membres de leur famille avaient été arrêtés, selon le vieux procédé appelé en allemand *Sippenhaft*. Himmler en a donné la définition : la punition doit s'étendre non seulement aux criminels eux-mêmes mais également à tous ceux dont les veines véhiculent le même sang impur. Des mères plus que septuagénaires, des enfants, croupissaient, séparés, dans des prisons et des institutions pénitentiaires. Les informations qu'ils pouvaient donner sous la contrainte du « troisième degré » furent consignées dans les procès-verbaux de la commission spéciale d'enquête formée des meilleurs experts de la police politique : quatre cents policiers divisés en onze sections.

Une expression allemande : *Galgenhumor* désigne l'esprit manifesté en face du poteau d'exécution. Certains accusés, sachant que leur destin était scellé, lancèrent des répliques qui provoquèrent dans l'auditoire, pourtant sélectionné, quelques sourires ou même des rires, vite réprimés. *Herman Wehrle* (1), un prêtre qui fut condamné à mort et pendu parce qu'il n'avait pas dénoncé un fidèle qui lui avait parlé de la conspiration, fut réprimandé par le président Freisler parce qu'il avait l'air triste.

« Monsieur le président, j'ai été amené ici après un long voyage par le train et à jeun. Ajoutez à cela que l'endroit n'est pas particulièrement propice à la gaieté... »

L'avocat *Joseph Wirmer*, personnage imposant, dit :

« Monsieur le président, si je suis pendu, ce n'est pas moi qui aurai peur, mais bien vous.

— Bientôt vous serez en enfer ! hurla Freisler.

— Ce sera un grand plaisir pour moi de vous y saluer, Monsieur le président... »

Le général *Erich Fellgiebel*, qui avait résisté pendant plus de trois semaines à la torture la plus atroce, lança au moment de la sentence :

« Dépêchez-vous donc, Monsieur le président, sinon vous serez pendu avant nous... »

Ces mots ne purent être prononcés qu'aux rares moments où Freisler cessait de vociférer. Ses hurlements furent si stridents que les cinéastes preneurs de son — tout le spectacle fut filmé à l'intention du Führer — furent incapables de le sonoriser convenablement à cause de la différence d'intensité entre la faible voix des accusés et les insultes tonitruantes du président. Pourtant, à la question : *« Pour quelle raison l'accusé a-t-il cruellement trahi la fidélité jurée au chef suprême ? »*, l'ancien diplomate *Hans von Haftens* réussit à répliquer de façon intelligible : *« Parce que j'estime que le Führer en personne est l'exécuteur du Mal dans l'histoire de l'humanité... »*

Le maréchal *Erich von Witzleben*, qui en cas de succès de l'attentat serait devenu le chef suprême de l'armée allemande, affublé pour le ridiculiser d'un pantalon qu'il devait retenir constamment, dit au juge :

« Vous pouvez nous livrer au bourreau, c'est entendu, mais, dans trois mois, le peuple révolté et maltraité vous demandera des comptes et vous traînera, vivant, dans la boue des rues... »

Freisler ne mourra qu'en février 1945. Pendant une séance du tribunal populaire, lors d'une attaque aérienne, ses dossiers sous le bras, il s'enfuit en courant et fut tué par l'effondrement d'un balcon. Ce qui, entre autres conséquences, sauva la vie de l'accusé Fabian von Schlabrendorff.

Conversation à Madrid

Le seul conspirateur qui réussit à s'enfuir à l'étranger fut Otto John (2). Son frère Hans John eut moins de chance. Cinq jours après l'attentat manqué, nous a raconté Otto John, il était à Madrid l'invité de don Luis Ruiz de Valdivia. Cet aristocrate octogénaire avait été pendant la première guerre mondiale attaché militaire à l'ambassade d'Espagne à Berlin. C'est à lui qu'en septembre 1918 les deux chefs de l'armée allemande, Hindenburg et Ludendorff, avaient demandé — puisque eux-mêmes n'avaient pas le courage moral de le faire — de dire à l'empereur Guillaume II que la situation était sans espoir. *« Voici donc ce que furent en réalité les grands chefs de l'armée impériale*, dit Valdivia à son visiteur. *Les chefs de la Wehrmacht ne valent pas mieux. L'armée allemande est la meilleure au monde mais vos généraux n'ont pas d'âme. Ce sont de bons artisans mais pas des hommes, comme dit le poète Hölderlin... »*

Après un lourd silence, il continua :

« Le poignard, voici le meilleur moyen de tuer un homme comme Hitler. Si un seul d'entre vous avait eu le courage de le faire, le coup aurait réussi. Ce que vous avez fait fut mal fait et trop tard...

— Excellence, répondit John, *l'homme qui a tenté de faire disparaître le tyran en déposant une bombe, le colonel von Stauffenberg, n'aurait pu poignarder Hitler, même s'il en avait eu l'intention, par le simple fait qu'il était amputé du bras droit. A la main gauche, il ne lui restait que trois doigts... De plus, il était borgne et son genou gauche tremblait constamment... Il n'avait pas d'autre moyen que la bombe...*

— Comment, s'écria Valdivia, *avez-vous permis que ce soit un invalide qui exécute l'attentat à la bombe ? »*

En fait, l'attentat contre Hitler ne pouvait être commis que par un officier. Et certainement pas avec un poignard. Les civils de l'entourage de Hitler, m'a dit un des hommes de confiance de celui-ci, étaient tous « dans le même bateau ». Ils avaient tout à perdre à la mort de leur maître.

Quant au poignard, jamais un Allemand n'aurait brandi une arme de ce genre sur l'homme auquel il avait juré obéissance et fidélité. La légende du « coup de poignard dans le dos », inventée par le grand état-major en 1918 pour justifier sa défaite par la trahison de l'arrière, et reprise par les nazis, était ancrée dans les esprits comme le symbole de la pire ignominie. Psychologiquement et politiquement, le poignard était impossible à utiliser. Il l'était aussi dans la pratique.

L'aide de camp de Hitler

Nicolaus von Below est de cet avis. *« D'abord parce que personne ne pouvait approcher Hitler sans être fouillé. Et le « coup de poignard »*, confirme-t-il, *est un acte impensable pour tout Allemand bien né. »*

Von Below, soixante-seize ans, colonel en retraite, élancé, élégant, au séduisant regard bleu, fut jusqu'à la fin l'aide de camp de Hitler pour l'armée de l'air. Deux généraux, membres de la conspiration, avaient eu l'occasion d'agir et ne l'avaient pas fait, dit-il. L'un d'eux fut tué dans l'attentat. Deux autres officiers ne purent exécuter leur projet.

« Hitler se doutait-il de ce qui se tramait contre lui ?

— Oui. Fin mai-début juin 1944, il eut connaissance d'une information parue dans la presse suédoise : *« L'officier » allemand désigné pour l'assassiner » était en train de s'y préparer. »* Il m'appela et me dit : *« Faites le nécessaire pour l'empêcher. »* J'ai aussitôt convoqué le chef du service de sécurité, Johann Rattenhuber. La surveillance fut considérablement renforcée. »

Les colonels von Below et von Stauffenberg étaient liés d'amitié depuis leur stage à l'École de guerre de Hanovre.

« Von Stauffenberg, assure l'ancien aide de camp, *avait une excellente réputation. Lorsqu'il fut grièvement blessé et mutilé, il refusa tout analgésique. Remis de ses blessures, il reprit du service. Je l'ai vu avant l'attentat et je l'ai trouvé, alors qu'il était habituellement calme et décidé, assez nerveux... »*

Cette nervosité tenait certes à l'importance du geste à accomplir, mais aussi à une raison plus matérielle. *Stauffenberg*, on l'a su depuis, avait dû, à la dernière minute, se débarrasser d'une partie des explosifs contenus dans sa serviette et les enterrer à proximité de la baraque où se tenait Hitler. Il s'était absenté juste avant la réunion. Dans l'antichambre du maréchal Keitel, il avait armé le détonateur en utilisant une pince plate : ses trois uniques doigts ne lui permettaient pas de le manipuler directement. Il est possible que son invalidité l'ait obligé à diminuer en même temps le poids de la charge. Si elle avait été plus forte, il ne serait vraisemblablement rien resté de la baraque ni de ses occupants. Le pilote anglais qui, le 7 avril 1943, en Tunisie, avait mitraillé une voiture militaire allemande avait, peut-être, en mutilant *Stauffenberg*, sauvé la vie d'Adolf Hitler...

Von Below, lui, était un fidèle du Führer, bien qu'il ne fût pas nazi. Il fut blessé dans l'attentat. Dès sa jeunesse, il avait vu en lui le sauveur de l'Allemagne, et il n'a pas changé d'opinion. Il estime en tout cas que l'attentat a en partie atteint son but : il a moralement « tué » Hitler. Celui-ci avait toujours montré sa défiance à l'égard des « classes supérieures ». Après le 20 juillet, il ne cessa d'exhaler sa rancœur contre les aristocrates, les hobereaux, les officiers supérieurs qui s'étaient tournés contre lui.

La Prusse de Frédéric le Grand, du *Herrenklub* — le club des seigneurs — la Prusse éternelle qui s'était alliée à lui lorsque le vieux maréchal-président Hindenburg lui avait serré la main en l'appelant à la chancellerie, cette Prusse-là l'avait abandonné. Hitler, après le 20 juillet, commença à parler de suicide.

« Entre Noël 1944 et le Nouvel An, raconte Nicolaus von Below, *un soir, lors de nos conversations en tête à tête, il me dit : « Je me rends parfaitement » compte que nous avons perdu la » guerre et que le temps est venu pour » moi de me tirer une balle dans la » tête. »* On était pourtant en pleine offensive des Ardennes... De façon surprenante, von Below ajoute : *« J'espérais vivement qu'il tiendrait parole, mais le lendemain il reparut comme si de rien n'était. »*

Les rapports de Kaltenbrunner

Avait-il vu le film des exécutions ? Il avait convoqué le bourreau, lui avait ordonné de pendre les condamnés, comme des porcs, à des crochets de boucher, devant les caméras et sous le feu de projecteurs empruntés aux studios de cinéma.

« Je ne sais pas, répond von Below, *si le Führer a vu les photos que son « beau-frère », le SS Gruppen-Führer Fegelein* (mari de la sœur d'Eva Braun, la compagne que Hitler épousa avant son suicide), *a montré à tout le monde. Ce que je sais, c'est que Fegelein vint me voir un jour avec les boîtes du film. Il était très déçu :* « Je les ai mises sur la » table, mais il ne veut pas les voir... »

Hitler, en tout cas, savait tout, bien avant le 20 juillet 1944, non seulement de la situation militaire mais également de l'état réel de l'opinion. Erich Kaltenbrunner (3), chef suprême de la police politique et du contre-espionnage, avait été chargé par Martin Bormann de présenter une image sans voile de la situation.

Six jours avant l'attentat, le 14 juillet 1944, dans un long rapport (4), il signale que le peuple allemand trouve « effrayante » l'avance des armées soviétiques, que peu de gens ont encore confiance dans l'avenir. Certains déplorent que tant de blessés à peine rétablis soient obligés de retourner au front.

(Lire la suite page IV.)

(1) Les noms des accusés qui furent pendus, fusillés ou massacrés dans les prisons et les camps de concentration sont en italique.

(2) Otto John devint plus tard chef du service de protection de la Constitution de la République fédérale (services secrets), passa dans des conditions mal éclaircies à Berlin-Est, en revint et fut condamné pour trahison.

(3) Criminel de guerre, pendu à Nuremberg en 1946.

(4) Spiegelbild Einer Verschwörung, Herausgegeben von H. A. Jacobsen. Seewald verlag, Stuttgart. *(Les Rapports de Kaltenbrunner.)* A paraître à l'automne.

CROQUIS

Le violoniste

Angelo n'est pas un camelot de souvenirs rigolard, ni un gondolier frimeur. Non ! Angelo est un artiste, un maestro, un virtuose du violon. Il exerce ses talents à Venise, place Saint-Marc, dans l'orchestre d'un café de plein air.

Il fait bêler, roucouler son archet : *O sole mio, le Beau Danube bleu.* Il fait vibrer les gogos qui déambulent en rangs serrés autour de la piazza. Toutes ces armadas de touristes, tous ces pèlerins en pleine dévotion, tous ces commandos de Japonais, de Texans qui lèchent Venise comme une gelato tandis que les pigeons lâchent leurs crottes sur les bérets français et les chapeaux bavarois.

Angelo a la moustache d'un carabiniar et l'allure altièra d'un maîtra d'hôtel. Il a de l'oreille, Angelo. Entre deux morceaux da bravoure, il les contemple, il les écoute, ces témoins de l'humanité triomphante, et ça le fait craquer. Mais si, mais si !

« It's so nice », « Schoen, schoen », « Mon Dieu que c'est vieux », « Marvellous », « C'est Byzance, c'est Versailles ». « Ici j'ai la frite, j'ai la pêche, je me défonce, je m'éclate. » « J'ai les pieds en compote, qu'est-ce qu'on vadrouille à Venise. » « Hé ! Jojo, t'as oublié de mettre ta perruque et ton slip en dentelles. » « Un cappucino Signor, si, si ». « Ah ! Venise. Ah ! Proust. Ah ! Mme de Stael. Ah ! Musset ! » « C'est chiadé la basilique et les piliers de Saint-Jean-d'Acre, quel pied ma sœur ! » « Tu l'as vue la meuf avec ses tifs verts et son cum avec sa banane et ses rouflaquettes. Et là-bas, la grosse vache hollandaise qu'a draguée le gondolier à la tête de maquereau — Moi, le gondolier y me déplaît pas — Ben, t'es pas difficile. » « T'as vu la peinture qui s'écaille et les boiseries qui se décollent. C'est mal entretenu. » « Moi j'aimerais pas vivre dans ces palais, d'abord c'est trop grand et puis ça s'enfonce dans l'eau et l'humidité. Ah, là là l'humidité. » « Vise un peu les pissotières avec les dorures, mama mia ! » « T'as envoyé la carte postale à Mémé ? »

Angelo reprend son archet, le fait glousser et s'exile lentement, par-delà le bruit et la fureur, dans son monde, dans sa Venise intérieure, tandis que le soleil se couche sur le palais des Doges comme sur une montagne.

DANIEL ACCURSI.

Cyclo-fantasmes



FOLIES DOUCES

Gaétan la science

Décapsuleur pour une seule main, téléphone réglable, conteneur pliable et mouvement perpétuel : l'invention, c'est une activité de tous les instants.

IL aurait pu comme beaucoup avoir un de ces plaisirs tranquilles, bien de chez nous : pêche à la ligne, pétanque ou tiercé. Mais voilà : saisi par le démon de l'invention, depuis des années notre homme ne cesse de cogiter. La nuit même, ses brevets, ses formules ne lui laissent guère de répit. Avec ses grosses lunettes sur le bout du nez, un certain débraillé dans le costume, Gaétan, c'est une tempête permanente sous un crâne : *« Je cherche toujours des solutions. Ce qui compte à mon niveau, c'est de trouver des choses auxquelles les autres n'ont pas pensé... »*

Calfeutré dans son petit deux-pièces au rez-de-chaussée d'un pavillon vieillot, du côté de Bazens, il bricole ses *« protos »*, accumule à n'en plus finir croquis et plans qui colonisent dangereusement tout l'espace habitable. On le découvre en chaussons, affairé, au milieu de son bric-à-brac. Tout à la joie de ses calculs, Gaétan n'accorde pas une attention excessive au ménage. Sans doute est-ce le privilège de ce célibataire endurci, quarante-sept ans bientôt et quelques aventures « à l'occasion ». Seul dans son fourbi, il peut, le bienheureux, faire à sa guise.

Ses recherches, pour l'essentiel, il les a concentrées dans sa modeste cuisine traversée par un tuyau de poêle à hauteur de fenêtre. Des ébauches sont punaisées sur la planche à dessin inclinée qui jouxte un réfrigérateur massif, surchargé d'étagères. Seul luxe dans ce pauvre décor, deux cages où s'agitent des chinchilles, rongeurs exotiques originaires des Andes, achetés en 1966.

« J'ai commencé avec eux. Il y avait un problème pour remplacer le bac à excréments. J'ai pondu un système quasi automatique dans lequel les déchets sont filtrés par une grille. Avec mon truc, on peut nettoyer quinze cages en cinq secondes. » Un brevet de « bain auto nettoyant pour chinchillas » a été déposé. Mais les éleveurs, peu sensibles à une telle avancée technologique, font toujours la fine bouche.

« Ça a été ça, mais j'aurais pu trouver autre chose. » C'est que l'homme a de la ressource. *« L'invention,* explique-t-il, *c'est toute une mentalité. Que voulez-vous, moi, ça me vient tout naturellement... Des trucs, j'en ai toujours en route. En général, des solutions ultra-simples à des problèmes pratiques. »* Contraint, faute de moyens et d'outillage, de réaliser *« les choses* avec des bouts *de ficelle »*, Gaétan compense par un investissement intellectuel accru. Et les idées germent. *« Tout est là,* fait-il en mettant un front plissé par l'effort. *C'est en réserve. Quand* c'est mûr, *je m'y mets, je fais des croquis, j'en fais plein, ça traîne partout.*

Avec des retouches...

» Tenez, j'ai pensé à un décapsuleur de bouteilles. » A l'état embryonnaire, le prototype surgit d'un fond de tiroir. *« Il n'est pas encore très costaud, mais avec des retouches, ça devrait fonctionner au petit poil. Avec ça, vous pourrez décapsuler d'une seule main. L'autre main sera libre pour faire autre chose. Cela me paraît utile surtout pour les barmen, quand il y a* de la presse. *»*

Mais, comme le dit Gaétan, ces trouvailles sont de simples « bricolos », des amuse-gueule en quelque sorte, comparées à ce plat de résistance qu'est son téléphone à fourches télescopiques réglables selon la morphologie de l'usager... On connaît les supports caoutchouc, les casques, les micros. Tout cela est encore fort embarrassant. Gaétan va plus loin : *« Ce que je voulais, c'est faire en sorte que le combiné tienne tout seul sur l'épaule. Ça a été plutôt coriace. Je le voyais bien dans ma tête, mais je n'y arrivais pas. Il fallait trouver le bon mouvement, calculer les angles... »*

Après plus d'une année d'intenses cogitations et d'essais éprouvants devant la glace pour faire les bonnes adaptations, le prototype a enfin été mis au point. Le combiné est muni de deux branches télescopiques qui se déclenchent en appuyant sur un bouton, l'une passant derrière la nuque, l'autre reposant sur la poitrine. Le téléphone ainsi amarré entre tête et épaule, vous pourrez vous déplacer, mais aussi vous pencher, sauter même. *« Un système comme celui-là pourrait être facilement adopté »*, estime Gaétan. Mais *« il a bien du mal à passer la rampe »*. Les démarches entreprises auprès de constructeurs et de banquiers sont restées sans succès. Sur son tabouret, coincé entre la gazinière et la table recouverte de formica, il garde l'espoir chevillé au corps. *« Mon machin, il finira bien par intéresser quelqu'un. Le téléphone, il* n'est *pas près de disparaître. Regardez, en France, 25 millions d'abonnés, 40 millions en Allemagne, encore plus en Amérique... Si je prenais 5 % du marché mondial, vous voyez* un *peu ça d'ici... »*

Si le téléphone demeurait au placard, Gaétan pourrait se rabattre sur un modèle exclusif de conteneur. Une idée fameuse, celle-là aussi. *« En regardant une publicité, je me suis dit : et pourquoi ne les ferait-on pas pliables, les conteneurs ? Ces engins-là prennent une place phénoménale au niveau du stockage. Voyez l'encombrement que cela entraîne sur un port comme celui de Gennevilliers ! Ce que je propose, c'est, lorsqu'ils sont vides, de les ramener de 2,50 m à 50 cm... Selon mes prévisions, on pourrait alors, sur la même surface en hauteur, en empiler cinq d'un coup... »*

La vitesse supérieure

Toute la difficulté réside évidemment dans le pliage et dans la nécessité d'obtenir une étanchéité absolue. Normes de l'AFNOR et dossiers techniques à l'appui, le projet a été fignolé. Gaétan montre son premier jet, une maquette de 23 cm qui, par effet d'accordéon, se réduit à 6 cm en un clin d'œil. *« Je fais toujours un petit truc en bois. Cela me permet d'y voir un peu plus clair. Après, je passe à la vitesse supérieure. »* Faute de place, les essais en grandeur nature ne pourront être effectués, mais *« ça n'est pas tragique, j'ai l'intuition que, en vrai, ça pourra se faire »*.

L'invention, plaisir rare, est aussi un acte de foi. Voyez le mouvement perpétuel par exemple. Gaétan aussi, après tant d'autres, s'est jeté dans cette utopie. *« D'après ce qu'on dit, une fois lancé, le mouvement ne doit plus s'arrêter. »* Savants et amateurs de tout poil ont eu beau s'échiner sur leurs équations, monter des *« manips »* d'où la fantaisie n'était pas exclue, le mouvement n'en faisait qu'à sa tête et finissait par s'arrêter.

Gaétan a fini par concocter sa propre théorie : *« Des charges en négatif et en positif »*. *« C'est un problème de répartition autour de l'axe,* explique-t-il doctement. *Si c'est bien parti, il* n'y a *plus de raison que ça ne continue pas... »*

Disposant d'un cagibi au fond d'une cour où poussent quelques herbes folles, il est passé à la phase proprement expérimentale. Au centre de ce capharnaüm où s'entassent boîtes à clous, vieux pneus, outils et bidons d'huile, trône une roue de bicyclette montée sur un cadre en fer. Plusieurs charges de plomb de 1,5 kg en forme de boîte de camembert, placées à différents endroits contre cette roue, doivent, en principe, assurer la rotation du système. *« J'en ai parlé à des chercheurs,* dit Gaétan. *Selon eux, il est bien possible qu'on y arrive. Pour le moment, je n'ai pas encore réussi à équilibrer le tout. Il faudra peut-être que je calcule mes répartitions. »*

Dans les grandes lignes *« ça colle »*, mais en pratique *« ça blaque »*. Aujourd'hui encore, après bien des séances d'entraînement, la roue lancée dans un bruit de ferraille assourdissant n'a pas daigné faire plus de cinq tours. Pourtant, Gaétan ne doute pas du succès. Que fera-t-il de cette apothéose scientifique ? Son rêve, ce serait d'entraîner une dynamo pour produire de l'électricité. *« S'éclairer gratis ! Ce n'est pas rien quand on connaît le prix du kilowatt-heure ! »*. ■

MICHEL HEURTEAUX.

Les hommes qui ont manqué Hitler

(Suite de la page III.)

Selon un rapport venu de Francfort, toujours cité par Kaltenbrunner, les soviets, dit-on, s'approchent des portes du Reich à pas de géant. Cette avance, estiment par exemple les gens d'Innsbruck, *« rappelle la vitesse de nos guerres-éclair »*. *« Nos forces sont insuffisantes,* estiment les Allemands de Nuremberg et de Hall. A Berlin, Coblence, Dantzig, etc., on se demande : notre commandement est-il encore maître de la situation ? En général, écrit Kaltenbrunner, le fait que nos armes de répression, les V 1, n'aient pas eu immédiatement les effets escomptés, que les attaques ennemies continuent jour et nuit et que notre défense antiaérienne soit peu efficace, a des effets très décourageants.

Après le 20 juillet, Kaltenbrunner adressa aussi un rapport quotidien sur l'enquête menée sous son contrôle par la commission spéciale.

Fabian von Schlabrendorff, qui dut la vie à la mort de Freisler, nous a dit en 1977 ce que furent les interrogatoires, dont l'un fut interrompu par un infarctus. Il avait fait une première tentative pour tuer le tyran et fut particulièrement maltraité.

En janvier 1945, Kaltenbrunner le fit conduire au camp de concentration de Sachsenhausen. Dans l'antichambre du crématoire, on ouvrit devant lui un cercueil : celui du général *Hans Hennig von Tresckow,* qui avait tenté, avant *Stauffenberg,* d'attenter à la vie de Hitler par une bombe, et qui se suicida le 21 juillet sur le front de l'Est. La vue du cadavre devait amener un homme physiquement et moralement épuisé à passer aux aveux. La tentative échoua et Schlabrendorff fut ramené à Berlin.

On n'a pu établir le nombre des victimes de la purge. On parle de milliers. Des centaines d'officiers furent pendus ou fusillés. D'autres, comme le général Beck, désigné comme chef de l'État, et le maréchal von Kluge, commandant en chef sur le front de Normandie, se donnèrent la mort (5). D'autres, socialistes ou chrétiens, moururent dans les camps de concentration. Un industriel, Justus Delbrück, rescapé d'un de ces camps, finit ses jours dans un goulag soviétique.

L'aristocratie militaire et terrienne n'était pas seule, en effet, à vouloir éliminer Hitler. Parmi les conspirateurs figuraient des magistrats, des prêtres et des pasteurs, des syndicalistes et les déçus du national-socialisme écœurés par la corruption du régime incarnée par Goering et son entourage. Kaltenbrunner ne cachait rien de tout cela dans ses rapports secrets.

Les moyens employés par la commission spéciale, l'étendue et la simultanéité de ses interrogatoires, le fait que son but essentiel — à l'inverse des grands procès soviétiques — était de connaître la vérité dans toute son étendue et non de démontrer une trahison supposée, donnent aux rapports de Kaltenbrunner une crédibilité quasi totale. A travers les documents de la Gestapo, on a un tableau précis de ce que furent la conspiration, ses chefs et les buts qu'ils s'assignaient.

Des nationalistes

Au sommet, deux hommes : *Karl Goerdeler*, ancien maire de Leipzig, chancelier désigné, *von Stauffenberg*, chef d'état-major du général *Fromm*, commandant de l'armée de l'intérieur, et qui à ce titre rencontre Hitler ; qu'il a juré solennellement d'éliminer. *Goerdeler* est conservateur, *Stauffenberg*, plus libéral : il préconise la constitution d'un front national où entreraient tous les opposants au régime, socialistes et communistes compris.

Les principaux conspirateurs, dans un pays étroitement surveillé, ne pouvaient tenir de réunions. Aucune décision valable pour tous ne pouvait être prise. Jamais une politique pour « après » ne put être vraiment définie. Des officiers songeaient à une dictature militaire, d'autres au national-socialisme « pur et dur » des origines, d'autres encore à un régime républicain, et un grand nombre au rétablissement de la monarchie. Les aveux recueillis et les documents tombés aux mains de la commission spéciale reflètent cette confusion et aussi cet irréalisme.

Ainsi le professeur *Herman Kaiser*, collaborateur de *Goerdeler* depuis 1941 et agent de liaison du groupe des civils avec les militaires, désigné comme futur secrétaire d'Etat à la culture, a indiqué que *Stauffenberg* avait pu établir le contact avec les Anglais. Le 24 mai 1944, douze jours avant le débarquement de Normandie, *Kaiser* avait préparé une note pour les discussions avec Londres :

1) Arrêt immédiat de la guerre aérienne.

2) Abandon des projets d'invasion.

3) Ne plus faire couler de sang.

4) Maintien de la capacité de résistance à l'Est, évacuation des territoires occupés au Nord, à l'Ouest et au Sud.

5) Eviter toute occupation de l'Allemagne.

6) Gouvernement libre, constitution indépendante choisie par les Allemands eux-mêmes.

7) Collaboration entière pour l'exécution des conditions de l'armistice et la préparation et l'établissement de la paix.

8) Rétablissement des frontières du Reich de 1914, maintien de l'Autriche et du pays des Sudètes, autonomie pour l'Alsace-Lorraine, agrandissement du Tyrol jusqu'à Bolzano et Merano (qui sont actuellement en Italie).

9) Reconstruction massive de l'Allemagne et collaboration à la reconstruction de l'Europe.

10) Les criminels allemands seraient jugés par les Allemands eux-mêmes.

11) Reconquête de l'honneur, de l'estime et du respect de nous-mêmes. »

Kaiser a, en outre, avoué avoir appris de *Goerdeler* que *von Stauffenberg* avait déjà transmis *« aux plus hautes autorités britanniques »* :

a) Une liste de négociateurs ;

b) Le désir que l'Autriche reste partie intégrante du Reich ;

c) La demande que le sort des criminels de guerre soit confié au futur gouvernement allemand.

Outre « ces travaux spontanés », Kaltenbrunner était en possession des carnets de *Kaiser*, intitulés *le But*. Il y préconisait la constitution d'un Etat national pour les Allemands des territoires limitrophes, une armée allemande puissante. Ferait-elle partie des forces militaires européennes ? La question était posée. En tout cas, une collaboration économique européenne était nécessaire. Le Reich devait récupérer un territoire colonial en Afrique. Le libre-échange devait être la règle dans le monde entier : *« La croyance que le commerce libre serait une invention juive ou aurait une connotation désagréable est un pur non-sens. »*

L'important c'est la bonne entente avec le Royaume-Uni, *« produit naturel de la communauté de travail européenne »*. Mais, bien sûr, une fois réglée la question coloniale, l'Angleterre et les Etats-Unis élaboreraient en toute liberté leur politique étrangère...

Quant aux territoires occupés par l'armée allemande, des gouverneurs militaires y seraient assistés par des fonctionnaires civils et des diplomates. Les nazis cesseraient d'y intervenir...

Pour les juifs, *Kaiser* prévoit la création d'un Etat national au Canada et en Amérique du Sud. Ceux qui vivraient en Allemagne pourraient y travailler sans entraves, mais seraient considérés comme des ressortissants de leur Etat et privés du droit de vote ! Bien entendu, les dommages subis par eux seraient indemnisés *« pour des raisons de politique étrangère et pour que nous retrouvions notre propre estime et notre sens de la justice »*.

Goerdeler, à vrai dire, semble n'avoir pas suivi *Koenig* sur ce point dans sa « déclaration gouvernementale ».

Après la signature par Roosevelt et Churchill de la charte de l'Atlantique, le « futur chancelier », le 13 décembre 1943, avait rédigé une réponse. Il y décrit une Allemagne soumise au règne du droit, où l'Etat laisse toute latitude à l'entreprise privée. Ce qui semble le préoccuper surtout, c'est la question de la frontière avec la France. Elle *« sera établie en Alsace-Lorraine en fonction des limites linguistiques. Ainsi la plus grande partie de l'Alsace appartiendra à l'Allemagne, une partie insignifiante de la Lorraine à la France. On pourra éventuellement, au bout de dix ans, soumettre cette solution à une consultation populaire »*.

Goerdeler propose enfin un plan de coopération économique européenne et la création d'une assemblée des nations sans les défauts de la défunte Société des nations.

Le conservatisme et le chauvinisme de *Goerdeler* sont partagés par le comte *Yorck von Wartenburg*, juriste catholique pondéré et qui fit preuve d'un grand courage avant et pendant le procès. Il ne doutait pas que l'Europe future ne fût placée sous la conduite de l'Allemagne. *« Je suis persuadé,* déclara-t-il, *que l'unification de l'Europe sous la conduite allemande est dans la ligne d'évolution de notre temps mais qu'elle est uniquement réalisable sur le terrain commun du passé de l'Occident, représenté en son essence par l'hellénisme, le christianisme et les créations de l'esprit allemand. »*

La ligne Stockholm-Londres

Karl Goerdeler avoua à la Gestapo qu'il était en relations suivies avec des milieux bancaires de Suède depuis 1934. En 1943, le banquier suédois Jakob Wallenberg lui rendit visite à Berlin ; *Goerdeler* réussit à convaincre son visiteur qu'une issue de la guerre favorable à l'Allemagne serait dans l'intérêt de la Scandinavie parce qu'une Russie trop puissante deviendrait une menace mortelle pour l'indépendance des pays nordiques. Il s'agissait donc d'en convaincre les Anglais. Le frère de Jakob, Markus Wallenberg, fit une démarche en ce sens à Londres. En vain.

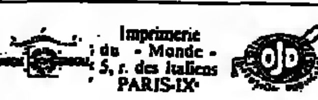
A la lumière des révélations de *Karl Goerdeler*, on croit comprendre les raisons de l'arrestation par les Soviétiques et de la disparition de Budapest, en janvier 1945, du jeune diplomate suédois Raoul Wallenberg. Celui-ci appartenait à la même famille de banquiers suédois. Staline voulait probablement se venger sur le diplomate, qui n'avait en fait rien à voir dans l'affaire dirigée par ses oncles contre l'U.R.S.S. Le même principe de responsabilité familiale collective que le *Sippenhaft* de Himmler...

Les opinions de *Goerdeler*, de *Kaiser* et de *Wartenburg* ne constituent pas, on l'a vu, une véritable plate-forme politique commune. Mais à côté de certains principes que l'on retrouvera chez des hommes comme Konrad Adenauer, premier chancelier d'après-guerre, elles démontrent combien un État totalitaire, par sa propagande quotidienne, l'isolement des réalités du monde extérieur et de son évolution, peut amener à fausser, à leur insu, les vues et la conscience même d'hommes courageux, généreux et imbus du droit.

ALEXANDRE SZOMBATI.

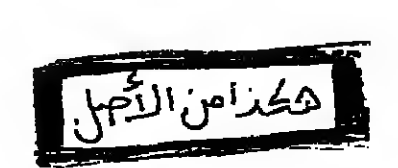
(5) En fait, Jürgen Stroop, chargé par Himmler d'arrêter von Kluge, a donné une autre version dans une conversation dans sa prison avec l'écrivain polonais Kazimierz Moczarski. Il aurait amené von Kluge à Dombasle près de Nancy et l'aurait invité à se suicider. Devant le refus du maréchal, il l'aurait tué lui-même.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.



Des programmes pour handicapés

Grâce à sa souplesse, l'informatique peut fournir aux mieux formés un accès au monde du travail.

L'INFORMATISATION de la société est fréquemment perçue par les handicapés comme une planche de salut pour éviter d'être exclus du monde du travail. Dans les centres de formation spécialisés, les listes d'attente pour les stages s'étendent sur trois ou quatre ans. Pourtant, les réussites sont rares.

Informatique Service, une petite société de service informatique installée dans un pavillon de banlieue à Bry-sur-Marne, au sud-est de Paris, en est un exemple. Créée en 1967, cette entreprise emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes, en majorité des handicapés cérébraux moteurs. *« L'idée m'est venue alors que je travaillais au service informatique d'une importante banque,* raconte M. René Decroix, son créateur. *J'avais proposé à la direction d'employer des handicapés car je pensais que l'outil informatique convenait à des gens qui ont des problèmes physiques. Hélas ! avant que le projet n'aboutisse, notre banque a fusionné avec une autre. »*

Profitant de l'occasion, M. Decroix décide de franchir le pas et de créer sa propre société. *« Nous avons commencé avec trois personnes valides et sept handicapés,* précise-t-il. *Au début, on a loué un ordinateur que nous utilisions la nuit et le week-end. Les journées étaient consacrées à la recherche de clients. Pendant deux ans, nous avons squattérisé un couvent de capucins abandonné. Puis, voyant l'affaire démarrer, nous nous sommes installés dans ce pavillon. »*

En 1970 la société, qui emploie treize personnes dont neuf handicapés, se transforme en société coopérative ouvrière. *« Les handicapés sont assistés en permanence, par la société, la famille, l'école, etc.,* remarque M. Decroix. *Si on veut les intégrer vraiment, il faut à tout prix les responsabiliser. Avec ces nouveaux statuts, tous les employés participent au conseil d'administration et décident des orientations de la société. Cela leur permet d'évaluer les résultats de leur propre travail. »*

L'ambiance de calme et de sérénité apparente qui règne à Informatique Service est sans doute due, pour une bonne part, à ces statuts, comme aux dimensions restreintes de l'entreprise. La responsabilité de chacun, un éventail de salaire de un à deux – du SMIC à 6 800 F. – sont les autres éléments qui donnent l'esprit de la société.

« Certes, on gagne un peu moins qu'ailleurs, à compétence égale, reconnaît Christian Briard, un programmeur handicapé, depuis dix ans dans la maison. *Mais ici on travaille en confiance avec un esprit de solidarité. Du moment que nous réalisons notre programme, on nous laisse vivre à notre rythme. Si j'ai envie d'aller faire un flipper ou de boire un coup, il n'y a personne derrière pour minuter chacun de mes gestes. En plus, si l'un de nous a un problème, les autres l'aident. Cet état d'esprit, je n'aurais pu le trouver dans une autre boîte, même la plus libérale. »*

Un cinquième pour la formation

Le conseil d'administration d'Informatique Service avait décidé, dès le départ, d'assurer une formation gratuite à des handicapés, à raison d'une demi-douzaine par an : *« On est formé par la boîte en sept à douze mois,* explique un employé. *Si la société s'est développée et peut embaucher, l'on est recruté d'office. Sinon on va chercher ailleurs.» « Nous nous étions équipés d'un matériel important,* raconte René Decroix. *Au départ, les ordinateurs étaient utilisés un cinquième du temps pour la formation, le reste pour la marche de la société. Avec vingt-cinq clients, sans être riche, on y arrivait. »*

Cette pratique risque d'être maintenant remise en cause par l'évolution technique et économique : *« A l'apparition de la micro-informatique, les petites sociétés qui formaient l'essentiel de notre clientèle se sont équipées en matériel, nous laissant tomber. Pour survivre, nous avons été obligés d'investir dans la « micro ». Cela nous a coûté très cher, mais c'était impératif. Cependant il faut augmenter notre chiffre d'affaires et faire payer la formation aux handicapés. Depuis seize ans, nous avons acquis une expérience de formation, ce serait regrettable de ne pas l'utiliser pour toutes les sociétés nationalisées ou les administrations qui n'ont pas leur quota de handicapés comme l'exige la loi. »*

L'évolution rapide de ce secteur implique une formation toujours en avance sur le marché effectif. *« Il faut voir l'évolution des besoins et les postes qui s'ouvriront dans le futur »,* explique M. Pierre Olivier, un ingénieur informaticien devenu directeur du centre de réadaptation fonctionnelle de Nanteau-sur-Lunain (Seine-et-Marne), où l'on forme chaque année deux cents handicapés à la fabrication et à la maintenance en robotique et en informatique (1).

Or beaucoup de handicapés ont un niveau d'études assez bas (entre autres parce que leur scolarité a été souvent perturbée). *« Nous devons donc consacrer une large part de notre temps au rattrapage. Mais nous devons faire attention à ne pas demander encore plus de gens qui ont déjà à supporter un handicap,* dit M. Olivier. *On en a déjà vu certains s'effondrer du fait d'une trop forte sollicitation. On peut penser que l'informatique est* a priori *adaptée aux handicapés. Mais ceux qui réussissent dans ce domaine sont ceux qui ont déjà le niveau ou les dispositions intellectuelles appropriées. »*

Cette réflexion est partagée par M. Laugier, directeur du centre Le Belloy (2), établissement de rééducation professionnelle dépendant de la Caisse nationale de prévoyance des ouvriers du bâtiment et des travaux publics, situé à Saint-Omer-en-Chaussée près de Beauvais. *« Les gens qui arrivent ici envoyés par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel n'ont souvent pas le niveau nécessaire pour suivre la formation. Nous formons en quinze mois des opérateurs-pupitreurs sur ordinateur et des programmeurs de gestion avec des connaissances d'analyse. C'est un temps relativement court compte tenu de la charge du programme. Les handicapés, s'ils veulent s'en sortir, devront faire, plus que les bien portants, preuve de leur capacité de travail. »*

Bref, soit on parque les handicapés dans des ateliers protégés, sans rien demander ni attendre d'eux. Soit on les accepte – souvent parce que c'est imposé – mais, à ce moment, on exige d'eux plus que des autres individus. *« Quand un handicapé va pour la première fois chez un client,* note René Decroix, *ce dernier est souvent sur la défensive. Il faudra à notre employé faire preuve de sa valeur et de la qualité de son travail pour que cette attitude disparaisse. »*

Créneau prometteur

Ce manque de confiance, Jean-Pierre Dupré l'a rencontré chez les banquiers. A vingt-neuf ans, il vient de créer au début de l'année Dupré Engineering, une société de « progiciels » (3), qui emploie quatre-vingt-dix handicapés. *« Il est très difficile de faire une entreprise avec des handicapés,* explique-t-il. *Aucune banque n'accepte de vous faire de crédit car elle estime qu'avec eux il est inévitable d'être en déficit. C'est le résultat des ateliers protégés où l'on n'attend rien des handicapés. Pourtant notre créneau est prometteur, car il n'existe guère d'entreprises de progiciels en France, alors qu'aux États-Unis elles représentent 80 % des activités de* software. »

Pour lancer son affaire, qui représente un investissement de 10 millions de francs, Jean-Pierre Dupré a finalement trouvé une solution, quelque peu acrobatique. Dans un premier temps, il a engagé une quinzaine de personnes handicapées possédant déjà une formation informatique, les autres ayant seulement une formation générale du niveau du baccalauréat, souvent plus. Ils sont formés dans l'entreprise, et leur indemnité de formation sert à financer la réalisation des premiers programmes, en attendant que les progiciels « rendent ». Il avait prévu le lancement d'un « programme informatique service-emploi » : *« Ça consistait simplement à mettre en rapport les offres d'emplois des journaux avec un fichier de demandeurs qui nous auraient envoyé leur curriculum vitae, moyennant une participation modique »,* explique Jean-Pierre Dupré. *« Mais nous nous sommes heurtés à un double barrage,* dit-il. *D'une part, la presse a refusé de prendre notre publicité, de peur de perdre ses petites annonces. D'autre part, l'A.N.P.E. nous a opposé une loi de 1945 qui interdit le placement moyennant finance. »*

Du coup, le programme est en suspens. Il devait permettre, selon Jean-Pierre Dupré, d'embaucher à terme une centaine d'autres handicapés. *« Nous savions qu'une personne handicapée a un rendement moindre. Donc, il nous fallait développer des services inédits, en attendant que les progiciels soient rentables. Connaissant maintenant les aides de l'État, si c'était à refaire, j'hésiterais car travailler avec les handicapés n'est pas toujours facile. »*

Propos ambigu, compte tenu du projet, mais qui traduit aussi une nouvelle attitude à l'égard des handicapés – ceux-ci étant considérés comme des actifs « comme les autres », de plein droit. *« Dans le contexte économique actuel, il faut apprendre aux handicapés à vendre leur capacité de travail et non leur handicap »,* explique Mme Anniek Mallet, déléguée générale des groupements interprofessionnels régionaux pour la promotion de l'emploi des personnes handicapées (4). A celles-ci – du moins celles qui ont les capacités intellectuelles et la formation scolaire nécessaire, l'informatique, par sa souplesse, peut offrir une porte d'entrée dans le monde du travail.

MICHEL ABADIE.

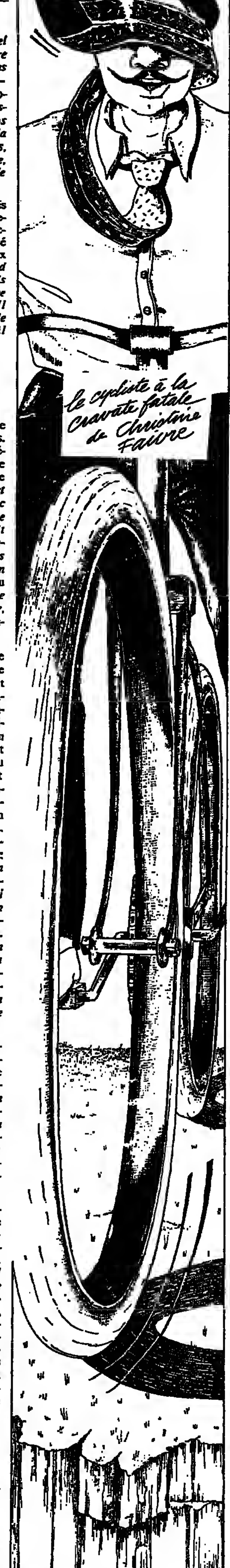
(1) Centre de réadaptation fonctionnelle du château de Nanteau-sur-Lunain, 77140 Nemours.

(2) Centre Le Belloy, 60860 Saint-Omer-en-Chaussée.

(3) A la différence des logiciels qui sont des programmes faits à l'unité, le progiciel est un programme destiné à sortir en série. C'est le client qui doit s'adapter au programme et non le contraire.

(4) Girpeh, 27, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Cyclo-fantasmes





ANNIE BATLLE

A SUIVRE

« Disneyland » anglais

La Communauté européenne soutient le projet d'aménagement d'un Disneyland en Grande-Bretagne, et elle a accepté de dégager 119 000 livres (près de 1,4 million de francs) pour une étude de faisabilité.

Baptisé *Wonderworld* – Pays des merveilles, – ce parc serait construit par des promoteurs privés, sur le site d'une aciérie désaffectée, à Corby, dans le Northamptonshire. Il couvrira 485 hectares. Les autorités locales défendent avec enthousiasme l'opération, qui offre une perspective de création de trois mille deux cents emplois permanents. L'inauguration est prévue en 1986.

Le parc sera peuplé de répliques grandeur nature de personnages de contes enfantins mais abritera également des héros plus modernes, réalisés par ordinateur. Les promoteurs espèrent en faire une vitrine de la technologie britannique en y incorporant un monorail et un centre de communications ultra-moderne. On compte attirer cinq millions de visiteurs par an. Le chiffre peut être très en dessous de la réalité, si l'on en croit les études réalisées par une entreprise locale qui estime que les vingt-deux millions d'habitants résident dans un rayon de 160 kilomètres de Corby n'hésiteront pas à faire deux heures de voiture pour voir la nouvelle attraction.

★ Actualités industrielles de Grande-Bretagne, 35, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris, tél. (1) 266.91.42.

Matraquage télévisuel

La télévision exerce une influence décisive sur l'opinion publique, selon Shanto Iyengar, Mark Peter et Donald Kinder, qui viennent de se livrer aux États-Unis à une expérience de six jours, en deux temps.

Dans le premier temps, les participants ont répondu par écrit à un questionnaire sur leurs priorités en matière de politique. Ensuite un premier groupe a été soumis à des émissions soulignant la faiblesse de la défense américaine, le second groupe à des programmes mettant l'accent sur des problèmes d'environnement. Dans un deuxième temps, on a demandé à nouveau aux participants de répondre à un questionnaire, en hiérarchisant huit thèmes. Tous ceux qui avaient participé au matraquage sur la défense ont privilégié celle-ci. Tous les autres ont privilégié l'environnement.

★ *New Society*, 30, Southampton Street, London WC 2, Grande-Bretagne.

L'État protecteur au Japon

Si l'État protecteur s'est moins rapidement développé au Japon qu'en Europe, explique N. Yashiro, docteur en économie, premier secrétaire de la délégation japonaise de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.), dans la revue *Futuribles* de mai 1983, c'est parce que les inégalités de revenus étaient moindres et donc les tâches redistributives plus limitées, que le nombre d'ayants droit (en particulier personnes âgées) était plus faible et que la famille jouait mieux qu'en Europe son rôle de régulation.

Mais la situation est en train de changer rapidement, car le vieillissement s'est très vite accéléré, la famille (du fait notamment du travail des femmes) ne joue plus son rôle d'antan, et le déclin de la croissance entraîne des inégalités. D'où une propension à l'extension de l'État protecteur qui, comme en Europe, rencontrerait rapidement des limites. Pour éviter une telle impasse, N. Yashiro plaide pour un *« État protecteur à la japonaise »* : limitation des interventions publiques, retour à la privatisation des services sociaux et réhabilitation du rôle d'entraide exercé jadis par la famille. Solutions souvent peu populaires en Europe et cependant d'actualité.

★ *Futuribles*, 55, rue de Varenne, 75007 PARIS. Tél. (1) 222-23-10.

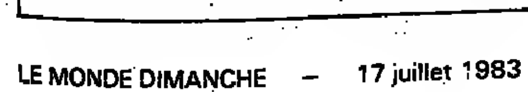
BOITE A OUTILS

Équilibre démographique

Lester R. Brown, dans le *Worldwatch Paper*, n° 53, fait une description synthétique des politiques démographiques nécessaires pour une nouvelle ère économique.

Avec la détérioration des systèmes vivants, la diminution des ressources énergétiques, avec le ralentissement de la croissance, on ne peut attendre la diminution « spontanée » du taux tant de mortalité que de natalité lorsque le niveau de vie augmente. Il s'agit non pas de ralentir le taux de croissance de la population, mais de la stopper vraiment. Si les particuliers ont intérêt au maintien de familles nombreuses (les enfants prenant en charge les parents pendant leurs vieux jours), l'intérêt public est de favoriser les « petites familles », ce qui n'est pas facile. La Chine, la Corée du Sud, Taïwan, Hongkong, Singapour, les Barbades, Cuba, ont ramené leurs taux de naissance à des zones proches de celle des États-Unis (16 ‰). Cela implique un fort investissement des gouvernements, la mise en œuvre systématique d'organismes de planning familial, et des mesures à la fois économiques et sociales pour encourager les petites familles. L'amélioration du niveau de vie en dépend.

★ Worldwatch Institute, 1776 Massachusetts Av. N.W. Washington D.C. 20036. États-Unis.



JEUX

Notre invité

PAUL QUILES

PORTRAIT CHINOIS

SI C'ÉTAIT…	CE SERAIT…
Uo métier	Pêcheur
Un plat cuisiné	Poisson à la tahitienne
Un vêtement	Vareuse
Un instrument de musique	Violoncelle
Un personnage de bande dessinée	Capitaine Haddock
Un titre de film	« Soleil vert »
Une voiture	La 2 CV
Uo animal	Le phoque
Un sport	La natation
Un siècle ou une époque	Le XV[e] siècle
Un chanteur	Hugues Auffray
Un meuble	Table à cartes
Un voyage	Les Antilles
Un produit de beauté	Eau de toilette
Un livre	La grande encyclopédie
Un monument	Le phare de Peumach (célébrité bretonne
Une affaire célèbre ou un événemeot historique	Le radeau de la Méduse

DICO

A quels mots ou expressions notre invité pensait-il lorsqu'il écrivait ces définitions peu orthodoxes ?

DÉFINITIONS

1. Elle commence à l'aurore, peut être singulière ou galante, survient au coin de la rue et mène au bout du monde (8 lettres).

2. Cela en fait une de plus chaque fois que cela tourne rond… mais aussi une de plus lorsque cela ne tourne plus rond ! (10 lettres).

3. Elle peut être belle ou profonde. Elle dépend de la façon dont on la mène ou dont on la creuse (8 lettres).

4. Il peut être mineur, elle peut être despotique… En tout cas, il est de bon ton de la suivre (4 lettres).

5. On les attend toujours avec impatience avant, on les regrette quelquefois après : ce sont les règles du jeu… (9 lettres).

6. Elle est au modèle ce que la grimace est au sourire (10 lettres).

FANTASME

Qui est ce personnage mystérieux — réel ou de fiction — que notre invité aurait secrètement voulu être ?

Pourquoi lui ? Parce qu'il est cool, que « ça marche pour lui » et qu'il a le triomphe modeste : peut-être parce qu'il n'a rien à craindre de son ombre.

QUIZZ

1. — Progrès décisif dans les techniques médicales, grâce à l'U.R.S.S., qui a créé, annonce l'agence Tass de janvier :
   - *a)* Des centres de rééducation pour parasites ;
   - *b)* Des complexes de réhabilitation pour déviants ;
   - *c)* Des asiles de réadaptation pour asociaux.
2. — Qui a déclaré : « *Je ne vais pas en Corse dans un esprit de cow-boy* » ?
   - *a)* Le commissaire Broussard ;
   - *b)* Gaston Defferre ;
   - *c)* Joseph Franceschi.
3. — Selon le bulletin officiel de l'éducation nationale du 6 janvier, les moments de restauration dans les cantines scolaires sont désormais :
   - *a)* Des séances systémiques ;
   - *b)* Des séquences éducatives ;
   - *c)* Des fréquences nutritives.
4. — « *Paris devient la capitale intellectuelle du monde* », disait quelqu'un dont l'historien Leroy Ladurie disait justement que son appartenance à la communauté intellectuelle « *faisait problème* ». Il s'agit de :
   - *a)* Régis Debray ;
   - *b)* Jack Lang ;
   - *c)* Max Gallo.
5. — Selon un rapport de la commission de la concurrence, les pratiques d'E.D.F. se soldent pour la collectivité par un surcoût de :
   - *a)* 5 % ;
   - *b)* 10 % ;
   - *c)* 15 %.
6. — Pour M. Reagan, le projet de traité de non-agression formulé en janvier par le pacte de Varsovie est :
   - *a)* La dernière duperie du Kremlin ;
   - *b)* Quelque chose à considérer ;
   - *c)* Une proposition cousue de fil rouge.
7. — Nouveau directeur de la rédaction du *Matin de Paris* ?
   - *a)* Jean-François Khan ;
   - *b)* Jean-Marie Cavada ;
   - *c)* Noël-Jean Bergeroux.
8. — Le kwacha était dévalué de 20 % en janvier. Dans quel pays ?
   - *a)* La Zambie ;
   - *b)* La Bulgarie ;
   - *c)* L'Indonésie.
9. — A propos du « Finnegans Wake », de Joyce, réputé intraduisible, qui a eu ce jugement : « *Dix-sept ans pour l'écrire, vingt ans pour le traduire, et le lecteur a une éternité pour ne pas le lire.* »
   - *a)* Graham Greene ;
   - *b)* C. Lévy-Strauss ;
   - *c)* José-Luis Borgès.
10. — Deux équipes françaises de basket sont arrivées en finale de coupe d'Europe : Limoges, qui a gagné la coupe Korac, et :
    - *a)* Le Mans ;
    - *b)* Tours ;
    - *c)* Villeurbanne.

TEST

Sur quelle mentalité êtes-vous « branché » ?

Depuis plus de dix ans Mike Burke étudie au C.C.A. (1) ce que l'on appelle aujourd'hui « les courants socio-culturels », c'est-à-dire les comportements et les tendances qui existent souvent à l'état latent dans une société. Sans être exhaustif, ce test, qu'il a élaboré, devrait aider chacun à se situer dans cette « carte des mentalités françaises ». Sélectionnez, pour chacun des 6 thèmes suivants, la réponse qui correspond le mieux à votre tempérament.

(1) Le C.C.A. (Centre de communication avancé) a été créé en 1971 avec Bernard Cathelat : il dépend du groupe Havas.

PENSEZ A 1995, DANS DIX ANS VOILA QUATRE GENRES DE SOCIÉTÉS, DANS LAQUELLE SOUHAITERIEZ-VOUS VIVRE ?

1. — Une société stable, sérieuse et disciplinée qui conserve ses traditions, défend ses principes fondamentaux. Elle encourage une morale de vie fondée sur le respect de la famille, du travail et de la propriété privée.
2. — Une société très tolérante qui laisse les gens, qui ont envie d'innover, essayer individuellement, de leur côté, des modes de vie nouveaux.
3. — Une société où le progrès technique permettrait plus de loisirs pour ceux qui veulent exprimer leur personnalité, mais aussi où la compétition professionnelle permet à ceux qui le veulent, de prendre des risques et de parvenir à leurs ambitions.
4. — Une société qui se préoccupe avant tout du bonheur, de la sécurité des gens, prenant en charge tous les besoins matériels, et qui évolue vers un bon équilibre entre le progrès technique et la qualité de vie.

VOS OBJECTIFS PROFESSIONNELS

5. — Vous vous dites qu'il faut survivre le plus longtemps possible, en prenant le minimum d'initiatives en appliquant vos connaissances, afin de produire un travail de qualité.
6. — Vous cherchez une certaine autonomie à l'égard de votre profession, qui vous permettra de vivre à votre façon à l'intérieur de votre job, et à votre propre rythme en dehors.
7. — Vous grimpez l'échelle hiérarchique, en accumulant des expériences ; vous êtes respectueux, consciencieux, fidèle, et acceptez toutes les contraintes qu'imposent les relations de travail.
9. — Votre objectif est de réussir, en prenant des initiatives ; vous êtes dynamique, appliqué au travail, et votre vraie récompense, c'est d'être « connu » dans votre métier.

VOICI QUATRE MANIÈRES DE VIVRE DANS LES ANNÉES A VENIR. LAQUELLE PRÉFÉREZ-VOUS POUR VOUS ?

9. — Je ne me laisse pas avoir par l'argent ni par les grandes idées des autres, et me débrouille pour vivre dans mon coin, à ma manière.
10. — Je profite au maximum de la vie sans me laisser embrigader, et si nécessaire, je me battrai seul pour imposer mes idées et réussir dans mes entreprises.
11. — Je bâtis pierre par pierre ma vie, en restant fidèle à mes habitudes et mes principes et en défendant la morale et la famille sans me soucier des modes.
12. — Je m'organise en famille et avec mes amis une vie simple et confortable en bonne harmonie avec mon entourage au travail comme à la maison.

A UN JEUNE, QUE RECOMMANDERIEZ-VOUS POUR SON AVENIR ?

13. — Gagner beaucoup d'argent, en se défonçant, pour mieux profiter de la vie.
14. — Gagner beaucoup d'argent pour que ses enfants soient plus à l'aise.
15. — Gagner l'argent suffisant, sans forcer, pour avoir plus de disponibilités pour sa famille.
16. — Etre un chômeur bien payé, ou faire des petits boulots, juste quand on a besoin d'argent.

POUR VOUS, LE PROGRÈS C'EST QUOI ?

17. — Le vrai progrès, c'est retrouver l'harmonie entre les hommes, avec les animaux et la nature.
19. — Mieux vivre la vie de tous les jours.
19. — Découvrir des choses nouvelles dans tous les domaines.
20. — Aller de plus en plus loin, de plus en plus vite, pour que chaque individu profite à sa guise.

AUJOURD'HUI, DE QUEL TYPE DE CHEF A-T-ON BESOIN EN FRANCE A LA TÊTE DE L'ÉTAT ?

21. — Quelqu'un qui vous ressemble.
22. — Un chef à poigne.
23. — Un homme d'expérience qui sait tirer le meilleur parti du passé.
24. — Un homme d'action qui entraîne des hommes derrière lui.

KIADIKOI

1. — Qui a parlé de « *ces messieurs des organisations patronales (…) qui organisent les luttes de classes* » ?
   - a) J.-P. Chevènement, en 1978 ;
   - b) L. Mermaz en 1981 ;
   - c) J. Poperen en 1983.
2. — Qui s'est, en toute simplicité, décerné ce label intellectuel : « *Ma réputation d'homme intelligent a desservi mon image. Les Français (…) ont voté pour un candidat peut-être moins intelligent mais qu'ils comprenaient mieux…* » ?
   - a) F. Mitterrand en 1966 ;
   - b) J. Chirac en 1981 ;
   - c) V. Giscard d'Estaing en 1983.
3. — Qui a eu cette formule grandiose : « *il faut laisser le temps au temps* » ?
   - a) J. Lang ;
   - b) M. Jobert ;
   - c) F. Mitterrand.

DANS LE DESORDRE

Chaque semaine, une liste d'éléments qu'il vous faut reclasser dans le bon ordre en faisant appel à votre mémoire et à votre intuition.

En musique

La musique classique fait sans cesse de nouveaux émules, mais la vie des auteurs reste souvent floue dans les esprits. Pourriez-vous remettre dans l'ordre chronologique les compositeurs suivants :

- Chopin ;
- Gershwin ;
- Beethoven ;
- Mozart ;
- J.-S. Bach ;
- Debussy ;
- Albinoni ;
- Stravinsky ;
- Wagner ;
- Brams.

MOTS EN VRAC

Quatre mots de 7, 8, 9 et 10 lettres qu'il vous faut reconstituer.

VINERSU
NAZIERUS
SONITROCP
RAQUETRADN

PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD BRIS ET ALEXANDRE WICKHAM

SOLUTIONS

TEST

Pour savoir à quelle « mentalité dominante » vous vous rattachez, faites correspondre à vos 6 réponses les lettres figurant sur la grille ci-dessous :

1 = U	9 = D	17 = R
2 = D	10 = A	16 = A
3 = A	11 = U	19 = A
4 = R	12 = R	20 = D
5 = U	13 = A	21 = D
6 = D	14 = U	22 = U
7 = R	15 = R	23 = R
6 = A	16 = D	24 = A

Vous avez au moins 3 lettres dans l'une des catégories ? Alors vous entrez dans l'une des quatre grandes mentalités identifiées par le C.C.A. Si vous en avez 5 ou 6 alors vous avez toutes les chances d'avoir un profil très marqué.

LES U DOMINENT : VOUS AVEZ UNE MENTALITÉ UTILITARISTE

14,5 % de la population française.

Fatalistes, austères, attachés à vos racines, vous êtes respectueux de l'ordre des choses. Vour refusez toute mise en cause de l'ordre établi, vous vous défendez par une attitude de conservatisme et parfois un comportement plutôt agressif. Vous détestez l'inutilité, le superflu. Vous prônez plutôt des valeurs de l'effort et de nécessité individuelle, l'intégralité morale et surtout l'intégration par référence à nos grands mythes normatifs et les valeurs transcendantales. Cette mentalité a tendance à se replier de façon égocentrique sur la cellule familiale fortement hiérarchisée.

LES R DOMINENT : VOUS AVEZ UNE MENTALITÉ DE RECENTRAGE

51,5 % de la population française.

Vous êtes à la recherche d'une existence simple, équilibrée, et en harmonie, tant sociale que privée. Les personnes de cette mentalité vivent repliées sur la vie familiale, sont socialement peu dynamiques, mais aussi très romantiques, idéalistes, utopistes dans leurs attentes. Elles veulent « l'évolution » mais elles ne veulent pas changer leurs propres habitudes souvent…

Donc, en réalité, elles sont surtout soucieuses de défendre un ordre social auquel elles cherchent à se conformer et dans lequel elles aspirent à se faire une place. Cette volonté d'ascension se projetant de façon très forte sur l'enfant.

LES A DOMINENT : VOUS AVEZ UNE MENTALITÉ D'AVENTURE

14,5 % de la population française.

Ce sont des hédonistes, dynamiques, d'un romantisme idéaliste (réussir dans la vie ; lutter pour un monde meilleur), humanistes, mais sensualistes, aimant aussi le luxe et les plaisirs. Assez optimistes, vous aimez profiter des bons côtés de la vie. Dynamiques, les personnes de cette mentalité vivent aussi de bronzage et de farniente, dans les pays lointains.

La mobilité sociale, le progrès social et technique, le choix, plusieurs alternatives sont pour vous plus importants que l'ordre des choses et les dichotomies simples.

Pessimistes, les personnes de cette mentalité n'aiment guère l'embrigadement et toute référence contraignante d'une idéologie quelconque.

LES D DOMINENT : VOUS AVEZ UNE MENTALITÉ DE DÉCALAGE

20,1 % de la population française.

Ce sont des sensualistes, égocentriques, vivant dans l'instant présent et dans l'éphémère, fermement décidés à profiter au maximum de la société d'autant plus que dans le fond, ils sont assez pessimistes quant à leur avenir. Les « décalés » sont des individualistes complexes, à double visage. Ce sont des Janus partagés entre un comportement d'intrégation matérielle et une psychologie de désimplification morale, de débrayage et de hors-jeu social. La recherche de cette mentalité est celle d'une évasion narcissique dans le fantastique, un refus du rationnel et la moralité sociale. Politiquement, ils sont indifférents, désimpliqués, et hostiles aux partis par déception.

PORTRAIT CHINOIS

Alain Bombard

DICO

1. Aventure ; 2. Révolution ; 3. Carrière ; 4. Mode ; 5. Elections ; 6. Caricature.

FANTASME

LUCKY LUKE

KIADIKOI

1. — a) J. Poperen ;
2. — b) V. Giscard d'Estaing ;
3. — c) J. Lang.

MOTS EN VRAC

univers
suzerain
pronostic
traquenard

QUIZZ

1 A ; 2 A ; 3 B ; 4 B ; 5 B ; 6 B ; 7 A ; 8 A ; 9 C ; 10 C.

DANS LE DÉSORDRE

Albinoni (1671-1750), Bach (1685-1750), Mozart (1756-1791), Beethoven (1770-1827), Chopin (1810-1849), Wagner (1813-1883), Brahms (1833-1897), Debussy (1869-1918), Gershwin (1898-1937), Stravinsky (1882-1971).

RADIO TÉLÉVISION

DU LUNDI 18 JUILLET
AU DIMANCHE 24 JUILLET

Bleu, rouge ou vert, le petit écran en voit de toutes les couleurs. Gauguin, Giotto, Cueco, par Max-Pol Fouchet, Malraux ou Cueco lui-même, sont les plats de choix d'une semaine où les variétés courantes, les téléfilms étrangers ou le cinéma du monde entier occupent des soirées ensoleillées mais sans éclat.

Festivals de jazz en avant et télés à la traîne

IL semble que, pour la première fois depuis de longues années, les télévisions françaises ne diffuseront pas, ni en direct ni en différé, les plus grands Festivals de jazz d'été qui se tiendront dans l'hexagone en juillet (Antibes, Nice, Nîmes, Vienne par exemple). Si ce qui n'est encore qu'un bruit se confirme, nous serons conduit à constater non point seulement une stagnation, déjà trop évidente, dans la politique des programmes, mais encore une pure et simple régression. Ce retrait frileux, pour ne pas dire méprisant, contraste à la fois avec la doctrine proclamée du ministère de la culture et avec la démarche d'un nombre toujours plus grand de municipalités, qu'elles soient de l'opposition ou de la majorité. Avec un peu de chance, nous aurons peut-être Montreux, au demeurant très bon studio d'enregistrement pour les grandes compagnies d'outre-Atlantique.

L'audience existe-t-elle ? Plus de cent vingt mille personnes à Nice, en juillet, et de toutes générations, ce n'est pas mal. D'autres signes ne trompent pas. Les cases horaires régulières des radios périphériques et « centrales », qui, elles, font leur boulot, l'éclosion d'une centaine d'émissions jazziques sur les ondes des radios locales : tout cela est-il privé de sens ? Et faut-il rappeler qu'un disque de David Sanborn ou de Grover Washington peut atteindre le million d'exemplaires ? Ce ne sont pas des Coltrane. Soit. Mais nous parlons d'audience, et, au nom de celle-ci, combien de pousseuses de chansonnettes, qui ne sont pas non plus des Ella Fitzgerald, ont-elles droit au petit écran ? La loi des indices d'écoute, nous le savons bien, les inscrit d'office dans ce que le goût de la symétrie nous incline à appeler le cahier des décharges. Avançons. A supposer que l'ensemble des jazzmen n'ait encore qu'un public largement minoritaire, a-t-on vraiment institué trois chaînes pour opprimer trois fois les mêmes minorités ?

Qu'on ne demande pas à ceux qui aiment *d'abord* le jazz de le défendre mollement. Qu'on nous permette de dire que les arguments qu'on nous oppose, et que nous connaissons par cœur, tiennent mal. Trop d'Américains, dans la jazz ? Moins que de Basques dans les jeux de chisteras. Trop d'étrangers ? Moins que dans le rock ou le tennis sur gazon. Questions : Bach est-il un auteur périgourdin ; Karajan, un chef tourangeau ; Libermann, un directeur bourguignon ? Qui invoque, pour articuler des réserves, ces histoires d'origine ?

Continuons. Pourquoi aucune des trois chaînes n'a-t-elle acheté un concert, une interview de Miles Davis — idole des jeunes s'il en fut ? Le prix en eût été très raisonnable. Des problèmes d'argent, parlons-en, tant que nous y sommes. L'an passé, six concerts d'Antibes ont coûté avec des vedettes pour public très divers (Ray Charles, McLaughlin, Sarah Vaughan, Grappelli, Katia et Marielle Labèque), un million et demi, tout compris : frais et droits, déplacements de personnes et de moyens techniques, soit, grosso modo, sept heures d'antenne, alors que des émissions de variétés pompent autant ou plus, pour à peu près une heure, c'est-à-dire « valent » sept à neuf fois plus cher.

Nous avons gardé pour la fin les meilleures roublardises. Des morceaux de documents encombreraient les archives, de quoi distiller des concerts, au compte-gouttes, pendant vingt ans. Mais pourquoi ces stocks, sinon parce qu'on a peu diffusé ou qu'on a, inconsidérément, accumulé pour reléguer. Paierons-nous, sans fin, cette absurdité ? Que penserait-on d'un bulletin d'information qui refoulerait des images présentes sous prétexte qu'abondent des témoignages, non publiés mais toujours brûlants, de drames passés ? Un dernier mot sur l'alibi suprême : le jazz est souvent convoqué aux lucarnes. C'est le zeste obligé des apéros parisiens, en effet, des cocktails plutôt, et qui fait la bonne conscience du serveur et du patron.

LUCIEN MALSON.

La vie en double

Deux têtes de moines bouddhistes, côte à côte, tendrement posées sur un lit, comme deux gouttes d'eau tombées du ciel dans un champ de notre province. Bien malin celui qui arriverait à distinguer l'une de l'autre. Elles sont trait pour trait semblables. Jacqueline et Simone ont les mêmes vêtements campagnards, la même voix tempérée, les mêmes expressions enjouées. Deux phénomènes vivants, se dit-on des jumelles qui ont vécu ensemble, toujours ensemble pendant plus de cinquante ans.

En 1972, les deux sœurs Huet, appelées à cette époque « sœurs dynamite », sont expulsées de leur atelier de couture parisien pour des raisons immobilières. Elles entament aussitôt une grève de la faim de quarante jours qui leur permet d'obtenir un appartement proche de celui dont elles avaient été chassées. Au cours de cette tentative suicidaire, l'une, est atteinte de tétanos, reste cinq semaines dans le coma. L'autre se trouve donc séparée de son autre moitié. Un drame !

Cet événement passé, Simone et Jacqueline quittent Paris, se retirent en rase campagne entre terre et ciel, blotties dans une maisonnette imprégnée d'odeur de fenouil et de fruits secs. Un havre de paix où Dominique Gros les a filmées pour la série « Ligne de vie », de l'INA. Sur le vif, non comme de spécimens rares, plutôt comme deux compagnes qu'on a rencontrées il y a bien longtemps et qu'on retrouve avec plaisir et fascination.

Silence, ne pas déranger ; le père, bouche ouverte, pique un franc roupillon dans un fauteuil d'osier, tandis que les deux sœurs chuchotent leur vie. « Une existence pour Jacqueline, une autre pour Simone, une troisième pour Jacqueline et Simone ». *Trois vies ou une contenues dans deux corps sveltes, aussi épurés que des statuettes de Giacometti, rompus aux exercices matinaux les plus sévères, habituées à la nourriture végétarienne. Cette paire de petites dames franchement cocasses s'adonne à la plus étrange des expériences mystiques. Leur discours souterrain, n'a pas été dicté par la lecture des grands philosophes (seule influence,* la Case de l'oncle Tom) *mais par une sorte de fusion intense en elles et le cosmos infini. Elles préfèrent aux rêves l'étincelante réalité, elles regardent le vol des oiseaux pour scruter plus profondément le ciel.*

Les jumeaux, pour les populations d'Afrique, incarnent un idéal de perfection ontologique, rappellent un temps mythique où les premières créatures humaines vivaient en parfaite harmonie avec le monde environnant. Jacqueline et Simone sont un exemple parfait de cet état de grâce que certains Asiatiques tentent de revivre. Dominique Gros a su en transmettre la gravité (parfois angoissante), la simplicité intimiste, le double secret.

MARC GIANNESINI.

★ Lignes de vie : *Simone et Jacqueline : une résolution*, dimanche 24 juillet, FR3, 20 h 35.

les films

PAR JACQUES SICLIER

★ A VOIR
★★ GRAND FILM

JEUDI 21 JUILLET

BOBBY DEERFIELD *

Film américain de Sydney Pollack (1977), avec Al Pacino, M. Keller, A. Duperey, R. Valli, S. Meldegg.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

Un coureur automobile ne tient plus à la vie. Une jeune femme, rencontrée dans une clinique suisse et atteinte d'une maladie incurable, lui en redonne le goût. Retour au grand mélo hollywoodien, avec une technique moderne et raffinée.

VENDREDI 22 JUILLET

LE REBELLE *

Film français de Gérard Blain (1980), avec P. Norbert, M. Subor, L Rossis, J.-J. Aublanc, F. Michaud, A. Jerôme.
A 2, 23 h 05 (100 mn).

Il a vingt ans, il est né dans un milieu prolétaire. Il veut un avenir heureux pour sa jeune sœur. Il est rebelle à tout : au travail abrutissant, aux règlements administratifs, au pouvoir de l'argent, aux idéologies. Il se bat seul, jusqu'à la délinquance. Beau portrait d'un individualiste. Mise en scène épurée, tragique par un réalisateur lui-même en révolte contre le cinéma académique.

LUNDI 18 JUILLET

PASSION SOUS LES TROPIQUES

Film américain de Rudolph Maté (1952), avec R. Mitchum, L. Darnell, J. Palance, S. Giglio, R. Hoyos Jr.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

Une femme traquée par un tueur est protégée par un boxeur au Venezuela. Des stars pour un film d'aventures fait pour être exploité en relief (3D). En version « plate », il ne reste pas grand-chose.

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*

Film franco-italien à sketches (1967).
***Metzengerstein*, de Roger Vadim ; avec J. Fonda, C. Marlier, P. Fonda, F. Prevots, Ph. Lemaire, *William Wilson*, de Louis Malle, avec A. Delon, B. Bardot, K. Cristina, U. d'Orsi. *Il ne faut jamais parier sa tête avec le diable*, de Federico Fellini, avec T. Stamp, S. Randone, M. Yaru.**
FR 3, 20 h 35 (135 mn l'ensemble).

Trois nouvelles d'Edgar Poe, adaptées selon le tempérament de chaque cinéaste. Vadim escamote le fantastique dans l'érotisme (Jane Fonda en contesse débauchée) et le chichi esthétique. Malle illustre remarquablement le thème du « double » et une étrange partie de cartes entre Alain Delon et Brigitte Bardot. Fellini « modernise » Poe et fait son propre cinéma de fantasmes et de délire, sur la décadence et le mal. C'est ébouriffant.

MARDI 19 JUILLET

L'ENTOURLOUPE

Film français de Gérard Pirès (1980), avec J.-P. Marielle, J. Dutronc, G. Lanvin, A. Jousset, J. Lanier.
A 2, 20 h 35 (90 mn).

Deux petits truands sans envergure deviennent démarcheurs d'un escroc, dans une campagne française peuplée de « bouseux ». L'humour de Pirès tourne au mépris systématique, la mise en scène est vite essoufflée. Une consolation : les dialogues « céliniens » de Michel Audiard.

LA BALLADE DES DALTON *

Film français de René Goscinny et Morris (1977), avec les voix de D. Ceccaldi, R. Goscinny, B. Haller, P. Trabaud, J. Balutin, G. Hernandez, P. Tornade.
FR 3, 20 h 35 (80 mn).

Dernière réalisation des studios d'animation Idefix, *avant la mort de Goscinny. Les Dalton, surveillés par Lucky Luke, doivent tuer huit personnes pour recueillir un héritage. Techniquement fameux, ce long métrage de dessins animés baigne dans une irrésistible loufoquerie et parodie outre le western, la comédie musicale hollywoodienne.*

DIMANCHE 24 JUILLET

LES RÉVOLTÉS DU « BOUNTY » *

Film américain de Lewis Milestone (1962), avec M. Brando, T. Howard, R. Harris, H. Griffith, R. Haydn, Tarita.
TF1, 20 h 35 (145 mn).

Drame d'aventures maritimes à la fin du XVIII[e] siècle. Révolte d'un équipage contre un capitaine tyrannique. Malgré des qualités spectaculaires, cela ne vaut pas la version 1935 de Frank Lloyd.

LE PARTAGE DE CATHERINE *

Film italien de Luigi Comencini (1965), avec C. Spaak, E.M. Salerno, M. Michal, R. Cucciola, M. Miranda (N.)
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Sous une fausse identité, une jeune fille se partage entre trois hommes... qui ne le savent pas. D'après une pièce de Diego Fabbri, une comédie où le mensonge devient une forme d'idéalisme. Le style et l'inspiration de Comencini flottent dans plusieurs directions. Mais, ce film à demi raté trouve sa place en « ciné-club ».

Les soirées de la semaine

	LUNDI 18	MARDI 19	MERCREDI 20	JEUDI 21	VENDREDI 22	SAMEDI 23	DIMANCHE 24
TF 1	**20 h 35 Cinévasion : Passion sous les tropiques**, film de Rudolf Mate. **22 h 10 Journal de voyage avec André Malraux** : promenade imaginaire dans la Renaissance italienne. **23 h 20 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Mardivertissement** : Gala du Midem 83. Higelin, U. Tozzi... **21 h 45 Télévision de chambre : Casting.** Des acteurs tentent de vivre un amour idéal au cinéma. **22 h 40 Regards entendus** : par Cueco, un dessinateur. **23 h 25 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Variétés : Vagabondages.** Avec Jean Guidoni. **21 h 35 Arcana** : les musiques mécaniques. Boîtes à musique, bibelots ingénieux. **22 h 45 Caméra fantastique** : Abel Gance hier et demain. **23 h 30 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Téléfilm : La boomerang noir**, une mauvaise coproduction. **22 h 15 Caméra festival** : Propre en ordre. En Suisse. **23 h 30 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Au théâtre ce soir** : l'Azalée, d'Y. Jamiaque. Une « femme libre » aux prises avec un séducteur. **22 h 45 Le jeune cinéma français de courts métrages** : Holidays. **23 h 30 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.** **21 h 50 Série : Shogun.** Le nouveau Dallas. Exotique. **22 h 55 22, v'là le rock.** Funky music. **23 h 40 Un soir, une étoile.**	**20 h 35 Film : les Révoltés du « Bounty »**, de Lewis Milestone. **23 h 55 Lettre aimée.** La plus belle missive amoureuse.
A 2	**20 h 35 La grand échiquier**, de J. Chancel. Avec l'Orchestre de Bordeaux et Roberto Benzi.	**20 h 35 Film : l'Entourloupe**, de Gérard Pires. **22 h 10 Souvenirs de Max-Pol Fouchet** : Gauguin. De l'impressionnisme au symbolisme.	**20 h 35 Téléfilm : Saison violente**, d'après E. Roblès (1[re] partie). Un adolescent à Oran en 1927. **21 h 40 Série : Chaplin inconnu.** Deuxième partie d'un document sur Charlot : magnifique. **22 h 35 Document : l'Amérique vue par elle-même** ; minorités musicales.	**20 h 35 Soirée allemande : Club des télévisions du monde (A.R.D.)** : Sur les lieux du crime... Miriam, téléfilm de P. Adam. Un meurtre étrange. **22 h 10 Concert** : Beethoven, Ravel.	**20 h 35 Série : Verdi.** Le pensum de l'été. **21 h 50 Apostrophes** : les romanciers best-sellers sont-ils heureux ? **23 h 5 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : le Rebelle**, de Gérard Blain.	**20 h 35 Variétés : Bon anniversaire, Loulou.** Avec C. Aznavour, M.-P. Belle, N. Croisille... **22 h 25 Jeu : La chasse aux trésors.** En Norvège.	**20 h 35 Série : Bonjour, Mister Lewis.** Jerry, le génial comique américain. **21 h 35 Documentaire : La Renaissance**, 1588, l'année-charnière. **22 h 25 Jazz.** Jimmy Witherpoon Quartet.
FR 3	**20 h 35 Histoires extraordinaires** : signées Roger Vadim, Federico Fellini et Louis Malle. **22 h 50 Magazine de la mer : Thalassa.** Port-Cros, une île sous surveillance. **23 h 20 Prélude à la nuit** : Jolivet.	**20 h 35 La Ballade des Dalton**, de Morris et Goscinny. **22 h 15 Bleu outre-mer** : l'esclavage (Guyane) ; Simone Schwartz-Bart (Guadeloupe). **23 h 10 Prélude à la nuit** : Chopin.	**20 h 35 Spectacle 3 : Intrigue et amour**, du poète allemand F. Shiller. Romantique. **22 h 55 Prélude à la nuit.** Dittersdorf.	**20 h 35 Ciné-passion : Bobby Deerfield**, de Sydney Pollack. **22 h 55 Parole donnée** : La Fiesta brava. Passion de la tauromachie. **23 h 55 Prélude à la nuit** : Schubert.	**20 h 35 Magazine Vendredi** : Regarde pas la bouche pleine. Les feuilletons américains. **21 h 55 L'aventure : les dents de la mort**, de F. Rossif. **22 h 50 Festival de jazz de Juan-les-Pins.** Oscar Peterson. **23 h 20 Prélude à la nuit** : Tippett.	**20 h 35 Festival d'été : Avignon.** Dernière nouvelle de la peste. **22 h 55 Musiclub** : Beethoven.	**20 h 35 Série : Lignes de vie.** Simone et Jacqueline, une résolution. Deux femelles mystiques. **21 h 35 Aspects du court métrage français.** **22 h 30 Cinéma de minuit : le Partage de Catherine**, de Luigi Comencini. **23 h 55 Prélude à la nuit** : Pierné.

RADIO TELEVISION

LUNDI 18 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
14 h 40 Croque-vacances.
16 h 30 Tour de France (et à 19 h 45).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : la Vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
20 h Journal (et à 22 h).
20 h 35 Cinévasion : Passion sous les tropiques, de Rudolf Maté.
22 h 10 Journal de voyage avec André Malraux. A la recherche des arts du monde entier.
De Florence à Rome en passant par Fontainebleau, la promenade imaginaire de l'auteur de la Condition humaine : *Botticelli, Michel-Ange, le maniérisme. Même si la série a pris de l'âge, elle reste l'une des meilleures de Jean-Marie Drot. A voir pour la personnalité fascinante, les gestes, les mains de Malraux.*
23 h 5 Journal.
23 h 20 Un soir, une étoile.

A 2

12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Material, Joe Boxer, Johnny Hallyday...
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Tennis : Coupe de la fédération, à Zurich.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier, de Jacques Chancel.
Avec l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine et Roberto Benzi.
23 h 15 Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : Histoires extraordinaires...
Trois contes fantastiques : *Metzengerstein*, de Roger Vadim ; *William Wilson*, de Louis Malle ; *Toby Dammit*, de Federico Fellini.
22 h 30 Journal.
22 h 50 Magazine : Thalassa.
Port-Cros, une île sous surveillance.
23 h 15 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
23 h 20 Prélude à la nuit.
Adagio pour cordes, d'André Jolivet, par les solistes de Marseille, sous la direction de D. Erlih.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, Couvade : le père et les rites de naissance.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Mme de Staël.
10 h 45, Le texte et la marge, avec D. Decoin : *Les trois vies de Babe Ozouf.*
11 h 2, Music : Mic-mag, magazine en direct d'Avignon.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique : Patch-rock (l'actualité du rock).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : *le Crime de Mathilde*, de G. des Cars.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture.
17 h 32, Instantané, magazine musical : à Avignon.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : en hommage à Alfred Hofkunst, exposition à Marseille.
20 h, La Canicule, de C. Palustran.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : la lune et le voyage des âmes.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE MUSIQUE

Toute cette semaine, les émissions de France-Musique seront diffusées en direct d'Aix-en-Provence et de Marseille.

6 h 2, Musiques du matin.
8 h 30, Le journal de France-musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Rameau, « l'opéra ci, l'opéra là », œuvres de Peri, Monteverdi, Lulli, Campra...
12 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire) : œuvres de Beethoven et Crusell, par les solistes de l'Orchestre de Cannes-Provence-Côte d'Azur.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : de Matisse, œuvres de Webern, Mozart... ; à 15 h, de Gabriel Bacquier ; à 16 h, de Jean Gilles.
17 h, Jazz : Nice-Antibes.
18 h, Une heure avec Magali Damonte (en direct du cloître Saint-Sauveur) : œuvres de Gounod, Debussy...
19 h 5, L'imprévu.
21 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : musiques andalouses des seizième et dix-septième siècles, par l'Ensemble Ziryab.
23 h, Fréquence de nuit : l'amour ; à 23 h : Dix heures et demie du soir en été.

MARDI 19 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
18 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : la Vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 21 h 35 et 23 h 10).
20 h 35 Mardivertissement. Gala consécration Midem 83.
Emission de M. et G. Carpentier.
Avec U. Tozzi, K. Wiede, J. Higelin...
21 h 45 Télévision de chambre : Casting.
Téléfilm d'A. Joffe, avec B. Myers, M. Robin, E. Scob...
Un cinéaste tente de restituer à l'écran un amour parfait en exigeant que les acteurs le vivent eux-mêmes : la mise en scène hésite entre le conte naïf et le drame psychologique.
22 h 40 Regards entendus : Cueco, par Cueco. Réal. Guy Olivier. (Prod. I.N.A.).
Un grand dessinateur contemporain par lui-même.
23 h 25 Un soir, une étoile.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Supertramp, Michel Jonasz, Talking Heads, les Civils et Marvin Gaye.
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Tennis ; athlétisme.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Film : l'Entourloupe, de Gérard Pirès.
22 h 10 Souvenirs de Max-Pol Fouchet : Gauguin.
Réal. G. Pignol (rediff.)
La rencontre de Gauguin avec l'impressionnisme et son évolution vers l'art symboliste. Sa vie de misère, son esthétique par un poète et un grand homme de télévision.
23 h 5 Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Film : la Ballade des Dalton, de Morris, René Goscinny.
21 h 55 Journal.
22 h 15 Bleu outre-mer.
Emission de M. Coletti.
« Il était une fois l'esclavage », reportage de Neron et Theolade (Guyane). « Simone Schwartz-Bart », interview de Jacqueline Maussion (Guadeloupe).
23 h 8 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
23 h 10 Prélude à la nuit.
« Ballade nº 1 pour piano seul », de F. Chopin, par M. Lévinas.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, la Couvade : la père et les rites de naissance ; à 8 h 50, les demeures de l'aube.
9 h 7, La matinée des autres : le ramadan.
10 h 45, A bâtons rompus : avec François Bourricand, sociologue.
11 h 2, Musique : Mic-Mag magazine, en direct d'Avignon.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Patch-rock.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Les yeux plus grands que le ventre », de Cavanna.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : itinéraires ; à 15 h 20, Magazine international ; à 16 h 25, Micro-mag, à 17 h, Raisons d'être.
17 h 32 Qu'entendre à Venise ? (Monteverdi, Stravinski ou Nono).
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la bio-énergie et l'homme moderne, avec A. Lowen.
20 h, Dialogues : l'homme, objet de la médecine. Avec N. Bensaïd et R. Sananès.
21 h 15 Rimbaud, trois manières (Amy, Britten, Henzé).
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de Pergolèse, Schubert, Tchaïkovski, Delibe, Boccherini...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h, Le matin des musiciens : Rameau, le musicien philosophe, œuvres de Rameau, Rousseau.
12 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : « Quatuors », de Mozart, et « Trio », de Haydn, par les solistes du Nouvel Orchestre Philharmonique.
13 h 5, L'Arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : de Mirabeau ; à 15 h, d'Ernest Blanc ; à 16 h, de Darius Milhaud.
17 h, Jazz : Nice-Antibes.
18 h, Une heure avec l'Ensemble baroque de Provence (en direct du cloître Saint-Sauveur) : intégrale des « pièces de clavecin en concert » de J.-P. Rameau.
19 h 5, L'imprévu.
21 h 30, Concert (en direct du théâtre du Pavillon de Vendôme à Aix) : « Suite nº 1 en ut majeur », de J.-S. Bach, et « Suite nº 1 et nº 3 », de G.-F. Haendel, par l'English Baroque Solists, dir. J.-F. Gardiner.
23 h 35, Jazz-Club (en direct du Hot Brass) : le quintette du trompettiste J. Walrath avec G. Ferris, trombone.

MERCREDI 20 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
15 h 30 Croque-vacances (et 17 h).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : la Vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Tour de France.
19 h 53 Loterie nationale.
20 h Journal (et à 22 h 35 et 23 h 15).
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Vagabondages.
Émission de R. Gicquel.
Autour de Jean Guidoni...
21 h 35 Connaissance de la musique : Arcana. Les musiques mécaniques, émission de M. Le Roux.
Boîte à musique, bibelots ingénieux ou chefs d'œuvre d'orfèvrerie, les nombreux moyens d'antan pour conserver la musique.
22 h 45 Caméra fantastique : Abel Gance hier et demain. Réal. N. Kaplan.
Un ancêtre du septième art, génial, un peu mélagomane.
23 h 30 Un soir, une étoile.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Donna Summer...
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Série documentaire : Un monde différent.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été. — Tennis, cyclisme.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Saison violente.
Réalisation M. Moussy, avec O. Abecassis, F. Rivera... (première partie).
L'enfance d'un garçon de quatorze ans dans les quartiers espagnols d'Oran en Algérie en 1927.
21 h 40 Série : Chaplin inconnu.
Réal. K. Bronlow et D. Gill.
Deuxième partie d'une fantastique série sur Chaplin. Les témoignages de Zita Grey (ancienne épouse de Chaplin), de Jackie Loogan, de Virginie Cherill...
22 h 35 Document : l'Amérique vue par elle-même.
Minorités musicales aux Etats-Unis.
23 h 5 Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Spectacle 3 : Intrigue et amour
de F. Schiller, adaptation A. Surgens, enregistré au Théâtre national de Strasbourg ; mise en scène J.-M. Simon avec M.P. Sirvent, J. M. Bory, N. Parry...
Tragédie en cinq actes du poète allemand, représentée pour la première fois en 1784. Stratégie amoureuse, quête de la pureté, romantisme échevelé au Siècle des Lumières.
22 h 35 Journal.
22 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
22 h 55 Prélude à la nuit.
« Nocturne », de C. Ditters von Dittersdorf, par le quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, la Couvade : le père et les rites de naissance.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Une journée inoubliable », de B. Byars.
11 h 2, Journée Philippe Hersant, en direct d'Avignon (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Patch-rock.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « A l'approche d'un soir du monde », de H. Coulonges.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Comprendre l'enfant malade.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Sciences : le verbe satelliser ; à 17 h, Raisons d'être.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie des connaissances ? : La naissance de la science moderne.
20 h, Avignon : Les visites espacées, opéra de P. Hersant, par la Musique Nouvelle de Liège, dir. J.-C. Malgoire.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de Haendel, Ravel, Giuliani, Hahn...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Rameau : Hippolyte et Aricie, une tragédie.
12 h, Concert, (en direct de la Cour du conservatoire de Marseille) : les compositeurs classiques et le folklore, récital de chant P. Vaillancourt, soprano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : de Madame de Sévigné : à 15 h., de 3 Corses ; à 16 h., des orgues du pays niçois.
17 h, Jazz : Nice-Antibes.
18 h, Une heure avec Anton Webern : (en direct du Cloître Saint-Sauveur) par les solistes de l'Ensemble Intercontemporain.
19 h 5, L'imprévu.
21 h 30, Concert : (en direct du Théâtre de l'Archevêché à Aix-en-Provence) : œuvres de Varèse, Webern, Berio, Boulez, Stravinsky, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. Pierre Boulez.
22 h30, Fréquence de nuit : œuvres de Ravel, Pinguin, Liszt et Chausson et à 0 h 5 avec Marguerite Duras.

JEUDI 21 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : Votre pharmacien.
13 h 55 Série : Destination danger.
14 h 45 Croque vacances (et à 17 h).
15 h 30 Tour de France (et à 19 h 45).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : la vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
20 h Journal (et à 22 h 5).
20 h 35 Série : le Boomerang noir.
De R. Bahr et T. Roberts.
Un biologiste victime de chantage : une histoire sans intérêt.
22 h 15 Caméra festival : Propre en ordre.
De B. Gouley et Ch. Laperrière.
La Suisse : sa quête de la propreté en toutes choses, son besoin d'ordre.
23 h 15 Journal.
23 h 30 Un soir, une étoile.

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Culture Club, New Edition...
12 h 25 Tour de France.
13 h 35 Série : le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 50 Sports été. — Tennis.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Soirée allemande. Club des télévisions du monde (A.R.D.) : Sur les lieux du crime, Miriam, téléfilm de P. Adam.
Une jeune ethnologue de retour d'une expédition en Amazonie accuse son père d'avoir tué sa mère.
22 h 10 Concert : Beethoven, Ravel.
« Concerto pour piano nº 4 » de Beethoven et « Sheherazade » de Ravel, par l'Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck.
22 h 55 Journal.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Ciné-passion, de M.C. Barrault.
20 h 40 Film : Bobby Deerfield, de Sydney Pollack.
22 h 35 Journal.
22 h 55 Parole donnée : la Fiesta brava.
Emission de M. Bénayoun.
Dernier numéro de cette série : Paul Sehan nous introduit dans l'univers de la tauromachie, nous livre les angoisses, les interrogations, la passion d'apprentis matadors de Nîmes.
23 h 53 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
23 h 55 Prélude à la nuit.
« Impromptu nº 2 » en la bémol majeur de F. Schubert par Li Jian au piano.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux. 8 h, Les chemins de la connaissance : voir mardi.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45 Trois inconnus remarquables : Pierre Bettencourt.
11 h, 2, Musique : Mic-mag magazine en direct d'Avignon.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Patch-rock.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « L'or et la soie », de R. Jean.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Itinéraires, à Valognes : à 15 h 20 : Dossier : le soleil noir ; à 16 h : L'enfant à l'hôpital ; à 17 h : French is beautiful.
17 h 32, Libre parcours variétés.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les vaccinations.
20 h, L'homme dans la glace, d'I. Drewitz ; à 20 h 20 : « le Bandeau », de S. Lenz.
22 h 30, Nuits magnétiques : les journalistes.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : œuvres de Roussel, Haendel, Schumann...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le matin des musiciens : Rameau, une écriture.
12 h, Concert (en direct de la Cour du Conservatoire de Marseille) : sonates de Franck, Beethoven et Leclair, par E. Graubin, violon, et R. Bravo, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux de Pétrarque : à 15 h, Portrait de Gabriel Bacquier ; à 16 h, Portrait de Mondonville.
17 h, Jazz.
18 h, Une heure avec... Scott Ross (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : œuvres de Rameau.
19 h 5, L'imprévu.
21 h, Concert (en direct de la Cour du Conservatoire de Marseille) : « Six mélodies inédites » de Debussy ; « Traits », de Decoust : « Désordre dérisoire », de Mireanu ; « Ecrits sur toile », de G. Amy, par l'Ensemble de l'Itinéraire, sol. I. Jarsky.
22 h, Fréquence de nuit : adieu. Œuvres de Stockhausen, Holiday, Tiomkin/Washington, Steiner, Eno, Mahler, Strauss ; à 0 h 5, Progrès en amour assez rapides : œuvres de Laporte, Ferrari.

RADIO TELEVISION

VENDREDI 22 JUILLET

TF 1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le Bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
16 h 30 Croque vacances.
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Le vie de Marianne.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 22 h 35).
20 h 35 Au théâtre ce soir : l'Azalée.
D'Y. Jamiaque, mise en scène M. Roux, réal. P. Sabbagh avec N. Merouze, A. Bertheau...
La rencontre entre une femme libre, « indépendante » et un séducteur...
22 h 45 Le jeune cinéma français de courts métrages.
Holidays, d'Olivier Douyère.
23 h 05 Journal et cinq jours en Bourse.
23 h 30 Un soir, une étoile.

● **Réveil de Radio Pays.** La radio des langues et des cultures des peuples de France a repris ses émissions depuis le 4 juillet entre 20 h et 24 h. Des émissions très variées qui permettront aux exilés alsaciens, basques, bretons... d'entendre la voix du pays. (Radio Pays, 103,1 MHz, Paris).

A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Avec Men at work, Daniel Balavoine, Stray cats, John Armatrading...
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
15 h 45 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Cyclisme : Tour de France ; Tennis à Zurich.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani.
Mauvaise surprise pour le musicien, « Nabucco » n'est pas programmé à la Scala, mais deviendra un peu plus tard un succès.
21 h 50 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les romanciers best-sellers sont-ils heureux ? Sont invités : Guy des Cars (le Crime de Mathilde), Patrice Laffont (le Visiteur de l'été), Harold Robbins (le Beau Parleur), Paul-Loup Sulitzer (le Roi vert) et Sylvie Audoly (traductrice de : Maîtresse du jeu, de S. Sheldon).
23 h Journal.
23 h 5 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : la Rebelle, de Gérard Blain.

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Regarde pas la bouche pleine.
Magazine d'information d'A. Campana.
Une enquête de Viola Stefan sur les « Soap Operas », les feuilletons américains regardés par 60 millions d'Américains cinq jours par semaine, 52 semaines par an ; répercussions économiques avec des interwiews de vedettes, de producteurs, etc.
21 h 35 Journal.
21 h 55 L'aventure : les dents de la mort, de F. Rossif.
L'expédition de biologistes marins au Canada à la recherche des mammifères aquatiques.
22 h 50 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Une émission de Jean-Christophe Averty.
Avec Oscar Peterson, Niels Henning, Orsted Pedersen.
23 h 18 Une minute pour une image
d'Agnès Varda.
Son album imaginaire.
23 h 20 Prélude à la nuit.
« Quatuor n° 4 » de M. Tippett, par le Lindsay String Quartet sous la direction du compositeur au Festival de Tourcoing.

FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux : avec E. Guille.
8 h, Les chemins de la connaissance : les penseurs juifs allemands ; à 8 h 32, la Couvade : le père et les rites de naissance.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le journal d'Arvey », de J. Hamburger.
11 h 2, Musique : Mic-mac, magazine en direct d'Avignon.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Patch rock.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « Don Juan des forêts », de P. Beck.
14 h 45 Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire (Paul Delesalle).
16 h, Evariste Galois, musique et mathématique.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : les noyaux super lourds, avec M. Lefort.
20 h, Stanislas Fumet ou la patience de Dieu, par M. Cazenave.
21 h 30, Black and blue ; table ronde des journalistes.
22 h 30, Nuits magnétiques : le ciel à témoin.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : Œuvres de Weber, Debussy, Haydn, Boccherini, Massenet, Schubert, Ravel, Monteverdi...
8 h 30, Le journal de France-Musique.
9 h 10, Le Matin des musiciens : Rameau, une permanence. Œuvres de Lully, Rameau, Debussy, Ravel et Couperin.
12 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : œuvres de Mendelssohn, Chopin, Fauré, Ravel, par P. Bianconni, piano.
13 h 5, L'arbre à chansons.
14 h, Portraits provençaux : de Cézanne ; à 15 h, portrait d'A. Vanzo ; à 16 h, d'Aristide Farrenc, éditeur.
17 h, Jazz : Nice Antibes.
18 h, Une heure avec... : Scott Ross (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) ; œuvres de Rameau.
19 h 5, L'imprévu.
21 h 30, Concert : (en direct du théâtre du Pavillon de Vendôme) : symphonies « Haffner » et « Linz », de Mozart ; « Concerto n° 22 pour piano et orchestre », de Mozart, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. T. Guslhchlbauer, avec B. Engerer, piano.
22 h 15 Fréquence de nuit : L'amour ; à 0 h 5, Gesualdo, la cruauté, la dédicace.

SAMEDI 23 JUILLET

TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h Série : Chéri Bibi.
(Et à 12 h 45, 15 h 45, 16 h 45 et 17 h 45.)
12 h 15 La route buissonnière.
12 h 55 Face à SAS.
13 h Journal.
13 h 15 Série : Salvatore et les Mohicans de Paris.
14 h 40 Dessin animé.
14 h 55 Documentaire : Aventures inattendues.
15 h 15 Histoire naturelle : la chasse aux cerfs.
15 h Série : Les irrésistibles.
16 h 30 Spiderman.
17 h Croque vacances.
18 h Trente millions d'amis.
18 h 15 Magazine auto-moto.
18 h 45 Jack spot.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Super défi.
19 h 45 Tour de France.
20 h Journal (et à 22 h 45).
20 h 35 Jeu : L'assassin est dans la ville.
De J. Antoine et J. Bardin, réal. G. Barrier.
Une candidate est chargée de résoudre une énigme policière dont les protagonistes sont des comédiens amateurs.
21 h 50 Série : Shogun.
D'après J. Clavell, réal. J. London. Avec R. Chamberlain, Y. Shimoda, A. Badel...
Cruauté « japonaise », humiliations, les mésaventures du grand buriné Blackthorne se poursuivent allègrement. Une saga bien réalisée, à l'américaine.
22 h 55 22, v'la le rock.
Émission de J.-B. Hebey.
Funky music avec M. Jackson, Earth, Wind and Fire, S. Wonder, M. Gray...
23 h 25 Journal.
23 h 40 Un soir, une étoile.

A 2

10 h 15 ANTIOPE.
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h Souvenirs-souvenirs.
Beach boys.
12 h 30 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Shérif fais-moi peur.
14 h 25 Les aventures de Tom Sawyer.
14 h 50 Les jeux du stade.
Cyclisme : tour de France ; Tennis : coupe de la fédération ; Athlétisme : championnat de France ; Escrime : championnat du monde, à Vienne.
18 h Les carnets de l'aventure.
« Cherchez la vague », de J.-P. Janssen ; « Aventure dans les Rocheuses », de P. Shatalow.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Bon anniversaire Loulou. Enregistré au Paradis Latin le 22 mars dernier.
Avec C. Aznavour, M.-P. Belle, A. Cordy, N. Croisille, S. Distel...
22 h 25 Jeu : La chasse aux trésors. En Norvège.
23 h 25 Journal.

● **Que faire à Paris** en cette période estivale où tout semble avoir émigré vers les côtes ou la montagne ? Des idées vous seront données chaque matin du 4 juillet au 18 septembre : informations pratiques, sport, loisirs, les mystères de Paris, grâce à la rubrique de l'Office du tourisme de Paris. Le vendredi, la radio parisienne vous invitera plus particulièrement à découvrir l'Ile-de-France pendant le week-end. Emission en direct d'un studio flottant sur la Seine.
(du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, **Radio Service Tour Eiffel, 101,5 MHz (101,4) Paris**).

FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Festival d'été : Avignon. Dernières nouvelles de la peste.
De B. Chartreux, par le Théâtre national de Strasbourg, mise en scène de J.-P. Vincent, avec Ch. Berling, T. Bosc, C. Bouchery...
Les tentatives insensées des hommes face à la peste qui durant des siècles a rempli d'effroi l'humanité occidentale.
21 h 40 Journal.
22 h Musiclub.
Grâce à la musique (1re partie). Beethoven.



FRANCE CULTURE

7 h 2, Réveil en d'autres lieux.
8 h, L'envers de la lettre.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'enfant lecteur.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Jean-Marie Benoist.
11 h 2, Musique : Avignon magazine.
12 h 5, Le pont des arts.
14 h, Sons.
17 h, Radio festival, en direct d'Avignon. Samedi rimera avec récit ; magazine : grands airs et hautes tensions ; paroles en actes : « Racine (s) », montage de textes de Racine ; voix off, avec J.-C. Bailly ; auto-stop.
22 h, Ad lib.
22 h 5, La fugue du samedi.

● **« Le temps du ramadan à Sidi Bou Saïd et Kerouan ».** L'émission « la Matinée des autres » se propose de nous faire vivre une journée de ramadan dans deux villages tunisiens. Malheureusement, les différents personnages qui se succèdent nous éclairent plus sur leurs problèmes existentiels que sur la réalité quotidienne de ce phénomène religieux qui rythme, pendant près d'un mois par an la vie de tout musulman.

Seules les prières et la brève explication d'un des intervenants nous ramènent pour un temps au sujet : le jeûne jusqu'au coucher du soleil, la communion avec autrui et le sacré... On aurait cependant aimé en savoir plus.

★ France-Culture, le 19 juillet, 9 h 07, « la Matinée des autres ».

FRANCE MUSIQUE

6 h, Musiques du matin : Haendel, Hummel, Donizetti, Dvorak, Schubert, Mendelssohn, Rimski-Korsakov, Fauré.
9 h 10, Pierre Barbizet.
12 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire de Marseille) : Trois Klavierstücke, de Schoenberg et Schubert ; Sonate op. 1, de Berg ; Huit novelettes, de Schumann, par E. Erlendsdottir, piano.
13 h 5, Les Provinciales, à Marseille.
14 h, La tribune des critiques : la Cenerentola, de Rossini.
16 h, Le centre « Acanthes ».
18 h, Une heure avec Ghislaine Raphanel (en direct du cloître Saint-Sauveur).
19 h 5, Jazz : Festival de Juan-les-Pins.
20 h 30, Présentation du concert.
21 h 30, Concert (en direct du théâtre du Pavillon Vendôme) : la Cenerentola, de Jacopo Ferretti, d'après le conte de C. Perrault, par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les Chœurs de Radio France, dir. R. Weikert. Avec T. Berganza, J. Conwell, M. Damonte, R. Capecchi, D. Gonzales, L. Otey.
0 h, Nuit baroque et ancienne.

● **Amour...** — Toute la musique parle d'une manière ou d'une autre d'amour, l'opéra de passion. Jean-Pierre Darrian, Martine Kaufman, Marie-Hélène Lacoste, Mara Laporte, Franck Mallet et Monique Veaute feront défiler toutes les figures excessives de la passion, *le Vampyr*, de Marschner, *la Penthésilée*, d'Hugo Wolf et d'autres qui seront des surprises.

★ Fréquence de nuit : l'amour, du dimanche 17 au lundi 31 juillet de 23 heures à 1 heure, France-Musique.

DIMANCHE 24 JUILLET

TF 1

9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le Jour du Seigneur.
11 h Messe.
célébrée au marché d'Arcachon avec les participants du Tour de France à la voile.
12 h Télé-foot 1.
12 h 55 Face à SAS
13 h Journal.
13 h 35 Série : On n'est jamais assez prudent.
14 h 30 Le Relais du dimanche en direct du 17.
Sports et variétés.
17 h Série : Les chevaux du soleil.
18 h Sports dimanche.
18 h 15 Les animaux du monde.
18 h 45 Spécial Tour de France.
En direct de la mairie de Paris.
20 h Journal.
20 h 35 Film : Les Révoltés du Bounty, de Lewis Milestone.
23 h 40 Journal.
23 h 55 Lettre aimée.
Emission de J.-F. Delassus.
Une lettre d'amour lue par un comédien.

A 2

11 h Cheval 2-3.
11 h 30 Gym tonic.
12 h Souvenirs-souvenirs.
12 H 30 Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Cirque du monde : cirque Knie.
14 h 15 Série : Kung Fu
15 h 10 Variétés : Si on chantait.
Au Canada.
18 h 10 Série : Les amours des années folles.
17 h 15 La Panthère rose.
17 h 25 Série : Madame le juge.
Un innocent, réal. N. Trintignant.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Bonjour M. Lewis.
de R. Benayoun.
Sketches, gags, extraits de films du grand comique américain.
21 h 35 Documentaire : La Renaissance : 1588, l'année charnière, de Ph. Kohly.
La grande révolution de la Renaissance italienne dans l'art, l'imprimerie, l'économie...
22 h 25 La grande parade du jazz.
Jimmy Witherspoon Quartet.
22 h 55 Journal.

FR 3

18 h 35 Pour les jeunes.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 Série : Lignes de vie.
Simone et Jacqueline, une résolution.
(Lire notre sélection.)
21 h 35 Aspects du court métrage français.
Fortune de septembre, d'Olivier Girard ; Un garçon rouge, de C. Lalande.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle cinéma italien) : le Partage de Catherine, de Luigi Comencini.
23 h 55 Prélude à la nuit.
« Etude concert », de G. Pierné, par J.-Y. Thibaudet au piano.

● **Vacances en Charente-Maritime.** Cinq radios de ce département se sont associées le temps des vacances pour répondre avec rapidité et efficacité aux besoins et aux appels des touristes. (« Infos touristes » tous les jours à 10 h 30, 11 h 30, 12 h 30, 18 h et 19 h, Radio la Rochelle, 92 MHz, Radio Ré, 89 MHz, Radio Oléron, 100,7 MHz, Radio Saintes, 102 MHz, Radio Saujon, 98 MHz)

FRANCE CULTURE

7 h 9, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'union rationaliste.
10 h, Messe, à l'église Saint-Pierre d'Avignon.
11 h, Musique : Avignon.
(et à 16 h 5 et 20 h 40).
12 h 5, Allegro.
12 h 45, Musique : MC2.
14 h, Sons.
14 h 5, La Comédie-Française présente : Le Soleil des eaux, de R. Char. Avec G. Descrières, F. Chaumette, B. Dhéran, C. Samie...
17 h 30, Rencontre avec... Maria-Antonietta Macciocchi.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Stanislas Rodanski ou le voyageur immobile.
20 h 40, Avignon : Soirée écritures, par M. Reverdy et J.-L. Graton.

FRANCE MUSIQUE

6 h, Concert promenade : musique viennoise et musique légère. Œuvre de Grell, Helmesberger, Ihlau...
8 h, Œuvres de Grieg : J.-S. Bach, Rossini/Respighi, Scriabine, Dukas, Martin, Mahler (programme proposé par M. Marnat).
12 h, 5 Les festivals d'Europe.
14 h, Les orgues de Provence.
15 h, Œuvres de Beethoven, Schoenberg, Séverac, Petrassi, Offenbach (programme proposé par M. Kaltenecker).
18 h, Concert jazz, par Tette Montoliu, piano.
19 h 30, Musiques traditionnelles.
20 h 30, Présentation du concert.
21 h, Concert (en direct de la cour du Conservatoire) : musique ancienne, récital Esther Lamandier.
23 h 30, Fréquence de nuit : l'amour. Œuvres de Tuxedomoon, Liszt, Mozart ; à 0 h 5, quelques lettres de Flaubert pour une éducation sentimentale.

AUDIOVISUEL

Les jeux vidéo en douze leçons

Tout au long de l'été, *le Monde Dimanche* offre aux passionnés comme aux néophytes douze leçons de jeu vidéo.

IV. — Feu à volonté !

Psychiatres et pédagogues n'ont pas fini de trancher leur querelle : les jeux électroniques développent-ils l'agressivité ou offrent-ils au contraire un sain exutoire aux pulsions sadiques ? Insensibles à cette querelle, les fabricants continuent d'offrir à leur public une majorité de jeux dont le scénario tient en une seule injonction : détruire l'adversaire. Si l'on cherchait à établir une rapide typologie des victimes de ces massacres électroniques, la palme du bouc émissaire reviendrait de toute évidence aux envahisseurs de l'espace. Que ces derniers arrivent en fusées ou en soucoupes, qu'ils se présentent individuellement ou en horde sauvage, la morale des jeux vidéo reprend toujours celle du général Custer : les seuls bons extra-terrestres sont des extra-terrestres morts.

Trois types de scénarios permettent de différencier la cinquantaine de cassettes disponibles sur ce thème : la défense, le combat et l'attaque. Dans le premier cas, le joueur protège une planète — le plus souvent la Terre — contre les envahisseurs qui menacent de la détruire ou de la conquérir. C'est le schéma type du *« Space Invaders »* (Atari) et de ses différents dérivés : *« Armada de l'espace »* (Mattel), *« T.I. Invaders »* (Texas Instrument), *« Monstre de l'espace »* (Philips), *« Gorf »* (C.B.S.). Esthétiquement, c'est *« Collision d'étoiles »* (Mattel) qui s'impose. Le joueur aux commandes de son vaisseau spatial plonge dans un canyon spatial où sont camouflés les lances-missiles ennemis, tandis qu'au loin la Terre apparaît peu à peu. Si la mission n'est pas accomplie à temps, il ne reste plus au défenseur maladroit qu'à assister impuissant au lancement du satellite et à l'explosion de notre planète en une pluie de fragments. La qualité du spectacle est malheureusement bien supérieure à l'intérêt du jeu, dont les combinaisons tactiques sont assez limitées.

C'est donc au *« Defender »* d'Atari qu'il faut attribuer la palme des jeux défensifs. Aux commandes de votre fusée, vous avez la responsabilité majeure de protéger une cité de notre vieille planète. Un écran de contrôle en haut de l'image vous renseigne sur la position des vaisseaux ennemis. Il vous reste à les abattre tout en veillant à ce qu'aucune soucoupe volante ne vienne kidnapper les habitants de la cité. Dans ce dernier cas, il faudra détruire l'intrus, récupérer le Terrien au vol et le reposer délicatement sur terre. Bien entendu, avec le temps, vos ennemis deviennent de plus en plus nombreux et agressifs et vous obligent à utiliser votre dernière ressource : le saut dans l'hyper-espace.

Second type de scénario : les combats dans l'espace. Là, le terrain est neutre, mais les batailles n'en sont pas moins acharnées. Chaque fabricant a sa cassette vedette. Chez Philips, le joueur doit affronter astéroïdes et soucoupes volantes *(« Les satellites attaquent »)*. Chez Vectrex, la cassette *« Nine Storm »*, livrée avec l'appareil au moment de l'achat, est l'une des plus remarquables du catalogue : le vaisseau spatial y est d'une grande maniabilité et les mines volantes explosent en gerbes du plus bel effet. Avec *« Phoenix »*, Atari propose au joueur d'affronter des nuées d'oiseaux extra-terrestres au vol ondulant et aux missiles mortels. Touchés au cœur, ils disparaîtront pour laisser place au vaisseau spatial ennemi. Avec son *« Space Battle »*, Mattel propose la cassette la plus complète sur ce thème : le joueur mène simultanément à l'attaque trois escadrilles contre cinq escadrilles ennemies. Il peut à tout moment interroger son contrôle radar pour surveiller les différents combats et définir sa stratégie. Tout à fait passionnant dans ses niveaux de difficulté élevés, *« Space Battle »* combine adresse et stratégie avec un réalisme graphique et des effets visuels qui en font une des meilleure cassette du genre.

Reste enfin la troisième catégorie, celle des missions offensives. Chez Atari, *« Vanguard »* offre un voyage à bord d'un hélicoptère spatial qui doit traverser différentes zones périlleuses avant d'atteindre la cité des mystères. Une bonne synthèse de tous les dangers qui guettent le combattant de l'espace électronique, sans oublier la fameuse panne de carburant. Avec *« Scramble »*, Vectrex nous propose une mission du même type, mais les qualités de la machine rendent le combat plus nerveux. Micro Meccano propose un *« Super cobra »* qui devrait être disponible dès la fin de l'année sur les consoles Philips, Atari et Mattel.

Dernier en date sur le marché, Coleco arrive en force avec *« Zaxxon »*, une cassette dont la qualité de l'image et les effets tridimensionnels sont actuellement sans concurrents. Aux commandes d'un avion qui peut basculer ses ailes, monter ou descendre, le joueur doit atteindre la forteresse interdite en évitant les traditionnels missiles mais aussi en prenant garde de ne pas s'écraser au sol. La triple dimension rend le pilotage aussi délicat qu'intéressant. Toutefois, malgré ses qualités spectaculaires, l'intérêt de *« Zaxxon »* se renouvelle peu d'une partie à l'autre. L'un des problèmes majeurs de Coleco est de trouver des jeux à la hauteur du potentiel exceptionnel de sa machine.

Devant les combats intersidéraux, les querelles terriennes font pâle figure. Pourtant, les fabricants proposent tous des cassettes de combats divers : duels au pistolet (Philips, Atari), combats navals (Philips, Mattel), affrontements de chars (Atari, Philips, Vectrex, Mattel), tirs à la cible (Philips, C.B.S.). Le plus attendu reste *« Le bombardier »* de Mattel qui permettra de survoler la France occupée pendant la dernière guerre mondiale. Un synthétiseur vocal, associé à la console, prévient le joueur des attaques de l'ennemi.

Notre sélection : *« Defender »* (Atari), *« Les satellites attaquent »* (Philips), *« Scramble »*, *« Nine Storm »* ; (Vectrex), *« Space Battle »* (Mattel), *« Cosmic Avenger »* (C.B.S.).

JEAN-FRANÇOIS LACAN. ET BERNARD SPITZ.

Prochain article :

GRANDS CLASSIQUES

VIDEOCASSETTES SELECTION

Globe n° 2

Les limitations imposées au contrôle des changes devraient assurer le succès de ce deuxième numéro du magazine *Globe*. Comment résister, lorsqu'on est bloqué à l'intérieur des frontières nationales, à cette invitation au voyage qui, en une heure de temps, nous promène de Laponie en Birmanie, des Maldives à l'Arizona. La formule, mise au point par Dominique Eudes, le rédacteur en chef de ce magazine, n'a pas changé : quelques documents ethnologiques (« Le dernier voyage des Torodjas », « Les gitans de la mer d'Andamans », « Les bergers du pôle »), un reportage plus classique (« Le cognac des Charentes »), un brin de leçon de choses (« Clin d'œil sous la mer ») et quelques images à sensation (« Bina et les requins », « Big surf »). Le cocktail est agréable, les images de qualité et le commentaire est bien moins pesant que dans le numéro 1. Souhaitons que ce magazine trouve son public dans le dédale des vidéoclubs et puisse nous offrir plus de deux numéros par an.

★ *Globe n° 2.* Un vidéomagazine édité par Vidéo Encyclopédie et distribué par R.C.V.

Acupuncture

Le docteur Pham Quang Chau, médecin cannois et président d'une association d'acupuncteurs, s'est lancé courageusement dans l'aventure vidéo en concevant, produisant et réalisant cette cassette de trente minutes. Pas question d'apprendre à planter vous-mêmes les petites aiguilles. Il s'agit plutôt de comprendre les grands principes de la tradition médicale orientale et son intégration dans la médecine moderne. Le docteur Pham Quang Chau souffre, à l'évidence, d'un manque d'expérience audiovisuelle et de moyens techniques mais ses explications sont fort claires et son plaidoyer convaincant. L'entreprise n'était pas inutile. Elle pourrait trouver place dans les salles d'attente des médecins ou dans les rayons spécialisés des vidéoclubs.

★ *Acupuncture, médecine naturelle moderne.* Édition Saturnales, Cannes.

FILMS

Films français

Rude journée pour la reine, de René Allio, avec Simone Signoret. Édité et distribué par G.M.V.

Pas de problème, de Georges Lautner, avec Miou-Miou et Jean Lefebvre et Bernard Menez. Édité et distribué par G.C.R.

Films étrangers

Alvarez Kelly, d'Edward Dmytryk, avec William Holden et Richard Widmark. Édité et distribué par G.C.R.

Trois Frères, de Francesco Rossi, avec Michèle Placido, Andréa Ferreol et Charles Vanel. Édité et distribué par G.C.R.

Shakespeare

Hamlet, de Laurence Olivier, avec Laurence Olivier, Basil Sidney et Jean Simmons. Édité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ». V.o. sous-titrée.

Roméo et Juliette, de Renato Castellani, avec Laurence Harvey et Susan Shentall. Édité et distribué par R.C.V., collection « La mémoire du cinéma ». V.o. sous-titrée.

Enfants

Rémi, dessin animé japonais, d'après *Sans famille*, d'Hector Malot. Quatre premiers épisodes d'une série de cinquante-deux épisodes. Édité et distribué par Polygram Vidéo.

Aladin et la Lampe merveilleuse, dessin animé japonais. Édité par Hemera et distribué par Carrère Vidéo.

J.-F. L.

DISQUES

Classique

Des musiques à l'échelle du monde

L'immense patrimoine des répertoires extra-occidentaux enfin inventorié à l'intention des amoureux d'une musique *autre*, d'une musique qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec les traditions européennes mais, bien au contraire, jette comme un pont entre notre environnement sonore et cet ailleurs que Debussy traquait déjà à l'Exposition universelle de 1889 lorsqu'il découvrait, fasciné, le *gamelang* de Java.

Une initiative semble dominer toutes les autres. Patronnée par Radio-France, la collection Ocora, au fil d'un vaste catalogue, permet, en effet, ce voyage aux sources de la musique traditionnelle, élargie aux dimensions du monde.

A l'écoute donc de la grande voix de la mémoire populaire, l'entreprise se distingue autant par sa volonté d'authenticité que par le soin apporté à la réalisation en soi. Certes, ce n'est pas ici qu'il faut rechercher l'exotisme à bon compte, ni la couleur locale pour touristes blasés. Effectué le plus souvent sur le terrain, l'enregistrement prend sa pleine valeur de document culturel, et peut être rapproché, quant à ses objectifs, de la fameuse série « Archiv-Produktion » que lançait autrefois Deutsche Grammophon à la conquête de la musique ancienne.

A la diversité d'un tel catalogue répond, bien sûr, la diversité des approches. Ainsi, aux frontières de l'ethnologie, l'anthologie consacrée aux *Pygmées Aka de Centre-Afrique* (Ocora, 558.526/28) se fait miroir du quotidien, supportée par une étonnante « polyphonie de consonances », sorte d'*ostinato* à variations qui, toutes proportions gardées, fait songer, comme le remarque le présentateur de l'album, au procédé de la passacaille classique.

Côté musiques religieuses, l'album des *Liturgies de l'Eglise d'Ethiopie* (558.558/59) est matière à un fabuleux dépaysement. De toutes les liturgies chrétiennes, l'éthiopienne est sans doute la plus archaïque, la plus proche des offices de l'Église primitive. La langue utilisée est le *ge'ez* (ou éthiopien classique), idiome sémitique que les prêtres cantillent sur une manière de plain-chant pentatonique — le *qum zema* — avec accompagnement de tambour *(koboro)* et de sistre *(tsenatsil)*. Pas de polyphonie dans ce discours alterné antiphoniquement, mais une ferveur qui monte à chaque verset jusqu'à ce que la prière éclate en un grand cri de joie conclusif, qui nous rapproche des liturgies copte ou syriaque.

Autre grand moment de spiritualité : les disques consacrés au *Requiem de la liturgie grecque*. L'auditeur est ici branché sur la grande tradition byzantine, à la fois patrimoine et référence auquel n'a cessé de s'alimenter toute la chrétienté orthodoxe. Le paysage religieux est empreint de gravité, de ferveur et de beauté, l'interprétation de l'Ensemble Théodore Vassilikos comptant pour beaucoup dans la réussite de ce document superbe (558.580/81).

Reste enfin le chapitre de l'évasion, le voyage dans l'imaginaire et la nuit des temps, avec deux enregistrements consacrés aux plus riches répertoires traditionnels qui soient : les musiques de l'Inde et de l'Indonésie.

L'art du violon dans l'Inde du Sud semble avoir son origine dans les instruments que les successeurs européens de Vasco de Gama offrirent aux maharadjahs de la côte de Malabar (Inde occidentale) au seizième siècle. Adopté au dix-neuvième siècle par des musiciens *« qui lui donnèrent alors le prestige d'un instrument solo »*, le violon assimila tous les éléments (techniques et expressifs) de la musique classique indienne, au point de devenir aujourd'hui l'instrument favori de virtuoses comme L. Subramaniam, soutenu par les *mridangam* (sorte de tambour horizontal et biface) et *tamburas* (instrument à cordes à fonction harmonique). Le cadre quasi mystique de l'improvisation est fourni bien évidemment par la *raga*, avec sa structure modale se prêtant si bien à la folle agilité du soliste, qui joue soudain de l'incroyable justesse de micro-tons *« au beau milieu d'une orgie de syncopes et de débordements rythmiques » (558.585.86).*

Quant à l'*Indonésie*, la musique y est aventure aussi vieille que l'homme, principalement dans la petite île de Bali, ce paradis perdu où jouer et danser semble aussi important et naturel aux villageois que de *« cultiver la rizière, réparer sa maison ou les temples, établir des réseaux d'irrigation »*. Depuis toujours associés aux rituels religieux, théâtre et danse à Bali sont l'aboutissement d'une culture raffinée, codifiée par des générations d'artistes inventifs.

Un signe, parmi d'autres, de cette richesse culturelle : chaque village possède au moins deux orchestres (où les métallophones prédominent) pour accompagner les danses masquées, dites *topeng*. Descriptive et toujours accordée aux humeurs douces ou violentes du spectacle (les terribles rafales rythmiques du *Topeng Jaus Keras* mettant en scène un affreux démon), la musique recréée par le *Gong Kebyar* (grand orchestre) du village de Sebatu charge chaque sonorité d'un singulier pouvoir poétique et émotionnel et nous raconte par le seul biais des notes le mythe, le drame et le rire. Une révélation fascinante (558.582).

ROGER TELLART.



Jazz

THELONIOUS MONK : « Live At The It Club »

Un Monk inédit. L'événement mérite attention. La soirée du It Club, à Los Angeles, dont l'enregistrement avait été relégué dans quelque tiroir, connaît une édition posthume. Du vivant de Monk, dans les grandes firmes, on s'en balançait, de sa musique et de ses droits d'auteur. On jugeait préférable de promouvoir l'essor de minets d'un jour, de groupes nouveaux — ne serait-ce que par le nom. Monk, lui, demeurait nouveau en profondeur, et pour un vaste temps, qui dépasserait sa vie. Un peu plus avant, en 1953 — trente ans tout juste, — il n'avait même pas le minimum vital : il ramassait des bouteilles vides, à New-York, et les négociait pour presque rien. Qui parlait de lui, alors ? Des critiques de revues de jazz, et des intellectuels tordus.

Monk, au It Club comme partout, remâche, ressasse ses géniales évidences. Pourquoi ? On le sait par les récits de Nica : pour la raison bien simple qu'il mettait des heures, des semaines à trouver la formule parfaite, les enchaînements d'accords qui pourraient devenir définitifs. Des inventions si travaillées interdisaient qu'il y changeât par la suite grand-chose. Les éléments de l'édifice tenaient ensemble, quelques variations légères étaient envisageables, à condition de ne pas toucher à l'essentiel.

Durant une heure et près de vingt minutes, en cet album bouleversant, Monk pétrit obsessionnellement ses thèmes personnels : *Round Midnight, Misterioso, Rhythm-A-Ning, Five Spot Blues*, et huit autres de la même veine, dont nous avons tant de versions. Une chose frappe : Monk est resté, tout au long de sa carrière, non seulement rivé à ses compositions (et à quelques standards soumis à retraitement), mais encore limité au minimum d'improvisation. On sait qu'il a joué — toujours en solo — *Crepuscule with Nellie*, sans en modifier l'énoncé, le déroulement, si ce n'est d'un iota.

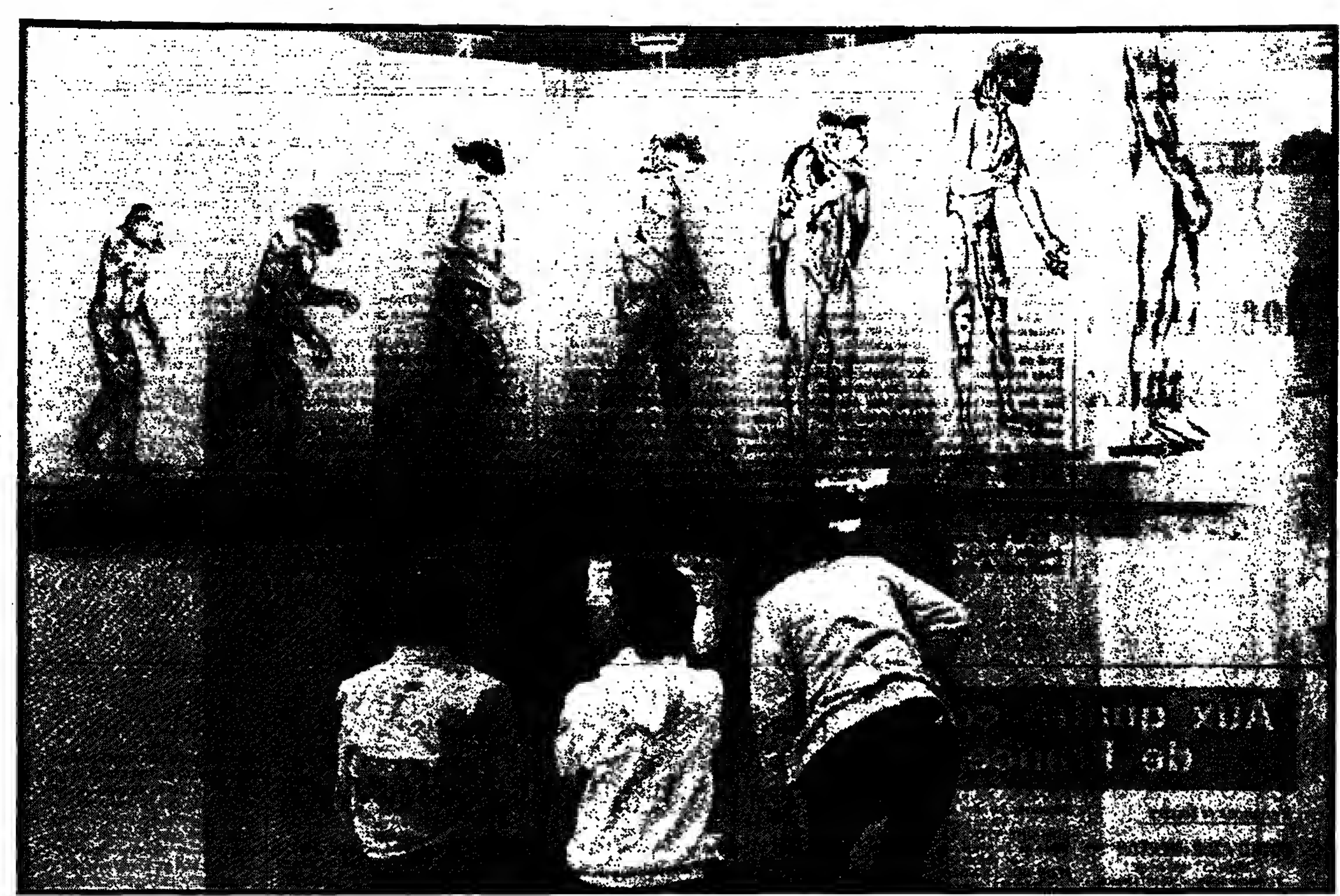
On peut imaginer un concert au It Club en 1954, l'orchestre Ellington jouant *Concerto for Cootie*, l'orchestre Basie interprétant *Every Day*, et Monk, tout seul, reprenant *Crepuscule with Nellie*, soit, dans les trois cas, pas une seule minute d'improvisation. Concert de jazz tout de même, et au palier le plus élevé. D'où provient donc, aujourd'hui, la philosophie si contestable qui accouple le jazz aux « musiques improvisées », mais qui exclut cependant celle des organistes à l'office du dimanche (que l'on dit « classique »), celle de l'art aléatoire (que l'on nomme « contemporaine ») et qui se satisfait d'accueillir celle du berger des Abruzzes ou des pentes du Tibet ? Il faut discuter de tout cela, ne jamais renoncer, abdiquer, se démettre. Monk nous invite à la résistance : serait-il logique de former ce bloc : « le bridge et les jeux de hasard », sous prétexte que le hasard a quelque part dans le bridge ?

L'improvisation compte dans le jazz, mais on ne peut le surestimer, et moins encore l'ériger en fait fondamental. Que fabrique Monk, au It Club, avec son fidèle Charlie Rouse ? Une musique fixée. Monk, notamment, n'accompagne pas Rouse : tout le temps, il lui impose, lui inflige l'expression du thème. En revanche, le jazz se réalise par le son cassant du piano, âpre du saxophone, et par l'affirmation obstinée du tempo, dont naît un rythme libre.

Il y a deux types de musiciens, dans le jazz comme dans la coutume européenne. Les uns ne se relisent pas, ou ne se corrigent pas. Les autres reviennent sur l'esquisse initiale jusqu'à son impeccable accomplissement. Monk est de la seconde espèce, celle que Boulez appelle, par image, des « ruminants », qui roulent, retournent et mûrissent dans leur tête les motifs de premier jet. Le jazz n'a jamais découragé ceux qui méditent. Monk nous en fait ressouvenir. Il est vrai que ce jazz a donné assez souvent la preuve des vertus du spontané, mais là n'est pas sa qualité propre.

Pour l'amoureux du jazz, à l'écoute du *Bemsha Swing*, du *Well You Needn't*, du *Straight No Chaser*, ce qui compte, ce n'est pas un exemple offert au It Club et qui pourrait être utile ailleurs : l'improvisation comme idéal. L'amoureux va vers le jazz sans arrière-pensée, il le considère comme une fin et non simplement comme un moyen, comme un précédent fameux qui servirait à d'autres entreprises, également estimables. Celles-ci n'ont pas besoin de lui, en stricte théorie : l'improvisation existe aux quatre coins de la terre. A quoi bon, entre autres, y raccrocher Monk ? (C.B.S. 88 584.)

LUCIEN MALSON.



XAVIER TESTELIN.

ENTRETIEN

Herbert S. Terrace linguiste de la fraternité animale

Psychologue à New-York, Herbert Terrace a cru que des singes pourraient acquérir un vrai langage. L'expérience l'a convaincu du contraire.

LES singes « supérieurs » peuvent-ils accéder au langage ? La question passionne, depuis plusieurs années, le monde scientifique, et l'essor de la linguistique l'a mis particulièrement à la mode.

La parole articulée demeurant le privilège de l'homme, plusieurs équipes de chercheurs ont mis au point d'autres formes d'expression qui peuvent constituer un langage, pour mener des expériences avec des singes. Celles de Premack et des Gardner (qui ont utilisé la « langue des signes », employée par les sourds) ont eu de grands retentissements. Pour ces chercheurs, en effet, aucun doute ne subsiste : oui, les singes peuvent « parler ».

Herbert S. Terrace, psychologue à New-York, a fait récemment une nouvelle tentative, avec la collaboration de Nim, un jeune chimpanzé. Il en a publié le récit, il y a deux ans (1). Il semblait alors d'accord avec les Gardner, dont il avait repris les méthodes. Aujourd'hui, il paraît avoir changé d'avis. Alors, le monde où des singes supérieurs s'exprimeraient aussi bien que ceux décrits dans la *Planète des singes* est-il pour demain ? Le débat, certes, n'est pas clos.

— Comment l'idée de faire parler un singe vous est-elle venue ?

— Je m'intéresse au langage depuis mes études à l'université Cornell : un de mes très bons amis était un fervent admirateur du philosophe Wittgenstein, qui, comme vous le savez, a beaucoup écrit sur le langage. Plus tard, j'ai suivi à Harvard l'enseignement de B.-F. Skinner, le psychologue comportementaliste bien connu (2). Dans un de ses livres, Skinner a défendu la thèse selon laquelle le langage humain peut être considéré comme le produit d'un apprentissage alternant punitions et récompenses. Comme dans les théories de Wittgenstein, on peut considérer que la signification est définie par le contexte.

Ces opinions valaient la peine d'être étudiées en expérimentant sur l'animal. Je me suis particulièrement intéressé au travail des Gardner. Ceux-ci ont élevé un bébé chimpanzé, Washoe, non seulement en lui apprenant le langage des signes, mais aussi en lui fournissant aussi tout un contexte affectif. La guenon Washoe apprit beaucoup de signes et parvint aussi à les combiner.

— C'est à cet aspect, je crois, que le monde scientifique attacha une importance particulière ?

— La question centrale sur l'origine du langage depuis la fin des années 60 et les critiques du linguiste Noam Chomsky aux travaux de Skinner est, en fait, celle-ci : peut-on employer des modèles de description inspirés par le modèle « stimulus-réponse », pour expliquer l'acquisition et la construction de cet outil très riche, le langage ? Pour Chomsky, il n'en est pas question. Les êtres humains sont doués d'une capacité unique : ils ne font pas que répéter lorsqu'ils parlent : ils créent. D'où l'importance des combinaisons de mots.

— Cette capacité est innée, selon Chomsky.

— En tout cas, les petits d'hommes créent, très tôt, de nouvelles significations. La question est de savoir si un animal peut aussi en être capable. Si j'étais incapable d'inventer, jamais je ne pourrais vous dire ce que je vous dis, et, d'ailleurs, vous ne comprendriez rien à mon discours. Bref, nous n'irions pas très loin.

Ce qui m'intéressait, donc, c'était le fait que Washoe pouvait, apparemment, combiner deux signes. Ainsi, elle disait, (par l'intermédiaire de signes : « *More drink* » (« plus à boire »), pour avoir un autre verre d'eau. Elle composa les signes « *Water-bird* » (« oiseau d'eau ») quand elle aperçut pour la première fois un cygne sur l'eau. Ces prouesses de Washoe me plaisaient beaucoup. Mais tout n'était pas clair : vous connaissez, bien sûr, l'histoire fictive de ce singe laissé seul avec une machine à écrire...

— Et qui, dans un temps qu'on a mathématiquement calculé, parviendrait par le seul effet du hasard à taper les œuvres complètes de Shakespeare...

— A une échelle moindre dans le temps, on pouvait se demander si ce n'est pas la même coïncidence qui est à l'œuvre avec Washoe. Les Gardner présentent des anecdotes. Moi, ce que je voulais voir, c'était la régularité de telles combinaisons. Par exemple, un enfant dit avec pertinence « *Y a plus chat... y a plus livres, y a plus papa.* » Bref, le « *Y a plus* » n'est plus utilisé dans une situation, mais dans plusieurs, à bon escient. Toute la question était de savoir s'il en était de même avec les chimpanzés. C'est ainsi que, à partir de 1973, je me suis mis à travailler avec Nim.

— Pourquoi ce nom ?

— C'était en quelque sorte une « astuce », un jeu de mots. Le nom entier de mon *chimpanzé* était en effet *Nim Chimp... sky.* C'était une allusion à Noam Chomsky. Pour Chomsky, les singes ne peuvent pas apprendre à parler. Je décidai de le défier ; c'est pourquoi j'ai baptisé ainsi mon chimpanzé.

— L'expérience fut-elle difficile à mener ?

— Toute l'entreprise était, en fait, totalement téméraire. Il s'agissait, bien sûr, d'un projet officiel et, à ce titre, j'obtins différents subsides pour la mener à bien. Mais pour travailler comme je l'entendais, il fallait une logistique extraordinaire : un logis pour Nim (je disposais d'une sorte de petit château, assez proche de l'université) ; des instructeurs parfaitement qualifiés en langage des signes, que j'employai continûment. Il me fallut du temps, beaucoup de temps. J'enregistrais sur bande vidéo et magnétique tout ce que faisait Nim, les signes qu'il composait et leurs significations. Je parvins ainsi à disposer d'un énorme matériel.

Nim lui-même fut ce qu'on peut appeler « un bébé non désiré ». Des amis travaillant dans une réserve animale en Oklahoma m'avaient promis un chimpanzé mâle pour la fin 1974. La mère était « sous pilule ». Mais le traitement demeura sans effet. Si bien que Nim naquit inopinément en 1973. J'eus ainsi la surprise d'un coup de fil m'annonçant son arrivée. Je n'avais pas encore d'équipe prête à travailler avec moi. De plus, j'étais sans argent. Pendant les premiers mois, une de mes étudiantes, qui voulait faire une thèse sur le sujet recueillit Nim chez elle et se mit à s'en occuper comme s'il était son quatrième enfant, car elle en avait déjà trois.

— Et c'est ainsi que l'expérience a commencé ?

— Nous avons reçu Nim alors qu'il était âgé de quinze jours, et il fut constamment élevé comme un petit d'homme. On lui mettait des couches, on l'habillait, il avait son biberon. Puis on le fit manger à table, avec une cuillère. Il devint propre, signalant par gestes convenus quand il voulait aller aux toilettes. Les apprentissages qu'on lui proposait étaient toujours en relation étroite avec les situations qu'il vivait. Il faisait, par exemple, le signe représentant « *chemise* » pour être habillé d'une chemise et il en indiquait la couleur. De la même façon, il demandait sa tasse, sa brosse à dents, etc.

On voulait, d'une certaine façon, agir avec lui, comme s'il était un enfant ordinaire, entouré de gens conversant avec lui et entre eux, avec le langage des signes. Dans le manoir qu'il habitait, les conditions étaient idéales, des enseignants le prenaient constamment en charge. Et, évidemment, on le filmait...

— Et il faisait des progrès ?

— Au bout de quatre ans, il connaissait environ cent vingt-cinq signes. Autant que Washoe, à peu de chose près. Mais il demeurait toujours très impulsif : les petits chimpanzés sont décidément moins inhibés que les enfants humains. On peut se tromper sur ce que ressent un bébé, mais l'erreur est impossible quand il s'agit d'un chimpanzé. Ils vous adorent, vous haïssent, montrent leur colère, etc. Leurs émotions sont en quelque sorte immédiates.

— Bref, vous aviez beaucoup d'affection pour Nim.

— Oui, mais au bout de quatre ans il me fallut brusquement interrompre l'expérience. Je n'en pouvais plus. Depuis cinq ans, je n'avais pas pris de vacances. Pire, je ne faisais plus de recherche, je ne faisais que rédiger des projets pour obtenir des subsides. Un beau jour, je rompis tout. Nim repartit donc pour la réserve de l'Oklahoma, d'où il était venu.

— Il allait retrouver ses frères les singes, qu'il n'avait pas vus depuis sa naissance...

— Depuis qu'il avait quitté sa mère, en effet, il n'avait pas rencontré d'autres chimpanzés. On le mit d'abord en quarantaine, pour des raisons sanitaires. Il commença à pleurer ; cela me fendait le cœur. C'était pour moi aussi atroce que d'abandonner un enfant. Il pleura plusieurs jours, je crois, quand je fus obligé de m'en aller.

ÉVELINE LAURENT

(*Lire la suite page XII.*)

(1) *Nim, un chimpanzé qui a appris le langage gestuel*, par Herbert S. Terrace, éditions Mardaga.

(2) Voir à ce sujet dans *le Monde Dimanche* du 26 juillet 1981, l'interview de Marc Richelle.

CHRONIQUES

GENEALOGIE

Les documents fiscaux

PARMI les recensements de population et autres documents nominatifs figurent les documents fiscaux.

Malgré une certaine habitude des textes anciens qu'ils exigent dans leur lecture, les *Rôles* (1) *de la gabelle du sel* recensent les membres de chaque famille au-dessus et au-dessous de cinq ans (parfois même le bétail) « *prenant sel* ».

Les *Terriers de reconnaissance* contiennent les déclarations (les aveux) périodiques d'obligations féodales en argent ou en nature que des possesseurs de biens reconnaissent à des seigneurs (ecclésiastiques ou laïques). Ces documents ont des avantages énormes pour des généalogistes qui se trouvent devant les lacunes de l'état civil, puisque dans ces terriers se trouvent précisées trois ou quatre générations d'ascendance des sujets à l'impôt. Aux Archives nationales, ces terriers sont à rechercher dans le fonds de la Chambre des comptes dans la série P.

En ce qui concerne les régimes d'imposition avant la Révolution française, il serait vain de citer ici toutes les sources d'impositions qui variaient suivant les époques et les régions.

Dans le Midi, le généalogiste trouvera les *estimes*, les *compoix*, les *cadastres*, les *certificats d'habitantages* et les *tailles*. Par exemple, les certificats d'habitantages correspondaient à la levée d'un impôt par tête d'habitant qui désirait le droit d'accès au consulat. Cet impôt était prélevé sur les biens puis sur les biens immeubles.

Avec *les estimes* (2) et les *compoix* (3) le généalogiste pourra découvrir l'histoire des individus. Parmi les livres d'estimes les plus anciens, le livre des consuls de Saint-Flour remonte aux années 1380-1385. Il est conservé aux archives municipales de cette ville.

Comme la *taille*, prélevée dans la majorité des cas pour l'entretien des architectures militaires et pour les guerres, les *cherches de feux* en Bourgogne permettaient le recensement nominatif des chefs de famille dressé en vue d'impositions aux noms divers, comme les *subsides*, les *fouages* ou les *aides*.

A Dijon, le généalogiste trouvera des registres d'impôts concernant la ville pour la période 1359-1782. Il pourra consulter les *papiers des marcs* de cette ville (1358-1511).

Constatant l'appauvrissement et la dépopulation du comtat Venaissin, les États dressèrent un *cadastre* constatant la fortune réelle des habitants de 1414 à 1417.

Aux Archives départementales de l'Isère, le généalogiste trouvera un fichier des *révisions de feux* concernant tout le Dauphiné (Drôme, Hautes-Alpes et Isère), soit environ trois mille fiches pour les quatorzième et quinzième siècles dans l'ordre alphabétique des communes. En Haute-Savoie : les *comptes de subsides* (quatorzième siècle) étaient établis par les châtelains des comtés de Savoie et de Genevois. Aux Archives départementales, dans certaines collections hospitalières et communales, sont disséminés les *terriers de reconnaissances*.

Toujours pour la Savoie, c'est aux Archives d'État de Turin que les généalogistes pourront consulter les *comptes d'extentes* (état des biens domaniaux et féodaux). Les *cottets*, les *tabelles* et les *rôles de la capitation* espagnole (1743-1747) sont complets pour le Faucigny mais très lacunaires pour le Chablais et le Genevois, le généalogiste ne doit pas oublier que les impôts levés sous l'Ancien Régime comme ceux levés après la Révolution ont varié dans leur raison d'être, dans les délais et leur mode d'application.

Par exemple, dans le département du Léman, c'est le conseil général qui, dès l'an VIII (1799-1800), reconnaît l'utilité des octrois et même leur nécessité pour liquider les comptes arriérés. Napoléon les établit le 17 mai 1809.

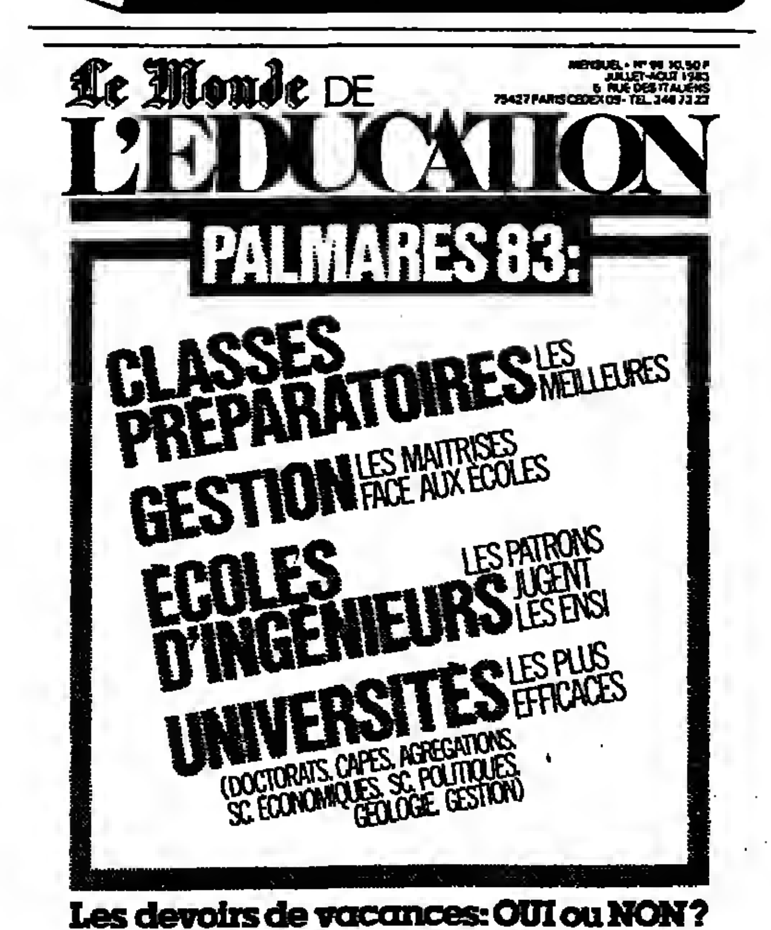
Précédemment, le 25 février 1804, avait été promulguée la loi sur les boissons, sur les tabacs et les voitures – qui sont appelés les droits réunis. L'impôt du sel est rétabli en mars 1806 et le monopole des tabacs date de décembre 1810. ■

LÉO JOUNIAUX.

(1) *Rôles* : cahiers portant la liste des contribuables avec indication de leur cotisation.

(2) *Estimes* : (de *estimas* en langue d'oc), liste de recensements des biens estimés.

(3) *Compoix* : (de *cum-pensus* liste des biens des contribuables en latin « *pesé ou estimé en même temps* ».



Herbert S. Terrace

(Suite de la page XI.)

Un an après exactement, j'allai lui rendre visite. J'étais ému : se souviendrait-il de moi ? Me reconnaîtrait-il ? Aurait-il tout oublié du langage des signes ?

Je m'arrangeai pour rester près d'un arbre, dans la réserve, sur le trajet de sa promenade. Dès qu'il m'aperçut, il sauta littéralement en l'air. Je m'assis et commençai à lui parler par signes. Il ne l'avait pas fait depuis un an. Mon sentiment que le langage fait partie des processus de socialisation fut alors confirmé. Parce qu'il était ainsi très proche de moi, Nim se remit à communiquer par signes.

– Cela signifie-t-il que les singes sont capables de parler ? Vous ne m'avez pas donné votre conclusion.

– C'est que la réponse n'a pas été simple à formuler. D'abord, au vu de mes relevés, je crus que Nim était capable de se forger une grammaire, des règles : par exemple « *More* » (« plus ») était toujours en tête de la « phrase » signifiée par les gestes : « *plus de chatouilles* » ou « *plus de bananes* ». En revanche, Nim, son nom, se trouvait à la fin : « *joue Nim* », « *chatouille Nim* ». Ce constat intéressa beaucoup le monde scientifique.

Mais ce n'était pas assez. Il me fallait analyser toutes les données sur la question. Je sentais que je possédais là les meilleurs résultats possibles. Je croyais que Nim avait fait la preuve de son accession au langage. Oui, il parlait vraiment puisqu'il avait inventé une grammaire. Et puis, un jour, alors que j'étais là, assis, à regarder les enregistrements, je compris, en un éclair, que mes conclusions étaient fausses. Irrémédiablement fausses...

D'une part, j'étais soulagé, car je voyais enfin la vérité. De l'autre, c'était l'abattement total. Devais-je donc abandonner le projet de déclaration solennelle, que je rédigeais déjà, sur les capacités langagières des singes ? Il ne m'aurait fallu qu'une seconde pour tout éteindre et effacer ce que je voyais. Mais non, je n'en eus même pas la tentation et, tout au contraire, je me mis à rechercher frénétiquement sur les autres bandes des indices allant dans le même sens.

– Dans quel sens exactement ?

– Imaginez un instant. Vous êtes assis à côté d'un chimpanzé, il communique avec vous par signes et toute votre attention est occupée à décoder ses gestes. La vue d'un chimpanzé utilisant le langage est quelque chose de si émouvant que rien d'autre n'entre dans votre champ.

Mais quand j'examinai à fond les bandes, savez-vous ce que je remarquai ? Que le maître, sans le vouloir du tout, inconsciemment, avait l'initiative de toute la conversation, de 90 % des échanges au moins. Nim, par exemple, voulait-il jouer avec le chat ? Le maître « disait » alors : « *Où est le chat ?* », « *Comment s'appelle le chat ?* », ou plus simplement : « *Tu dois le dire par signes.* » Ainsi Nim devait-il se faire une raison et continuer à communiquer selon le code imposé. Il retenait alors certains des signes utilisés par son maître. Pas tous. C'était simplement de l'imitation. La construction était donnée avec le modèle.

J'aurais pu m'en apercevoir bien avant. Ce qui m'avait trompé, c'était qu'il ne s'agissait que d'une imitation partielle. Nim était très intelligent. Quelle meilleure stratégie que de prendre une partie des signes composés par son instructeur, agrémentés de quelques autres « trucs », comme le signe de « *Nim* ». Et que faisions-nous ? Nous recueillions cette régularité, en nous exclamant. Mais cette régularité n'était qu'un miroir de ce que nous émettions nous-même. L'enfant, lui, se conduit très différemment. Il n'y a pas de ressemblance régulière entre ce que disent parents et enfants.

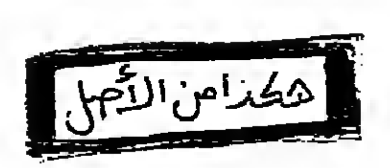
Je découvris ensuite des différences encore plus fondamentales. Nim n'utilisait les signes que quand il voulait quelque chose, mais jamais quand il avait tout simplement envie de communiquer, pour le plaisir. Finalement, il appliquait des recettes pour obtenir ce qu'il désirait, comme l'enfant au tout début de son développement. Mais le petit d'homme, très vite, va beaucoup plus loin. C'est pour signifier des messages complexes et « désintéressés » qu'il utilise des règles d'assemblage.

– Alors, pour vous, qui a raison : Chomsky ou les Gardner ?

– Je pense que c'est Chomsky. Mais le désir qu'ont les hommes de faire parler leurs frères animaux me paraît bien compréhensible. Selon un des commentaires de la Bible, quand Adam et Eve ont été chassés du paradis terrestre, l'une de leurs punitions a été de perdre un langage commun avec les animaux. De même, les anthropologues nous apprennent que lorsque les hommes se sont séparés des autres primates et ont quitté la forêt qui allait se rétrécissant, il leur fallut développer le langage pour s'adapter à ce nouveau monde. Telle est l'histoire de l'humanité. Pour survivre dans un environnement en changement, l'homme eut à entreprendre un nouveau type de développement qui le sépara pour toujours du reste des espèces.

Mais la nostalgie de ces contacts premiers avec le règne animal reste vivace en lui. » ■

ÉVELINE LAURENT.



HISTOIRE DES FRANCE

Autour de dates exemplaires, douze historiens montrent le rôle d'autant de régions dans l'identité française.

IV. — La Lorraine

Le 5 janvier 1477, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, est vaincu et tué sous les murs de Nancy. Son jeune vainqueur, René II, duc de Lorraine, avait changé la face de l'Europe.

par MICHEL PARISSE

LE 5 janvier 1477, il gelait à pierre fendre. Les Lorrains et leurs alliés suisses et alsaciens quittèrent Saint-Nicolas-de-Port à 8 heures du matin pour aller affronter les Bourguignons de Charles le Téméraire, pour les battre et délivrer Nancy, qui était à bout de résistance. Les Suisses s'engloutirent dans le bois de Jarville, franchirent deux ruisseaux et, trempés jusqu'aux os, glacés, surgirent à l'improviste sur le flanc droit de l'armée du duc Charles.

Annoncé par trois coups de la fameuse trompe des vachers suisses, le combat fut violent. Au centre, les Lorrains et les Alsaciens, qui avaient longé la Meurthe, attaquaient de front. A gauche comme à droite, la cavalerie bourguignonne céda du terrain, et bientôt l'armée entière se débanda. Des vaincus, les uns passèrent la rivière en utilisant un gué, les autres, en masse, refluèrent vers Nancy, se glissèrent entre la ville et le marais de Saint-Jean, furent arrêtés au pont de Bouxières par les troupes de Campobasso, qui conduisit allégrement un vrai massacre. Tard dans la nuit, les premiers fuyards parvenaient, épuisés et à demi morts, sous les remparts de Metz, dont la porte leur demeura longtemps fermée. Le surlendemain, en cherchant parmi les cadavres, un jeune écuyer découvrit le corps du grand duc d'Occident, de Charles le Hardi, tombé dans les eaux boueuses. On l'emporta avec respect dans Nancy, on le déposa rue de la Bondière, et le vainqueur, René II, duc de Lorraine, se préoccupa de lui assurer une sépulture honorable. La bataille pour Nancy n'avait duré que quelques heures ; elle était l'aboutissement d'un long enchaînement des faits.

Le mariage du futur « bon roi René »

Remontons dans le temps, auprès d'un autre René, un garçon de dix ans dont on organise le mariage dans une perspective politique importante. Nous sommes en 1419. La France se débat dans un interminable conflit entre Armagnacs et Bourguignons, et la Lorraine y est mêlée, malgré elle. Qu'est-ce alors que la Lorraine ? Elle couvre à peu près le même espace qu'aujourd'hui, mais la région de Thionville est luxembourgeoise et l'autorité de l'évêque de Metz et du duc de Lorraine s'exerce loin vers l'est, du côté de la Sarre et de l'Alsace. Depuis cinq siècles, deux groupes de puissances s'opposent. Les principautés ecclésiastiques tiennent les riches cités de Metz, de Toul et de Verdun, et disposent d'un pouvoir temporel, certes fort amoindri et souvent émietté mais encore convoité. L'évêché de Metz, en particulier, possède des villages et des forteresses jusqu'en plein milieu des terres ducales, enchevêtrées avec les siennes ; en plein duché, Epinal est messin. Mais il y a Etat dans l'Etat. Il ne faut pas confondre la ville et l'évêché : les patriciens de la « République messine » ont conquis leur indépendance, établi un lien privilégié avec l'empereur, développé une richesse bancaire qui commence à vaciller, et de l'extérieur les rois savent qu'ils ont affaire, à Metz, avec deux forces concurrentes.

Les principautés laïques qui comptent ne sont que deux : le duché de Lorraine, qui s'est bien renforcé depuis Ferri III (1251-1303), n'a d'autre cohérence que sa pauvreté, et sa capitale, Nancy, est encore bien modeste ; le duché de Bar, dont la progression n'a pas cessé depuis le onzième siècle, a des princes, des comtes, puis des ducs et des marquis qui ont toujours manifesté une étonnante vitalité, et leur richesse territoriale, assise sur la vallée de la Meuse, qu'elle déborde largement vers l'est et l'ouest, de la Bourgogne au Luxembourg.

Mais la mort a frappé. Contre les Turcs à Nicopolis (1396), puis contre les Anglais à Azincourt (1415), les chefs de la maison de Bar sont tombés. Le duché est venu entre les mains d'un clerc, le cardinal Louis. Cette principauté est convoitée parce qu'elle est située entre les deux morceaux de l'Etat bourguignon de Jean Sans Peur. La petite-fille du duc Robert de Bar, la duchesse Yolande d'Anjou, vient de marier sa fille Marie au dauphin de France, le futur Charles VII ; elle suit les affaires du royaume et « obtient » avec autorité que le cardinal adopte pour héritier son fils cadet, le jeune comte de Guise, René.

Ce n'est pas tout : le duc de Lorraine Charles II n'a que deux filles, Isabelle et Catherine. L'occasion est bonne de rapprocher les deux héritages : le 20 mars 1419, à Foug, à 25 km de Nancy, un traité organise le mariage de René et d'Isabelle, et le destin des deux principautés. Le 24 octobre 1420, le garçonnet de onze ans passe l'anneau nuptial au doigt d'une fillette de dix ans. C'est un événement décisif. Certes l'union des deux duchés est « personnelle », et René I[er], le bon roi René de l'Anjou et de la Provence, ne tient la Lorraine que par mariage, mais sa descendance réunira les deux duchés, envers et contre tous.

L'histoire de la deuxième maison d'Anjou reste à écrire, ou son épopée plutôt, d'Angers à Bar, de Nancy à Nice et à Forcalquier, de Naples à Gênes, de Venise à Barcelone, de la Sicile à Jérusalem. Dans un ensemble disparate, gouverné par une volonté unique, celle d'un prince comblé par le sort, d'un roi qui n'eut pas de royaume, le Barrois et la Lorraine ont une place majeure car la géographie politique les a mis entre le royaume de France et l'Empire, entre la Bourgogne et les Pays-Bas, parce que règnent à cette époque-là des hommes qui ont de l'ambition ; Charles VII et Louis XI, Philippe le Bon et Charles le Téméraire.

La bataille de Nancy est l'aboutissement d'un long et complexe affrontement dont les historiens ne parviennent pas toujours à dénouer les fils tant ils sont mêlés et tant, surtout, les partenaires sont nombreux : France, Bourgogne, Empire, Suisse, empereur, rois, ducs, évêques, comtes, seigneurs, villes, États, tant fut grande enfin la part des caractères, des personnes, des faits quotidiens, des aléas du temps, de l'argent, de la technique. Par bonheur, des lignes de force servent de repères : la volonté bourguignonne de constituer un véritable État malgré la dispersion des éléments rassemblés par les ducs, l'ambition des rois de France d'éliminer toute opposition intérieure en régnant sans conteste sur toutes les terres du royaume, l'acharnement de certaines villes à garder leur indépendance, la volonté d'un peuple de suivre son duc.

Une trilogie déchirée

Bar, Lorraine, Metz : une trilogie déchirée. La cité mosellane, porteuse de culture française, est Chambre d'Empire et a des intérêts tournés vers le Rhin ; le maître-échevin est roi dans sa ville, mais l'évêque est puissant et le choix du prélat est un acte politique souvent déterminant pour les États voisins. Bar, par la Champagne, qui jouxte le duché, est pénétré de pratiques françaises ; par ses institutions et son gouvernement, Bar est très en avance sur le duché de Lorraine, empesé de particularismes. L'arrivée des Angevins à la tête des deux duchés a provoqué des changements décisifs et souhaités. Nancy s'organise à l'image de Bar. Le roi René crée, organise, développe, renforce le domaine, récapitule les fiefs, exige des comptes, contrôle l'économie, implante un nouveau personnel et met l'ancien à la page (1).

Parce qu'il est devenu duc de Lorraine en 1431, à la mort de son beau-père Charles II, il a vu se dresser en face de lui un redoutable compétiteur, Antoine de Vaudémont, cousin germain de sa femme, assisté de forces bourguignonnes. A Bulgnéville, René I[er] a été battu et fait prisonnier. Mais la progression n'est pas ralentie ; sa fille, une autre Yolande, épousera le fils d'Antoine, Ferri ; celui-ci recevra une formation de gestionnaire dans les États français de son beau-père, et le 2 mai 1451 c'est à Angers que naîtra son fils René, le vainqueur du Téméraire.

Malgré l'imbroglio des relations politiques qui précèdent la bataille de Nancy, rien ne ralentit en Lorraine l'évolution vers la réunion des principautés laïques, Bar, Lorraine, Vaudémont, et leur aménagement à la française. Décisive, en revanche, pouvait être une option tendant à faire fusionner la puissance messine et celle des ducs. Sur ce point, l'action de Charles le Téméraire avait son importance. L'acquisition du Luxembourg lui avait donné de nombreux vassaux dans le nord de la Lorraine et à Metz. La lignée des Neufchâtel, maîtresse de la redoutable forteresse de Châtel-sur-Moselle et implantée sur le siège épiscopal de Toul, était un atout important pour la Bourgogne. L'évêque de Metz, Georges de Bade, était dans ce même camp. Il devenait indispensable pour les État bourguignons, coupés en deux, de pouvoir disposer de passages en Lorraine depuis que les voies habituelles par la Champagne leur étaient fermées : l'évêque de Metz se montra très compréhensif à ce sujet.

La Bourgogne pouvait faire sauter la barrière entre Pays de par-deçà et Pays de par-delà, comme on disait alors aux Pays-Bas pour désigner les deux parties de l'État du duc Charles. Louis XI ne pouvait y consentir : il voulait du roi René, devenu très vieux, hériter l'Anjou, le Maine, le Barrois et la Provence. Le jeune René, qui se vit promettre Bar, et à qui en 1473, à la mort du duc Nicolas I[er], son cousin germain, la noblesse donna le duché de Lorraine, était tenu pour quantité négligeable.

En ce qui le concerne, le roi de France promettait un jour, renonçait le lendemain, soudoyait d'un côté, attaquait de l'autre, et organisait un ballet dont le seul but était de ruiner le Téméraire par tous les moyens, sans égards pour le jeune Lorrain.

Le Bourguignon et le Lorrain

Curieusement, les historiens ont suivi la voie tracée par Louis XI et ils ont longtemps négligé René le Petit au profit de Charles le Grand. La fascination joue toujours. Les actes d'un colloque tenu à Nancy pour fêter le cinquième centenaire de la fameuse bataille (2) contiennent dix-sept communications sur le Bourguignon et trois sur le Lorrain dont on découvre de jour en jour les qualités. C'est vrai qu'en 1473 ce dernier avait tout à prouver au moment où son futur compétiteur était connu, apprécié, craint. Le jeune René entrait dans la vie politique sans argent, sans appuis, quand le duc Charles cherchait à devenir roi. L'échec de cette ambition « royale », provoquée par l'empereur Frédéric III fuyant Trèves, la nuit, pour n'avoir pas à se prononcer, fut un premier coup d'arrêt pour Charles le Hardi. Mais d'autres affaires pressaient. René II, duc depuis peu, voulait garder l'héritage lorrain ; celui de Bar lui était disputé par Louis XI, soucieux de recueillir tout l'héritage de son oncle, le roi René. Le Lorrain, alors, se tourna vers le Bourguignon, qui en profita pour prendre quelques places fortes ; ainsi, le 9 mai 1475, René lui jeta son défi, et Charles décida de conquérir le duché tout entier.

Sa puissance en hommes et en argent était telle que le pauvre duché et le jeune duc ne devaient pas peser lourd. De fait, la conquête fut aisée ; elle s'acheva par le premier siège de Nancy, du 24 octobre au 30 novembre 1475. René II lui-même conseilla à ses gens de se soumettre. Dans une séance fameuse, le 18 décembre 1475, Charles le Téméraire dévoilait aux Etats de Lorraine son dessein de faire de Nancy la nouvelle capitale de ses terres, sûr qu'il était d'être encore plus fort qu'auparavant. En quelques mois, les dispositions nécessaires furent prises, et l'administration bourguignonne se mit en place : il a été facilement démontré que le ralliement d'une grande partie des nobles lorrains fut rapidement assuré au duc bourguignon.

De Grandson à Nancy

Mais ce dernier avait affaire à la Suisse, et il engagea une expédition militaire qui, en deux étapes, allait le conduire à sa perte : à Grandson, le 2 mars, il fut une première fois défait ; une seconde fois, à Morat, le 21 juin, il fut accablé, cruellement, et son armée décimée. A Morat se trouvait en face de lui le Lorrain René II, qui se vit offrir les dépouilles du vaincu en récompense de sa bravoure. La présence de ce duc en surprit beaucoup. Après la conquête de son duché par les Bourguignons, son abattement avait été de courte durée. Louis XI avait fait la paix avec le Téméraire, et René devait défendre tout seul son bien. Au mois de mai 1476, il avait traversé son pays, allant de Joinville à Sarrebourg, et avait reçu en maints endroits de vifs encouragements à lutter. C'est ce qu'il décida de faire. Après Morat, il battit la campagne et sollicita des fonds pour rassembler des soldats suisses et des milices alsaciennes. Puis il reconquit son duché, et sa ville de Nancy, que quittèrent les Bourguignons le 6 octobre. L'armée de Charles vint promptement sur ses talons, et un troisième siège de Nancy commença le 22 octobre : ce fut le plus dur. Les ressources manquaient cruellement, les sièges précédents avaient laissé des ruines et vidé les réserves ; la résistance fut néanmoins opiniâtre. Charles s'installa et attendit ; les Messins demeuraient dans une prudente neutralité tandis que leur évêque restait fidèle au duc bourguignon. Les troupes de René avaient pendant quelque temps surveillé celles de Charles en se maintenant sur la rive droite de la Moselle, puis elles étaient descendues vers le sud.

Les fidèles de René II avaient bien en main les meilleures forteresses, le peuple était de son côté. L'hiver commença tôt et s'annonça rigoureux. On connaît la suite. Appelé par les Nancéiens épuisés, renforcé par ses alliés, René vint au secours de sa capitale à partir de Saint-Nicolas-de-Port, et il l'emporta d'un coup. Le fait important n'était pas que le Téméraire fût vaincu mais qu'il fût mort. Tout bascula.

Beaucoup se sont interrogés sur ce qui serait advenu dans le cas d'une victoire bourguignonne. Kriegspiel ! L'histoire se joue elle-même de telles perspectives, elle déroule ses mécanismes sans égard pour les vaincus. Au lendemain du 5 janvier 1477, ce fut la stupeur : comment un si pauvre duc, chassé de son pays, avait-il pu défaire un si puissant prince ?, écrivait plus tard Jean-Lud, secrétaire du vainqueur. Louis XI se réjouit sans honte, mit la main sur le duché de Bourgogne, refusa longtemps de lâcher le Barrois. L'héritière de Charles le Téméraire, sa fille Marie de Bourgogne, épousa Maximilien d'Autriche, et ce mariage fit naître la puissante maison qui devait durant trois siècles faire pièce à la politique française. René II avait gagné son duché de Lorraine, il l'augmenta plus tard du Barrois, garda dans sa mémoire les revendications de ses ascendants sur la Sicile, Aragon ou Jérusalem, sans en faire trop de cas, et bâtit un Etat, ou plutôt renforça une cohérence si bien amorcée par son grand-père.

La ville de Nancy naquit une seconde fois et devint véritablement une capitale par les transformations qu'elle subit et la notoriété européenne qu'elle gagna en un jour. La Lorraine, celle des duchés, échappait ainsi à l'emprise bourguignonne ; elle échappait aussi à celle du roi de France et, rejetée du côté de l'Empire, elle constitua plus que jamais ce pays d'Entre-Deux dont le destin était d'être convoité, bousculé, traversé, occupé, en attendant d'être totalement annexé. Le rapprochement avec les évêchés ne se fit point et la coupure demeura entre les principautés. La France s'imposa de plus en plus à Metz, à Toul et à Verdun, et provoqua un jour la création des Trois-Évêchés, entité politique imbriquée dans la Lorraine des duchés.

Deux historiens de la Lorraine se sont penchés sur cet événement qui a marqué le destin lorrain : pour M. le doyen Jean Schneider, médiéviste, « *ainsi se fermait, dans l'histoire du duché de Lorraine, une parenthèse dont les conséquences devaient peser pendant des siècles sur le destin de l'Occident... La défaite et la mort du duc de Bourgogne constituent au sens fort du terme un événement, c'est-à-dire qu'elles perturbent profondément une situation et obligent à de nouvelles solutions* (3). » ; Pour le professeur René Taveneaux, moderniste, « *l'échec dramatique du Téméraire... favorisa le progrès de l'unité française, mais, en retour, il provoqua la prodigieuse ascension de la maison d'Autriche. En brisant toute possibilité d'unification des pays d'Entre-Deux, il contribua à mettre en contact direct le monde français et le monde germanique, sur les relations desquels allait, durant des siècles, se jouer l'équilibre de l'Europe* (4) ».

---

(1) Alain Girardot, *les Angevins, ducs de Lorraine et de Bar*, *le Pays lorrain*, 1978, pp. 1-18.

(2) *Cinquième centenaire de la bataille de Nancy (1477)*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1979.

(3) Jean Schneider, *Charles le Hardi, duc de Bourgogne et de Lorraine, 1475-1477*, *le Pays lorrain*, 1977, pp. 37 et 40. Du même auteur, *Metz et la Bourgogne au temps de Charles le Hardi (1467-1477)*, Mém. Acad. nat. Metz, 1976-1978, pp. 305-335.

(4) René Taveneaux, avant-propos, *Cinquième centenaire de la bataille de Nancy (1477)*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1979, p. 5.

Cyclo-fantasmes



Le Monde
DIMANCHE

FEUILLETON

Tentation

par CATHERINE RIHOIT

Résumé des chapitres précédents : Myriam Molyneux, star des années 40, interprète des premiers films de Verdereau, a accepté de partir pour le Cocazul avec Framboise pour demoiselle de compagnie.
Dans son hôtel particulier délabré, où elle s'éclaire à la bougie et vit au milieu d'une foule de chats, Myriam a raconté à Framboise comment la réussite de Verdereau a sonné le glas de sa propre carrière.

IV. — Abus de confiance

L'AVION de la Panam décolla dans l'aube grise de Roissy. Framboise, qui prenait l'avion pour la première fois, se cramponna à sa ceinture de sécurité, puis se traita d'imbécile. Dans la travée, l'hôtesse, avec des gestes mécaniques, expliquait le maniement du gilet de sauvetage. Framboise ferma les yeux et pensa à une baignade dans les eaux douces des Caraïbes.

Myriam Molyneux et elle, cependant, ne feraient que transiter par Miami. Le Cocazul était un très petit pays et il n'existait pas de ligne directe avec Paris.

« *Les rouleaux du Pacifique sont dangereux*, avait prévenu Benjamin. *Les courants sont traîtres. Je ne te conseille pas de te baigner là-bas. J'imagine qu'il y a une piscine chez Verdereau. On n'est pas un metteur en scène hollywoodien pour rien.* »

La journée qui avait précédé son départ, Framboise s'était offert un maillot de bain noir dont l'échancrure remontait très haut sur les cuisses, genre James Bond girl. Elle avait jeté son petit deux-pièces de Prisunic. Il faut ce qu'il faut. Elle compta le nouveau maillot comme note de frais à l'ordre de *Paris-Choc*.

La star et elle voyageaient en classe « affaires ». Verdereau n'avait lésiné qu'à moitié sur le billet de Myriam, et Maronnié, le rédacteur en chef de Framboise, avait bien été obligé de suivre.

« *Ce pauvre Max a toujours été un peu radin* », avait soupiré Myriam tandis que Framboise, obligeamment, empilait les cinq malles de l'actrice sur un chariot, à l'aéroport. « *Ça lui a réussi, d'ailleurs. Quand je pense qu'il a pu se payer Ciudad Verdereau...*

— *Qu'est-ce que c'est, Ciudad Verdereau ?* avait demandé Framboise.

— *C'est le camp*, dit Myriam. *Le bunker. Le saint des saints. Verdereau-città. Verdereau Studios. Bref, son joujou. Déjà quand je l'ai connu — et à vingt-cinq ans Max avait de ravissantes canines bien acérées qui rayaient le plancher — il en rêvait. Il me disait :* « Tu verras, un jour j'aurai tout à moi. Les studios, les acteurs, la caméra, les techniciens, tout. Fini d'obéir aux exigences des producteurs — le producteur, ça sera moi. Pas de scénaristes imbéciles qui salopent le travail — je tournerai sans scénario. A l'humeur. Les scénarios, c'est démodé. J'aurai pas besoin de mettre en valeur les biceps de la star masculine parce que l'acteur numéro un des films Verdereau, ce sera moi. » « Et la vedette féminine, pour t'en passer, tu feras comment ? Tu te mettras une jupe ? »

« *Voyons, Myriam chérie*, il avait répondu, *et il m'avait planté un baiser sur les lèvres — vous ne pouvez pas imaginer ce qu'il était charmeur*, — « tu oublies comme j'aime les femmes... j'ai besoin des femmes, moi, voyons, absolument... sans elles la vie n'a pas de sel... » « *Tu n'aimes pas les femmes, Max, j'avais dit. Tu aimes séduire. C'est pas la même chose.* »

« *Parce que, vous comprenez*, dit encore Myriam, *à ce moment-là — c'était juste après le tournage d'*Une fille de l'air, — *je commençais à y voir clair. Il était trop tard, d'ailleurs. Quand je pense qu'à trente-cinq ans, alors que je connaissais pourtant la vie, je me suis laissé tourner la tête par un jeunot ! Qu'est-ce qu'on peut faire comme conneries au nom de l'amour, quand même !* »

La voix de Myriam avait changé. Au début, elle avait eu des inflexions voilées, un peu sourdes, distinguées — celles de ses premiers films. C'était la première version de la légende « Myriam Molyneux, fille de l'industriel Lionnel Molyneux, des sucres Molyneux ». Dans *Cinémonde*, Myriam avait été photographiée au piano — un piano tout blanc offert par son père pour ses quinze ans — ou bien en tenue de golf — papa lui avait appris à taper la balle au country-club.

L'autre version était apparue beaucoup plus tard. C'était le côté ombre. Elle avait été diffusée au moment de la sortie d'*une Fille de l'air*. Il fallait faire un coup publicitaire pour appuyer le lancement, avait décrété Verdereau, qui, dès cette époque, avait un sens aigu de sa renommée.

« *Les gens ne comprendront pas comment la fille de l'industriel peut jouer la femme entretenue de mon film. Tu n'es plus l'héroïne d'un drame mondain. Je suis un auteur néo-réaliste. Tu vas faire à la presse ce qu'on appelle une « confession fracassante ». Tu vas, tout simplement, leur raconter la vérité après toutes ces années de mensonges. Ils vont t'adorer.* »

Myriam avait tout dit. Elle était bien la fille unique de Lionel Molyneux. Seulement, sa mère n'était pas Clarisse Molyneux, la légitime épouse, mais Paulette Lecourt, ouvrière à l'usine, séduite par le patron. Ledit patron ne s'était souvenu de sa fille qu'après la mort de Clarisse. Il se faisait alors bien vieux et avait besoin d'affection. Myriam était la seule famille qui lui restât. Il l'avait reconnue tardivement...

Le piano blanc, Myriam se l'était offert avec son premier cachet. Elle trouvait qu'un piano, ça faisait chic. Evidemment elle n'avait jamais pu en jouer. Mais elle avait, tôt dans son enfance, appris la maxime suivante : « Qui rêve dîne. »

La photo en golfeuse avait été prise en studio. Et c'était dans un cours de diction que l'actrice débutante avait définitivement perdu sa gouaille de titi du Nord. Celle-ci réapparaissait maintenant, sous l'effet sans doute du champagne, pensait Framboise. La star avait en effet profité du chariot de boissons. Elle avait d'emblée demandé « *la même chose* » pour la jeune femme, réticente : « *Enfin, vous n'allez tout de même pas prendre du* Coca-Cola, *c'est mauvais pour la santé !* »

Lorsqu'elle avait remarqué que sa compagne ne touchait pas à sa part, elle s'était empressée de la siffler à sa place.

Sous l'effet de la boisson, le naturel de Myriam revenait au galop.

« *Je ne suis pas mécontente d'être débarrassée de Rose*, dit-elle. *Figurez-vous qu'elle me refuse la moindre goutte d'alcool ! Elle sait que je ne peux pas sortir seule, alors elle profite de ma faiblesse. C'est un vrai tyran.* »

Car Myriam était devenue, le temps et l'oubli aidant, agoraphobe.

« *Vous comprenez, autrefois je ne pouvais pas sortir parce que les gens se jetaient sur moi dans la rue, je provoquais des attroupements... Eh bien, c'est ensuite que ça a été pire... Lorsque les gens ont cessé de me reconnaître... Je n'ai jamais pu m'y faire..., si je sors toute seule et que personne ne fait attention à moi, j'ai l'impression que je n'existe pas... On ne me voit même pas, je suis transparente, je disparais... C'est horrible... Alors je suis toujours accompagnée... Comme ça, au moins, il y a quelqu'un qui me reconnaît...* »

Framboise, entendant ce discours, n'en voulait plus à Myriam de l'histoire du champagne. Elle comprenait qu'elle avait à ses côtés une femme mortellement blessée par la vie. Comme dans les mélos dont la Molyneux avait autrefois si souvent été la vedette...

La vieille dame, après avoir encore descendu deux mini-flacons de whisky, s'endormit. Sa tête alla ballotter sur l'épaule de Framboise, qui huma, au passage, un effluve de « L'heure bleue ».

Framboise pensait à Verdereau — depuis une semaine, elle n'avait pas arrêté de penser à lui. La veille du départ, elle avait encore vu trois films. Le dernier était l'enregistrement d'une conférence donnée par le maître (certains n'hésitaient pas à l'appeler ainsi) pour les étudiants de l'IDHEC, cinq ans plus tôt, lors de la sortie parisienne de *Rendez-vous au crépuscule*. En le voyant, Framboise était tombée complètement sous le charme. Il émanait de l'homme une séduction que ses photos ne traduisaient pas. Elles donnaient le sentiment d'un personnage figé, presque glacé. Alors que, dans *Pour l'amour du cinéma*, il s'animait, ses gestes étaient chaleureux, empreints de grâce, de dignité morale. Mais ce qui frappait surtout, c'était le regard. La passion semblait sourdre du plus profond de l'être et venir brûler dans ces fenêtres de l'âme, éclairant le monde d'un feu sombre. Autour du célèbre réalisateur, on avait filmé les élèves, arrêtés dans un silence respectueux, leurs yeux empreints de vénération comme des disciples devant un maître du zen. Framboise était sortie de là convaincue qu'elle allait avoir le privilège de rencontrer non seulement un grand artiste, mais un grand homme.

Et un grand homme au moment privilégié de la révélation de sa grandeur, songeait-elle. Car il y avait, dans tous les films du beau Max, aussi séduisants ou habiles soient-ils, quelque chose d'inachevé, comme d'un peu court. La jeune femme avait eu le sentiment qu'à chaque fois l'inspiration s'était arrêtée en chemin, toujours au même endroit, elle n'aurait su dire lequel. Verdereau lui faisait penser à un cheval de course, un champion de l'obstacle, une de ces bêtes de race admirablement douées dont on conclut pourtant, au bout de quelques années, que ce sont des « tocards », car juste avant la victoire elles freinent devant la dernière barrière, par une sorte de faiblesse perverse.

Cependant, lors de sa causerie, Verdereau avait parlé de *Tentation*, son prochain film. Celui-là ne serait pas comme les autres. Il allait, enfin débarrassé des exigences mercantiles de l'industrie cinématographique, pouvoir travailler en toute liberté, faire ce qu'il n'avait jusque-là jamais pu faire : un grand film. *Tentation*, sans renier la maîtrise et l'ampleur acquises à Hollywood, renouerait avec sa première manière, plus intellectuelle, plus plastique aussi, celle que les cinéphiles avaient persisté à regretter au long de ses années américaines. On lui avait souvent reproché de sacrifier la beauté et la grâce à la psychologie, mais, cette fois, Verdereau allait dépasser la psychologie. Il atteindrait un nouveau cinéma. Il faisait allusion à Tarkovski, Murnau, Kurosawa. Toute une inspiration poétique et mystique. Sa direction d'acteurs, elle aussi, serait révolutionnaire. Il allait travailler avec la vidéo, ce qui lui permettrait d'utiliser des techniques dramatiques, car Verdereau, un temps apôtre du cinéma-vérité, prônait aujourd'hui la théâtralisation du cinéma.

Framboise avait été émue jusqu'aux larmes. Quelle modestie, pensait-elle, chez un créateur arrivé au faîte du succès, de reconnaître ainsi ses limites, et d'oser, à partir de ce courageux constat, se remettre entièrement en question, par un retour méditatif sur soi-même !

Elle pensait à nouveau à Myriam. La haine avait été le motif invoqué par Maronnié pour expliquer la facilité avec laquelle elle était prête à trahir son vieil ami, alors qu'il s'était évertué, depuis quatre ans, à entourer sa grande œuvre du voile opaque d'un secret bien gardé. Mais à quel prix ! N'était-il pas, depuis ses démêlés avec les distributeurs, obstinément enfermé dans sa retraite tropicale, où il entretenait, avec des salaires de faveur, cameramen, techniciens et même acteurs, toute une suite murée dans le silence...

« *Comme un maître zen et ses élèves*, se dit encore Françoise. *Ciudad Verdereau est le dernier ermitage. L'art est la divinité qu'on y contemple.* »

Cela rendait la question de la trahison de Myriam plus aiguë encore. Certes, sa façon de parler de Verdereau n'était pas particulièrement respectueuse. Mais cela pouvait aisément s'expliquer par le dépit d'une amoureuse délaissée. Pourquoi donc était-elle prête à couper le dernier lien qui la rattachât au monde du cinéma, lieu de ses splendeurs anciennes ? Et, qui plus était, à se priver de sa dernière et nécessaire source de revenu — car sa visite à l'hôtel particulier de la rue Albéric-Magnard avait convaincu Framboise du dénuement de la vieille femme...

Et Framboise elle-même ? Elle commençait à se demander ce qu'elle faisait dans cette histoire. A mesure que son enquête avançait, Verdereau ne lui apparaissait plus comme une étude de cas, une tête célèbre qu'elle parasiterait, le temps de lui arracher une petite parcelle de sa gloire, qu'elle revendrait pour pas cher à *Paris-Choc*, le fripier de la renommée. C'était la règle du jeu. Les heureux du monde, comme Verdereau, pouvaient bien payer leur passeport pour l'éternité du prix de ces petites pirateries.

Et pourtant... Dans son siège de Boeing, un dégoût la prenait, qui n'avait rien à voir avec le mal de l'air. Elle se sentait soudain comme un méchant gamin qui va épier, par un trou de serrure, la vie d'un couple d'amoureux...

La semaine prochaine :

AVENTURE SOUS LES TROPIQUES

Cyclo-fantasmes

l'é-chat-pé mémo-rat-ble de Marino Degano

